

Margaret Anderson

Chicago, June, 1918

PQ

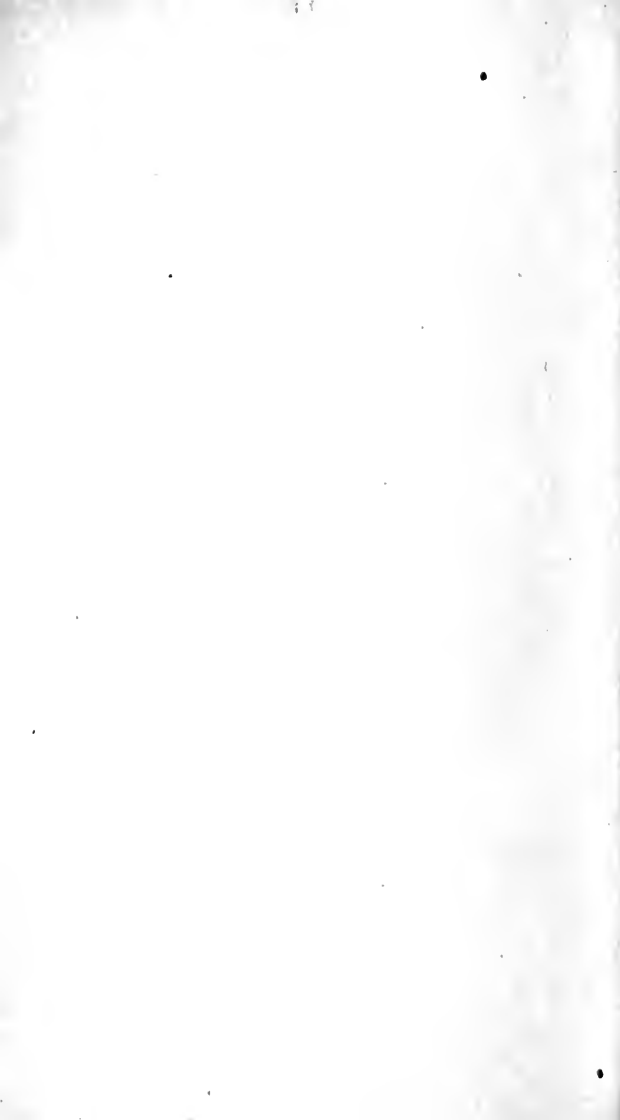
1623

.L2

1887

E. 1-2

SMRS





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

OEUVRES

DE

LOUISE LABÉ

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CE LIVRE :

20 exemplaires sur papier de Chine

*Tous ces exemplaires ont été numérotés et paraphés par
l'éditeur.*

OEUVRES
DE
LOUISE LABÉ

PUBLIÉES
PAR
CHARLES BOY

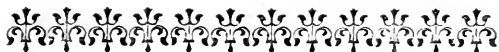
I

Oeuvres de Louise Labé.
Bibliographie. — Notes et Variantes.




PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXVII



AVERTISSEMENT AU LECTEUR

ETTE édition des œuvres de Louise Labé est la treizième depuis celle que donna Jean de Tournes en 1555, et la huitième qui soit accompagnée d'une de ces études plus ou moins historiques, dans lesquelles la Belle-Cordière a été si diversement appréciée.

Malgré la grâce de sa personne, malgré la vivacité de son intelligence, malgré la finesse de son esprit, en un mot malgré tout ce qui a pu faire illusion aux derniers biographes, cette « gentille cordière » fut une provinciale du XVI^me siècle vivant en province de la vie des provinciales de son temps. Voilà le cadre qui est le sien

et voilà pourquoi, lorsqu'on y place son image, la figure gagne en ressemblance, la physionomie en expression et le modèle en intérêt.

Il faut faire le voyage de Paris à Lyon-en-Lyonnais ; il faut s'arrêter plusieurs fois dans la corderie de son père et dans celle de son mari, au lieu de les traverser rapidement comme l'ont fait quelques curieux de son époque ; il faut écouter ce qui se dit dans les rucs et derrière les portes, depuis le haut de la côte Saint-Vincent jusqu'au fond de l'impasse de la Belle-Cordière ; alors seulement on peut espérer d'être à peu près renseigné sur la « Belle Rebelle » que Baif a si gentiment célébrée. Le voyage n'est pas sans charme.

Grâce aux notes inédites obligeamment fournies par un chercheur lyonnais, M. Claude Brouchoud, aux indications du regretté Vermorel et de mon ami Joseph Vaësen, grâce enfin aux conseils de mon excellent maître M. Tamizey de Larroque, j'ai recueilli tout ce qui pouvait rester de Louise Labé et j'en ai tenté une restitution.

Ses œuvres sont reproduites ici telles que les a publiées Jean de Tournes dans une seconde édition revue et corrigée par l'auteur en 1556 ; il n'y avait rien à ajouter, rien à retrancher et rien à modifier.

De grands et nombreux travaux sur la langue du XVI^me siècle ayant mis les textes de cette période à la portée de tous les lettrés, celui que Jean de Tournes a donné sous les yeux de Louise Labé, ne comporte que de rares annotations. Par contre, la justification ou l'explication de tous les faits avancés dans les recherches historiques se trouve en note à la fin du second volume.

CHARLES BOY.



EVVRES
DE
LOVIZE LABE'
LIONNOIZE.

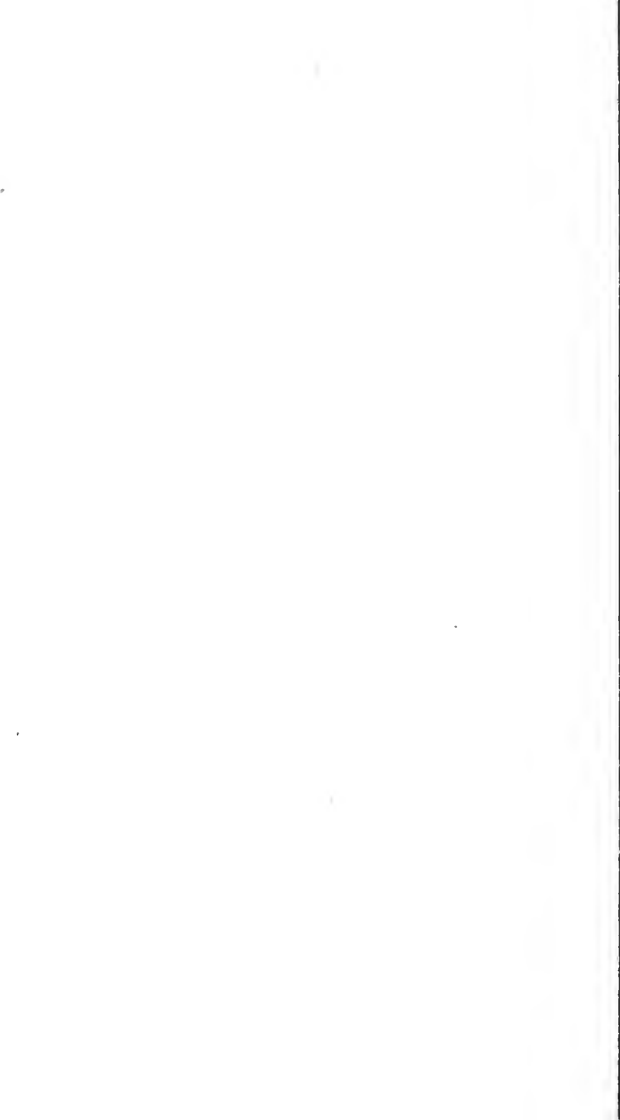
*

*Reuues & corrigees par ladite
Dame.*

A LION
PAR IAN DE TOVRNES.

M. D. LVI.

Auec Priuilege du Roy.





A M. C. D. B. L.



ESTANT le tems venu, Madamoifelle, que les feueres loix des hommes n'empeschent plus les femmes de s'apliquer aux sciences & disciplines : il me semble que celles qui ont la commodité, doiuent employer cette honneſte liberté que notre ſexe ha autre fois tant deſiree, à icelles aprendre : & montrer aus hommes le tort qu'ils nous faiſoient en nous priuant du bien & de l'honneur qui nous en pouuoit venir : Et ſi quelcune paruient en tel degré, que de pouuoir mettre ſes conceptions par eſcrit, le faire ſongneufement & non dédaigner la gloire, & s'en parer pluſtot que de chaines, anneaus, & ſomp-tueus habits : leſquels ne pouuons vrayement eſtimer notres, que par uſage. Mais l'honneur que la ſcience nous procurera, fera entierement notre : & ne nous

pourra estre oté, ne par finesse de larron, ne force d'ennemis, ne longueur du tems. Si i'eusse esté tant fauorisee des Cieus, que d'auoir l'esprit grand assez pour comprendre ce dont il ha ù enuie, ie seruirois en cet endroit plus d'exemple que d'amonicion. Mais ayant pafsé partie de ma ieunesse à l'exercice de la Musique, & ce qui m'a resté de tems l'ayant trouué court pouër la rudesse de mon entendement, & ne pouuant de moymesme fatisfaire au bon vouloir que ie porte à notre sexe, de le voir non en beauté seulement, mais en science & vertu passer ou egaler les hommes: ie ne puis faire autre chose que prier les vertueuses Dames d'esleuer un peu leurs esprits par dessus leurs quenoilles & fuseaus, & s'employer à faire entendre au monde que si nous ne sommes faites pour commander, si ne deuous nous estre desdaignees pour compagnes tant es affaires domestiques que publiques, de ceus qui gouernent & se font obeïr. Et outre la reputacion que notre sexe en receura nous aurons valù au publiq, que les hommes mettront plus de peine & d'estude aus sciences vertueuses, de peur qu'ils n'ayent honte de voir preceder celles, desquelles ils ont pretendu estre tousiours superieurs quasi en tout. Pource, nous faut il animer l'une l'autre à si louable entreprise: De laquelle ne deuez eslongner ny espargner votre esprit, ià de plusieurs & diuerfes graces acompagné: ny votre ieunesse, & autres faueurs de fortune, pour aquerir cet honneur que les lettres & sciences ont acoutumé porter aus personnes qui les suyent. S'il y ha quelque chose recommandable apres

la gloire & l'honneur, le plaisir que l'estude des lettres ha acoutumé donner nous y doit chacune inciter : qui est autre que les autres recreacions : desquelles quand on en ha pris tant que lon veut, on ne se peut vanter d'autre chose, que d'auoir pafsé le tems. Mais celle de l'estude laisse un contentement de foy, qui nous demeure plus longuement : Car le pafsé nous resiouit, & sert plus que le present : mais les plaisirs des sentimens se perdent incontinent, & ne reuiennent iamais, & en est quelquefois la memoire autant facheuse, comme les actes ont esté delectables.) Dauantage les autres voluptez font telles, que quelque souuenir qui en vienne, si ne nous peut il remettre en telle disposicion que nous estions : & quelque imaginacion forte que nous imprimions en la teste, si connoissons nous bien que ce n'est qu'une ombre du pafsé qui nous abuse & trompe. Mais quand il auient que mettons par escrit nos conceptions, combien que puis apres notre cerueau coure par une infinité d'affaires & incessamment remue, si est ce que long tems apres reprenans nos escrits, nous reuenons au mesme point, & à la mesme disposicion ou nous estions. Lors nous redouble notre aise, car nous retrouvons le plaisir pafsé qu'auons à ou en la matiere dont escriuions, ou en l'intelligence des sciences ou lors estions adonnez. Et outre ce, le iugement que font nos secondes conceptions des premieres, nous rend un singulier contentement. Ces deus biens qui prouiennent d'escrire vous y doiuent inciter, estant asseuree que le premier ne faudra d'accompagner vos escrits, comme il fait tous

vos autres actes & façons de viure. Le second fera en vous de le prendre, ou ne l'auoir point : ainsi que ce dont vous escrirez vous contentera. Quant à moy tant en escriuant premierement ces ieunesses que en les reuoyant depuis, ie n'y cherchois autre chose qu'un honneste passetems & moyen de fuir oisueté : & n'auoy point intencion que personne que moy les dufft iamais voir. Mais depuis que quelcuns de mes amis ont trouué moyen de les lire sans que i'en fuffe rien, & que (ainsi comme aisément nous croyons ceus qui nous louent) ils m'ont fait à croire que les deuois mettre en lumiere : ie ne les ay osé esconduire, les menassant ce pendant de leur faire boire la moitié de la honte qui en prouendroit. Et pource que les femmes ne se montrent volontiers en publiq seules, ie vous ay choisie pour me seruir de guide, vous dediant ce petit euure, que ne vous enuoye à autre fin que pour vous acertener du bon vouloir lequel de long tems ie vous porte, & vous inciter & faire venir enuie en voyant ce mien euure rude & mal bati, d'en mettre en lumiere un autre qui soit mieus limé & de meilleure grace.

Dieu vous maintienne en santé.

De Lion ce 24. Iuillet

1555.

Votre humble amie Louize Labé.



DEBAT DE FOLIE ET D'AMOUR,

PAR

LOVÏZE LABE'

LIONNOIZE.



ARGUMENT.

IUPITER faisoit vn grand festin, ou estoit commandé à tous les Dieus se trouuer. Amour & Folie arriuent en mesme instant sur la porte du Palais : laquelle estant ià fermee, & n'ayant que le guichet ouuert, Folie voyant Amour ià prest à mettre vn pied dedens, s'auance & passe la premiere. Amour se voyant poussé, entre en colere : Folie soutient lui appartenir de passer deuant. Ils entrent en dispute sur leurs puissances, dinitez & préseances. Amour ne la pouuant veindre de paroles, met la main à son arc, & lui lasche vne flesche, mais en vain : pource que Folie soudein se rend inuisible : & se voulant venger, ote les yeus à Amour. Et pour courir le lieu ou ils estoient, lui mit vn bandeau, fait de tel artifice, qu'impossible est lui ôter. Venus se plaint de Folie, Iupiter veut entendre leur diferent. Apolon & Mercure debatent le droit de l'une & l'autre partie. Iupiter les ayant longuement ouïz, en demande l'opinion aus Dieus : puis prononce sa sentence.

<i>Les personnes</i>	}	FOLIE,	AMOVR,
		VENVS,	IVPITER,
		APOLON,	MERCVR.

DISCOVRS I.



FOLIE.

A ce que ie voy, ie feray la derniere au festin de Iupiter, ou ie croy que lon m'attent. Mais ie voy, ce me semble, le fils de Venus, qui y va aussi tart que moy. Il faut que ie le passe : à fin que lon ne m'apelle tardiue & paresseuse.

AMOVR.

Qui est cette sole qui me pousse si rudement? quelle grande hâte la presse? si ie t'usse aperçue, ie t'usse bien gardé de passer.

FOLIE.

Tu ne m'uffes pù empescher, estant si ieune & foible.
Mais à Dieu te command', ie vois deuant dire que tu
viens tout à loisir.

AMOUR.

Il n'en ira pas ainsi : car auant que tu m'eschapes,
ie te donneray à connoitre que tu ne te dois atacher
à moy.

FOLIE.

Laisse moy aller, ne m'arreste point : car ce te fera
honte de quereler avec une femme. Et si tu m'eschaufes
une fois, tu n'auras du meilleur.

AMOUR.

Quelles menasses font ce cy? ie n'ay trouué encore
personne qui m'ait menassé que cette fole.

FOLIE.

Tu montres bien ton indiscrecion, de prendre en ma
ce que ie t'ay fait par ieu : & te mesconnois bien toy-
mesme, trouuant mauuais que ie pense auoir du meil-
leur si tu t'adresses à moy. Ne vois tu pas que tu n'es
qu'un ieune garfonneau? de si foible taille que quand
i'aurois un bras lié, si ne te creindrois ie gueres.

AMOUR.

Me connois tu bien?

FOLIE.

Tu es Amour, fils de Venus.

AMOVR.

Comment donques fais tu tant la braue aupres de moy, qui, quelque petit que tu me voyes, fuis le plus creint & redouté entre les Dieus & les hommes? & toy femme inconnue, ofes tu te faire plus grande que moy? ta ieunesse, ton sexe, ta façon de faire te dementent affes : mais plus ton ignorance, qui ne te permet connoitre le grand degré que ie tiens.

FOLIE.

Tu trionfes de dire. Ce n'est à moy à qui tu dois vendre tes coquilles. Mais di moy, quel est ce grand pouuoir dont tu te vantes?

AMOVR.

Le ciel & la terre en rendent témoignage. Il n'y ha lieu ou n'aye laifé quelque trofee. Regarde au ciel tous les fieges des Dieus, & t'interroque fi quelcun d'entre eus s'est pù eschaper de mes mains. Commence au vieil Saturne, Iupiter, Mars, Apolon, & finiz aus Demidieus, Satires, Faunes, & Siluains. Et n'auront honte les Deeffes d'en confesser quelque chose. Et ne m'a Pallas espouuenté de son bouclier : mais ne l'ay voulu interrompre de ses futils ourages, ou iour & nuit elle s'employe. Baiffe toy en terre, & di fi tu trouueras gens de marque, qui ne foient ou ayent esté des miens. Voy en la furieuse mer, Neptune & ses Tritons, me prestans obeïffance. Penfes tu que les infernaus s'en exemptent? ne les ay ie fait fortir de leurs abimes, & venir espouuenter les

humains, & raur les filles à leurs meres : quelques iuges qu'ils soient de tels forfaits & transgressions faites contre les loix? Et à fin que tu ne doutes avec quelles armes ie fay tant de prouesses, voila mon Arc seul & mes flesches, qui m'ont fait toutes ces conquestes. Ie n'ay besoin de Vulcan qui me forge de foudres, armet, escu & glaiue. Ie ne suis acompagné de Furies, Harpies & tourmenteurs de monde, pour me faire creindre auant le combat. Ie n'ay que faire de chariots, foudars, hommes d'armes & grandes troupes de gens : sans lesquelles les hommes ne trionferoient la bas, estant d'eus si peu de chose, qu'un seul (quelque fort qu'il soit & puissant) est bien empesché alencontre de deus. Mais ie n'ay autres armes, conseil, municion, ayde, que moymesme. Quand ie voy les ennemis en campagne, ie me presente avec mon Arc : & lachant une fleche les mets incontinent en route : & est aussi tot la victoire gaignee, que la bataille donnee.

FOLIE.

I'excuse un peu ta ieunesse, autrement ie te pourrois à bon droit nommer le plus presomptueux fol du monde. Il sembleroit à t'ouir que chacun tienne sa vie de ta merci : & que tu sois le vray Seigneur & seul souuerain tant en ciel qu'en terre. Tu t'es mal adressé pour me faire croire le contraire de ce que ie fay.

AMOUR.

C'est une estrange façon de me nier tout ce que chacun confesse.

FOLIE.

Je n'ay afaire du iugement des autres : mais quant à moy, ie ne suis si aisee à tromper. Me penfes tu de si peu d'entendement, que ie ne connoisse à ton port, & à tes contenances, quel sens tu peus auoir? & me feras tu passer deuant les yeus, qu'un esprit leger comme le tien, & ton corps ieune & flouet, soit dine de telle figure, puissance, & autorité, que tu t'atribues? & si quelques auentures estranges, qui te sont auenues, te deçoient, n'estime pas que ie tombe en semblable erreur, sachant tresbien que ce n'est par ta force & vertu, que tant de miracles soient auenuz au monde : mais par mon industrie, par mon moyen & diligence : combien que tu ne me connoisses. Mais si tu veus un peu tenir moyen en ton courroux, ie te feray connoitre en peu d'heure ton arc, & tes fleches, ou tant tu te glorifies, estre plus molz que paste, si ie n'ay bandé l'arc, & trempé le fer de tes fleches.

AMOUR.

Je croy que tu veus me faire perdre patience. Je ne sache iamais que personne ait manié mon arc, que moy : & tu me veus faire à croire, que sans toy ie n'en pourrois faire aucun effort. Mais puis qu'ainsi est que tu l'estimes si peu, tu en feras tout à cette heure la preuue.

Folie se fait inuisible, tellement, qu'Amour ne la peut affener.

AMOUR.

Mais qu'es tu deuenue? comment m'es tu eschapee?

Ou ie n'ay fù t'ofenfer, pour ne te voir, ou contre toy feule ha rebouché ma flefche : qui est bien le plus efrange cas qui iamais m'auint. Ie penfoy estre feul d'entre les Dieus, qui me rendiffe inuisible à eus mesmes quand bon me sembloit : Et maintenant ay trouué qui m'a esbloui les yeus. Aumoins di moy, quiconque fois, si à l'aventure ma flefche t'a frapee, & si elle t'a bleffee.

FOLIE.

Ne t'auoy ie bien dit, que ton arc & tes flefches n'ont effort, que quand ie suis de la partie. Et pourautant qu'il ne m'a plu d'estre nauree, ton coup ha esté fans effort. Et ne t'esbahis si tu m'as perdue de vuë, car quand bon me semble, il n'y ha œil d'Aigle, ou de serpent Epidaurien, qui me fache apercevoir. Et ne plus ne moins que le Cameleon, ie pren quelquefois la semblance de ceus aupres desquelz ie suis.

AMOUR.

A ce que ie voy, tu dois estre quelque forcieriè ou enchanteresse. Es tu point quelque Circe, ou Medee, ou quelque Fée?

FOLIE.

Tu m'outrages tousiours de paroles : & n'a tenu à toy que ne l'aye esté de fait. Ie suis Deesse, comme tu es Dieu : mon nom est Folie. Ie suis celle qui te fay grand, & abaisse à mon plaisir. Tu lasches l'arc, & gettes les flefches en l'air : mais ie les affois aus cœurs que ie veus. Quand tu te penfes plus grand qu'il est possible d'estre, lors par quelque petit despit ie te renga & re-

mets avec le vulgaire. Tu t'adresses contre Iupiter : mais il est si puissant, & grand, que si ie ne dresseois ta main, si ie n'auoy bien trempé ta fiesche, tu n'auois aucun pouuoir sur lui. Et quand toy seul ferois aymer, quelle seroit ta gloire si ie ne faisoys paroître cet amour par mille inuencions ? Tu as fait aymer Iupiter : mais ie l'ay fait transmuer en Cigne, en Taureau, en Or, en Aigle : en danger des plumassiers, des loups, des larrons, & chasseurs. Qui fit prendre Mars au piège avec ta mere, si non moy, qui l'auois rendu si mal auisé, que venir faire un poure mari cocu dedens son lit mesme ? Qu'ust ce esté, si Paris n'ust fait autre chose, qu'aymer Heleine ? Il estoit à Troye, l'autre à Sparte : ils n'auoient garde d'eus assembler. Ne lui fis ie dresser une armee de mer, aller chez Menelas, faire la court à sa femme, l'emmener par force, & puis defendre sa querele iniuste contre toute la Grece ? Qui ust parlé des Amours de Dido, si elle n'ust fait semblant d'aller à la chasse pour auoir la commodité de parler à Enee seule à seul, & lui montrer telle priuauté, qu'il ne deuoit auoir honte de prendre ce que volontiers elle ust donné, si à la fin n'ust couronné son amour d'une miserable mort ? On n'ust non plus parlé d'elle, que de mille autres hostesses, qui font plaisir aus passans. Ie croy qu'aucune mention ne seroit d'Artemise, si ie ne lui usse fait boire les cendres de son mari. Car qui ust sù si son affection ust passé celle des autres femmes, qui ont aymé, & regretté leurs maris & leurs amis ? Les effets & issues des choses les font louer ou mespriser. Si tu fais aymer,

i'en fuis caufe le plus fouuent. Mais fi quelque eſtrange auenture, ou grand effet en fort, en celà tu n'y as rien : mais en eſt à moy feule l'honneur. Tu n'as rien que le cœur : le demeurant eſt gouuerné par moy. Tu ne ſceſ quel moyen faut tenir. Et pour te declarer qu'il faut faire pour complaire, ie te meine & condui : & ne te feruent tes yeus non plus que la lumiere à un aueugle. Et à fin que tu me reconnoiſſes d'orenavant, & que me ſaches gré quand ie te meneray ou conduiray : regarde ſi tu vois quelque choſe de toymefme ?

Folie tire les yeus à Amour.

AMOUR.

O Iupiter ! ô ma mere Venus ! Iupiter, Iupiter, que m'a ferui d'eſtre Dieu, fils de Venus tant bien voulu iuſques ici, tant au ciel qu'en terre, ſi ie fuis fuget à eſtre iniurié & outragé, comme le plus vil eſclaue ou forfaire, qui ſoit au monde ? & qu'une femme inconnue m'ait pû creuer les yeus ? Qu'à la malheure fut ce banquet folennel inſtitué pour moy. Me trouueray ie en haut avecques les autres Dieus en tel ordre ? Ils ſe reſiouiront, & ne feray que me pleindre. O femme cruelle ! comment m'as tu ainſi acoutré.

FOLIE.

Ainſi ſe chatient les ieunes & preſumptueus, comme toy. Quelle temerité ha un enfant de ſ'adreſſer à une femme, & l'iniurier & outrager de paroles : puis de voye de fait tacher à la tuer. Vne autre fois eſtime ceus que

tu ne connois estre, possible, plus grans que toy. Tu as ofensé la Royne des hommes, celle qui leur gouverne le cerueau, cœur, & esprit : à l'ombre de laquelle tous se retirent une fois en leur vie, & y demeurent les uns plus, les autres moins, selon leur merite. Tu as ofensé celle qui t'a fait auoir le bruit que tu as : & ne s'est souciee de faire entendre au Monde, que la meilleure partie du loz qu'il te donnoit, lui estoit due. Si tu uusses esté plus modeste, encore que ie te fusse inconnue : cette faute ne te fust auenue.

AMOUR.

Comment est il possible porter honneur à une personne, que lon n'a iamais vuë? Ie ne t'ay point fait tant d'iniure que tu dis, vù que ne te connoissois. Car si i'usse sù qui tu es, & combien tu as de pouuoir, ie t'usse fait l'honneur que merite une grand' Dame. Mais est il possible, s'ainsi est que tant m'ayes aymé, & aydé en toutes mes entreprises, que m'ayant pardonné, me rendisses mes yeus?

FOLIE.

Que tes yeus te soient renduz, ou non, il n'est en mon pouuoir. Mais ie t'acoutreray bien le lieu ou ils estoient, en forte que lon n'y verra point de diformité.

Folie bande Amour, & lui met des esles.

Et ce pendant que tu chercheras tes yeus, voici des esles que ie te preste, qui te conduiront aussi bien comme moy.

AMOUR.

Mais ou auois tu pris ce bandeau si à propos pour me lier mes plaies?

FOLIE.

En venant i'ay trouué une des Parques, qui me l'a baillé, & m'a dit estre de telle nature, que iamais ne te pourra estre oté.

AMOUR.

Comment oté! ie suis donq aueugle à iamais. O meschante & traytreffe! il ne te fufit pas de m'auoir creué les yeus, mais tu as oté aus Dieus la puiffance de me les pouuoir iamais rendre. O qu'il n'est pas dit fans cause, qu'il ne faut point receuoir present de la main de fes ennemis. La malheureuse m'a bleffé, & me fuis mis entre fes mains pour estre pensé. O cruelles Destinees! O noire iournee! O moy trop credule! Ciel, Terre, Mer, n'aurez vous compassion de voir Amour aueugle? O infame & detestable, tu te vanteras que ne t'ay pû fraper, que tu m'as oté les yeus, & trompé en me fiant en toy. Mais que me fert de plorer ici? Il vaut mieus que me retire en quelque lieu apart, & laisse passer ce festin. Puis, s'il est ainfi que i'aye tant de faueur au Ciel ou en Terre, ie trouueray moyen de me venger de la fauffe Sorciere, qui tant m'a fait d'outrage.






DISCOVRS II.



*Amour sort du Palais de Jupiter, & va
resuant à son infortune.*

AMOUR.

RES suis ie las de toute chose. Il vaut mieus par despit descharger mon carquois, & getter toutes mes flesches, puis rendre arc & trouffe à Venus ma mere. Or aillent, ou elles pourront, ou en Ciel, ou en Terre, il ne m'en chaut : Aussi bien ne m'est plus loisible faire aymer qui bon me semblera. O que ces belles Destinees ont aujourdhui fait un beau trait, de m'auoir ordonné estre aueugle, à fin qu'indiferemment, & sans acception de personne, chacun soit au hazard de mes traits & de mes flesches. Je faisois aymer les ieunes pucelles, les ieunes hommes : i'accompagnois les plus iolies des plus beaux & plus adroits. Je pardonnois aus laides, aus viles & basses personnes : ie laissois la vieillesse en paix : Maintenant, pensant fraper un ieune, i'affeneray sus un

vieillard : au lieu de quelque beau galand, quelque petit laideron à la bouche torse : & auiendra qu'ils feront les plus amoureux, & qui plus voudront auoir de faueur en amours : & possible par importunité, presens, ou richesses, ou disgrâce de quelques Dames, viendront au dessus de leur intencion : & viendra mon regne en mespris entre les hommes, quand ils y verront tel desordre & mauuais gouuernement. Baste : en aille comme il pourra. Voila toutes mes flesches. Tel en souffrira, qui n'en pourra mais.

VENVS.

Il estoit bien tems que ie te trouuasse, mon cher fils, tant tu m'as donné de peine. A quoy tient il, que tu n'es venu au banquet de Iupiter ? Tu as mis toute la compagnie en peine. Et en parlant de ton absence, Iupiter ha ouy dix mille plaintes de toy d'une infinité d'artisans, gens de labour, esclaves, chambrières, vieillars, vieilles edentees, crians tous à Iupiter qu'ils ayment : & en font les plus aparens fachez, trouuant mauuais, que tu les ayes en cet endroit egalez à ce vil populaire : & que la passion propre aus bons esprits soit auiourdhui familiere & commune aus plus lourds & grossiers.

AMOUR.

Ne fust l'infortune, qui m'est auenue, i'usse assisté au banquet, comme les autres, & ne fussent les plaintes, qu'avez ouyes, esté faites.

VENVS.

Es tu blefsé, mon fils? Qui t'a ainfi bandé les yeus?

AMOVR.

Folie m'a tiré les yeus : & de peur qu'ils ne me fussent renduz, elle m'a mis ce bandeau qui iamais ne me peut estre oté.

VENVS.

O quelle infortune! he moy miserable! Donq tu ne me verras plus, cher enfant? Au moins si te pouuois arrofer la plaie de mes larmes.

Venus tache à desnouer la bande.

AMOVR.

Tu pers ton tems : les neuz sont indiffolubles

VENVS.

O maudite ennemie de toute sâpience, ô femme abandonnee, ô à tort nommee Deesse, & à plus grand tort immortelle. Qui vid onq telle iniure? Si Iupiter, & les Dieus me croient. A tout le moins que iamais cette meschante n'ait pouuoir sur toy, mon fils.

AMOVR.

A tard se feront ces defenes, il les failloit faire auant que fuisse aueugle : maintenant ne me feruiront gueres.

VENVS.

Et donques Folie, la plus miserable chose du monde,

ha le pouuoir d'oter à Venus le plus grand plaisir qu'elle uît en ce monde : qui estoit quand son fils Amour la voyoit. En ce estoit son contentement, son desir, sa félicité. Helas fils infortuné ! O defastre d'Amour ! O mere desolee ! O Venus sans fruit belle ! Tout ce que nous aquerons, nous le laissons à nos enfans : mon tresor n'est que beauté, de laquelle que chaut il à un aueugle ? Amour tant cheri de tout le monde, comme as tu trouué beste si furieuse, qui t'ait fait outrage ! Qu'ainfi soit dit, que tous ceus qui aymeront (quelque faueur qu'ils ayent) ne soient sans mal, & infortune, à ce qu'ils ne se dient plus heureux, que le cher fils de Venus.

AMOUR.

Cesse tes plaintes douce mere : & ne me redouble mon mal te voyant ennuiee. Laisse moy porter seul mon infortune : & ne desire point mal à ceus qui me suiuront.

VENUS.

Allons, mon fils, vers Iupiter, & lui demandons vengeance de cette malheureuse.





DISCOVRS III.



VENVS.

Sonques tu uz pitié de moy, Iupiter, quand le fier Diomedé me naura, lors que tu me voyois traualier pour sauuer mon fils Enee de l'impetuofité des vents, vagues, & autres dangers, esquels il fut tant au fiege de Troye, que depuis : fi mes pleurs pour la mort de mon Adonis te murent à compassion : la iuste douleur, que i'ay pour l'iniure faite à mon fils Amour, te deura faire auoir pitié de moy. Je dirois que c'est, si les larmes ne m'empeschoient. Mais regarde mon fils en quel estat il est, & tu connoitras pourquoy ie me plains.

IVPITER.

Ma chere fille, que gaignes tu avec ces plaintes me prouoquer à larmes ? Ne scez tu l'amour que ie t'ay

portee de toute memoire? As tu defiance, ou que ie ne te veuille fecourir, ou que ie ne puisse?

VENUS.

Estant la plus affigee mere du monde, ie ne puis parler, que comme les affigees. Encore que vous m'ayez tant montré de faueur & d'amitié, si est ce que ie n'ose vous suplier, que de ce que facilement vous otroiriez au plus estrange de la terre. Je vous demande iustice, & vengeance de la plus malheureuse femme qui fust iamais, qui m'a mis mon fils Cupidon en tel ordre que voyez. C'est Folie, la plus outrageuse Furie qui onques fut es Enfers.

IUPITER.

Folie! ha elle esté si hardie d'atenter à ce, qui plus vous estoit cher? Croyez que si elle vous ha fait tort, que telle punicion en fera faite, qu'elle fera exemplaire. Je pensoy qu'il n'y uft plus debats & noifes que entre les hommes: mais si cette outrecuidee ha fait quelque defordre si pres de ma personne, il lui fera cher vendu. Toutefois il la faut ouir, à fin qu'elle ne se puisse plaindre. Car encore que ie puisse fauoir de moymesme la verité du fait, si ne véus ie point mettre en auant cette coutume, qui pourroit tourner à consequence, de condamner une personne sans l'ouir. Pource, que Folie soit apelee.

FOLIE.

Haut & souuerain Iupiter, me voici preste à respondre

à tout ce qu'Amour me voudra demander. Toutefois i'ay une requeste à te faire. Pource que ie fay que de premier bond la plus part de ces ieunes Dieus seroit du coté d'Amour, & pourront faire trouuer ma cause mauuaise en m'interrompant, & ayder celle d'Amour accompagnant son parler de douces acclamacions : ie te suplie qu'il y ait quelcun des Dieus qui parle pour moy, & quelque autre pour Amour : à fin que la qualité des personnes ne soit plus tot consideree, que la verité du fait. Et pource que ie crein ne trouuer aucun, qui, de peur d'estre apelé fol, ou ami de Folie, veuille parler pour moy : ie te suplie commander à quelcun de me prendre en sa garde & proteccion.

IUPITER.

Demande qui tu voudras, & ie le chargeray de parler pour toy.

FOLIE.

Ie te suplie donq que Mercure en ait la charge. Car combien qu'il soit des grans amis de Venus, si suis ie seure, que s'il entreprenent parler pour moy, il n'oublira rien qui serue à ma cause.

IUPITER.

Mercure, il ne faut iamais refuser de porter parole pour un miserable & affligé : Car ou tu le mettras hors de peine, & fera ta louenge plus grande, d'autant qu'auras moins ù de regard aus faueurs & richesses, qu'à la iustice & droit d'un poure homme : ou ta priere

ne lui feruira de rien, & neanmoins ta pitié, bonté & diligence, feront recommandees. A cette cause tu ne dois diferer ce que cette poure afligee te demande : Et ainfi ie veus & commande que tu le faces.

MERCURE.

C'est chose bien dure à Mercure moyenner desplaisir à Venus. Toutefois, puis que tu me contrains, ie feray mon deuoir tant que Folie aura raifon de fe contenter.

IUPITER.

Et toy, Venus, quel des Dieus choisiras tu? l'affection maternelle, que tu portes à ton fils, & l'enuie de voir venger l'iniure, qui lui ha esté faite, te pourroit transporter. Ton fils estant irrité, & nauré recentemente, n'y pourroit pareillement fatisfaire. A cette cause, choifi quel autre tu voudras pour parler pour vous : & croy qu'il ne lui fera befoin lui commander : & que celui à qui tu t'adresseras, fera plus aise de te faire plaisir en cet endroit, que toy de le requerir. Neanmoins s'il en est befoin, ie le lui commanderay.

VENUS.

Encor que lon ait semé par le monde, que la maison d'Apolon & la mienne ne s'acordoient gueres bien : si le crois ie de si bonne forte qu'il ne me vaudra esconduire en cette necessité, lui requerant son ayde à cestui mien extreme befoin : & montrera par l'iffue de cette afaire, combien il y ha plus d'amitié entre nous, que les hommes ne cuident.

APOLON.

Ne me prie point, Deesse de beauté : & ne fais difficulté que ne te vueille autant de bien, comme merite la plus belle des Deesses. Et outre le témoignage, qu'en pourroient rendre tes iardins, qui sont en Cypre & Ida, si bien par moy entretenus, qu'il n'y ha rien plus plaisant au monde : encore connoistras tu par l'issue de cette querelle combien ie te porte d'affection & me sens fort aise que, te retirant vers moy en cet afaire, tu declaires aus hommes comme fausement ils ont controuué, que tu auois coniuré contre toute ma maison.

IUPITER.

Retirez vous donq un chacun, & reuenez demain à semblable heure, & nous mettrons peine d'entendre & vuidier vos querelles.





DISCOVRS IIII.



*Cupidon vient donner le bon iour
à Iupiter.*

IUPITER.



VE dis tu petit mignon? Tant que ton différent soit terminé, nous n'aurons plaisir de toy. Mais ou est ta mere?

AMOVR.

Elle est allée vers Apolon, pour l'amener au confistoire des Dieus. Ce pendant elle m'a commandé venir vers toy te donner le bon iour.

IUPITER.

Je la plein bien pour l'ennui qu'elle porte de ta fortune. Mais ie m'esbahi comme, ayant tant ofensé de

hauts Dieus & grans Seigneurs, tu n'as iamais ù mal que par Folie !

AMOUR.

C'est pource que les Dieus & hommes, bien auifez, creingnent que ne leur face pis. Mais Folie n'a pas la confideracion & iugement si bon.

IUPITER.

Pour le moins te deuroient ils haïr, encore qu'ils ne t'ofassent ofenser. Toutefois tous tant qu'ils font t'ayment.

AMOUR.

Le seroye bien ridicule, si ayant le pouuoir de faire les hommes estre aymez, ne me faisois aussi estre aymé.

IUPITER.

Si est il bien contre nature, que ceus qui ont reçu tout mauuais traitement de toy, t'ayment autant comme ceus qui ont ù plusieurs faueurs.

AMOUR.

En ce se montre la grandeur d'Amour, quand on ayme celui dont on est mal traité.

IUPITER.

Le say fort bien par experience, qu'il n'est point en nous d'estre aymez : car, quelque grand degré ou ie fois, si ày ie esté bien peu aymé : & tout le bien qu'ay reçu, l'ay plus tot ù par force & finesse, que par amour.

AMOVR.

I'ay bien dit que ie fay aymer encore ceus, qui ne font point aymez : mais si est il en la puissance d'un chacun le plus fouuent de se faire aymer. Mais peu se treuent, qui facent en amour tel deuoir qu'il est requis.

IVPITER.

Quel deuoir ?

AMOVR.

La premiere chose dont il faut s'enquerir, c'est, s'il y ha quelque Amour imprimee : & s'il n'y en ha, ou qu'elle ne soit encor enracinee, ou qu'elle soit desia toute usee, faut songneusement chercher quel est le naturel de la personne aymee : &, connoissant le nostre, avec les commoditez, façons, & qualitez estre semblables, en user : si non, le changer. Les Dames que tu as aymees, vouloient estre louees, entretenues par un long tems, priees, adorees : quell'Amour penfes tu qu'elles t'ayent porté, te voyant en foudre, en Satire, en diuerfes fortes d'Animaus, & conuertit en choses insensibles ? La richesse te fera iouir des Dames qui sont auares : mais aymer non. Car cette affection de gagner ce qui est au cœur d'une personne, chasse la vraye & entiere Amour : qui ne cherche son proufit, mais celui de la personne, qu'il ayme. Les autres especes d'Animaus ne pouuoient te faire amiable. Il n'y ha animant courtois & gracieus que l'homme, lequel puisse se rendre fuget aus complexions d'autrui, augmenter sa beauté &

bonne grace par mille nouveaus artifices : plorer, rire, chanter, & passionner la personne qui le voit. La lubricité & ardeur de reins n'a rien de commun, ou bien peu avec Amour. Et pource les femmes ou iamais n'aymeront, ou iamais ne feront semblant d'aymer pour ce respect. Ta magesté Royale encores ha elle moins de pouuoir en ceci : car Amour se plait de choses egales. Ce n'est qu'un ioug, lequel faut qu'il soit porté par deus Taureaus semblables : autrement le harnois n'ira pas droit. Donq, quand tu voudras estre aymé, descens en bas, laisse ici ta couronne & ton sceptre, & ne dy qui tu es. Lors tu verras en bien seruant & aymant quelque Dame, que sans qu'elle ait egard à richesse ne puissance, de bon gré t'aymera. Lors tu sentiras bien un autre contentement, que ceus que tu as uz par le pafsé : & au lieu d'un simple plaisir, en recevras un double. Car autant y ha il de plaisir à estre baisé & aymé, que de baifer & aymer.

IVPITER.

Tu dis beaucoup de raisons : mais il faut un long tems, une fugeccion grande, & beaucoup de passions.

AMOVR.

Je fay bien qu'un grand Seigneur se fache de faire longuement la court, que ses affaires d'importance ne permettent pas qu'il s'y assugettisse, & que les honneurs qu'il reçoit tous les iours, & autres passetems sans nombre, ne lui permettent croire ses passions, de

forte qu'elles puissent mouvoir leurs amies à pitié. Aussi ne doivent ils attendre les grans & faciles contentemens qui font en Amour, mais souuentefois i'abaiffe si bien les grans, que ie les fay à tous, exemple de mon pouuoir.

IUPITER.

Il est tems d'aller au confistoire : nous deuiferons une autrefois plus à loisir.





DISCOVRS V.



APOLON.

Si onques te falut fongneusement pourvoir à tes affaires, fouverein Iupiter, ou quand avec l'ayde de Briare tes plus proches te vouloient mettre en leur puissance, ou quand les Geans, fils de la Terre, mettans montaigne sur montaigne, deliberoient nous venir combatre iufques ici, ou quand le Ciel & la Terre cuiderent bruler : à cette heure, que la licence des fols est venue si grande, que d'outrager deuant tes yeus l'un des principaus de ton Empire, tu n'as moins d'occasion d'auoir creinte, & ne dois diferer à donner pront remede au mal ia commencé. S'il est permis à chacun atenter sur le lien qui entretient & lie tout ensemble : ie voy en peu d'heure le Ciel en defordre, ie voy les uns changer leurs cours, les autres entreprendre sur leurs voifins une confomma-

cion uniuerselle : ton sceptre, ton trone, ta magesté en danger. (Le sommaire de mon oraïson fera conferuer ta grandeur en son integrité, en demandant vengeance de ceus qui outragent Amour, la vraye ame de tout l'Vniuers, duquel tu tiens ton sceptre. D'autant donq que ma cause est tant fauorable, coniointe avec la conferuacion de ton estat, & que neanmoins ie ne demande que iustice : d'autant plus me deuras tu atentiuement escouter. L'iniure que ie meintien auoir esté faite à Cupidon, est telle : Il venoit au festin dernier : & voulant entrer par une porte, Folie acourt apres lui, & lui mettant la main sus l'espaule le tire en arriere, & s'auance, & passe la premiere. Amour voulant sauoir qui c'estoit, s'adresse à elle. Elle lui dit plus d'iniures, qu'il n'appartient à une femme de bien à dire. De là elle commence se hauffer en paroles, se magnifier, fait Amour petit. Lequel se voyant ainsi peu estimé, recourt à la puissance, dont tu l'as tousiours vü, & permets user contre toute personne. Il la veut faire aymer : elle euite au coup : & feignant ne prendre en mal, ce que Cupidon lui auoit dit, recommence à deuïser avec lui : & en parlant tout d'un coup lui leue les yeus de la teste. Ce fait, elle se vient à faire si grande sur lui, qu'elle lui fait entendre de ne lui estre possible le guerir, s'il ne reconnoissoit qu'il ne lui auoit porté l'honneur qu'elle meritoit. Que ne feroit on pour recouurer la ioyeuse vuë du Soleil? Il dit, il fait tout ce qu'elle veut. Elle le bande, & pense ses plaies en attendant que meilleure occasion vinst de lui rendre la vuë. Mais la traytresse lui mit un

tel bandeau, que iamais ne fera possible lui oter : par ce moyen voulant se moquer de toute l'ayde que tu lui pourrois donner : & encor que tu lui rendisses les yeus, qu'ils fussent neanmoins inutiles. Et pour le mieus acoutrer lui ha baillé de ses esles à fin d'estre aussi bien guidé comme elle. Voila deus iniures grandes & atroces faites à Cupidon. On l'a blefsé, & lui ha lon oté le pouuoir & moyen de guerir. La plaie se voit, le delit est manifeste : de l'auteur ne s'en faut enquerir. Celle qui ha fait le coup, le dit, le presche, en fait ses contes par tout. Interrogue la : plus tot l'aura confesé que ne l'auras demandé. Que reste il? Quand il est dit : qui aura tiré une dent, lui en fera tiré une autre : qui aura arraché un œil, lui en fera semblablement creué un, cela s'entent entre personnes egales. Mais quand on ha ofensé ceus, desquels depend la conseruacion de plusieurs, les peines s'aigrissent, les loix s'arment de feuerité, & vengent le tort fait au publiq. Si tout l'Vniuers ne tient que par certaines amoureuses compositions, si elles cessoient, l'ancien Abime reuiendroit. Otant l'amour, tout est ruiné. C'est donq celui, qu'il faut conseruer en son estre : c'est celui, qui fait multiplier les hommes, viure ensemble, & perpetuer le monde, par l'amour & folicitude qu'ils portent à leurs succesfeurs. Iniurier cet Amour, l'outrager, qu'est ce, sinon vouloir troubler & ruiner toutes choses? Trop mieus vaudroit que la temeraire se fust adressée à toy : car tu t'en fusses bien donné garde. Mais s'estant adressée à Cupidon, elle t'a fait dommage irreparable, & auquel

n'as à puissance de donner ordre. Cette iniure touche aussi en particulier tous les autres Dieux, Demidieux, Faunes, Satires, Siluains, Deesses, Nynfes, Hommes, & Femmes : & croy qu'il n'y ha Animant, qui ne sente mal, voyant Cupidon blefé. Tu as donq osé, ô detestable, nous faire à tous despit, en outrageant ce que tu fauois estre de tous aymé. Tu as à le cœur si malin, de naurer celui qui apaise toutes noises & querelles. Tu as osé atenter au fils de Venus : & ce en la court de Iupiter : & as fait qu'il y ha à ça haut moins de franchise, qu'il n'y ha la bas entre les hommes, es lieux qui nous font consacrez. Par tes foudres, ô Iupiter, tu abas les arbres, ou quelque poure femmelette gardant les brebis, ou quelque meschant garfonneau, qui aura moins dinement parlé de ton nom : & cette cy, qui, mesprifant ta magesté, ha violé ton Palais, vit encores ! & ou ? au ciel : & est estimee immortelle, & retient nom de Deesse ! Les roues des Enfers soutiennent elles une ame plus detestable que cette cy ? Les montaignes de Sicile courent elles de plus execrables personnes ? Et encores n'a elle honte de se presenter deuant vos diuinitez : & lui semble (si ie l'ose dire) que ferez tous si fols, que de l'abfoudre. Je n'ay neantmoins charge par Amour de requerir vengeance & punicion de Folie. Les gibets, potences, roues, couteaus, & foudres ne lui plaissent, encor que fust contre ses malueillans, contre lesquels mesmes il ha si peu usé de son ire, que, oté quelque subit courrous de la ieunesse qui le suit, il ne se trouua iamais un seul d'eus qui ait voulu l'outrager,

fors cette furieuse. Mais il laisse le tout à votre discretion, ô Dieus : & ne demande autre chose, sinon que ses yeus lui soient rendus, & qu'il soit dit, que Folie ha ù tort de l'iniurier & outrager. Et à ce que par ci apres n'auienne tel desordre, en cas que ne veuillez enseuelir Folie sous quelque montaigne, ou la mettre à l'abandon de quelque aigle, ce qu'il ne requiert, vous vueillez ordonner, que Folie ne se trouuera pres du lieu ou Amour fera, de cent pas à la ronde. Ce que trouuerez deuoir estre fait, apres qu'aurez entendu de quel grand bien fera cause Amour, quand il aura gaigné ce point : & de combien de maus il fera cause, estant si mal acompagné, mesmes à present qu'il ha perdu les yeus. Vous ne trouuerez point mauuais que ie touche en brief en quel honneur & reputacion est Amour entre les hommes, & qu'au demeurant de mon oraïson ie ne parle guere plus que d'eus. Donques les hommes sont faits à l'image & semblance de nous, quant aus esprits : leurs corps sont composez de plusieurs & diuerses complexions : & entre eus si diferent tant en figure, couleur, & forme, que iamais en tant de siecles, qui ont passé, ne s'en trouua, que deus ou trois pers. qui se ressemblassent : encore leurs seruiteurs & domestiques les connoissoient particulierement l'un d'auec l'autre. Estans ainsi en meurs, complexions, & forme dissemblables, sont neanmoins ensemble liez & assemblez par une beniuolence, qui les fait vouloir bien l'un à l'autre : & ceus qui en ce sont les plus excellens, sont les plus reuerez entre eus. Delà est venue la premiere gloire entre les hommes.

Car ceus qui auoient inuenté quelque chose à leur prouffit, estoient estimez plus que les autres. Mais faut penser que cette enuie de prouffiter en publicq, n'est procedee de gloire, comme estant la gloire posterieure en tems. Quelle peine croyez vous, qu'a à Orphee pour destourner les hommes barbares de leur acoutumee cruauté? pour les faire assembler en compagnies politiques? pour leur mettre en horreur le piller & robber l'autrui? Estimez vous que ce fust pour gain? duquel ne se parloit encores entre les hommes, qui n'auoient fouillé es entrailles de la terre? La gloire, comme i'ay dit, ne le pouuoit mouuoir. Car n'estans point encore de gens politiquement vertueux, il n'y pouuoit estre gloire, ny enuie de gloire. L'amour qu'il portoit en general aus hommes, le faisoit trauailler à les conduire à meilleure vie. C'estoit la douceur de sa Musique, que lon dit auoir adouci les Loups, Tigres, Lions : attiré les arbres, & amolli les pierres : & quelle pierre ne s'amolliroit entendant le dous preschement de celui qui amiablement la veut atendrir pour receuoir l'impression de bien & honneur? Combien estimez vous que Promethee soit loué là bas pour l'usage du feu, qu'il inuenta? Il le vous desroba, & encourut votre indignacion. Estoit ce qu'il vous voulust ofenser? ie croy que non : mais l'amour, qu'il portoit à l'homme, que tu lui baillas, ô Iupiter, commissiõ de faire de terre, & l'assembler de toutes pieces ramassées des autres animaux. Cet amour que lon porte en general à son semblable, est en telle recommandacion entre les hommes, que le plus sou-

uent se trouuent entre eus qui pour sauuer un païs, leur parent, & garder l'honneur de leur Prince, s'enfermeront dedens lieux peu defenfables, bourgades, colombiers : & quelque assurance qu'ils ayent de la mort, n'en veulent fortir à quelque composition que ce soit, pour prolonger la vie à ceus que lon ne peut assaillir que apres leur ruïne. Outre cette afeccion generale, les hommes en ont quelque particuliere l'un enuers l'autre, & laquelle, moyennant qu'elle n'ait point le but de gain, ou de plaisir de soy mesme, n'ayant respect à celui, que lon se dit aymer, est en tel estime au monde, que lon ha remarqué songneusement par tous les siecles ceus, qui se sont trouuez excellens en icelle, les ornant de tous les plus honorables titres que les hommes peuuent inuenter. Mesmes ont estimé cette seule vertu estre suffisante pour d'un homme faire un Dieu. Ainsi les Scythes deifierent Pylade & Oreste, & leur dresserent temples & autels, les apelans les Dieus d'amitié. Mais auant iceus estoit Amour, qui les auoit liez & uniz ensemble.

Raconter l'opinion, qu'ont les hommes des parens d'Amour, ne seroit hors de propos, pour montrer qu'ils l'estiment autant ou plus, que nul autre des Dieus. Mais en ce ne sont d'un acord, les uns le faisant sortir de Chaos & de la Terre : les autres du Ciel & de la Nuit : aucuns de Discorde & de Zephire : autres de Venus la vraye mere, l'honorant par ses anciens peres & meres, & par les effets merueilleus que de tout tems il ha acoutumé montrer. Mais il me semble que les Grecs d'un seul furnom qu'ils t'ont donné, Iupiter, t'apelant

amiable, témoignent assez que plus ne pouuoient exaucer Amour, qu'en te faisant participant de sa nature. Tel est l'honneur que les plus sauaus & plus renommez des hommes donnent à Amour. Le commun populaire le prise aussi & estime pour les grandes experiences qu'il voit des commoditez, qui prouiennent de lui. Celui qui voit que l'homme (quelque vertueux qu'il soit) languit en sa maison, sans l'amiable compagnie d'une femme, qui fidelement lui dispense son bien, lui augmente son plaisir, ou le tient en bride doucement, de peur qu'il n'en prenne trop, pour sa santé, lui ote les facheries, & quelquefois les empesche de venir, l'appaise, l'adoucit, le traite sain & malade, le fait auoir deus corps, quatre bras, deus ames, & plus parfait que les premiers hommes du banquet de Platon, ne confessera il que l'amour coniugale est digne de recommandacion ? & n'attribuera cette felicité au mariage, mais à l'amour qui l'entretient. / Lequel, s'il defaut en cet endroit, vous verrez l'homme forcené, fuir & abandonner sa maison. La femme au contraire ne rit iamais, quand elle n'est en amour avec son mari. Ilz ne sont iamais en repos. Quand l'un veut reposer, l'autre crie. Le bien se dissipe, & vont toutes choses au rebour. Et est preuue certaine, que la seule amitié fait auoir en mariage le contentement, que lon dit s'y trouuer, Qui ne dira bien de l'amour fraternelle, ayant veu Castor & Pollux, l'un mortel estre fait immortel à moitié du don de son frere ? Ce n'est pas estre frere, qui cause cet heur (car peu de freres sont de telle sorte) mais l'amour grande qui estoit entre eus.

Il feroit long à difcourir, comme Ionathas faua la vie à Daud : dire l'hiftoire de Pythias & Damon : de celui qui quitta fon efpoufe à fon ami la premiere nuit, & s'en fuit vagabond par le monde. Mais pour montrer quel bien vient d'amitié, i'allegueray le dire d'un grand Roy, lequel, ouurant une grenade, interrogué de quelles chofes il voudroit auoir autant, comme il y auoit de grains en la pomme, refpondit : de Zopires. C'eftoit ce Zopire, par le moyen duquel il auoit recouré Babilone. Vn Scythe demandant en mariage une fille, & fommé de bailler fon bien par declaracion, dit : qu'il n'auoit autre bien que deus amis, s'eftimant affez riche avec telle poffeffion pour ofer demander la fille d'un grand Seigneur en mariage. Et pour venir aus femmes, ne faua Ariadne la vie à Thefee? Hypermneftre à Lyncee? Ne fe font trouuees des armees en danger en païs eſtranges, & fauees par l'amitié que quelques Dames portoient aus Capiteines? des Rois remiz en leurs principales citez par les intelligences, que leurs amies leur auoient pratiquees ſecretement? Tant y ha de pources foudarz, qui ont eſté eſleuez par leurs amies es Contez, Duchez, Royaumes qu'elies poffedoient. Certainement tant de commoditez prouenans aus hommes par Amour ont bien aydé à l'eſtimer grand. Mais plus que toute chofe, l'aſeccion naturelle, que tous auons à aymer, nous le fait eſleuer & exalter. Car nous voulons faire paroître, & eſtre eſtimé ce à quoy nous nous ſentons enclins. Et qui eſt celui des hommes, qui ne prenne plaifir, ou d'aymer, ou d'eſtre aymé? le laiſſe ces Myſan-

thropes, & Taupes cachees sous terre, & enseueliz de leurs bizarries, lesquels auront de par moy tout loisir de n'estre point aymez, puis qu'il ne leur chaut d'aymer. S'il m'estoit licite, ie les vous depeindrois, comme ie les voy decrire aus hommes de bon esprit. Et neanmoins il vaut mieus en dire un mot, à fin de connoitre combien est mal plaifante & miserable la vie de ceus, qui se font exemptez d'Amour. Ils dient que ce sont gens mornes, sans esprit, qui n'ont grace aucune à parler, une voix rude, un aller pensif, un vifage de mauuaise rencontre, un œil baissé, creintifs, auares, impitoyables, ignorans, & n'estimans personne : Loups garous. Quand ils entrent en leur maison, ils creignent que quelcun les regarde. Incontinent qu'ils sont entrez, barrent leur porte, ferment les fenestres, mengent fallement sans compagnie, la maison mal en ordre : se couchent en chapon le morceau au bec. Et lors à beaus gros bonnets gras de deus doits d'espais, la camifole atachee avec esplingues enrouillees iusques au deffous du nombril, grandes chausses de laine venans à mycuiffe, un oreiller bien chauffé & sentant sa greffe fondue : le dormir acompagné de toux, & autres tels excremens dont ils remplissent les courtines. Vn leuer pesant, s'il n'y ha quelque argent à receuoir : vieilles chausses repetaffees : fouliers de paissant : pourpoint de drap fourré : long faye mal ataché deuant : la robbe qui pend par derriere iusques aus espauls : plus de fourrures & peliffes : calottes & larges bonnets courans les cheueus mal pignez : gens plus fades à voir, qu'un potage sans sel à

humer. Que vous en femble il ? Si tous les hommes estoient de cette forte, y auroit il pas peu de plaisir de viure avec eus? Combien plus tot choisiriez vous un homme propre, bien en point, & bien parlant, tel qu'il ne s'est pù faire sans auoir enuie de plaire à quelcun? Qui ha inuenté un dous & gracieus langage entre les hommes? & ou premierement ha il esté employé? ha ce esté à persuader de faire guerre au país? eslire un Capiteine? acuser ou defendre quelcun? Auant que les guerres se fissent, paix, alliances & confederacions en publiq : auant qu'il fust besoin de Capiteines, auant les premiers iugemens que fites faire en Athenes, il y auoit quelque maniere plus douce & gracieuse, que le commun : de laquelle userent Orphee, Amphion, & autres. Et ou en firent preuee les hommes, sinon en Amour? Par pitié on baille à manger à une creature, encore qu'elle n'en demande. On pense à un malade, encore qu'il ne veuille guerir. Mais qu'une femme ou homme d'esprit, prenne plaisir à l'afeccion d'une personne, qui ne la peut decourir, lui donne ce qu'il ne peut demander, escoute un rustique & barbare langage : & tout tel qu'il est, sentant plus son commandement, qu'amoureuse priere, celà ne se peut imaginer. Celle, qui se sent aymee, ha quelque autorité sur celui qui l'ayme : car elle voit en son pceuoir, ce que l'Amant poursuit, comme estant quelque grand bien & fort desirable. Cette autorité veut estre reueree en gestes, faits, contenances, & paroles. Et de ce vient, que les Amans choisissent les façons de faire, par lesquelles les personnes aymees auront plus

d'ocasion de croire l'estime & reputacion que lon ha d'elles. On se compose les yeus à douceur & pitié, on adoucit le front, on amollit le langage, encore que de son naturel l'Amant uft le regard horrible, le front despité, & langage sot & rude : car il ha incessamment au cœur l'obiet de l'amour, qui lui cause un desir d'estre dine d'en receuoir faueur, laquelle il scet bien ne pouuoir auoir sans changer son naturel. Ainsi entre les hommes Amour cause une connoissance de soy mesme. Celui qui ne tache à complaire à personne, quelque perfection qu'il ait, n'en ha non plus de plaisir, que celui qui porte une fleur dedens sa manche. Mais celui qui desire plaire, incessamment pense à son fait : mire & remire la chose aymee : fuit les vertus, qu'il voit lui estre agreables, & s'adonne aus complexions contraires à soy mesme, comme celui qui porte le bouquet en main, donne certain iugement de quelle fleur vient l'odeur & senteur qui plus lui est agreable. Apres que l'Amant ha composé son corps & complexion à contenter l'esprit de l'aymee, il donne ordre que tout ce qu'elle verra sur lui, ou lui donnera plaisir, ou pour le moins elle n'y trouuera à se facher. De là ha à source la plaifante inuencion des habits nouueaus. Car on ne veut iamais venir à ennui & lasseté, qui prouient de voir tousiours une mesme chose. L'homme ha tousiours mesme corps, mesme teste, mesme bras, iambes, & piedz : mais il les diuersifie de tant de fortes, qu'il semble tous les iours estre renouuelé. Chemises parfumees de mile & mile fortes d'ourages : bonnet à la saison, pourpoint, chauff-

fes iointes & ferrees, montrant les mouuemens du corps bien disposé : mile façons de bottines, brodequins, escarpins, fouliers, fayons, casaquins, robbes, robbons, cappes, manteaus : le tout en si bon ordre, que rien ne passe. Et que dirons nous des femmes, l'habit desquelles, & l'ornement de corps, dont elles usent, est fait pour plaire, si iamais rien fut fait. Est il possible de mieus parer une teste, que les Dames font & feront à iamais? auoir cheueus mieus dorez, crespes, frizez? acoutrement de teste mieus feant, quand elles s'acoutreront à l'Espagnole, à la Françoisse, à l'Alemande, à l'Italienne, à la Grecque? Quelle diligence mettent elles au demeurant de la face? Laquelle, si elle est belle, elles contregardent tant bien contre les pluies, vents, chaleurs, tems & vieillesse, qu'elles demeurent presque tousiours ieunes. Et si elle ne leur est du tout telle, qu'elles la pourroient desirer, par honneste soin la se procurent : & l'ayant moyennement agreable, sans plus grande curiosité, seulement avec vertueuse industrie la continuent, selon la mode de chacune nacion, contree, & coutume. Et avec tout celà, l'habit propre comme la feuille autour du fruit. Et s'il y ha perfeccion du corps, ou lineament qui puisse, ou doieue estre vù & montré, bien peu le cache l'agencement du vêtement : ou, s'il est caché, il l'est en forte, que lon le cuide plus beau & delicat. Le sein aparoit de tant plus beau, qu'il semble qu'elles ne le veuillent estre vù : les mamelles en leur rondeur releuees font donner un peu d'air au large estomac. Au reste, la robbe bien iointe, le corps estreci

ou il le faut : les manches ferrees, si le bras est massif : si non, larges & bien enrichies : la chauffe tiree : l'escarpin façonnant le petit pié (car le plus souuent l'amoureuse curiosité des hommes fait rechercher la beauté iusques au bout des piez :) tant de pommes d'or, chaines, bagues, ceintures, pendans, gans parfumez, manchons : & en somme tout ce qui est de beau, soit à l'accoutrement des hommes ou des femmes, Amour en est l'auteur. Et s'il ha si bien trauaillé pour contenter les yeus, il n'a moins fait aus autres sentimens : mais les ha tous emmiellez de nouvelle & propre douceur. Les fleurs que tu fiz, ô Iupiter, naitre es mois de l'an les plus chaus, sont entre les hommes faites hybernalles : les arbres, plantes, herbages, qu'auois distribuez en diuers païs, sont par l'estude de ceus qui veulent p'aire à leurs amies, rassemblez en un verger : & quelquefois suis contreint, pour ayder à leur afeccion, leur departir plus de chaleur que le païs ne le requerroit. Et tout le profit de ce, n'est que se ramenteuoir par ces petis presens en la bonne grace de ces amis & amies. Diray ie que la Musique n'a esté inuentee que par Amour? & est le chant & harmonie l'effect & signe de l'Amour parfait. Les hommes en usent ou pour adoucir leurs desirs enflammez, ou pour donner plaisir : pour lequel diuersifier tous les iours ils inuentent nouueaus & diuers instrumens de Luts, Lyres, Citres, Doucines, Violons, Espinettes, Flutes, Cornets : chantent tous les iours diuerses chançons : & viendront à inuenter madrigalles, sonnets, pauanes, passemeses, gailiarden, & tout en

commemoracion d'Amour : comme celui, pour lequel les hommes font plus que pour nul autre. C'est pour lui que lon fait des serenades, aubades, tournois, combats tant à pied qu'à cheual. En toutes lesquelles entreprises ne se treuuent que ieunes gens amoureux : ou s'ils s'en treuuent autres meslez parmi, ceus qui ayment emportent tousiours le pris, & en remercient les Dames, desquelles ils ont porté les faueurs. Là aussi se rapporteront les Comedies, Tragedies, Jeux, Montres, Masques, Moresques. Dequoy allege un voyageur son trauail, que lui cause le long chemin, qu'en chantant quelque chançon d'Amour, ou escoutant de son compagnon quelque conte & fortune amoureuse? L'un loue le bon traitement de s'amie : l'autre se plaint de la cruauté de la sienne. Et mille accidens, qui interuiennent en amours : lettres descouuertes, mauuais rapports, quelque voisine ialouse, quelque mari qui reuiet plus tot que lon ne voudroit : quelquefois s'aperceuant de ce qui se fait : quelquefois n'en croyant rien, se fiant sur la preudhommie de sa femme : & à fois eschaper un soupir avec un changement de parler : puis force excuses. Brief, le plus grand plaisir qui soit apres amour, c'est d'en parler. Ainsi passoit son chemin Apulee, quelque Filozofe qu'il fust. Ainsi prennent les plus seueres hommes plaisir d'ouir parler de ces propos, encores qu'ils ne le veuillent confesser. Mais qui fait tant de Poëtes au monde en toutes langues? n'est ce pas amour? lequel semble estre le fuget, duquel tous Poëtes veulent parler. Et qui me fait attribuer la Poësie à Amour : ou

dire, pour le moins, qu'elle est bien aydee & entretenue par son moyen? c'est qu'incontinent que les hommes commencent d'aymer, ils escriuent vers. Et ceus qui ont esté excellens Poëtes, ou en ont tout rempli leurs liures, ou, quelque autre fuget qu'ils ayent pris, n'ont osé toutefois acheuer leur euure fans en faire honorable mention. Orphee, Musee, Homere, Line, Alcee, Saphon, & autres Poëtes & Filozofes : comme Platon, & celui qui ha à le nom de Sage, ha descrit ses plus hautes concepcions en forme d'amourettes. Et plusieurs autres escriueins voulans descire autres inuencions, les ont cachees sous semblables propos. C'est Cupidon qui ha gagné ce point, qu'il faut que chacun chante ou ses passions, ou celles d'autrui, ou couure ses discours d'Amour, sachant qu'il n'y ha rien, qui le puisse faire mieus estre reçu. Ouide ha tousiours dit qu'il aymoit. Petrarque en son langage ha fait sa feule afeccion aprocher à la gloire de celui, qui ha representé toutes les passions, coutumes, façons, & natures de tous les hommes, qui est Homere. Qu'a iamais mieus chanté Virgile, que les amours de la Dame de Carthage? Ce lieu seroit long, qui voudroit le traiter comme il meriteroit. Mais il me semble qu'il ne se peut nier, que l'Amour ne soit cause aus hommes de gloire, honneur, proufit, plaisir : & tel, que fans lui ne se peut commodément viure. Pource est il estimé entre les humains, l'honorans & aymans, comme celui qui leur ha procuré tout bien & plaisir. Ce qui lui ha esté bien aisé, tant qu'il ha à ses yeus. Mais aujourd'hui, qu'il en est priué, si Folie se melle

de ses affaires, il est à creindre, & quasi ineuitable, qu'il ne soit cause d'autant de vilenie, incommodité, & desplaisir, comme il ha esté par le pafsé d'honneur, proufit, & volupté. Les grans qu'Amour contreingnoit aymer les petis & les fugetz qui estoient sous eus, changeront en forte qu'ils n'aymeront plus que ceus dont ils en penferont tirer seruice. Les petis, qui aymoient leurs Princes & Signeurs, les aymeront seulement pour faire leurs besongnes, en esperance de se retirer quand ils seront pleins. Car ou Amour voudra faire cette harmonie entre les hautes & basses personnes, Folie se trouuera pres, qui l'empeschera : & encore es lieux ou il se fera ataché. Quelque bon & innocent qu'il soit, Folie lui meslera de son naturel : tellement que ceus qui aymeront, seront tousiours quelque tour de fol. Et plus les amitez seront estroites, plus s'y trouuera il de desordre quand Folie s'y mettra. Il retournera plus d'une Semiramis, plus d'une Biblis, d'une Mirrha, d'une Canace, d'une Phedra. Il n'y aura lieu saint au monde. Les hauts murs & treilliz garderont mal les Vestales. La vieilleffe tournera son venerable & paternel amour, en fols & iuueniles desirs. Honte se perdra du tout. Il n'y aura discrecion entre noble, paissant, infidele, ou More, Dame, maitresse, seruante. Les parties seront si inegales, que les belles ne rencontreront les beaux, ains seront coniointes le plus fouuent avec leurs difsemblables. Grands Dames aymeront quelquefois ceus dont ne daigneroient estre seruies. Les gens d'esprit s'abuseront autour des plus laides. Et quand les pures & loyaus

amans auront languï de l'amour de quelque belle : lors Folie fera iouir quelque auolé en moins d'une heure du bien ou l'autre n'aura pû atreindre. Le laiffe les noïses & querelles, qu'elle dresse par tout, dont s'en ensuïura blessures, outrages, & meurtres. Et ay belle peur, qu'au lieu, ou Amour ha inuenté tant de sciences, & produit tant de bien, qu'elle n'ameine avec soy quelque grande oïfueté acompagnée d'ignorance : qu'elle n'empesche les ieunes gens de fuiure les armes & de faire seruire à leur Prince : ou de vaquer à estudes honorables : qu'elle ne leur mesle leur amour de paroles detestables, chanfons trop vileines, iurongnerie & gourmandise : qu'elle ne leur fuscite mille maladies, & mette en infiniz dangers de leurs personnes. Car il n'y ha point de plus dangereuse compagnie que de Folie. Voila les maus, qui sont à creindre, si Folie se trouue autour d'Amour. Et s'il auenoit que cette meschante le voulust empescher ça haut, que Venus ne voulust plus rendre un dous aspect avec nous autres, que Mercure ne voulust plus entretenir nos alliances, quelle confusion y auroit il ? Mais i'ay promis ne parler que de ce qui se fait en terre. Or donq, Iupiter, qui t'apeles pere des hommes, qui leur es auteur de tout bien, leur donne la pluie quand elle est requise, seiches l'humidité superabondante : considere ces maus qui sont preparez aux hommes, si Folie n'est separee d'Amour. Laisse Amour se resiouir en paix entre les hommes : qu'il soit loisible à un chacun de conuerser priuément & domestiquement les personnes qu'il aymera, sans que personne

en ait crainte ou soupçon : que les nuits ne chassent, sous prétexte des mauuaises langues, l'ami de la maison de s'amie : que lon puisse mener la femme de son ami, voisin, parent, ou bon semblera, en telle feureté que l'honneur de l'un ou l'autre n'en soit en rien ofensé. Et à ce que personne n'ait plus mal en teste, quand il verra telles priuantez, fais publier par toute la Terre, non à son de trompe ou par attaches mises aus portes des temples, mais en mettant au cœur de tous ceus qui regarderont les Amans, qu'il n'est possible qu'ils voufissent faire ou penser quelque Folie. Ainsi auras tu mis tel ordre au fait auenu, que les hommes auront occasion de te louer & magnifier plus que iamais, & feras beaucoup pour toy & pour nous. Car tu nous auras deliures d'une infinité de plaintes, qui autrement nous feront faites par les hommes, des esclandres que Folie amoureuse fera au monde. Ou bien si tu ay mes mieu s remettre les choses en l'estat qu'elles estoient, contreins les Parques & Destinees (si tu y as quelque pouuoir) de retourner leurs fuseaus, & faire en forte qu'à ton commandement, & à ma priere, & pour l'amour de Venus, que tu as iusques ici tant chérie & aymee, & pour les plaisirs & contentemens que tous tant que nous sommes, auons reçuz & receuons d'Amour, elles ordonnent, que les yeus seront rendus à Cupidon, & la bande otee : à ce que le puisse voir encore un coup en son bel & naïf estre, piteus de tous les cotez dont on le sauroit regarder, & riant d'un seulement. O Parques, ne foyez à ce coup inexorables que lon ne die que vos fuseaus

ont esté ministres de la cruelle vengeance de Folie. Ceci n'empeschera point la fuite des choses à venir. Iupiter composera tous ces trois iours en un, comme il fit les trois nuits, qu'il fut avec Alcmene. Je vous apelle, vous autres Dieus, & vous Deesses, qui tant auez porté & portez d'honneur à Venus. Voici l'endroit ou lui pouuez rendre les faueurs que d'elle auez reçues. Mais de qui plus dois ie esperer, que de toy, Iupiter? laisseras tu plover en vain la plus belle des Deesses? n'auras tu pitié de l'angoisse qu'endure ce poure enfant d'une de meilleure fortune? Aurons nous perdu nos veuz & prieres? Si celles des hommes te peuvent forcer & t'ont fait plusieurs fois tomber des mains, sans mal faire, la foudre que tu auois contre eus preparee : quel pouuoir auront les notres, auxquels as communiqué ta puissance & autorité? Et te prians pour personnes, pour lesquelles toymesme (si tu ne tenois le lieu de commander) prierois volontiers : & en la faueur desquelles (si ie puis fauoir quelque secret des choses futures) feras possible, apres certaines reuolucions, plus que ne demandons, assugetissant à perpetuité Folie à Amour, & le faisant plus cler voyant que nul autre des Dieus. l'ay dit.

Incontinent qu'Apolon ut fini son accusacion, toute la compagnie des Dieus par un fremissement, se montra auoir compassion de la belle Deesse là presente, & de Cupidon son fils. Et ussent volontiers tout sur l'heure condamné la Deesse Folie : Quand l'equitable Iupiter par une magesté Imperiale leur commanda silence, pour ouir la defense de Folie enchargee à Mercure, lequel commença à parler ainsi :

MERCURE.

N'attendez point, Iupiter, & vous autres Dieux immortels, que ie commence mon oraïson par excuses (comme quelquefois font les Orateurs, qui creingnent estre blamez, quand ils soutiennent des causes apertement mauuaïses,) de ce qu'ay pris en main la defense de Folie, & mesmes contre Cupidon, auquel ay en plusieurs endrois porté tant d'obeïssance, qu'il auroit raison de m'estimer tout sien : & ay tant aymé la mere, que n'ay iamais espargné mes allees & venues, tant qu'ay pensé lui faire quelque chose agreable. La cause, que ie defens, est si iuste, que ceus mesmes qui ont parlé au contraire, apres m'auoir ouy, changeront d'opinion. L'issue du diferent, comme i'espere, sera telle, que mesme Amour quelque iour me remercira de ce seruice, que contre lui ie fay à Folie. Cette question est entre deus amis, qui ne font pas si outrez l'un enuers l'autre, que quelque matin ne se puissent reconcilier. & prendre plaisir l'un de l'autre, comme au parauant. Si à l'apetit de l'un, vous chassez l'autre, quand ce desir de vengeance fera passé (laquelle incontinent qu'elle est acheuee commence à desplaire :) si vous ordonnez quelque cas contre Folie, Amour en aura le premier regret. Et n'estoit cette ancienne amitié & aliance de ces deus, maintenant auersaires, qui les faisoit si uniz & conioins, que iamais n'auiez fait faueur à l'un, que l'autre ne s'en soit senti : ie me desierois bien que puissiez donner bon ordre sur ce diferent, ayans tous suiui Amour fors Pallas :

laquelle estant ennemie capitale de Folie, ne feroit raison qu'elle voulust iuger sa cause. Et toutefois n'est Folie si inconnue ceans, qu'elle ne se ressent de auoir souuentefois esté la bien venue, vous apportant tousiours avec sa troupe quelques cas de nouveau pour rendre vos banquets & festins plus plaisans. Et pense que tous ceus de vous, qui ont aymé, ont aussi bonne souenance d'elle, que de Cupidon mesme. Dauantage elle vous croit tous si equitables & raisonnables, qu'encore que ce fait fust le votre propre, si n'en feriez vous que la raison. l'ay trois choses à faire. Defendre la teste de Folie, contre laquelle Amour ha iuré : respondre aus acufacions que i'entens estre faites à Folie : & à la demande qu'il fait de ses yeus. Apolon, qui ha si long tems ouy les causeurs à Romme, ha bien retenu d'eus à conter tousiours à son auantage. Mais Folie, comme elle est tousiours ouuerte, ne veut point que i'en dissimule rien : & ne vous en veut dire qu'un mot sans art, sans fard & ornement quelconque. Et à la pure verité, Folie se iouant avec Amour, ha pafsé deuant lui pour gaigner le deuant, & pour venir plus tot vous donner plaisir. Amour est entré en colere. Lui & elle se sont pris de paroles. Amour l'a taché naurer de ses armes qu'il portoit. Folie s'est defendue des fiennes, dont elle ne s'estoit chargée pour bleffer personne, mais pource que ordinairement elle les porte. Car, comme vous sauez, ainsi qu'Amour tire au cœur, Folie aussi se gette aus yeus & à la teste, & n'a autres armes que ses doigts. Amour ha voulu montrer qu'il auoit puissance sur le cœur d'elle. Elle lui

ha fait connoitre qu'elle auoit puiffance de lui oter les yeus. Il ne se pleingnoit que de la deformité de fon vifage. Elle esmue de pitié la lui ha couuert d'une bande à ce que lon n'aperçust deus trous vuides d'iceus, enlaidiffans fa face. On dit que Folie ha fait double iniure à Amour : premierement, de lui auoir creué les yeus : fecondement, de lui auoir mis ce bandeau. On exaggere le crime fait à une personne aymee d'une personne, dont plusieurs ont afaire. Il faut respondre à ces deus iniures. Quant à la premiere ie dy : que les loix & raisons humaines ont permis à tous se defendre contre ceus qui les voudroient ofenser, tellement que ce, que chacun fait en se defendant, est estimé bien & iustement fait. Amour ha esté l'agresseur. Car combien que Folie ait premierement parlé à Amour, ce n'estoit toute-fois pour quereler, mais pour s'esbatre, & se iouer à lui. Folie s'est defendue. Duquel coté est le tort? Quand elle lui uft pis fait, ie ne voy point comment on lui en eust pù rien demander. Et si ne voulez croire qu'Amour ait esté l'agresseur, interrogez le. Vous verrez qu'il reconnoitra verité. Et n'est chose incroyable en son endroit de commencer tels brouilliz. Ce n'est d'aujourd'hui, qu'il ha esté si insupportable, quand bon lui ha semblé. Ne s'ataqua il pas à Mars, qui regardoit Vulcan forgeant des armes, & tout foudain le bleffa? & n'y ha celui de cette compagnie, qui n'ait esté quelquefois las d'ouir ces brauades. Folie rit tousiours, ne pense si auant aus choses, ne marche si auant pour estre la premiere, mais pource qu'elle est plus pronte & hatieue. Ie

ne fay que fert d'alleguer la coutume toleree à Cupidon de tirer de fon arc ou bon lui femble. Car quelle loy ha il plus de tirer à Folie, que Folie n'a de s'adreffer à Amour? Il ne lui ha fait mal : neantmoins il s'en eft mis en fon plein deuoir. Quel mal ha fait Folie, rengeant Amour, en forte qu'il ne peut plus nuire, fi ce n'est d'aventure? Que se treuve il en eus de capital? y ha il quelque guet à pens, ports d'armes, congregacions illicites, ou autres choses qui puiffent tourner au defordre de la Republique? C'estoit Folie & un enfant, auquel ne failloit auoir egard. Je ue fay comment te prendre en cet endroit, Apolon. S'il est si ancien, il doit auoir appris à estre plus modeste, qu'il n'est : & s'il est ieune, auffi est Folie ieune, & fille de Ieunesse. A cette cause, celui qui est blefé, en doit demeurer là. Et dorenaunt que personne ne se prenne à Folie. Car elle ha, quand bon lui semblera, dequoy venger ses iniures : & n'est de si petit lieu, qu'elle doie souffrir les ieunesses de Cupidon. Quant à la seconde iniure, que Folie lui a mis un bandeau, ceci est une pure calomnie. Car en lui bandant le deffous du front, Folie iamais ne pensa lui agrandir son mal, ou lui oter le remede de guerir. Et quel meilleur témoignage faut il, que de Cupidon mesme? Il a trouué bon d'estre bandé : il ha connu qu'il auoit esté agresseur, & que l'iniure prouenoit de lui : il ha reçu cette faueur de Folie. Mais il ne fauoit pas qu'il fust de tel pouuoir. Et quand il uft sû, que lui eust nuy de le prendre? Il ne lui deuoit iamais estre oté : par consequent donq ne lui deuoient estre ses yeus rendus.

Si ses yeus ne lui deuoient estre rendus, que lui nuit le bandeau? Que bien tu te montres ingrat à ce coup, fils de Venus, quand tu calomnies le bon vouloir que t'ay porté, & interpretes à mal ce que ie t'ay fait pour bien. Pour agrauer le fait, on dit que c'estoit en lieu de franchise. Aussi estoit ce en lieu de franchise, qu'Amour auoit assailli. Les autels & temples ne sont inuentez à ce qu'il soit loisible aus meschans d'y tuer les bons, mais pour sauuer les infortunez de la fureur du peuple, ou du courroux d'un Prince. Mais celui qui pollue la franchise, n'en doit il perdre le fruit? S'il uft bien succedé à Amour, comme il vouloit, & uft blesté cette Dame, ie croy qu'il n'uft pas voulu que lon lui eust imputé ceci. Le semblable faut qu'il treuue bon en autrui. Folie m'a defendu que ne la fisse miserable, que ne vous suppliaffe pour lui pardonner, si faute y auoit : m'a defendu le plorer, n'embrasser vos genous, vous adiurer par les gracieus yeus, que quelquefois auez trouuez agreables venans d'elle, ny amener ses parens, enfans, amis, pour vous esmouuoir à pitié. Elle vous demande ce que ne lui pouuez refuser, qu'il soit dit, qu'Amour par sa faute mesme est deuenu aueugle. Le second point qu'Apolon ha touché, c'est qu'il veut estre faites defenses à Folie de n'aprocher dorenaunt Amour de cent pas à la ronde. Et ha fondé sa raison sur ce, qu'estant en honneur & reputacion entre les hommes, leur causant beaucoup de bien & plaisirs, si Folie y estoit meslee, tout tourneroit au contraire. Mon intencion fera de montrer qu'en tout eclà Folie n'est rien inferieure à Amour,

& qu'Amour ne feroit rien fans elle : & ne peut estre, & regner fans son ayde. Et pource qu'Amour ha commencé à montrer sa grandeur par son ancienneté, ie feray le semblable : & vous prieray reduire en memoire comme incontinent que l'homme fut mis sur terre, il commença sa vie par Folie : & depuis ses successeurs ont si bien continué, qu'è iamais Dame n'ut tant bon credit au monde. Vray est qu'au commencement les hommes ne faisoient point de hautes folies, aussi n'auoient ils encores aucuns exemples deuant eus. Mais leur folie estoit à courir l'un apres l'autre : à monter sus un arbre pour voir de plus loin : rouler en la vallee : à manger tout leur fruit en un coup : tellement que l'hiver n'auoient que manger. Petit à petit ha cru Folie avec le tems. Les plus efuentez d'entre eus, ou pour auoir rescous des loups & autres bestes sauuages, les brebis de leurs voisins & compaignons, ou pour auoir defendu quelcun d'estre outragé, ou pource qu'ils se sentoient ou plus forts, ou plus beaux, se sont fait couronner Rois de quelque feuillage de Chefne. Et croissant l'ambicion, non des Rois, qui gardoient fort bien en ce tems les Moutons, Beufs, Truies & Afnesses, mais de quelques mauuais garnimens qui les suiuoient, leur viure a esté separé du commun. Il ha fallu que les viandes fussent plus delicates, l'habillement plus magnifique. Si les autres ufoient de laiton, ils ont cherché un metal plus precieus, qui est l'or. Ou l'or estoit commun, ils l'ont enrichi de Perles, Rubis, Diamans, & de toutes sortes de pierreries. Et, ou est la plus grand'Folie, si le com-

mun ha ù une loy, les grans en ont pris d'autres pour eus. Ce qu'ils ont estimé n'estre licite aus autres, se font pensé estre permis. Folie ha premierement mis en teste à quelcun de se faire creindre : Folie ha fait les autres obeïr. Folie ha inuenté toute l'excellence, magnificence, & grandeur, qui depuis à cette cause s'en est ensuiuie. Et neantmoins, qui ha il plus venerable entre les hommes, que ceus qui commandent aus autres? Toymesme, Iupiter, les apelles pasteurs de Peuples : veus qu'il leur soit obeï sous peine de la vie : & neantmoins l'origine est venue par cette Dame. Mais ainsi que tousiours as acoutumé faire, tu as conuertit à bien ce que les hommes auoient inuenté à mal/Mais, pour retourner à mon propos, quels hommes font plus honnorez que les fols? Qui fut plus fol qu'Alexandre, qui se sentant souffrir faim, soif, & quelquefois ne pouuant cacher son vin, fuget à estre malade & blefsé, neantmoins se faisoit adorer comme Dieu? Et quel nom est plus celebre entre les Rois? Quelles gens ont esté pour un tems en plus grande reputacion, que les Filofofes? Si en trouuez vous peu, qui n'ayent esté abruuez de Folie. Combien pensez vous qu'elle ait de fois remué le cerueau de Chryssippe? Aristote ne mourut il de dueil, comme un fol, ne pouuant entendre la cause du flus & reflux de l'Euripe? Crate, getant son tresor en la mer, ne fit il un sage tour? Empedocle qui se fust fait immortel sans ses sabots d'erain, en auoit il ce qui lui en failloit? Diogene avec son tonneau : & Aristippe qui se pensoit grand Filofofe, se sachant bien ouy d'un grand Seigneur,

estoyent ils sages? le croy qui regarderoit bien auant leurs opinions, que lon les trouueroit aussi crues, comme leurs cerueaus estoient mal faits. Combien y ha il d'autres sciences au monde, lesquelles ne sont que pure refuerie? encore que ceus qui en font professions, soient estimez grans personnages entre les hommes? Ceus qui font des maisons au Ciel, ces getteurs de points, faiseurs de caracteres, & autres semblables, ne doiuent ils estre mis en ce rang? N'est à estimer cette sole curiosité de mesurer le Ciel, les Estoiles, les Mers, la Terre, consumer son tems à conter, getter, aprendre mille petites questions, qui de foy sont soles : mais neantmoins resiouissent l'esprit : le font aparoir grand & subtil autant que si c'estoit en quelque cas d'importance. Le n'auroy iamais fait, si ie voulois raconter combien d'honneur & de reputacion tous les iours se donne à cette Dame, de laquelle vous dites tant de mal. Mais pour le dire en un mot : Mettez moy au monde un homme totalement sage d'un coté, & un fol de l'autre : & prenez garde lequel sera plus estimé. Monsieur le sage atendra que lon le prie, & demeurera avec sa sagesse tout seul, sans que lon l'apelle à gouverner les Viles, sans que lon l'apelle en conseil : il voudra escouter, aller posément ou il sera mandé : & on ha afaire de gens qui soient prongs & diligens, qui faillent plus tot que demeurer en chemin. Il aura tout loisir d'aller planter des chous. Le fol ira tant & viendra, en donnera tant à tort & à trauers, qu'il rencontrera en fin quelque cerueau pareil au sien qui le pouffera : & se

fera estimer grand homme. Le fol se mettra entre dix mille harquebuzades, & possible en eschapera : il fera estimé, loué, prisé, fuiui d'un chacun. Il dressera quelque entreprise esceruelee, de laquelle s'il retourne, il fera mis iusques au ciel. Et trouuez vray, en somme, que pour un homme sage, dont on parlera au monde, y en aura dix mille fols qui feront à la vogue du peuple.

Ne vous fust il de ceci? assembleráy ie les maus qui seroient au monde sans Folie, & les commoditez qui prouiennent d'elle? Que dureroit mesme le monde, si elle n'empeschoit que lon ne preuit les facheries & hazars qui sont en mariage? Elle empesche que lon ne les voye & les cache : à fin que le monde se peuple tousiours à la maniere acoutumee. Combien dureroient peu aucuns mariages, si la sottise des hommes ou des femmes laissoit voir les vices qui y sont? Qui uist trauersé les mers, sans auoir Folie pour guide? se commettre à la misericorde des vents, des vagues, des bancs, & rochers, perdre la terre de vuë, aller par voyes inconnues, trafiquer avec gens barbares & inhumains, dont est il premicrement venu, que de Folie? Et toutefois par là, sont communiuees les richesses d'un pais à autre, les sciences, les façons de faire, & ha esté connue la terre, les proprietes, & natures des herbes, pierres & animaux. Quelle folie fust ce d'aller sous terre chercher le fer & l'or? Combien de mestiers faudroit-il chasser du monde, si Folie en estoit bannie? la plus part des hommes mourroient de faim : Dequoy viuroient tant d'Auocats, Procureurs, Greffiers, Sergens, Iuges, Menestriers,

Farfours, Parfumeurs, Brodeurs, & dix mille autres mestiers? Et pource qu'Amour s'est voulu munir, tant qu'il ha pû, de la faueur d'un chacun, pour faire trouver mauvais que par moy feule il ait reçu quelque infortune, c'est bien raifon qu'apres auoir ouy toutes fes vanteries, ie lui conte à la verité de mon fait. Le plaisir, qui prouient d'Amour, confifte quelquefois ou en une feule perfonne, ou bien pour le plus, en deus, qui font, l'amant & l'amie. Mais le plaisir que Folie donne, n'a fi petites bornes. D'un mefme paffetems elle fera rire une grande compagnie. Autrefois elle fera rire un homme feul de quelque penfee, qui fera venue donner à la trauerfe. Le plaisir que donne Amour, est caché & fecret : celui de Folie fe communique à tout le monde. Il est fi recreatif, que le feul nom efgaie une perfonne. Qui verra un homme enfariné avec une boffe derriere entrer en falle, ayant une contenance de fol, ne rira il incontinent? Que lon nomme quelque fol infigne, vous verrez qu'à ce nom quelcun se refiouira, & ne pourra tenir le rire. Tous autres actes de Folie font tels, que lon ne peut en parler fans fentir au cœur quelque allegrefse, qui desfache un homme & le prouoque à rire. Au contraire, les chofes fages & bien compofees, nous tiennent premierement en admiracion : puis nous foulent & ennuiet. Et ne nous feront tant de bien, quelques grandes que foient & cerimonieufes, les affembles des grans Seigneurs & fages, que fera quelque folatre compagnie de ieunes gens deliberez, & qui n'auront enfemble nul refpet & confideracion. Seulement icelle

voir, refueille les esprits de l'ame, & les rend plus dispos à faire leurs naturelles operacions : Ou, quand on fort de ces fages assemblees, la teste fait mal : on est las tant d'esprit que corps, encore que lon ne soit bougé de sus une sellette. Toutefois, ne faut estimer que les actes de Folie soient tousiours ainsi legers comme le faut des Bergers, qu'ils font pour l'amour de leurs amies : ny aussi deliberez comme les petites gayetez des Satires : ou comme les petites ruses que font les Pastourelles, quand elles font tomber ceus qui passent deuant elles, leur donnant par derriere la iambette, ou leur chatouillant leur sommeil avec quelque branche de chefne. Elle en ha, qui font plus feueres, faits avec grande premeditacion, avec grand artifice, & par les esprits plus ingenieus. Telles font les Tragedies que les Garçons des vilages premierement inuenterent : puis furent avec plus heurus soin aportees es viles. Les Comedies ont de là pris leur source. La saltacion n'a à autre origine : qui est une representacion faite si au vif de plusieurs & diuerfes histoires, que celui qui n'oit la voix des chantres, qui accompaignent les mines du ioueur, entent toutefois non seulement l'histoire, mais les passions & mouuemens : & pense entendre les paroles qui font conuenable & propres en tels actes : &, comme disoit quelcun, leurs piez & mains parlans. Les Bouffons qui courent le monde, en tiennent quelque chose. Qui me pourra dire, s'il y ha chose plus sole, que les anciennes fables contenues es Tragedies, Comedies, & Saltacions? Et comment se peuuent exempter

d'estre nommez fols, ceus qui les representent, ayans pris, & prenans tant de peines à se faire sembler autres, qu'ils ne font? Est il befoin reciter les autres passetems, qu'a inuentez Folie pour garder les hommes de languir en oisiveté? N'a elle fait faire les somptueus Palais, Theatres, & Amphitheatres de magnificence incroyable, pour laisser témoignage de quelle sorte de folie chacun en son tems s'esbatoit? N'a elle esté inuentrice des Gladiateurs, Luiteurs, & Athletes? N'a elle donné la hardiesse & dexterité telle à l'homme, que d'oser, & pouuoir combatre sans armes un Lion, sans autre necessité ou atente, que pour estre en la grace & faueur du peuple? Tant y en ha qui affaillent les Taureaus, Sangliers, & autres bestes, pour auoir l'honneur de passer les autres en folie : qui est un combat, qui dure non seulement entre ceus qui viuent de mesme tems, mais des succeffeurs avec leurs predeceffeurs. N'estoit ce un plaissant combat d'Antoine avec Cleopatra, à qui dépendroit le plus en un festin? Et tout celà seroit peu, si les hommes ne trouuans en ce monde plus fols qu'eus, ne dreffoient querelle contre les mors. Cesar se sachoit qu'il n'auoit encore commencé à troubler le monde en l'age, qu'Alexandre le grand en auoit vaincu une grande partie. Combien Luculle & autres, ont ils laissé d'imitateurs, qui ont taché à les passer, soit à traiter les hommes en grand apareil, à amonceler les plaines, aplanir les montaignes, seicher les laes, mettre ponts sur les mers (comme Claude Empereur) faire Collosses de bronze & pierre, arcs trionfans, Pyramides?

Et de cette magnifique folie en demeure un long tems grand plaisir entre les hommes, qui se destournent de leur chemin, font voyages expres, pour auoir le contentement de ces vieilles folies. En somme, sans cette bonne Dame l'homme seicherait & feroit lourd, malplaisant & songeart. Mais Folie lui esueille l'esprit, fait chanter, danser, sauter, habiller en mille façons nouvelles, lesquelles changent de demi an en demi an, avec tousiours quelque aparence de raison, & pour quelque commodité. Si lon inuente un habit ioint & rond, on dit qu'il est plus feant & propre : quand il est ample & large, plus honneste. Et pour ces petites folies, & inuencions, qui sont tant en habillemens qu'en contenances & façons de faire, l'homme en est mieus venu, & plus agreable aux Dames. Et comme i'ay dit des hommes, il y aura grand'diference entre le recueil que trouuera un fol, & un sage. Le sage fera laisé sur les liures, ou avec quelques anciennes matrones à deuifer de la dissolucion des habits, des maladies qui courent, ou à demesler quelque longue genealogie. Les ieunes Dames ne cesseront qu'elles n'ayent en leur compagnie ce gay & ioly cerueau. Et combien qu'il en pousse l'une, pinse l'autre, descoiffe, leue la cotte, & leur face mille maus : si le chercheront elles tousiours. Et quand ce viendra à faire comparaison des deus, le sage fera loué d'elles, mais le fol iouira du fruit de leurs priuantez. Vous verrez les Sages mesmes, encore qu'il soit dit que lon cherche son semblable, tomber de ce coté. Quand ils feront quelque assemblée, tousiours

donneront charge que les plus fols y soient, n'estimant pouvoir estre bonne compagnie, s'il n'y ha quelque fol pour refueiller les autres. Et combien qu'ils s'excusent sur les femmes & ieunes gens, si ne peuuent ils diffimuler le plaisir qu'ils y prennent, s'adreffans tousiours à eus, & leur faisant visage plus riant, qu'aus autres.

Que te semble de Folie, Iupiter? Est elle telle, qu'il la faille enseuelir sous le mont Gibel, ou exposer au lieu de Promethee, sur le mont de Caucafe? Est il raisonnable la priuer de toutes bonnes compagnies, ou Amour sachant qu'elle fera, pour la facher y viendra, & conuendra que Folie, qui n'est rien moins qu'Amour, lui quitte la place? S'il ne veut estre avec Folie, qu'il se garde de s'y trouuer. Mais que cette peine, de ne s'affsembler point, tombe sur elle, ce n'est raison. Quel propos y auroit il, qu'elle uft rendu une compagnie gaye & deliberee, & que sur ce bon point la fallust desloger? Encore s'il demandoit que le premier qui auroit pris la place, ne fust empesché par l'autre, & que ce fust au premier venu, il y auroit quelque raison. Mais ie lui montreray que iamais Amour ne fut sans la fille de Ieunesse, & ne peut estre autrement : & le grand dommage d'Amour, s'il auoit ce qu'il demande. Mais c'est une petite colere, qui lui ronge le cerueau, qui lui fait auoir ces estranges affections : lesquelles cesseront quand il fera un peu refroidi. Et pour commencer à la belle premiere naissance d'Amour, qui ha il plus despouruu de sens, que la personne à la moindre ocaſion du monde vienne en Amour, en receuant une pomme comme Cy-

dipee? en lifant un liure, comme la Dame Francisque de Rimini? en voyant, en paffant, fe rende fi tot ferue & efclaué, & conçoieue esperance de quelque grand bien sans fauoir s'il en y ha? Dire que c'est la force de l'œil de la chose aymée, & que de là fort une futile euaporacion, ou fang, que nos yeus reçoient, & entre iufques au cœur : ou, comme pour loger un nouuel hofte, faut pour lui trouuer fa place, mettre tout en defordre. Je fay que chacun le dit : mais s'il est vray, i'en doute. Car plusieurs ont aymé fans auoir à cette ocafion, comme le ieune Gnidien, qui ayma l'euure fait par Praxitelle. Quelle influxion pouuoit il receuoir d'un œil marbrin? Quelle fympathie y auoit il de fon naturel chaud & ardent par trop, avec une froide & morte pierre? Qu'est ce donq qui l'enflammoit? Folie, qui estoit logée en fon esprit. Tel feu estoit celui de Narciffe. Son œil ne receuoir pas le pur fang & futil de fon cœur mefme : mais la fole imaginacion du beau portrait, qu'il voyoit en la fontaine, le tourmentoit. Exprimez tant que voudrez la force d'un œil : faites le tirer mille traits par iour : n'oubliez qu'une ligne qui paffe par le milieu, iointe avec le fourcil, est un vray arc : que ce petit humide, que lon voit luire au milieu, est le trait prest à partir : si est ce que toutes ces flesches n'iront en autres cœurs, que ceus que Folie aura preparez. Que tant de grans personnages, qui ont esté & font de present, ne s'estiment estre iniuriez, si pour auoir aymé ie les nomme fols. Qu'ils se prennent à leurs Filozofes, qui ont estimé Folie estre priuacion de fa-

geffe, & fageffe eſtre ſans paſſions : deſquelles Amour ne fera non plus tot deſtitué, que la Mer d'ondes & vagues : vray eſt, qu'aucuns diſſimulent mieus leur paſſion : & s'ils s'en trouent mal, c'eſt une autre eſpece de Folie. Mais ceus qui montrent leurs afeccions eſtans plus grandes que les ſecrets de leurs poitrines, vous rendront & exprimeront une ſi viue image de Folie, qu'Apelles ne la fauroit mieus tirer au viſ. Ne vous prie imaginer un ieune homme, n'ayant grand afaire, qu'à ſe faire aymer : pigné, miré, tiré, parfumé : ſe penſant valoir quelque choſe, fortir de ſa maiſon le cerueau embrouillié de mille conſideracions amoureuſes : ayant diſcoursu mille bons heurs, qui paſſeront bien loin des cotes : ſuiui de pages & laquais habillez de quelque liuree repreſentant quelque trauail, fermeté, & eſperance : & en cette forte viendra trouuer ſa Dame à l'Egliſe : autre plaifir n'aura qu'à getter force œillades. & faire quelque reuerence en paſſant. Et que fert ce ſeul regard ? Que ne va il en maſque pour plus librement parler ? Là ſe fait quelque habitude, mais avec ſi peu de demonſtrance du coté de la Dame, que rien moins. A la longue il vient quelque priuauté : mais il ne faut encore rien entreprendre, qu'il n'y ait plus de familiarité. Car lors on n'oſe reſuſer d'ouir tous les propos des hommes, ſoient bons ou mauuais. On ne creint ce que lon ha acoutumé voir. On prent plaifir à diſputer les demandes des pourſuiuans. Il leur ſemble que la place qui parlemente, eſt demi gaignee. Mais s'il auient, que, comme les femmes prennent vo-

lontiers plaisir à voir debatre les hommes, elles leur ferment quelquefois rudement la porte, & ne les apellent à leurs petites priuautéz, comme elles fouloient, voilà mon homme aussi loin de son but comme n'a gueres s'en pensoit pres. Ce fera à recommencer. Il faudra trouuer le moyen de se faire prier d'accompagner sa Dame en quelque Eglise, aus ieus, & autres assemblees publiques. Et ce pendant expliquer ses passions par soupirs & paroles tremblantes : redire cent fois une mesme chose : protester, iurer, promettre à celle qui possible ne s'en soucie, & est tournée ailleurs & promise.

Il me semble que seroit folie parler des sottés & plai-fantes Amours vilageoises : marcher sur le bout du pié, ferrer le petit doit : apres que lon ha bien bu, escrire sur le bout de la table avec du vin, & entrelasser son nom & celui de s'amie : la mener premiere à la danse, & la tourmenter tout un iour au Soleil. Et encore ceus, qui par longues alliances, ou par entrees ont pratiqué le moyen de veoir leur amie en leur maison, ou de leur voisin, ne viennent en si estrange folie, que ceus qui n'ont faueur d'elles qu'aus lieux publiques & festins : qui de cent soupirs n'en peuuent faire connoitre plus d'un ou deus le mois : & neanmoins pensent que leurs amies les doiuent tous conter. Il faut auoir tousiours pages aus escoutes, fauoir qui va, qui vient, corrompre des chambrieres à beaus deniers, perdre tout un iour pour voir passer Madame par la rue, & pour toute remuneracion, auoir un petit adieu avec quelque souzris, qui le fera retourner chez soy plus content, que quand

Vlyffe vid la fumee de son Itaque. Il vole de ioye : il embrasse l'un, puis l'autre : chante vers : compose, fait s'amie la plus belle qui soit au monde, combien que possible soit laide. Et si de fortune suruient quelque ialousie, comme il auient le plus souuent, on ne rit, on ne chante plus : on deuiet pensif & morne : on connoit ses vices & fautes : on admire celui que lon pense estre aymé : on parangonne sa beauté, grace, richesse, avec celui duquel on est ialous : puis soudein on le vient à despriser : qu'il n'est possible, estant de si mauuaise grace, qu'il soit aymé : qu'il est impossible qu'il face tant son deuoir que nous, qui languissons, mourons, brulons d'Amour. On se pleint, on apelle s'amie cruelle, variable : lon se lamente de son malheur & destinee. Elle n'en fait que rire, ou lui fait acroire qu'à tort il se pleint : on trouue mauuaises ses querelles, qui ne viennent que d'un cœur soupconneus & ialous : & qu'il est bien loin de son conte : & qu'autant lui est de l'un que de l'autre. Et lors ie vous laisse penser qui ha du meilleur. Lors il faut connoitre que lon ha failli par bien seruir, par masques magnifiques, par deuises bien inuentees, festins, banquets. Si la commodité se trouue, faut se faire paroître par dessus celui dont on est ialous. Il faut se montrer liberal : faire present quelquefois de plus que lon n'a : incontinent qu'on s'aperçoit que lon souhaite quelque chose, l'enuoyer tout soudein, encores qu'on n'en soit requis : & iamais ne confesser que lon soit poure. Car c'est une tresmauuaise compagne d'Amour, que Poureté : laquelle estant suruenue, on con-

noit fa folie, & lon s'en retire à tard. Le croy que ne voudriez point reffembler encore à cet Amoureux, qui n'en ha que le nom. Mais prenons le cas que lon lui rie, qu'il y ait quelque reciproque amitié, qu'il foit prié se trouver en quelque lieu : il pense incontinent qu'il foit fait, qu'il recevra quelque bien, dont il est bien loin : une heure en dure cent : on demande plus de fois quelle heure il est : on fait semblant d'estre demandé : & quelque mine que lon face, on lit au visage qu'il y ha quelque passion vehemente. Et quand on aura bien couru, on trouvera que ce n'est rien, & que c'estoit pour aller en compagnie se promener sur l'eau, ou en quelque iardin : ou aussi tot un autre aura faueur de parler à elle que lui, qui ha esté conuié. Encore ha il occasion de se contenter, à son auis. Car si elle n'ust plaisir de le voir, elle ne l'ust demandé en sa compagnie. Les plus grandes & hazardeuses folies suiuent toujours l'acroiſſement d'Amour. Celle qui ne pensoit qu'à se iouer au commencement, se trouve prise. Elle se laisse visiter à heure suspecte. En quels dangers ? D'y aller accompagné, seroit declarer tout. Y aller seul, est hazardeus. Le laisse les ordures & infeccions, dont quelquefois on est parfumé. Quelquefois se faut desguiser en portefaix, en cordelier, en femme : se faire porter dens un coffre à la merci d'un gros vilain, que s'il fauoit ce qu'il porte, le lairoit tomber pour auoir fondé son fol faix. Quelquefois ont esté surpris, batuz, outragez, & ne s'en ose lon vanter. Il se faut guinder par fenestres, par fus murailles, & toujours en danger,

si Folie n'y tenoit la main. Encore ceus cy ne font que des mieus payez. Il y en ha qui rencontrent Dames cruelles, defquelles iamais on n'obtient merci. Autres font si rufees, qu'apres les auoir menez iufques aupres du but, les laiffent là. Que font ils? apres auoir longuement foupiré, ploré & crié, les uns fe rendent Moynes : les autres abandonnent le país : les autres fe laiffent mourir. Et penferiez vous, que les amours des femmes foient de beaucoup plus fages? les plus froides fe laiffent bruler dedens le corps auant que de rien auouer. Et combien qu'elles vouffissent prier, si elles ofoient, elles fe laiffent adorer : & tousiours refusent ce qu'elles voudroient bien que lon leur otast par force. Les autres n'atendent que l'ocasion : & heurus qui la peut rencontrer : Il ne faut auoir creinte d'estre efcondit. Les mieus nees ne fe laiffent vaincre, que par le tems. Et se connoiffans estre aymeés, & endurant en fin le semblable mal qu'elles ont fait endurer à autrui, ayant fiance de celui auquel elles se defcourent, auouent leur foibleffe, confessent le feu qui les brule : toutefois encore un peu de honte les retient, & ne se laiffent aller, que vaincues, & consumeés à demi. Et auffi quand elles font entrees une fois auant, elles font de beaux tours. Plus elles ont refisté à Amour, & plus s'en treuent prises. Elles ferment la porte à raifon. Tout ce qu'elles creingnoient, ne le doutent plus. Elles laiffent leurs ocupacions muliebres. Au lieu de filer, coudre, befongner au point, leur estude est se bien parler, promener es Eglises, festes, & banquets pour auoir

toufours quelque rencontre de ce qu'elles ayment. Elles prennent la plume & le lut en main : efcriuent & chantent leurs paffions : & en fin croit tant cette rage, qu'elles abandonnent quelquefois pere, mere, maris, enfans, & fe retirent ou eft leur cœur. Il n'y ha rien qui plus fe fache d'estre contreint, qu'une femme : & qui plus fe contreingne, ou elle ha enuie montrer fon afeccion. Je voy fouuentefois une femme, laquelle n'a trouué la folitude & prifon d'environ fept ans longue, eftant avec la perfonne qu'elle aymoît. Et combien que nature ne lui uft nié plufieurs graces, qui ne la faifoient indine de toute bonne compagnie, fi eft ce qu'elle ne vouloit plaire à autre qu'à celui qui la tenoit prifonniere. l'en ay connu une autre, laquelle abfente de fon ami, n'alloit iamais dehors qu'acompanee de quelcun des amis & domeftiques de fon bien aymé : voulant toufours rendre témoignage de la foy qu'elle lui portoit. En fomme, quand cette afeccion eft imprimee en un cœur genereus d'une Dame, elle y eft fi forte, qu'à peine fe peut elle efacer. Mais le mal eft, que le plus fouuent elles rencontrent fi mal : que plus ayment, & moins font aymeés. Il y aura quelcun, qui fera bien aife leur donner martel en teſte, & fera ſemblant d'aymer ailleurs, & n'en tiendra conte. Alors les porettes entrent en eſtranges fantaſies : ne peuuent ſi aiſément ſe defaire des hommes, comme les hommes des femmes, n'ayans la commodité de s'eſlongner & commencer autre parti, chaffans Amour avec autre Amour. Elles blament tous les hommes pour un. Elles

appellent foles celles qui ayment. Maudissent le iour que premierement elles aymerent. Protestent de iamais n'aymer : mais celà ne leur dure gueres. Elles remettent incontinent deuant les yeus ce qu'elles ont tant aymé. Si elles ont quelque enseigne de lui, elles la baissent, rebaissent, fement de larmes, s'en font un cheuet & oreiller, & s'escoutent elles mesmes pleingnantes leurs miserables destresses. Combien en vóy ie, qui se retirent iusques aus Enfers, pour essaier si elles pourront, comme iadis Orphee, reuoquer leurs amours perdues? Et en tous ces actes, quels traits trouuez vous que de Folie? Auoir le cueur separé de soy mesme, estre maintenant en paix, ores en guerre, ores en treues : courir & cacher fa douleur : changer vifage mille fois le iour : sentir le sang qui lui rougit la face, y montant : puis soudein s'enfuit, la laissant palle, ainsi que honte, esperance, ou peur, nous gouernent : chercher ce qui nous tourmente, feignant le fuir. Et neanmoins auoir creinte de le trouuer : n'auoir qu'un petit ris entre mille soupirs : se tromper soy mesme : bruler de loin, geler de pres : un parler interrompu : un silence venant tout à coup : ne font ce tous signes d'un homme aliené de son bon entendement? Qui excusera Hercule deuidant les pelotons d'Omphale? Le sage Roy Hebrieu avec cette grande multitude de femmes? Annibal s'abatardissant autour d'une Dame? & meins autres, que iournellement voyons s'abuser tellement qu'ils ne se connoissent eus mesmes. Qui en est cause, finon Folie? Car c'est elle en somme, qui fait Amour grand & redouté : & le

fait excuser, s'il fait quelque chose autre que de raison. Reconnois donq, ingrat Amour, quel tu es, & de combien de biens ie te fais cause. Je te fay grand : ie te fay esleuer ton nom : voire & ne t'eussent les hommes reputé Dieu sans moy. Et apres que t'ay tousiours acompagné, tu ne me veus seulement abandonner, mais me veus ranger à cette suggestion de fuir tous les lieux ou tu feras. Je croy auoir fatisfait à ce qu'auois promis montrer : que iusques ici Amour n'auoit esté sans Folie. Il faut passer outre, & montrer qu'impossible & d'estre autrement. Et pour y entrer : Apolon, tu me confesferas, qu'Amour n'est autre chose qu'un desir de iouir, avec une conionccion, & assablement de la chose ay-mee. Estant Amour desir, ou, quoy que ce soit, ne pouuant estre sans desir : il faut confesser qu'incontinent que cette passion vient saisir l'homme, elle l'altere & immue. Car le desir incessamment se demeine dedens l'ame, la poignant tousiours & resueillant. Cette agitation d'esprit, si elle estoit naturelle, elle ne l'affligeroit de la forte qu'elle fait : mais, estant contre son naturel, elle le malmeine, en forte qu'il se fait tout autre qu'il n'estoit. Et ainsi en soy n'estant l'esprit à son aise, mais troublé & agité, ne peut estre dit sage & posé. Mais encore fait il pis : car il est contreint se des-courir : ce qu'il ne fait que par le ministere & organe du corps & membres d'icelui. Estant une fois acheminé, il faut que le poursuiuant en amours face deus choses : qu'il donne à connoitre qu'il ayme : & qu'il se face aymer. Pour le premier, le bien parler y est bien

requis : mais seul ne suffira il. Car le grand artifice, & douceur inutilee, fait soupçonner pour le premier coup, celle qui l'oit : & la fait tenir sur ses gardes. Quel autre témoignage faut il ? Toujours l'ocasion ne se presente à combatre pour sa Dame, & defendre sa querelle. Du premier abord vous ne vous offrirez à lui ayder en ses affaires domestiques. Si faut il faire à croire que lon est passionné. Il faut long tems, & long service, ardent prieres, & conformité de complexions. L'autre point, que l'Amant doit gaigner, c'est se faire aymer : lequel prouient en partie de l'autre. Car le plus grand enchantement, qui soit pour estre aymé, c'est aymer. Ayez tant de sufumigacions, tant de caracteres, adiu-racions, poudres, & pierres, que voudrez : mais si fauez bien vous ayder, montrant & declarant votre amour : il n'y aura besoin de ces estranges receptes. Donq pour se faire aymer, il faut estre aymable. Et non simplement aymable, mais au gré de celui qui est aymé : auquel se faut renger, & mesurer tout ce que voudrez faire ou dire. Soyez paisible & discret. Si votre Amie ne vous veut estre telle, il faut changer voile, & nauiguer d'un autre vent : ou ne se mesler point d'aymer. Zethe & Amphion ne se pouoient acorder, pource que la vacation de l'un ne plaifoit à l'autre. Amphion ayma mieu changer, & retourner en grace avec son frere. Si la femme que vous aymez est auare, il faut se transfuer en or, & tomber ainsi en son sein. Tous les seruiteurs & amis d'Atalanta estoient chasseurs, pource qu'elle y prenoit plaisir. Plusieurs femmes, pour plaire à leurs

Poëtes amis, ont changé leurs paniers & coutures, en plumes & liures. Et certes il est impossible plaire, sans fuire les affections de celui que nous cherchons. Les tristes se fachent d'ouïr chanter. Ceus, qui ne veulent aller que le pas, ne vont volontiers avec ceus qui toujours voudroient courir. Or me dites, si ces mutacions contre notre naturel ne sont vrayes folies, ou non exemptes d'icelle? On dira qu'il se peut trouver des complexions si semblables, que l'Amant n'aura point de peine de se transformer es meurs de l'Aymee. Mais si cette amitié est tant douce & aisee, la folie fera de s'y plaire trop : en quoy est bien difficile de mettre ordre. Car si c'est vray amour, il est grand & vehement, & plus fort que toute raison. Et, comme le cheual ayant la bride sur le col, se plonge si auant dedens cette douce amertume, qu'il ne pense aus autres parties de l'ame, qui demeurent oisives : & par une repentance tardive, apres un long tems, témoigne à ceus qui l'oyent, qu'il ha esté fol comme les autres. Or si vous ne trouuez folie en Amour de ce coté là, dites moy entre vous autres Signeurs, qui faites tant profession d'Amour, ne confessez vous, que Amour cherche union de foy avec la chose aymee? qui est bien le plus fol desir du monde : tant par ce, que le cas auenant, Amour faudroit par soy mesme, estant l'Amant & l'Aymé confonduz ensemble, que aussi il est impossible qu'il puisse auenir, estant les especes & choses indiuidues tellement separees l'une de l'autre, qu'elles ne se peuuent plus conioindre, si elles ne changent de forme. Alleguez moy des branches

d'arbres qui s'unissent ensemble. Contez moy toutes fortes d'Antes, que iamais le Dieu des iardins inuenta. Si ne trouuerez vous point que deus hommes soient iamais deuenuz en un : & y soit le Gerion à trois corps tant que voudrez. Amour donq ne fut iamais fans la compagnie de Folie : & ne le fauroit iamais estre. Et quand il pourroit ce faire, si ne le deuroit il pas souhaiter : pource que lon ne tiendrait conte de lui à la fin. Car quel pouuoir auroit il, ou quel lustre, s'il estoit pres de Sagesse? Elle lui diroit, qu'il ne faudroit aymer l'un plus que l'autre : ou pour le moins n'en faire semblant de peur de scandaliser quelcun. Il ne faudroit rien faire plus pour l'un que pour l'autre : & feroit à la fin Amour ou aneanti, ou diuisé en tant de pars, qu'il feroit bien foible. Tant s'en faut que tu doiuies estre sans Folie, Amour, que si tu es bien conseillé, tu ne redemanderas plus tes yeus. Car il ne t'en est besoin, & te peuuent nuire beaucoup : desquels si tu t'estois bien regardé quelquefois, toymesme te voudrois mal. Pensez vous qu'un soudart, qui va à l'affaut, pense au fofsé, aus ennemis, & mille harquebuzades qui l'atendent? non. Il n'a autre but, que paruenir au haut de la bresche : & n'imagine point le reste. Le premier qui se mit en mer, n'imaginoit pas les dangers qui y font. Pensez vous que le ioueur pense iamais perdre? Si font ils tous trois au hazard d'estre tuez, noyez, & destruis. Mais quoy, ils ne voyent, & ne veulent voir ce qui leur est dommageable. Le semblable estimez des Amans : que si iamais ils voyent, & entendent clerement le peril ou ils font, com-

bien ils font trompez & abusez, & quelle est l'esperance qui les fait tousiours aller auant, iamais n'y demeureront une seule heure. Ainsi se perdrait ton regne, Amour: lequel dure par ignorance, nonchailance, esperance, & cecité, qui font toutes damoiselles de Folie, lui faisans ordinaire compagne. Demeure donq en paix, Amour: & ne vien rompre l'ancienne ligue qui est entre toy & moy: combien que tu n'en fusses rien iusqu'à present. Et n'estime que ie t'aye creué les yeus, mais que ie t'ay montré, que tu n'en auois aucun usage auparauant, encore qu'ils te fussent à la teste, que tu as de present. Reste de te prier, Iupiter, & vous autres Dieus, de n'auoir point respect aus noms (comme ie fay que n'aurez) mais regarder à la verité & dinité des choses. Et pourtant, s'il est plus honorable entre les hommes dire un tel ayme, que, il est fol: que celà leur soit imputé à ignorance. Et pour n'auoir en commun la vraye intelligence des choses, ny pù donner noms selon leur vray naturel, mais au contraire auoir baillé beaus noms à laides choses, & laids aus belles, ne delaissez, pour ce, à me conferuer Folie en sa dinité & grandeur. Ne laissez perdre cette belle Dame, qui vous ha donné tant de contentement avec Genie, Jeunesse, Bacchus, Silenc, & ce gentil Gardien des iardins. Ne permettez facher celle, que vous auez conferuce iusques ici sans rides, & sans pas un poil blanc. Et n'otez, à l'apetit de quelque colere, le plaisir d'entre les hommes. Vous les auez otez du Royaume de Saturne: ne les y faites plus entrer: & soit en Amour, soit en autres affaires, ne les enuiez,

si pour apaiser leurs facheries, Folie les fait esbatre & s'esjouir. l'ay dit.

Quand Mercure ut fini la defense de Folie, Jupiter voyant les Dieux estre diuerfement afeccionnez & en contrarietez d'opinions, les uns se tenans du coté de Cupidon, les autres se tournans à aprouver la cause de Folie : pour apointer le diferent, sa prononcer un arrest interlocutoire en cette maniere :

Pour la difficulté & importance de vos diferens, & diuerfité d'opinions, nous auons remis votre afaire d'ici à trois fois, sept fois, neuf siecles. Et ce pendant vous commandons viure amiablement ensemble, fans vous outrager l'un l'autre. Et guidera Folie l'aveugle Amour, & le conduira par tout ou bon lui semblera. Et sur la restitution de ses yeus, apres en auoir parlé aus Parques, en fera ordonné.

Fin de debat d'Amour et de Folie.





ELEGIES.



ELEGIE I.

Av tems qu'Amour, d'hommes & Dieus vainqueur,
Faisoit bruler de sa flamme mon cœur,
En embrassant de sa cruelle rage
Mon sang, mes os, mon esprit & courage :

Encore lors ie n'auois la puissance
De lamenter ma peine & ma souffrance.
Encor Phebus, ami des Lauriers vers,
N'auoit permis que ie fisse des vers :
Mais maintenant que sa fureur diuine
Remplit d'ardeur ma hardie poitrine,
Chanter me fait, non les bruians tonnerres
De Iupiter, ou les cruelles guerres,
Dont trouble Mars, quand il veut, l'Vniuers.
Il m'a donné la lyre, qui les vers

Souloit chanter de l'Amour Lesbienne :
Et à ce coup pleurera de la mienne.
O dous archet, adouci moy la voix,
Qui pourroit fendre & aigrir quelquefois,
En recitant tant d'ennuis & douleurs,
Tant de despits fortunes & malheurs.
Trempe l'ardeur, dont iadis mon cœur tendre
Fut en brulant demi réduit en cendre.
Je sen desia un piteus souuenir,
Qui me contreint la larme à l'œil venir.
Il m'est auis que ie sen les alarmes,
Que premiers i'u d'Amour, ie voy les armes,
Dont il s'arma en venant m'assaillir.
C'estoit mes yeus, dont tant faisois saillir
De traits, à ceus qui trop me regardoient,
Et de mon arc assez ne se gardoient.
Mais ces miens traits ces miens yeus me desfrent
Et de vengeance estre exemple me firent.
Et me moquant, & voyant l'un aymer,
L'autre bruler & d'Amour consommer :
En voyant tant de larmes espandues,
Tant de sospirs & prieres perdues,
Je n'aperçu que soudein me vint prendre
Le mesme mal que ie soulois reprendre :
Qui me persa d'une telle furie,
Qu'encor n'en suis apres long tems guerie :
Et maintenant me suis encor contreinte
De rafreschir d'une nouvelle plainte
Mes maus passez. Dames, qui les lirez,

De mes regrets avec moy soupirez.
Possible, un iour ie feray le semblable,
Et ayderay votre voix pitoyable
A vos trauaus & peines raconter,
Au tems perdu vainement lamenter.
Quelque rigueur qui loge en votre cœur,
Amour s'en peut un iour rendre vainqueur.
Et plus aurez lui esté ennemies,
Pis vous fera, vous sentant afferuies.
N'estimez point que lon doie blamer
Celles qu'a fait Cupidon enflamer.
Autres que nous, nonobstant leur hauteffe,
Ont endure l'amoureuse rudesse :
Leur cœur hautein, leur beauté, leur lignage,
Ne les ont su preseruer du seruage
De dur Amour : les plus nobles esprits
En sont plus fort & plus soudain esprits.
Semiramis, Royne tant renommee,
Qui mit en route avecques son armee
Les noirs squadrons des Ethiopiens,
Et en montrant louable exemple aus siens
Faisoit couler de son furieus branc
Des ennemis les plus braues le sang,
Ayant encor enuie de conquerre
Tous ses voisins, ou leur mener la guerre,
Trouua Amour, qui si fort la pressa,
Qu'armes & loix veincue elle laissa.
Ne meritoit sa Royale grandeur
Au moins auoir un moins fascheus malheur

Qu'aymer son fils? Royne de Babylonne
Ou est ton cœur qui es combaz resonne?
Qu'est deuenu ce fer & cet escu,
Dont tu rendois le plus braue veincu?
Ou as tu mis la Marciale creste,
Qui obombroit le blond or de ta teste?
Ou est l'espee, ou est cette cuirasse,
Dont tu rompois des ennemis l'audace?
Ou sont fuiç tes courfiers furieux,
Lesquels trainoient ton char victorieux?
T'a pù si tot un foible ennemi rompre?
Ha pù si tot ton cœur viril corrompre,
Que le plaisir d'armes plus ne te touche :
Mais seulement languis en une couche?
Tu as laisè les aigreurs Marciales,
Pour recouurer les douceurs geniales.
Ainsi Amour de toy t'a estrangee,
Qu'on te diroit en une autre changee.
Donques celui lequel d'amour esprise
Pleindre me voit, que point il ne mesprise
Mon triste deuil : Amour peut estre, en brief
En son endroit n'aparoitra moins grief.
Telle i'ay vù qui auoit en ieunesse
Blamé Amour : apres en sa vieillesse
Bruler d'ardeur, & pleindre tendrement
L'âpre rigueur de son tardif tourment.
Alors de fard & eau continuelle
Elle essayoit se faire venir belle,
Voulant chasser le ridé labourage,

Que l'aage auoit graué sur son visage.
 Sur son chef gris elle auoit empruntee
 Quelque perruque, & assez mal antee :
 Et plus estoit à son gré bien fardee,
 De son Ami moins estoit regardée :
 Lequel ailleurs fuyant n'en tenoit conte,
 Tant lui sembloit laide, & auoit grand' honte
 D'estre aymé d'elle. Ainsi la poure vieille
 Receuoit bien pareille pour pareille.
 De maints en vain un tems fut reclamée,
 Ores qu'elle ayme, elle n'est point aymée.
 Ainsi Amour prend son plaisir, à faire
 Que le veuil d'un soit à l'autre contraire.
 Tel n'ayme point, qu'une Dame aymera :
 Tel ayme aussi, qui aymé ne sera :
 Et entretient, neanmoins, sa puissance
 Et sa rigueur d'une vaine esperance.

ELEGIE II.

D'UN tel vouloir le serf point ne desire
 La liberté, ou son port le nauire,
 Comme i'attens, hélas, de iour en iour
 De toy, Ami, le gracieus retour.
 Là i'auois mis le but de ma douleur,

Qui fineroit, quand i'aurois ce bon heur
 De te reuoir : mais de la longue attente,
 Helas, en vain mon desir se lamente.
 Cruel, Cruel, qui te faisoit promettre
 Ton brief retour en ta premiere lettre ?
 As tu si peu de memoire de moy,
 Que de m'auoir si tot rompu la foy ?
 Comme ose tu ainsi abuser celle
 Qui de tout tems t'a esté si fidelle ?
 Or' que tu es aupres de ce riuage
 Du Pau cornu, peut estre ton courage
 S'est embrasé d'une nouvelle flame,
 En me changeant pour prendre une autre Dame :
 Là en oubli inconstamment est mise
 La loyauté que tu m'auois promise.
 S'il est ainsi, & que desia la foy
 Et la bonté se retirent de toy :
 Il ne me faut esmerueiller si ores
 Toute pitié tu as perdu encores.
 O combien ha de penssee & de creinte,
 Tout à par foy, l'ame d'Amour esteinte !
 Ores ie croy, vù notre amour passée,
 Qu'impossible est, que tu m'aies laissée :
 Et de nouuel ta foy ie me fiance,
 Et plus qu'humaine eslime ta constance.
 Tu es, peut estre, en chemin inconnu
 Outre ton gré malade retenu.
 Ie croy que non : car tant suis coutumiere
 De faire aus Dieus pour ta santé priere,

Que plus cruels que tigres ils seroient,
Quand maladie ils te prochaineroient :
Bien que ta fole & volage inconstance
Meriteroit auoir quelque souffrance.
Telle est ma foy, qu'elle pourra suffire
A te garder d'auoir mal & martire.
Celui qui tient au haut Ciel son Empire
Ne me sauroit, ce me semble, desdire :
Mais quand mes pleurs & larmes entendroit
Pour toy prians, son ire il retiendrait.
I'ay de tout tems vescu en son seruice,
Sans me sentir coupable d'autre vice
Que de t'auoir bien souuent en son lieu
D'amour forcé, adoré comme Dieu.
Desia deus fois depuis le promis terme
De ton retour, Phebe ses cornes ferme,
Sans que de bonne ou mauuaise fortune
De toy, Ami, i'aye nouvelle aucune.
Si toutefois, pour estre enamouré
En autre lieu, tu as tant demouré,
Si sçay ie bien que t'amie nouvelle
A peine aura le renom d'estre telle,
Soit en beauté, vertu, grace & faconde,
Comme plusieurs gens sauans par le monde
M'ont fait à tort, ce croy ie, estre estimée.
Mais qui pourra garder la renommée ?
Non seulement en France suis flatee,
Et beaucoup plus, que ne veus, exaltee.
La terre aussi que Calpe & Pyreece

*Avec la mer tiennent enuironnee,
Du large Rhin les roulantes areines,
Le beau país auquel or' te promeines,
Ont entendu (tu me l'as fait à croire)
Que gens d'esprit me donnent quelque gloire.
Goute le bien que tant d'hommes desirent:
Demeure au but ou tant d'autres aspirent:
Et croy qu'ailleurs n'en auras une telle.
Ie ne dy pas qu'elle ne soit plus belle:
Mais que iamais femme ne t'aymera,
Ne plus que moy d'honneur te portera.
Maints grans Signeurs à mon amour pretendent.
Et à me plaire & seruir prêts se rendent.
Ioutes & ieus, maintes belles deuises
En ma faueur sont par eus entreprises:
Et neanmoins, tant peu ie m'en soucie,
Que seulement ne les en remercie:
Tu es tout seul, tout mon mal & mon bien: ✓
Avec toy tout, & sans toy ie n'ay rien:
Et n'ayant rien qui plaise à ma pensee,
De tout plaisir me treuue delaissee,
Et pour plaisir, ennui saisir me vient.
Le regretter & plorer me conuient,
Et sur ce point entre en tel desconfort,
Que mile fois ie souhaite la mort.
Ainsi, Ami, ton absence lointaine
Depuis deus mois me tient en cette peine,
Ne viuant pas, mais mourant d'un Amour
Lequel m'occit dix mile fois le iour.*

Reuien donq tot, si tu as quelque enuie
De me reuoir encor' un coup en vie.

Et si la mort auant ton arriuee

Ha de mon corps l'aymante ame priuee,
Au moins un iour vien, habillé de dueil,
Enuironner le tour de mon cercueil.

Que plust à Dieu que lors fussent trouuez
Ces quatre vers en blanc marbre engrauez.

PAR TOY, AMY, TANT VESQVI ENFLAMMEE,
QV'EN LANGVISSANT PAR FEV SVIS CONSVMEE,
QVI COVVE ENCOR SOVS MA CENDRE EMBRAZEE,
SI NE LA RENS DE TES PLEVRS APAIZEE.

ELEGIE III.

QVAND vous lirez, ô Dames Lionnoises,
Ces miens escrits pleins d'amoureuſes noiſes.
Quand mes regrets, ennuis, despits & larmes
M'orrez chanter en pitoyables carmes,
Ne veuillez pas condamner ma ſimpleſſe,
Et ieune erreur de ma ſole ieuneſſe,
Si c'eſt erreur : mais qui deſſous les Cieux
Se peut vanter de n'eſtre vicieus ?
L'un n'eſt content de ſa ſorte de vie,
Et touſiours porte à ſes voiſins enuie :
L'un forcenant de voir la paix en terre.

Par tous moyens tache y mettre la guerre :
 L'autre croyant poureté estre vice,
 A autre Dieu qu'or, ne fait sacrifice :
 L'autre sa foy pariure il emploira
 A decevoir quelcun qui le croira :
 L'un en mentant de sa langue lezarde,
 Mile brocars sur l'un & l'autre darde :
 Je ne suis point sous ces planettes nee,
 Qui m'ussent pù tant faire infortunee.
 Onques ne fut mon œil marri, de voir
 Chez mon voisin mieus que chez moy pleuvoir.
 Onq ne mis noise ou discord entre amis :
 A faire gain iamais ne me soumis.
 Mentir, tromper, & abuser autrui,
 Tant m'a desplu, que mesdire de lui.
 Mais si en moy rien y ha d'imparfait,
 Qu'on blame Amour : c'est lui seul qui l'a fait.
 Sur mon verd aage en ses laqs il me prit,
 Lors qu'exerçois mon corps & mon esprit
 En mile & mile euures ingenieufes,
 Qu'en peu de tems me rendit ennuieufes.
 Pour bien sauoir avec l'esguille peindre
 L'eusse entrepris la renommee esteindre
 De celle là, qui plus docte que sage,
 Avec Pallas comparoit son ourage.
 Qui m'ust vù lors en armes fiere aller,
 Porter la lance & bois faire voler,
 Le deuoir faire en l'estour furieus,
 Piquer, volter le cheual glorieus,

Pour Bradamante, ou la haute Marphise,
 Seur de Roger, il m'ust, possible, prise.
 Mais quoy? Amour ne peut longuement voir
 Mon cœur n'aymant que Mars & le sauoir:
 Et me voulant donner autre souci,
 En souriant, il me disoit ainsi:
 Tu penses donq, ô Lionnoise Dame,
 Pouvoir fuir par ce moyen ma flame:
 Mais non feras, j'ay subiugué les Dieux
 Es bas Enfers, en la Mer & es Cieus.
 Et penses tu que n'aye tel pouuoir
 Sur les humeins, de leur faire sauoir
 Qu'il n'y ha rien qui de ma main eschape?
 Plus fort se pense & plus tot ie le frape.
 De me blamer quelquefois tu n'as honte.
 En te fiant en Mars, dont tu fais conte:
 Mais maintenant, voy si pour persister
 En le suiuant me pourras resister.
 Ainsi parloit. & tout eschaufé d'ire
 Hors de sa trouffe une sagette il tire,
 Et décochant de son extreme force,
 Droit la tira contre ma tendre escorce:
 Foible harnois, pour bien couvrir le cœur,
 Contre l'Archer qui tousiours est vainqueur.
 La bresche faite, entre Amour en la place,
 Dont le repos premierement il chasse:
 Et de trauail qui me donne sans cesse,
 Boire, manger, & dormir ne me laisse.
 Il ne me chaut de soleil ne d'ombrage:

— *Le n'ay qu'Amour & feu en mon courage,
Qui me desguise, & fait autre paroître,
Tant que ne peu moymesme me connoître.
Le n'auois vù encore seize Hiuers,
Lors que i'entray en ces ennuis diuers :
Et ià voici le treizième esté
Que mon cœur fut par amour arresté.
Le tems met fin aus hautes Pyramides,
Le tems met fin aus fontaines humides :
Il ne pardonne aus braues Colisees,
Il met à fin les viles plus prisees,
Finir aussi il ha acoutumé
Le feu d'Amour tant soit il allumé :
Mais, las ! en moy il semble qu'il augmente
Avec le tems, & que plus me tourmente,
Paris ayma Oenone ardamment,
Mais son amour ne dura longuement,
Medee fut aymee de Iason,
Qui tot après la mit hors sa maison.
Si meritoient elles estre estimees,
Et pour aymer leurs Amis, estre aymees.
S'estant aymé on peut Amour laisser
N'est il raison, ne l'estant, se laisser ?
N'est il raison te prier de permettre,
Amour, que puisse à mes tourmens fin mettre ?
Ne permets point que de Mort face espreuue,
Et plus que toy pitoyable la treuue :
Mais si tu veus que i'ayme iusqu'au bout,
Fay que celui que i'estime mon tout,*

Qui seul me peut faire plorer & rire,
Et pour lequel si souuent ie soupire,
Sente en ses os, en son sang, en son ame,
Ou plus ardente, ou bien egale flame.
Alors ton faix plus aisé me sera,
Quand avec moy quelcun le portera.

FIN.





SONNETS.



I.

NON hauria *Vlyffe* o qualunqu'altro mai
Piu accorto fù, da quel diuino aspetto
Pien di gratie, d'honor & di rispetto
Sperato qual i sento affanni e guai.
Pur, Amor, co i begli ochi tu fatt' hai
Tal piaga dentro al mio innocente petto,
Di cibò & di calor gia tuo ricetta,
Che rimedio non v'e si tu no'l dai.
O sorte dura, che mi fa esser quale
Punta d' un *Scorpio*, & domandar riparo
Contr' el velen' d'all' istesso animale.
Chieggio li sol' ancida questa noia,
Non estingua el desir à me si caro,
Che mancar non potra ch' i non mi muoia.

II.

O beaux yeus bruns, ô regards destournez,
 O chaus soupirs, ô larmes espendues,
 O noires nuits vainement atendues,
 O iours luisans vainement retournez :
 O tristes pleins, ô desirs obstinez,
 O tems perdu, ô peines despendues,
 O mile morts en mile rets tendues,
 O pires maus contre moy destinez.
 O ris, ô front, cheueus, bras, mains & doits :
 O lut pleintif, viole, archet & vois :
 Tant de flambeaus pour ardre une femmelle !
 De toy me plein, que tant de feus portant,
 En tant d'endroits d'iceus mon cœur tatant,
 N'en est sur toy volé quelque estincelle.

III.

O longs desirs, O esperances vaines,
 Tristes soupirs & larmes coutumieres
 A engendrer de moy maintes riuieres,
 Dont mes deus yeus sont sources & fontaines :
 O cruautez, ô durtez inhumaines,
 Piteus regards des celestes lumieres :
 Du cœur transi ô passions premieres,
 Estimez vous croitre encore mes peines ?
 Qu'encor Amour sur moy son arc essaie,
 Que nouueaus feus me gette & nouueaus dars :
 Qu'il se despote, & pis qu'il pourra face :

*Car ie suis tant nauree en toutes pars,
Que plus en moy une nouvelle plaie,
Pour m'empirer ne pourroit trouuer place.*

IIII.

*Depuis qu'Amour cruel empoisonna
Premierement de son feu ma poitrine,
Toufiours brulay de sa fureur diuine,
Qui un seul iour mon cœur n'abandonna.
Quelque trauail, dont assez me donna,
Quelque menasse & procheine ruïne :
Quelque penser de mort qui tout termine,
De rien mon cœur ardent ne s'estonna.
Tant plus qu'Amour nous vient fort assaillir,
Plus il nous fait nos forces recueillir,
Et toufiours frais en ses combats fait estre :
Mais ce n'est pas qu'en rien nous fauorise,
Cil qui les Dieus & les hommes mesprise :
Mais pour plus fort contre les fors paroître.*

V.

*Clere Venus, qui erres par les Cieus,
Entens ma voix qui en pleins chantera,
Tant que ta face au haut du Ciel luira,
Son long trauail & souci ennuieus.
Mon œil veillant s'atendrira bien mieus,
Et plus de pleurs te voyant gettera.
Mieus mon lit mol de larmes baignera,
De ses trauaus voyant témoins tes yeus..*

Donq des humains sont les lassez esprits
 De dous repos & de sommeil esprits.
 l'endure mal tant que le Soleil luit :
 Et quand ie suis quasi toute cassée,
 Et que me suis mise en mon lit lassée,
 Crier me faut mon mal toute la nuit.

VI.

Deus ou trois fois bienheureus le retour
 De ce cler Astre, & plus heureux encore
 Ce que son ail de regarder honore.
 Que celle là receuroit un bon iour,
 Qu'elle pourroit se vanter d'un bon tour
 Qui baiseroit le plus beau don de Flore,
 Le mieus sentant que iamais vid Aurore,
 Et y feroit sur ses leures seiour !
 C'est à moy seule à qui ce bien est du,
 Pour tant de pleurs & tant de tems perdu :
 Mais le voyant, tant lui feray de feste,
 Tant emploiray de mes yeus le pouuoir,
 Pour dessus lui plus de credit auoir,
 Qu'en peu de temps feray grande conqeste.

VII.

On voit mourir toute chose animée,
 Lors que du corps l'ame futile part :
 Ie suis le corps, toy la meilleure part :
 Ou es tu donq, ô ame bien aymée ?

Ne me laissez par si long temps pâmée,
Pour me sauuer apres viendrois trop tard.
Las, ne mets point ton corps en ce hazard :
Rens lui sa part & moitié estimee.
Mais fais, Ami, que ne soit dangereuse
Cette rencontre & reuë amoureuse,
L'accompagnant, non de seuerite,
Non de rigueur : mais de grace amiable,
Qui doucement me rende ta beaute,
Iadis cruelle, à present fauorable.

VIII.

Ie vis, ie meurs : ie me brule & me noye.
I'ay chaut estreme en endurant froidure :
La vie m'est & trop molle & trop dure.
I'ay grans ennuis entremeslez de ioye :
Tout à un coup ie ris & ie larmoye,
Et en plaisir maint grief tourment i'endure :
Mon bien s'en'va, & à iamais il dure :
Tout en un coup ie seiche & ie verdoye.
Ainsi Amour inconstamment me meine :
Et quand ie pense auoir plus de douleur,
Sans y penser ie me treuue hors de peine.
Puis quand ie croy ma ioye estre certaine,
Et estre au haut de mon desiré heur,
Il me remet en mon premier malheur.

IX.

Tout aussi tot que ie commence à prendre
 Dans le mol lit le repos désiré,
 Mon triste esprit hors de moy retiré
 S'en va vers toy incontinent se rendre.
 Lors m'est auis que dedens mon sein tendre
 Je tiens le bien, ou i'ay tant aspiré,
 Et pour lequel i'ay si haut sousspire,
 Que de sanglots ay souuent cuidé fendre.
 O dous sommeil, ô nuit à moy heureuse !
 Plaisant repos, plein de tranquillité,
 Continuez toutes les nuit mon songe :
 Et si iamais ma pource ame amoureuse
 Ne doit auoir de bien en verité,
 Faites au moins qu'elle en ait en mensonge.

X.

Quand i'aperçoy ton blond chef couronné
 D'un laurier verd, faire un Lut si bien pleindre,
 Que tu pourrois à te suiure contreindre
 Arbres & rocs : quand ie te vois orné,
 Et de vertus dix mile enuironné,
 Au chef d'honneur plus haut que nul atteindre :
 Et des plus hauts les louenges esteindre :
 Lors dit mon cœur en soy passionné :

Tant de vertus qui te font estre aymé,
 Qui de chacun te font estre estimé,
 Ne te pourroient aussi bien faire aymer?
 Et aioutant à ta vertu louable
 Ce nom encor de m'estre pitoyable,
 De mon amour doucement t'enflamer?

XI.

O dous regards, ô yeus pleins de beauté,
 Petis iardins, pleins de fleurs amoureuses
 Ou sont d'Amour les flesches dangereuses,
 Tant à vous voir mon œil s'est arresté!
 O cœur felon, ô rude cruauté,
 Tant tu me tiens de façons rigoureuses,
 Tant i'ay coulé de larmes langoureuses,
 Sentant l'ardeur de mon cœur tourmenté!
 Donques, mes yeus, tant de plaisir auez,
 Tant de bons tours par ses yeus receuez:
 Mais toy, mon cœur, plus les vois s'y complaire,
 Plus tu languiz, plus en as de souci,
 Or deuinez si ie suis aise aussi,
 Sentant mon œil estre à mon cœur contraire.

XII.

Lut, compagnon de ma calamité,
 De mes soupirs témoin irréprochable,
 De mes ennuis controlleur véritable,
 Tu as souuent avec moy lamenté:

Et tant le pleur piteus t'a molesté,
 Que commençant quelque son delectable,
 Tu le rendois tout soudain lamentable,
 Feignant le ton que plein auoit chanté.
 Et si te veus efforcer au contraire,
 Tu te destens & si me contreins taire :
 Mais me voyant tendrement soupirer,
 Donnant faueur à ma tant triste plainte :
 En mes ennuis me plaie suis contreinte,
 Et d'un dous mal douce fin esperer.

XIII.

Oh si i'estois en ce beau sein rauie
 De celui là pour lequel vois mourant :
 Si avec lui viure le demeurant
 De mes cours iours ne m'empeschoit enuie :
 Si m'acollant me disoit, chere Amie,
 Contentons nous l'un l'autre, s'asseurant
 Que ia tempeste, Euripe, ne Courant
 Ne nous pourra desfoindre en notre vie :
 Si de mes bras le tenant acollé,
 Comme du Lierre est l'arbre encercelé,
 La mort venoit, de mon aise enuieuse :
 Lors que souef plus il me baiseroit,
 Et mon esprit sur ses leures fueroit,
 Bien ie mourrois, plus que viuante, heureuse.

XIII.

Tant que mes yeus pourront larmes espandre,
A l'heur passé avec toy regretter :
Et qu'aus sanglots & soupirs resister
Pourra ma voix, & un peu faire entendre :
Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignart Lut, pour tes graces chanter :
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toy comprendre :
Ie ne souhaite encore point mourir.
Mais quand mes yeus ie sentiray tarir,
Ma voix cassée, & ma main impuissante,
Et mon esprit en ce mortel seiour
Ne pouuant plus montrer signe d'amante :
Priray la Mort noircir mon plus cler iour.

XV.

Pour le retour du Soleil honorer,
Le Zephir, l'air serein lui apareille :
Et du sommeil l'eau & la terre esueille,
Qui les gardoit l'une de murmurer
En dous coulant, l'autre de se parer
De mainte fleur de couleur nonpareille.
Ia les oiseaus es arbres font merueille,
Et aus passans font l'ennui moderer :

*Les Nynfes ia en mile ieus s'esbatent
 Au cler de Lune, & dansans l'herbe abatent :
 Veus tu Zephir de ton heur me donner,
 Et que par toy toute me renouuelle?
 Fay mon Soleil deuers moy retourner,
 Et tu verras s'il ne me rend plus belle.*

XVI.

*Après qu'un tems la gresle & le tonnerre
 Ont le haut mont de Caucafe batu,
 Le beau iour vient, de lueur reuétu.
 Quand Phebus ha son cerne fait en terre,
 Et l'Ocean il regaigne à grand erre :
 Sa feur se montre avec son chef pointu.
 Quand quelque tems le Parthe ha combatu,
 Il prend la fuite & son arc il desferre.
 Vn tems t'ay vù & consolé pleintif,
 Et defiant de mon feu peu hatif :
 Mais maintenant que tu m'as embrasée,
 Et suis au point auquel tu me voulois,
 Tu as ta flame en quelque eau arrosée,
 Et es plus froit qu'estre ie ne soulois*

XVII.

*Je suis la vile, & temples, & tous lieux,
 Esquels prenant plaisir à t'ouir pleindre,
 Tu peus, & non sans force, me contreindre
 De te donner ce qu'estimois le mieus.*

Masques, tournois, ieus me sont ennuieus,
Et rien sans toy de beau ne me puis peindre :
Tant que tachant à ce desir esteindre,
Et un nouuel obget faire à mes yeus,
Et des pensers amoureux me distraire,
Des bois espais sui le plus solitaire :
Mais i'aperçoy, ayant erré maint tour,
Que si ie veus de toy estre deliure,
Il me conuient hors de moymesme viure,
Ou fais encor que loin sois en sejour.

XVIII.

Baise m'encor, rebaise moy & baise :
Donne m'en un de tes plus sauoureux,
Donne m'en un de tes plus amoureux :
Je t'en rendray quatre plus chaus que braise.
Las, te plains tu ? ça que ce mal i'apaise,
En t'en donnant dix autres doucereus.
Ainsi meslans nos baisers tant heureus
Iouissons nous l'un de l'autre à notre aise.
Lors double vie à chacun en suiura.
Chacun en foy & son ami viura.
Permits m'Amour penser quelque folie :
Toufours suis mal, viuant discrettement,
Et ne me puis donner contentement,
Si hors de moy ne fay quelque saillie.

XIX.

Diane estant en l'espeſſeur d'un bois,
 Apres auoir mainte beste assenee,
 Prenoit le frais, de Nynfes couronnee :
 I'allois resuant comme fay maintefois,
 Sans y penser : quand i'ouy une vois,
 Qui m'apela, disant, Nynfe estonnee,
 Que ne t'es tu vers Diane tournee ?
 Et me voyant sans arc & sans carquois,
 Qu'as tu trouué, ô compagne, en ta voye,
 Qui de ton arc & flesches ait fait proye ?
 Je m'an^uimay, respons ie, à un passant,
 Et lui getay en vain toutes mes flesches
 Et l'arc apres : mais lui les ramassant
 Et les tirant me fit cent & cent bresches.

XX.

Predit me fut, que deuois fermement
 Vn iour aymer celui dont la figure
 Me fut descrite : & sans autre peinture
 Le reconnu quand vy premierement :
 Puis le voyant aymer fatalement,
 Pitié ie pris de sa triste auenture :
 Et tellement ie forcay ma nature,
 Qu'autant que lui aymay ardemment.

Qui n'ust pensé qu'en faueur deuoit croitre
 Ce que le Ciel & destins firent naitre?
 Mais quand ie voy si nubileus aprets,
 Vents si cruels & tant horrible orage :
 Ie croy qu'estoient les infernaus arrets,
 Qui de si loin m'ourdissoient ce naufrage.

XXI.

Quelle grandeur rend l'homme venerable?
 Quelle grosseur? quel poil? quelle couleur?
 Qui est des yeus le plus emmieleur?
 Qui fait plus tot une playe incurable?
 Quel chant est plus à l'homme conuenable?
 Qui plus penetre en chantant sa douleur?
 Qui un dous lut fait encore meilleur?
 Quel naturel est le plus amiable?
 Ie ne voudrois le dire assurément,
 Ayant Amour forcé mon iugement :
 Mais ie say bien & de tant ie m'assure,
 Que tout le beau que l'on pourroit choisir,
 Et que tout l'art qui ayde la Nature,
 Ne me sauroient acroitre mon desir.

XXII.

Luisant Soleil, que tu es bien heureux,
 De voir tousiours de t'Amie la face :
 Et toy, sa seur, qu'Endimion embrasse,
 Tant te repais de miel amoureux.

*Mars voit Venus : Mercure auentureus
 De Ciel en Ciel, de lieu en lieu se glasse :
 Et Iupiter remarque en mainte place
 Ses premiers ans plus gays & chaleureus.
 Voilà du Ciel la puissante harmonie,
 Qui les esprits diuins ensemble lie :
 Mais s'ils auoient ce qu'ils ayment lointein,
 Leur harmonie & ordre irreuocable
 Se tourneroit en erreur variable,
 Et comme moy trauailleroient en vain.*

XXIII.

*Las ! que me sert, que si parfaitement
 Louas iadis & ma tresse doree,
 Et de mes yeus la beauté comparee
 A deux Soleils, dont Amour finement
 Tira les trets causez de ton tourment?
 Ou estes vous, pleurs de peu de duree?
 Et Mort par qui deuoit estre honoree
 Ta ferme amour & iteré serment?
 Donques c'estoit le but de ta malice
 De m'asseruir sous ombre de seruice?
 Pardonne moy, Ami, à cette fois,
 Estant outree & de despit & d'ire :
 Mais ie m'assure, quelque part que tu sois,
 Qu'autant que moy tu souffres de martire.*

XXIII.

Ne reprenez, Dames, si i'ay aymé :
Si i'ay senti mille torches ardantes,
Mille trauaus, mille douleurs mordantes :
Si en pleurant, i'ay mon tems consumé,
Las que mon nom n'en soit par vous blamé.
Si i'ay failli, les peines sont presentes,
N'aigrissez point leurs pointes violentes :
Mais estimez qu'Amour, à point nommé,
Sans votre ardeur d'un Vulcan excuser,
Sans la beauté d'Adonis acuser,
Pourra, s'il veut, plus vous rendre amoureuses :
En ayant moins que moy d'ocasion,
Et plus d'estrange & forte passion.
Et gardez vous d'estre plus malheureuses.

FIN DES EVVRES DE LOVÏZE

LABE' LIONNOIZE.



AVX POËTES

DE LOVÏZE LABE'



SONNET.

*Vous qui le los de Louïze escriuez,
Et qui auez, par gaye fantafie
Cette beauté, votre fujet, choïfie,
Voyez quel bien pour vous, vous pourfuiuez.
Elle des dons des Mufes cultiuez,
S'est pour foymesme & pour autrui faïfie :
Tant qu'en louant fa dine Poëfie,
Mieus que par vous par elle vous viuez.
Laure ut befoin de faueur empruntee,
Pour de renom fes graces animer :
Louïze autant en beauté reputee,
Trop plus fe fait par fa plume eftimer.
Et de foymesme elle fe faïfant croire,
A fes loueurs eft caufe de leur gloire.*



ESCRIZ DE
diuers Poëtes, à la louenge de
LOVÏZE LABE' LION-
NOIZE.

Εἰς ᾠδὰς Λοῖσης Λαβίας.

(2

Τὰς Σαπροῦς ᾠδὰς γλυκυφώνου ἃς ἀπόλεσσεν
Ἡ' παμφάγου χρόνου βίη,

Μειλιχίῳ Παφίης καὶ ἐρωτων νῦν γὰρ Λαβίαη
Κόλπῳ τραφεῖς' ἀνήγαγε.

Εἰ δὲ τις ὡς καινὸν θαυμάζει, καὶ πόθεν ἐστὶ,
Φησὶν, νέη ποιήτρια;

Γνοίη ὡς γοργόν, καὶ ἄκαμπτον, δυστυχεύουσα
Ἐ'χει Φάων' ἐρώμενον :

Τοῦ πληχθεῖσα φυγῆ, λιγυρὸν μέλος ἤρξε τάλαινα
Χορδαῖς ἐναρμύζειν λύρης.

Σφοδρὰ δὲ πρὸς ταύτας ποιήσεις οἷστρ' ἐνήησι
Παιδῶν ἐρᾶν ὑπερηφάνων.



(3) De Aloyfæ Labæ ofculis.

IAM non canoras Pægafidas tuis
 Affueſce votis : nil tibi Cynthius,
 Fontiſue Dirçai recessus,
 Profuerint, vel inaniſ Euan.

Sed tu Labææ baſia candidæ
 Imbuta poſcas neçtare, quæ roſas
 Spirant amaracoſque molles :
 Et violas, Arabumque ſuccoſ.

Non illa ſummis diſpereunt labris,
 Sed quæ reclusis obicibus patet
 Inerme pectus, ſuaueplentis
 Oris aculeolo caleſcit.

Illo medulla protinus æſtuant,
 Et diſſolutis ſpiritus omnibus
 Nodis in ore ſuauiantis
 Lenius emoritur Labææ.

Hoc plenus æſtro (dicere ſeu lubet
 Sectis puellas vnguibus acriter
 Depræliantes, aut inuſtam
 Dente notam labiis querenteis :

Cæliue motus & redeuntia
 Anni viciffim tempora : nec ſuo
 Fulgore lucentem Dianam,
 Sideribuſue poloſ micanteis.

Dignum Labææ basiolis melos
Quod voce missis cum fidibus canat)
Dices coronatus quod aureis
Cecropias Latiasque pungat.



En grace du Dialogue d'Amour, & de Folie, (4)
 Euure de D. Louïze Labé
 Lionnoize.

Amour est donq pure inclinacion
Du Ciel en nous, mais non necessitante :
Ou bien vertu, qui nos cœurs impuissante
A resister contre son accion ?
C'est donq de l'ame une alteracion
De vain desir legerement naissante
A tout obiet de l'esperoir perissante,
Comme muable à toute passion ?
La ne soit crù, que la douce folie
D'un libre Amant d'ardeur libre amollie
Perde son miel en si amer Absynte,
Puis que lon voit un esprit si gentil
Se recouurer de ce Chaos sutil,
Ou de Raison la Loy se laberynte.

NON SI NON LA.



5) En contemplacion de D. Louïze Labé.

Quel Dieu graua cette magesté douce
 En ce gay port d'une pronte allegresse?
 De quel lix est, mais de quelle Deesse
 Cette beauté, qui les autres destrouffe?
 Quelle Syrene hors du sein ce chant pouffe,
 Qui deceuroit le caut Prince de Grece?
 Quels sont ces yeus, mais bien quel Trofee est ce,
 Qui tient d'Amour l'arc, les trets & la trouffe?
 Ici le Ciel liberal me fait voir
 En leur parfait, grace, honneur, & sauoir,
 Et de vertu le rare témoignage :
 Ici le traytre Amour me veut surprendre :
 Ah ! de quel feu brule un cœur ia en cendre?
 Comme en deus pars se peut il mettre en gage?

P. D. T.



6) A D. Louïze Labé, fur son portrait.

Jadis un Grec sus une froide image,
 Que consacra Praxitele à Cyprine,
 Rafrechissant son ardente poitrine
 Rendit du maitre admirable l'ouurage.

*Las ! peu s'en faut qu'à ce petit ombrage,
 Reconnoissant ta bouche coralline,
 Et tous les traits de ta beauté diuine,
 Je n'aye autant porté de témoignage.
 Qu'ust fait ce Grec si cette image nue
 Entre ses bras fust Venus deuenue ?
 Que suis ie lors quand Louïze me touche,
 Et l'accollant d'un long baiser me baise ?
 L'ame me part, & mourant en cet aise,
 Je la reprens ia fuiant en sa bouche.*



SONNET. (2)

*Je laisse apart Meduse, & sa beauté,
 Qui transmuoit en pierre froide & dure,
 Ceus qui prenoient à la voir trop de cure,
 Pour admirer plus grande nouveauté:
 Et reciter la douce cruauté
 De BELLE A SOY, qui fait bien plus grand' chose,
 Lors qu'en son tout grace naïue enclose
 Veut eslargir sa douce priuauté.
 Car d'un corps fait au comble de son mieus,
 Du vif mourant contournement des yeus,
 A demi clos tournant le blanc en vuë :*

*Puis d'un soupir mignardement issant,
 Auant l'apas d'un souzris blandissant,
 Les regardans en soy mesme transmue.*

DEVOIR DE VOIR.



A celle qui n'est feulement à foy belle.

*Si le Soleil ne peut tousiours reluire,
 Fuir ne faut pourtant tout ce qui luit,
 Car si au Ciel quelqu'autre flamme duit,
 Sans le Soleil peut bien la clarté luire.
 Mais quoy? sans lui, las! on la veut reduire
 Au seul plaisir d'un Astre radieus,
 Qui autre part d'esclairer enuieus,
 Par ce moyen peut à la clarté nuire.
 Las! quel Climat lui fera donq heureux,
 N'ayant faueur que par l'Astre amoureux,
 Ou viue meurt cette lueur premiere?
 Si d'autre espoir de sa propre vertu
 N'est par effet son lustre reuétu,
 Sous tel Phebus s'esteindra sa lumiere.*

DEVOIR DE VOIR.



Autre à elle mesme. (9)

Voyez, Amans, voyez si la pitié
A mon secours or' à tort ie reclame :
Du haut, ou bas, rien n'est, fors ma poure ame,
Qui n'ait goûté quelque fruit d'amitié.
Par quel destin, las! toute autre moitié
La mienne fuit? suiuant l'ingrate trace
De celle là, dont esperant la grace,
Acquis ie n'ay que toute inimitié?
O douce Mort (à tous plus qu'à soy belle)
A ta clarté ne sois ainsi rebelle,
Ains doucement la fais en toy mourir :
Si tu ne veus par façon rigoureuse
Sans aliment la rendre tenebreuse :
Car ia l'esteint, qui la peut secourir.



A D. Louïze, des Mufes ou premiere
ou dizieme couronnante la troupe. (10)

Nature ayant en fes Idees pris
Vn tel fuget, qu'il surpassoit son mieus :
De grace ell' üt pour l'illustrer des Dieus
Otroty entier du plus supernel pris :

Dont elle put l'Vniuers rendre esprits,
 Ouurant l'amas des influz bienheureus,
 Duquel le rare epuré par les Cieus
 Atire encor le bien né des esprits.
 Dieus qui soufrez flamboyer tel Soleil
 A vous egal, à vous le plus pareil,
 Témoin le front de sa beauté premiere,
 Permettez vous chose si excellente
 Patir l'horreur d'Atrope palissante,
 Ne la laissant immortelle lumiere?

D'IMMORTEL ZELE.



(11) SONETTO.

Qui doue in braccio al Rodano si vede
 Girne le Sona queta, si ch' à pena
 Scorger si puo là doue l'onde mena,
 Si lenta muoue entr' al suo letto il piede:
 Giunsi punto d'Amor, cinto di Fede,
 Di speme priuo, e colmo de la pena,
 Ch' all' Alma (pria d'ogni dolcezza piena)
 Fa di tutto il piacere aperte prede;
 E mouendo i sospiri à chiamar voi
 (Lungi dal vostro puro aër sereno)
 Sperai vinto dal sonno alta quiete:

*Ma tosto vdiſi dirmi da voi : Se i tuoi
Occhi ſon triſti e molli, i miei non meno,
Coſi ſempre per noi pianto ſi miete.*



SONETTO. (12)

*Ardo d'un dolce fuoco, e queſt' ardore
Smorzar non cerco, anzi m'è caro tanto,
Che lieto in mezo de le fiamme io canto
Le voſtre lodi e' l ſopran voſtro honore;
E chieggiò in guiderdone al mio Signore
Che non mi dia cagion d'eterno pianto ;
Ma d'un' iſteſſo fuoco hoggi altrettanto
Vi porga ſi ch' ogn' hor n'auuampi il cuore.
Amor ſeco ogni ben mai ſemper apporta,
Quando d'un par diſio due Petti inuoglia :
Ma s'un ne laſcia, è morte atroce e ria :
Siatemi dunque voi ſicura ſcorta :
Suegliate homai queſta grauofa ſpoglia,
Ch' à voi conſacrero la penna mia.*

*Auuenturoſi fiori, 1031
Che coſi dolce ſeno,
Che coſi care chiome in guardia haueſte ;
Benedetto il ſereno
Aër' doue naſceſte ;
E' que' mille colori*

Di cui natura in voi vaga si piacque :
 Ben' fù dolce destino
 Il vostro, è quel mattino
 Che si felice al morir' vostro nacque :
 Vinchino hor' vostri odori
 Gli odorosi Sabei, gli Arabi honori.

Dolce Luisa mia
 Che tanto bella sete,
 Quanto esser' vi volete : E' come il core
 Hauete sculto amore, e cortesia :
 Tal' ne gli occhi di lor' si scorge traccia :
 Da queste dolci braccia,
 Da questi ardenti baci, anima bella,
 Morte sola mi suella
 Ne vnqua mai fra noi maggior' si fia
 Paura è gelosia.

Altra luce non veggio :
 Altro sole, alma bella,
 Fuor' che i vostri occhi santi
 Non hò : è questi hor' chieggio
 Sol' per mia guida è stella
 Sempre come hor' sereni.
 A voi beati amanti
 Altra inuidia, altro zelo
 Non haurò mai : se il cielo
 Vuol' che io mia vita meni
 In così fatta guisa
 A i dolci raggi lor' dolce Luisa.

Estreines, à Dame Louïze Labé

*Louïze est tant gracieuse & tant belle,
 Louïze à tout est tant bien auenante,
 Louïze ha l'œil de si viue estincelle,
 Louïze ha face au corps tant conuenante,
 De si beau port, si belle & si luisante,
 Louïze ha voix que la Musique auoue,
 Louïze ha main qui tant bien au lut ioue,
 Louïze ha tant ce qu'en toutes on prise,
 Que ie ne puis que Louïze ne loue,
 Et si ne puis assez louer Louïze.*



A D. L. L.

*Ton lut her soir encor se resentoit
 De ta main douce, & gozier gracieus,
 Et sous mes doigts sans leur ayde chantoit :
 Quand un Demon, ou sur moy enuieus,
 Ou de mon bien se feignant soucieus,
 Me dit : c'est trop sus un lut pris plaisir.
 N'aperçois tu un furieus desir
 Cherchant autour de toy une cordelle,
 Pour de ton cœur la Dame au lut saisir ?
 Et, ce disant, rompit ma chanterelle.*



5 Epitre à ses amis, des gracieufetez
de D. L. L.

Que faites vous, mes compagnons,
 Des cheres Muses chers mignons?
 Au' ous encore en notre absence
 De votre Magny souenance?
 Magny votre compagnon dous,
 Qui ha souenance de vous
 Plus qu'assez, s'une Damoiselle
 Sa douce maitresse nouvelle
 Qui l'estreint d'une estroite Foy
 Le laisse souvenir de soy.
 Mais le Pouret qu'Amour tourmente
 D'une chaleur trop vehemente,
 En oubli le Pouret ha mis
 Soymesme & ses meilleurs amis:
 Et le Pouret à rien ne pense,
 Et si n'a de rien souenance,
 Mais seulement il lui souvient
 De la maitresse qui le tient:
 Et rien finon d'elle il ne pense
 N'ayant que d'elle souenance.
 Et tout brulé du feu d'amours
 Passe ainsi les nuits & les iours,
 Sous le ioug d'une Damoiselle
 Sa douce maitresse nouvelle,

Qui le fait ore esclauve sien,
 Ataché d'un nouueau lien :
 Qui le cœur de ce miserable
 Brule d'un feu non secourable,
 Si le secours soulacieus
 Ne lui vient de ses mesmes yeus,
 Qui premiers sa flamme alumerent,
 Qui premiers son cœur enflammerent,
 Et par qui peut estre adouci
 L'amoureux feu de son souci.
 Mais ny le vin ny la viande,
 Tant soit elle douce & friande,
 Ne lui peuuent plus agreer.
 Rien ne pourroit le recreer,
 Non pas les gentileffes belles
 De ces gentiles Damoiselles,
 De qui la demeure lon met
 Sur l'Heliconien sommet,
 Qu'il auoit tousiours honorees,
 Qu'il auoit tousiours adorees
 Des son ieune âge nouuelet,
 Encores enfant tendrelet.
 Adieu donq Nynfes, adieu belles.
 Adieu gentiles Damoiselles,
 Adieu le Chœur Pegasien,
 Adieu l'honneur Parnasien.
 Venus la mignarde Deesse,
 De Paphe la belle Princeffe,
 Et son petit fils Cupidon

*Me maitrifent de leur brandon.
Vos chansons n'ont point de puissance
De me donner quelque allegeance
Aus tourmens qui tiennent mon cœur,
Genné d'une douce langueur
Le n'ay que faire de vous, belles :
Adieu, gentiles Damoiselles :
Car ny pour voir des monceaux d'or
Assemblez dedens un tresor,
Ny pour voir flosfloter le Rone,
Ny pour voir escouler la Sone,
Ny le gargouillant ruisselet,
Qui coulant d'un bruit doucelet,
A dormir, d'une douce enuie,
Sur la fresche riue conuie :
Ny par les ombreus arbrisseaus
Le dous ramage des oiseaus,
Ny violons, ny espinettes,
Ny les gaillardes chansonnettes,
Ny au chant des gayer chansons
Voir les garces & les garçons
Fraper en rond, sans qu'aucun erre,
D'un branle mesuré, la terre.
Ny tout celà qu'a de ioyeus
Le renouueau delicias,
Ny de mon cher Giués (qui m'ayme
Comme ses yeus) le confort mesme,
Mon cher Giués, qui comme moy
Languit en amoureux é moy,*

Ne peuvent flater la langueur
 Qui tient genné mon poure cœur :
 Bien que la mignarde maitresse,
 Pour qui ie languis en détresse,
 Contre mon amoureux tourment
 Ne s'endurcisse fierement,

Et bien qu'ingrate ne soit celle,
 Celle gentile damoiselle
 Qui fait d'un regard bien humain,
 Ardre cent feus dedens mon sein.

Mais que sert toute la careffe
 Que ie reçoÿ de ma maitresse?
 Et que me vaut passer les iours
 En telle esperance d'amours,
 Si les nuit de mille ennuiç pleines
 Rendent mes esperances veines?
 Et les iours encor pleins d'ennuis,
 Qu'absent de la belle ie suis?
 Quand ie meurs, absent de la belle,
 Ou quand ie meurs present pres d'elle
 N'osant montrer (ò dur tourment!)
 Comment ie l'ayme ardemment?

Celui vraiment est miserable
 Qu'Amour, voire estant favorable,
 Rend de sa flame langoureux.
 Chetif quiconque est amoureux,
 Par qui si cher est estimee
 Vne si legere fume
 D'un plaisir suiui de si pres

*De tant d'ennui qui sont apres.
Si ay ie aussi cher estimee
Vne si legere fumee.*



Des beautez de D. L. L.

*Ou print l'enfant Amour le fin or qui dora
En mille crepillons ta teste blondissante?
En quel iardin print il la roze rougissante
Qui le liz argenté de ton teint colora?
La douce grauité qui ton front honora,
Les deus rubis balais de ta bouche allechante,
Et les rais de cet œil qui doucement m'enchante,
En quel lieu les print il quand il t'en decora?
D'ou print Amour encor ces filets & ces lesses
Ces haims & ces apasts que sans fin tu me dresses
Soit parlant ou riant ou guignant de tes yeus?
Il print d'Herme, de Cypre, & du sein de l'Aurore,
Des rayons du Soleil, & des Graces encore,
Ces attraits & ces dons, pour prendre hommes & Dieus.*



A elle mesme.

O ma belle rebelle,
Las que tu m'es cruelle !
Ou quand d'un dous souzris
Larron de mes esprits,
Ou quand d'une parole
Si mignardement mole,
Ou quand d'un regard d'yeus
Trayttement gracieus,
Ou quand d'un petit geste
Non autre que celeste,
En amoureuse ardeur
Tu m'enflammes le cœur.

O ma belle rebelle,
Las que tu m'es cruelle !
Quand la cuisante ardeur
Qui me brule le cœur,
Veut que ie te demande
A sa brulure grande
Vn rafraichissement
D'un baiser seulement.

O ma belle rebelle,
Que tu serois cruelle !
Si d'un petit baiser
Ne voulois l'apaïser,

*Au lieu d'alegement
Acroissant mon tourment.
Me puisse-ie un iour, dure,
Vanger de cette iniure :
Mon petit maitre Amour
Te puisse outrer un iour,
Et pour moy langoureuse
Il te face amoureuse,
Comme il m'a langoureux
Pour toy fait amoureux.
Alors par ma vengeance
Tu auras connoissance
Que vaut d'un dous baiser
Vn Amant refuser.
Et si ie te le donne,
Ma gentile mignonne,
Quand plus fort le desir
En viendroit te saisir :
Lors apres ma vengeance,
Tu auras connoissance
Quel bien fait, d'un baiser
L'Amant ne refuser.*



Double Rondeau, à elle.

*Estant nauré d'un dard secrettement,
Par Cupidon, & bleffé à outrance,
Ie n'osois pas declairer mon tourment
Suisi de peur, delaisé d'esperance,
Mais celui seul, qui m'auoit fait l'ofense,
M'a assureé, disant, que sans ofense
Ie pouuois bien mon ardeur deceler,
Ce que i'ay fait sans plus le receler,
Estant nauré.*

*A une donq pourement assureé,
Creingnant bien fort d'elle estre refusé,
Ay declairé du tout ma doleance :
Et sur mon mal hardiment excusé
Lui supliant me donner allegeance,
Ou autrement ie perdroy pacience
Estant nauré.*

*Au mien propos ha si bien respondu
Celle que i'ay plus chere que mon ame,
Et mon vouloir sagement entendu,
Que ie consens qu'il me soit donne blame
Si ie l'oublie : car elle m'a rendu
Le sens, l'esprit, l'honneur, le cœur & l'ame
Estant nauré.*



Ode en faueur de D. Louïze Labé
à son bon Seigneur. *J. Goussier*

D. M.

*Muses, filles de Iupiter,
Il nous faut ores aquiter
Vers ce docte & gentil Fumee,
Qui contre le tems inhumain
Tient vos meilleurs trets en sa main,
Pour paranner sa renommee.
Le lui dois, il me doit aussi :
Et si j'ay ores du souci
Pour faire mon payment plus dine,
Le le voy ores deuant moy
En un aussi plaisant é moy
Pour faire son Ode Latine.
Mais par ou commencerons nous?
Dites le, Muses : car sans vous
Le ne fuis l'ignorante tourbe,
Et sans vous ie ne peu chanter
Chose, qui puisse contenter
Le pere de la lyre courbe.
Quand celui qui iadis naquit
Dens la tour d'erein, que conquit
Iupiter d'une caute ruse,*

*Vt trenché le chef qui muoit
 En rocher celui qu'il voyoit,
 Le chef hideus de la Meduse:
 Adonques par l'air s'en allant,
 Monté sur un cheual volant,
 Il portoit cette horrible teste:
 Et ia desia voisin des Cieus
 Il faisoit voir en mille lieux
 La grandeur de cette conqueste.*

*Tandis du chef ainsi trenché
 Estant freschement arraché,
 Distiloit du sang goutte à goutte:
 Qui soudain qu'en terre il estoit,
 Des fleurs vermeilles enfantoit,
 Qui changeoient la campagne toute,
 Non en Serpent, non en ruisseau,
 Non en Loup, & non en oiseau,
 En pucelle, Satire, ou Cyne:
 Mais bien en pierre: faisant voir
 Par un admirable pouuoir
 La vertu de leur origine.*

*Et c'est aussi pourquoy ie crois,
 Que fendant l'air en mille endrois
 Sur mille estrangeres campagnes,
 A la fin en France il vola,
 Ou du chef hideus s'escoula
 Quelque sang entre ces montagnes:
 Mesmement aupres de ce pont
 Opposé viz à viz du mont,*

Du mont orgueilleus de Foruiere :
 En cet endroit ou ie te vois
 Egaier meinte & meinte fois
 Entre l'une & l'autre riuere.
 Car deslors que fatalement
 l'en aprochay premierement,
 Je vis des la premiere aproche
 Le ne say quelle belle fleur :
 Qui soudein m'esclauant le cœur
 Le fit changer en une roche.
 Je viç encor tout à lentour
 Mile petis freres d'Amour,
 Qui menoiert mile douces guerres :
 Et mile creintifs amoureux
 Qui tous comme moy langoureux
 Auoient leurs cœurs changez en pierres.
 Depuis estant ainsi rocher,
 Je viç pres de moy aprocher
 Vne Meduse plus acorte
 Que celle dont s'arme Pallas,
 Qui changea iadis cet Atlas
 Qui le Ciel sur l'eschine porte.
 Car elle ayant moins de beautez,
 De ces cheueus enserpentez
 Faisoit ces changemens estranges :
 Mais cetteci, d'un seul regard
 De son ail doucement hagar
 Fait mile plus heureus eschanges.
 Celui qui voit son front si beau,

Voit un ciel, ainçois un tableau
De cristal, de glace, ou de verre :
Et qui voit son sourcil benin,
Voit le petit arc hebenin,
Dont Amour ses traits nous desferre.

Celui qui voit son teint vermeil,
Voit les roses qu'à son réueil
Phebus épanit & colore :
Et qui voit ses cheueus encor,
Voit dens Pactole le tresor
Dequoy ses sablons il redore.

Celui qui voit ses yeus iumeaus,
Voit au ciel deus heurus flambeaus,
Qui rendent la nuit plus serene :
Et celui qui peut quelquefois
Esouter sa diuine voix
Entend celle d'une Sirene.

Celui qui fleure en la baisant
Son vent si dous & si plaisant,
Fleure l'odeur de la Sabee :
Et qui voit ses dens en riant
Voit des terres de l'Orient
Meinte perlette desfrobee.

Celui qui contemple son sein
Large, poli, profond & plein,
De l'Amour contemple la gloire,
Et voit son teton rondeler,
Voit deus petis gaxons de lait,
Ou bien deus boulettes d'iuoire.

Celui qui voit sa belle main,
 Se peut affeurer tout soudein
 D'auoir vù celle de l'Aurore :
 Et qui voit ses piez si petis,
 S'affeure que ceus de Thetis
 Heureus il ha pù voir encore.

Quant à ce que l'acoutrement
 Cache, ce semble, expressement
 Pour mirer sur ce beau chef d'euure,
 Nul que l'Ami ne le voit point :
 Mais le grasselet embonpoint
 Du visage le nous descæuure.

Et voilà comment ie fuз pris
 Aus rets de l'enfant de Cypris,
 Esprouuant sa douce pointure :
 Et comme une Meduse fit,
 Par un dommageable proufit,
 Changer mon cœur en pierre dure.

Mais c'est au vray la rareté
 De sa grace & de sa beaute,
 Qui rauit ainsi les personnes :
 Et qui leur ôte cautement
 La franchise & le sentiment,
 Ainsi que faisoient les Gorgonnes.

Le Tems cette grand' faulz tenant
 Se vêt de couleur aڑree,
 Pour nous montrer qu'en moissonnant
 Les choses de plus de duree,
 Il se gouuerne par les Cieus :

*Et porte ainfi la barbe grife,
Pour faire voir qu'Hommes & Dieus
Ont de lui leur naissance prise.*

*Il assemble meinte couleur
Sur son azur, pource qu'il treine
Le plaisir apres la douleur
Et le repos apres la peine :
Montrant qu'il nous faut endurer
Le mal, pensant qu'il doit fin prendre,
Comme l'Amant doit esperer,
Et merci de sa Dame attendre.*

*Il porte sur son vëtement,
Vn milier d'esles empennees,
Pour montrer comme vitement
Il s'en vole avec nos annees :
Et s'accompagne en tous ses faits
De cette gente Damoiselle,
Confessant que tous ses efets
N'ont grace ne vertu sans elle.*

*Elle s'apelle Ocafion
Qui chauue par derriere porte, ✓
Sous une docte allufion,
Ses longs cheueus en cette sorte :
A fin d'enseigner à tous ceus
Qui la rencontrent d'auenture,
De ne se montrer pareffeus
A la prendre à la cheuelure.
Car s'elle se tourne & s'en fuit,
En vain apres on se trauaille :*

Sans espoir de fruit on la suit.
 Le Tems ce dous loisir nous baille,
 De pouuoir gayement ici
 Dire & ouir meintes sornettes,
 Et adoucir notre souci,
 En contant de nos amourettes.
 Le Tems encore quelquefois
 Admirant ta grace eternelle,
 Chantera d'une belle voix
 D'Auanson ta gloire eternelle :
 Mais or' l'ocasion n'entend
 Que plus long tems ie l'entretienne,
 Creingnant perdre l'heur qui m'atend
 Ou qu'autre masque ne suruienne.



MADRIGALE.

*Arse così per voi, Donna, il mio core
 Il primo di ch' intento vi mirai,
 Che certo mi pensai
 Che no potesse in me crescere piu ardore :
 Ma in voi belta crescendo d'hor' in hora,
 Cresc' in me il fuoco ancora,
 Il qual no potra mai crescer' si pocco,
 Ch' altro no saro piu che fiamme e fuoco.*



ODE.

21

Toute bonté abondante

*Aus gouverneurs des saints Cieux,
Vn, qui de main foudroyante
Estonne mortels & Dieus,
Ensemença ces bas lieux
De diuerfité d'atomes
Formez de ce vertueus
Surpassant celui des hommes.*

Lesquels d'une destinee

*Sous quelque fatal heurus,
Pour former une bien nee
Furent ensemble amoureux :
Et goutant le sauoureux,
Lequel ou l'Amour termine,
Ou le rend plus doucereus,
La font voir chose diuine.*

Mesmement si familiere

*A la troupe des neuf Seurs,
Qu'elles l'ont pour leur lumiere
Fait lampeger en leurs chœurs :
Là receuant les honneurs
De ceus, qu'on n'a laissé boire
Aus sources & cours donneurs
De perpetuelle gloire.*

Elle le fait aparoitre

✓ Au docte de ses escriz,
 Qu'on voit iournellement naitre,
 Et deuancer les esprits,
 Qui auoient gaigné le pris
 D'estre mieus luz en notre aage.
 O feminin entrepris
 De l'immortalité gage!

Qui une flame amoureuse,
 Qui mieus les passionnez,
 Et de veine plus heureuse
 Discerne les aptes nez,
 Et à l'Amour fortunez,
 De ceus, lesquels à outrance
 Seront tousiours mal menez,
 Et repuz d'une esperance?

✓ Qui de langue plus diserte
 Fait le Musagete orer
 Contre l'eloquence experte
 Du Dieu, qui peut atirer
 Par le caut de son parler
 L'erreur à la vraye trace?
 Qui pres d'eus peut sommeiller,
 Comme elle, sur le Parnasse?

Donq que sur ses temples vole
 Ce vert entortillonné
 Pris de la ramure mole
 De la fuyarde Daphné,
 Et doclement façonné

*Pour orner la seur de celle,
Qui sortit, le coup donné,
En armes, de la ceruelle.*



Sonnet à D. L. L. par A. F. R. 2. 4

*Si de ceus qui ne t'ont connue, qu'en lisant
Tes Odes & Sonnets, Louïze, es honoree :
Si ta voix de ton lut argentin temperee,
D'arrester les passans est moyen suffisant :
Et si souuent tes yeus d'un seul rayon luisant
Ont meinte ame en prison pour t'adorer serree :
Tu te peux bien de moy tenir toute asseuree.
Car si iamais ton œil sus un cœur fut puissant,
Il ha esté sur moy, & fait meinte grand' playe :
Telle grace à chanter, baller, sonner te suit,
Qu'à rompre ton lien ou fuir ie n'essaye.
Tant tes vers amoureux t'ont donné los & bruit,
Qu'heureus me sens t'auoir non le premier aymee,
Mais prisé ton sauoir auant la renommee.*



A Dame Louïze Labé, Lionnoize,
la comparant aus Cieus.

*Sept feus on voit au Ciel, lesquels ainfi
Sont tous en toy meslez ensemblement.*

Phebé est blanche : & tu es blanche aussi.

Mercuré est docte : & toy pareillement.

Venus toujours belle : semblablement

Belle toujours à mes yeus tu te montre.

Tout de fin or est le chef du Soleil :

Le tien au sien ie voy du tout pareil.

Mars est puissant : mais il creint ta rencontre.

Iupiter tient les Cieus en sa puissance :

Ta grand' beauté tient tout en son pouuoir.

Saturne au Ciel ha la plus haute essence :

Tu as aussi la douce iouissance

Du plus haut heur qu'autre pourroit auoir.

*Donq qui veut voir les grans dons, que les Dieus
Ont mis en toy, qu'il contemple les Cieus.*



Des louenges de Dame Louïze Labé,
Lionnoize.

Il ne faut point que i'apelle

Les hauts Dieus à mon secours,

Ou bien la bande pucelle

Pour m'ayder en mon discours.
 Puis que les Dieus, de leur grace,
 Les saintes Muses, les Cieus
 Ont tant illustré la face,
 Le corps, l'esprit curieus
 De celle, dont i'apareille
 La louenge nompareille,
 Je congnoy bien clerement
 Que toute essence diuine
 Me fauorise, & s'encline
 A ce beau commencement.

Sus sus donq, blanche fenestre,
 Fay tes resonans effors ;
 Et toy, ô mignarde destre,
 Chatouille ses dous acors :
 Chantons la face angelique,
 Chantons le beau chef doré,
 Si beau, que le Dieu Delphique
 D'un plus beau n'est decoré.
 N'oublions en notre metre
 Comme elle osa s'entremettre
 D'armer ses membres mignars :
 Montrant au haut de sa teste
 Vne espouventable creste
 Sur tous les autres soudars.)

O noble, ô diuin chef d'euure
 Des Dieus hauteins tous puissans,
 Au moins maintenant descæuure
 Tes yeus tous resiouissans,

Pour voir ma Muse animee,
 Qui de sa robuste main
 Hauffera ta renommee,
 Trop mieus que ce vieil Rommein,
 Qui sa demeure ancienne,
 La terre Saturnienne
 , Delaiſſa pour ta beauté,
 A fin qu'à toy rigoureuse
 Il fut hoſtie piteuſe
 En ſa ferme loyauté.
 La Muse docte diuine
 Du vieillard audacieus,
 Par le vague ſ'achemine
 Pour t'enleuer iuſqu'aus Cieux :
 Mais la Parque naturelle
 Dens les Iberiens chams
 Courut deſemplumer l'aile
 De ſes pleurs, & de ſes chants :
 Enuoyant en ſa vieilleſſe,
 Mal ſeant en ta ieuneſſe,
 Son corps, au tombeau ombreus :
 Et ſon ame enamouree
 En l'obſcure demouree
 Des Royaumes tenebreus.
 Dieus des voutes eſtoilees,
 Qui en perdurable tour
 Retiennent emmantelees
 Les terres, tout à l'entour :
 Permetez moy que ie viue

Des ans le cours naturel,
 A fin qu'à mon gré i'escriue
 En un ouvrage eternal,
 De cette noble Deesse
 La beauté enchanteresse,
 Ce qu'elle ha bien merité :
 Et qu'en sa gloire immortelle, ✓
 On voye esbahie en elle
 Toute la posterité.

Ainsi que Semiramide,
 Qui feingnant estre l'enfant
 De son mari, print la guide
 Du Royaume trionfant,
 Puis démantant la Nature
 Et le sexe feminin
 Hazarda à l'auenture
 Son corps iadis tant benin,
 Courant furieuse en armes
 Parmi les Mores gendarmes,
 Et es Indiques dangers
 De sa rude simeterre
 Renuersant dessus la terre
 Les escadrons estrangers.

Ainsi qu'es Alpes cornues
 (Qui, soit Hiuer soit Eisté,
 Ont tousiours couuert de nues
 Le front au Ciel arresté)
 On voit la superbe teste
 D'un roc de * pins emplumé,

* Apherese pour sapins.

Rauie par la tempeſte
De ſon corps acoutumé,
En roullant par ſon orage
Froiſſer tout le labourage,
Des Beufs les âpres trauaus,
Ne laiſſant rien en ſa voye
Qu'en pieces elle n'enuoye,
Cherchant les profondes vaux :
Ou comme Penthaſilee,
Qui pour ſon ami Hector
Combatoit entremeflee
Par les Grecs, aus cheueus d'or,
Ores de ſa roide lance
Enferrant l'un au trauers,
Or' du branc en violance
Trebuchant l'autre à l'enuers :
Et ainſi que ces pucelles
Qui l'une de leurs mammelles
Se bruloient pour s'adeſtrer
Aus combas & entrepriſes
Aus bons guerroyeurs requiſes,
Pour l'ennemi rencontrer :
Louïze ainſi furieuſe
En laiſſant les habiz mols
Des femmes, & enuieuſe
De bruit, par les Eſpagnols
Souuent courut, en grand' noiſe,
Et meint aſſaut leur donna,
Quand la ieuneſſe Françoisſe

Parpignan enuironna.
Là sa force elle desploye,
Là de sa lance elle ploye
Le plus hardi assaillant:
Et braue dessus la celle
Ne demontroit rien en elle
Que d'un cheualier vaillant.

Ores la forte guerriere
Tournoit son destrier en rond :
Ores en une carriere
Essuyoit s'il estoit pront :
Branlant en flots son panache,
Soit quand elle se iouoit
D'une pique, ou d'une hache,
Chacun Prince la louoit :
Puis ayant à la fenestre
L'espee ceinte, à la destre
La dague, enrichies d'or,
En s'en allant toute armee
Ell' sembloit parmi l'armee
Vn Achile, ou un Hector.

L'orgueilleus fils de Clymene
Nous peut bien auoir apris
Qu'il ne faut par gloire vaine
Qu'un grand trein soit entrepris.
L'entreprise qui est faite
Sans le bon conseil des Dieus
N'a point, ainsi qu'on souhaite,
Son dernier efet ioyeus :

*Ainsi cette belliqueuse
Ne fut iamais orgueilleuse :
Telle au camp elle n'alla :
Ains ce fut à la priere
De Venus, sa douce mere,
Qui un soir lui en parla.
Vn peu plus haut que la plaine,
Ou le Rone impetueus
Embrasse la Sone humeine
De ses grands bras tortueus,
De la mignonne pucelle
Le plaisant iardin estoit,
D'une grace & façon telle
Que tout autre il surmontoit :
En regardant la merueille
De la beauté nompareille
Dont tout il estoit armé,
Celui bien on l'ust pù dire
Du iuste Roy de Corcyre
En pommes tant renommé.
A l'entree on voyoit d'herbes,
Et de thin verflorissant,
Les lis & croissans superbes
De notre Prince puissant :
Et tout autour de la plante
De petits ramelets vers
De marioleine flairante
Estoient plantez ces six vers :*

DV TRESNOBLE ROY DE FRANCE
 LE CROISSANT NEVVE ACROISSANCE
 DE IOVR EN IOVR REPENDRA,
 IVSQVES A TANT QVE SES CORNES
 IOINTES SANS AVCVNES BORNES
 EN VN PLEIN ROND IL RENDRA.

*Tout autour estoient des treilles
 Faites avec un tel art,
 Qu'aucun n'ust sù sans merueilles
 Là espandre son regard :
 La voute en estoit sacree
 Au Dieu en Inde inuoqué,
 Car elle estoit accoutree
 Du sep au raisin musqué :
 Les coulomnes bien polies
 Estoient autour enrichies
 De Romarins & Rosiers,
 Lesquels faciles à tordre
 S'entrelassoient en bel ordre
 En mille neus fais d'osiers
 Au milieu pour faire ombrage
 Estoient meints arceaux couuers
 De Coudriers, & d'un bocage
 Fait de cent arbres diuers :
 Là l'Oliue palissante
 Qu'Athene tant reclama,
 Et la branche verdissante
 Qu'Apolon iadis ayma :
 Là l'Arbre droit de Cibelle,*

Et le ceruerin rebelle
 Au plaisir venerien :
 Auec l'obscure ramee
 Par Phebe iadis formee
 Du corps Cyparissien.
 Sous cette douce verdure,
 Soit en la gaye saison,
 Ou quand la triste froidure
 Nous renferme en la maison,
 Tarins, Rossignols, Linotes
 Et autres oiseaus des bois
 Exercent en gayes notes
 Les dous iargons de leurs voix :
 Et la vesue tourterelle
 Y pleint & pleure à par elle
 Son amoureux tout le iour :
 De sa parole enrouee
 A pleints & à pleurs vouee
 Efroyant l'air tout autour.
 Et à fin qu'à beauté telle
 Rien manquer on ne püst voir,
 De la beauté naturelle
 Qu'un beau iardin peut auoir,
 Il y ut une fonteine,
 Dont l'eau coulant contre val
 En sautant hors de sa veine
 Sembloit au plus cler cristal :
 Elle ne fut point ornee,
 Ny autour enuironnee

*De beaux mirtes Cipriens,
Ny de buis, ny d'aucun arbre,
Ny de ce précieux marbre
Qu'on taille es monts Pariens :
Mais elle estoit tapissée
Tout l'enuiron de ses bors,
Ou son onde courroucée
Murmuroit ses doux acors,
D'herbe toujours verdoyante,
Peinte de diuerses fleurs,
Qui en l'eau doufondoyante
Mestloient leurs belles couleurs.
Qui uſt regardé la teſte
D'un Narcisse qui s'arreste
Tout panchant le col sur l'eau,
On uſt dit que son courage
Contemploit encor l'image
Qui trop & trop lui fut beau.
Aussi par cette verdure
Estoit le iaune Souci,
Qui encor la peine dure
De ses feus n'a adouci :
Ains toujours se vire & tourne
Vers son Ami qu'il veut voir,
Soit au matin, qu'il aiourne,
Ou quand il est pres du soir.
Là aussi estoient Brunettes,
Mastis, damas, violettes
Çà & là sans nul compas :*

Avec la fleur, en laquelle
 Hiacinte renouvelle
 Son nom apres son trespas.
 Le ruisseau de cette source
 A par soy s'ebanoyant,
 D'une foible & lente course
 Deça dela tournoyant
 Faisoit une protraiture
 Du lieu ou fut renfermé
 Le monstre contre nature
 En Pasiphaë formé :
 Puis son onde entrelassée,
 De longues erreurs lassée
 Par un beau pré s'espandoit :
 Ou maugré toute froidure
 Vne plaisante verdure
 Eternelle elle rendoit.
 Titan laissant sa campagne
 Peu à peu sous nous couloit,
 Et dens la tiède eau' d'Espagne
 Son char il desateloit :
 Quand en ce lieu de plaisance
 Louïze estoit pour un soir,
 Qui cherchant resiouissance
 Pres la font se vint assoir :
 Elle ayant assez du pouce
 Taté l'harmonie douce
 De son lut, sentant le son
 Bien d'accord, d'une voix franche


*Jointe au bruit de sa main blanche,
Elle dit cette chanson :*

*La forte Tritonienne,
Fille du Dieu Candien,
Et la vierge Ortygienne,
Sœur du beau Dieu Cynthien,
Sont les deus seules Deesses
Ou i'ay mis tout mon desir,
Et que ie sū pour maitresses
Des mon enfance choisir.
Si Venus m'a rendu belle,
Et toute semblable qu'elle,
Avec sa diuinité,
Que pourtant elle ne pense,
Qu'en un seul endroit i'ofense
Ma chaste virginité.*

*La pucelle Lionnoïze
Fredonnant meints tons diuers,
Au son plein de douce noise,
N'ut deus fois chanté ces vers,
Qu'un sommeil de course lente
Descendant parmi les Cieus,
Finit sa voix excellente
Et son ieu melodieus.
Sur la verdure espendue
Tous dous il l'a estendue,
Flatant ses membres dispos :
Dessus ses yeus il se pose,
Et tout son corps il arrose
D'un tresgracieus repos.*

*En dormant tout deuant elle
Sa mere se presenta,
En son beau visage telle
Qu'alors qu'elle s'acointa
D'Anchise, pres du riuage
Du Simoent Phrygien :
Dont naquit le preus courage
Qui au camp Hesperien
Renouuella la memoire,
Et la trionfante gloire
Du sang Troyen abatu,
Qui deuoit en rude guerre
Tout le grand rond de la Terre
Conquerir par sa vertu.
Ell' regarde par merueille
Son visage nonpareil,
Son haut front, sa ronde oreille,
Son teint freschement vermeil,
Le vif coral de sa bouche,
Ses sourcis tant gracieus,
Que doucement elle touche
Pour voir les rais de ses yeus :
Non sans contempler encore
Celle beauté qui decore
La rondeur de son tetin,
Qui ni plus ni moins soupire
Qu'au printems le dous Zephire
Alenant l'air du matin.
Après que la Cyprienne*

Vt son regard contenté,
 Voyant de la fille fiene
 La plus qu'humeine beauté,
 Esbahie en son courage
 De sa grand' perfeccion,
 Elle augmenta dauantage
 Vers ell' son afeccion :
 Puis toute gaye & ioyeuse,
 D'une voix tresgracieuse,
 Pour descourir son souci,
 Tenant les vermeilles roses
 De sa bouche un peu desclofes
 Elle parola ainsi :

Les Dieus n'ont voulu permettre
 Aus vains pensers des mortels,
 Que d'eus ils se pussent mettre
 A fin : bien que leurs autels
 Soient tous couuers de fumeé,
 Ou pour gaigner leur faueur
 Ou pour leur ire animee
 Faire tourner en douceur,
 Tous les veus pas ils n'entendent
 Qui deuant leurs yeus se rendent :
 Ains les ont à nonchaloir.
 Veu ni priere qu'on face
 N'y font rien, si de leur grace
 Ils n'ont un mesme vouloir.
 Que penses tu fille chere, 
 Penses tu bien resister

Contre les dars de ton frere
 S'il lui plait t'en molester ?
 Il scet domter tout le monde
 De son arc audacieus :
 L'Ocean, la Terre ronde,
 L'Air, les Enfers, & les Cieus.
 Orq fille n'ut la puissance
 De lui faire resistance,
 Et ses fiers coups soutenir :
 Mais ie te veus faire entendre
 Pourquoi i'ay voulu descendre
 Du Ciel, pour à toy venir.
 Les hommes pleins d'ignorance,
 Citoyens de ces bas lieux,
 Te pensent de leur semence,
 Et non de celle des Dieus :
 Mais par trop ils se deçoient
 (Bien qu'ils le tiennent pour seur)
 Et assez ils n'aperçoient
 De ta beauté la grandeur.
 Qui diroit, voyant ta face,
 Que tu fusses de la race
 D'un homme simple & mortel ?
 La Terre sale & immunde,
 Ne sauroit aus yeus du monde
 De soy produire riens tel.
 Tout ainsi la beauté rare
 D'Heleine, chacun pensoit
 Engendree de Tyndare :

Car on ne la connoissoit.
Toutefois si estoit elle
Fille du Dieu haut tonnant,
Qui sa maison supernelle,
Le haut Ciel, abandonnant,
Atourné d'un blanc plumage,
Semblant l'Oiseau qui presage,
En chantant, sa proche mort,
En Lede fille de Theste
De sa semence celeste,
La conçut par son effort,
Auecques deus vaillans freres,
Dont l'un alaigre escrimeur
Domta les menasses fieres,
Et la trop àpre rigueur
Du cruel Roy de Bebrice,
Acoutumé d'outrager
Et meurtrir par sa malice
Chacun soudart estrangeur :
L'autre de hardi courage,
Inuenta premier l'usage
De ioindre au char le courfier :
Ou il se roula grand' erre,
Effroyant toute la terre
Des deus ronds bornez d'acier.
Ainsi, bien qu'on ne te donne
L'honneur d'estre de mon sang,
Et du fier Dieu qui ordonne
Les puissans soudars en rang,

*Si m'est ce chose asseuree,
 Que de Gradiue le fort
 En moy tu fus engendree,
 Ioignant le gracieus bord,
 Ou la Sone toute quoye
 Fait une paisible voye
 S'en allant fendre Lion :
 Dens lequel on voit encore
 Vn mont *, ou lon me decore,
 Qui retient de moy son nom.*

* Le mont de Four-
 uiere anciennement
 apele forum Veneris.

*Le lieu ou tu fus conçue
 Ne fut vile ny chateau,
 Ains une forest tissue
 De meint plaisant arbrisseau,
 Dont ie veus (en témoignage
 De ta race) te pouruoir,
 Ainsi que d'un heritage
 Que ie tiens en mon pouuoir.
 Là autour sont meintes plaines,
 Esquelles les blondes graines
 De Ceres pourras cueillir,
 Et la liqueur qui agree
 A Bachus, & meinte pree
 Ou l'herbe ne peut faillir.
 Là aussi sont meints bocages
 Deça delà esbandus,
 Ou en tout tems les ramages
 Des Oiseaux sont entendus.
 Par fois tu y pourras tendre*

Le ret rare, à ton desir,
 Et quelque gibier y prendre
 Pour acroitre ton plaisir :
 Ou t'exerçant à la chasse
 Tu poursuiuras à la trace
 Les Lieures fuians de peur,
 De chiens autour toute armee,
 Vagans deffous la ramee,
 Se guidans à la senteur.
 Et si par trop tu te peines
 En trop violent effort,
 De meintes cleres fonteines
 Tu pourras auoir confort :
 L'eau sortante de leur source
 Tes membres refreschira,
 Et la murmurante course
 A son bruit t'endormira :
 Apres chargee de proye,
 Tu te pourras mettre en voye
 Pour à ton chateau tourner,
 Qu'en brief batir ie veus faire,
 Sufisant pour te complaire
 S'il te plait y seiourner.
 Sur tout (fille) ie t'auiſe,
 Que d'un cœur tant odieus
 Ton frere tu ne mesprise,
 C'est le plus puissant des Dieus.
 En ta beauté excellente
 Meint homme il rendra transi,

Mais sa main ne sera lente
 A te tourmenter aussi.
 Prends bien à ce propos garde,
 Car ia defia il te darde
 Son tret úpre & rigoureux :
 Dont il t'abatra par terre,
 Rendant d'un homme de guerre
 Ton tendre cœur amoureux.

En ce il prendra bien vengeance
 Du bon Poëte Rommain,
 Auquel sans nulle allegeance
 Ton cœur est trop inhumein.
 Bien prendra à ta ieunesse
 Auoir apris à souffrir
 Des durs harnois la rudesse,
 Et à meint trauail s'offrir :
 Souuent seras rencontree
 Depuis la tarde vespree
 Iusqu'au point du prochein iour,
 Parmi les bois languissante,
 Et tendrement gemissante
 La grand' cruauté d'Amour.

Alors pour estre asseuree
 Point en femme tu n'iras,
 Ains d'une lance paree
 Cheualier tu te diras.
 Ia en ton harnois brauante
 Ie te regarde assaillir
 Meint cheualier, qui se vante

Hors de l'arçon te saillir :
 Puis dextrement aprestee,
 Ayant ta lance arrestee,
 Le desarçonner en bas,
 Lui tout froïse, à grand' peine
 Leuer son arme incertaine,
 Chancelant à chacun pas.
 A si grans trauaus ton frere
 Durement te contreindra,
 Iusqu'à ce qu'à la premiere
 Liberté il te rendra :
 Alors laissant les alarmes,
 Et les hazars perilleus,
 Tu rueras ius les armes,
 Et le courage orgueilleus,
 Dont tu soulois mettre en terre
 Meint vaillant homme de guerre
 Renuersé sous son escu,
 Qui repentant en sa face
 De sa premiere menasse
 Tout haut se crioit vaincu.
 Donq laissant dague & espee
 Ton habit tu reprendras,
 A plus dous ieus ocupee
 Ton dous lut tu retendras :
 Et lors meints nobles Poètes,
 Pleins de celestes esprits,
 Diront tes graces parfaites
 En leurs tresdoctes escriz :

Marot, Moulin, la Fontaine,
 Avec la Muse hauteine
 De ce Sceue audacieus,
 Dont la tonnante parole,
 Qui dens les Astres carole,
 Semble un contrefoudre es Cieus
 Toutefois leur fantasie
 Ton loz point tant ne dira,
 Comme d'un la Poësie,
 Qui de l'onde sortira
 Du petit Clan, dont la riue
 Priuee de flots irez
 Ha en tout tems l'herbe viue
 Autour des bors retirez.
 De cil la Muse nouvelle
 Rendra ta grace immortelle :
 Du Ciel il est ordonné
 Qu'à lui le bruit de la gloire
 De t'auoir mise en memoire,
 Entierement soit donné.
 Qu'à ton cœur tousiours agree
 Du Poëte le labeur :
 Son escriture est sacree
 A tout immortel bonheur.
 Ayant qui ton loz escriue,
 Mourir ne peus nullement :
 Ainsî Laure, ainsî Oliue
 Viuent eternellement.
 Vn Bouchet en façon telle,

Met en memoire immortelle
 De son Ange le beau nom :
 Sacrant l'Angelique face,
 Sa beauté, sa bonne grace,
 Au temple du saint renom.
 A tant la Deesse belle
 Mit fin à son dous parler :
 Son chariot elle atelle
 Toute presté à s'en voler :
 Les mignonnes colombelles
 Par le vague doucement
 Esbranlent leurs blanches estes
 D'un paisible mouuement.
 Louïze estant esueillee
 Restra toute esmerueillee
 De la sainte vision :
 Ignorante si son songe
 Est verité ou mensonge,
 Ou quelque autre illusion.
 Son corps droit, sa bonne grace,
 Son dur teton, ses beaux yeus,
 Les diuins traits de sa face,
 Son port, son ris gracieus,
 Le front serein, la main belle,
 Le sein comme albastre blanc
 Montrent euidemment qu'elle
 Sortit du Ciprien flanc.
 Puis sa vaillance & prouesse,
 Son courage, son adresse,

Et la force du bras sien
 De grand heur acompagnee,
 La montrent de la lignee
 Du Gradiue Thracien.

Mais d'autre part, sa doctrine,
 Sa sagesse, son saavoir,
 La pensee aus arts encline
 Autant qu'autre onq put auoir :
 Les vers doctes qu'elle acorde,
 En les chantant de sa voix,
 A l'harmonieuse corde,
 Fretillante sous ses doits :
 Et la chasteté fidelle,
 Qui tousiours est avec elle,
 Nous rendent quasi tous seurs
 Qu'elle ut la naissance sienne
 De la couple Cynthienne,
 Ou de l'une des neuf Seurs.

Toutefois il nous faut croire
 Ce que nous disent les Dieus,
 Qui par la nuitée noire
 Se montrent aus dormans yeus.
 Ainsi Hector à Enee
 En un songe s'aparut,
 Et la sienne destinee
 En songe il lui discourut.
 Souuent la future chose
 Du sain esprit qui repose
 Est preuuë de bien loin :

*Ce songe presque incroyable,
Qui apres fut veritable,
En pourra estre témoin.
Mais il est tems douce Lire,
Que tu cesses tes acors.
Si assez tu n'as pù dire,
Si as tu fait tes effors.
Celle harpe Methinnoise,
Qui peut la mer esmouuoir,
N'ut la Ninfe Lionnoize
Chanté selon son deuoir :
Non pas toute la Musique
De celle bende Lirique
Qui (longtems ha) florissoit
En la Grece : qui meint Prince,
Meint païs, meinte Prouince,
De son chant refiouissoit.*

FIN.



Le Priuilege du Roy.



HENRI par la grace de Dieu Roy de France.

A notre Preuot de Paris, & Seneschal de Lionnois, ou leurs Lieutenans, & à chacun d'eus si comme à lui apartiendra, Salut & dileccion. Reçue auons l'humble supplicacion de notre chere & bien aymee Louïze Labé, Lionnoïze, contenant qu'elle auroit des long temps composé quelque Dialogue de Folie & d'Amour: ensemble plusieurs / Sonnets, Odes & Epitres, qu'aucuns ses Amis auroient souztraits, & iceus encores non parfaits publiez en diuers endroits. Et doutant qu'aucuns ne les voufissent faire imprimer en cette sorte, elle les ayant reuuz & corrigez à loisir les mettroit volontiers en lumiere, à fin de supprimer les premiers exemplaires: mais elle doute que les Imprimeurs ne se voufissent charger de la despense sans estre asseurez qu'autres puis apres n'entreprendront sur leur labeur. POVRCE EST IL: que nous inclinant liberalement à la requeste de ladite supliante, lui auons de notre grace speciale donné Priuilege, congé, licence & permission de pouuoir faire imprimer sesdites Euures cy dessus mencionnees, par tel Imprimeur que bon lui semblera. Avec inibicions & defenses à tous Libraires, Imprimeurs & tous autres qu'il apartiendra, de non Impri-

mer ne faire Imprimer, vendre ne faire vendre & distributor ledit Liure cy dessus declairé, sans le vouloir & consentement de ladite supliante, & de celui à qui premierement elle en aura donné la charge, dans le tems de cinq ans consecutifs, faits & accomplis : commençans au iour & date que ledit liure sera acheué d'imprimer, sans qu'il soit libre à autres Imprimeurs ou Libraires, & autres personnes quels qu'ils soient, & pour quelque impression que ce soit : soit grande ou petite forme, les pouvoir imprimer ou faire imprimer, & exposer en vente, sinon de ceus que ladite supliante aura fait ou fera faire imprimer, que lesdis cinq ans ne soient expirez, finiz & accomplis. Et ce, sur peine de confiscacion desdis Liures, & d'amende arbitraire. De ce faire vous auons donné pouvoir & mandement special par ces presentes. Mandons & commandons à tous nos Iusticiers, Officiers & sugets, que à vous ce faisant soit obeï : car tel est notre plaisir. Donné à Fontainebleau le xiiii iour de Mars, L'an de grace mille cinq cens cinquante quatre. Et de notre regne le viii.

Par le Roy en son conseil.

Robillart.





TESTAMENT
DE LOVÏZE LABÉ'



Av nom de Dieu, amen. A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Nous garde du scel commun royal establi aux contracts du bailliage de Mascon & senechauffee de Lyon, sçavoir faisons que par deuant Pierre de la Forest, notaire & tabellion royal à Lyon deffoubs signé, & en presence des tesmoins aprez nommez, a esté presente dame Loyse Charlin dite Labé, veuve de feu sire Ennemond Perrin, en son viuant bourgeois

citoyen habitant à Lyon, laquelle faifant de fon bon gré & ame pieufe & pure volonté, fans force ni contrainte, mais de fa liberale volonté, confiderant qu'il n'est rien fi certain que la mort ni moins incertain que l'heure d'icelle, ne voulant de ce monde deceder fans tester & ordonner des biens qu'il a plu à Dieu lui donner en ce mortel monde, afin que, aprez fon decez & trespas, differend n'en aduienne entre fes fuceffeurs: à ces caufes & aultres confiderations à ce la mouuant, ladite testatrice, aprez auoir reuoqué comme elle reuoque, casse & adnulle tous & chacuns fes aultres testaments qu'elle pourroit auoir fait de bouche ou par escript, & aprez auoir déclaré comme elle declare que ce present fon testament foit valable par forme de testament nuncupatif, testament folempnel, par forme de codicile, donation à cause de mort & aultrement comme mieulx il pourra & debura valoir felon les droits, loix canoniques & aultres us & coustumes introduictes en faueur des testateurs, a fait son testament & ordonnance de derniere volonté de tous & chacuns fes biens meubles & immeubles presents & aduenir quelconques, en la forme & maniere qui s'en fuit: & premicrement ladite testatrice, comme bonne & loyale chrestienne, a recommandé son ame à Dieu le createur, le priant, par la mort & passion de son seul fils Iesus Christ, recevoir son ame, & la colloquer en son royaume de Paradis, par l'intercession de sa tressacree mere, saints & saintes, & pour à ce paruenir s'est munie du feing de la croix †, difant: Au nom du Pere, du Fils & du Saint

Esprit. *Item*, ladite testatrice, en cas qu'elle decede en cette ville de Lyon, eslit la sepulture de son corps en l'eglise de N.-D. de Confort, & ou decedera ailleurs, veult estre enterree en la paroisse du lieu ou elle decedera, & veult estre enterree sans pompe ni superstitions, à sçavoir de nuict, à la lanterne, accompagnee de quatre prestres, outre les porteurs de son corps, & ordonne estre dites en l'eglise du lieu ou elle decedera, une grande messe à diacre & soubdiacre, & cent petites messes continuellement iusques à huit iours apres son decez, & veult que semblable seruice soit fait l'an reuolu de son decez & donne à l'eglise ou elle fera enterree la somme de 100 liures pour une fois, à sçavoir 25 liures pour faire lefdits seruices, & le reste pour employer en reparations, laquelle somme elle veult estre payee auxdits defferuiteurs, à sçavoir 12 liures 10 sols apres son decez, aultres 12 liures 10 sols pour ledit seruice, avec le surplus desdites 100 liures pour lefdites reparations, dans l'an aprez son decez que ledit seruice sera fait. *Item*, ladite testatrice, esmeue de deuotion, a doté, fondé & legué à ladite eglise de Parcieu en Dombes une pension annuelle & perpetuelle d'une asnee vin & une mesure bled froment bon, pur & marchand, mesure dudit lieu, laquelle pension elle impose sur sa grange & tenement qu'elle a audit lieu de Parcieu en Dombes, & veult estre payee aus S^{rs} defferuiteurs par chacun an, à chacune feste de S. Martin d'hiuer, à commencer à la prochaine feste de S. Martin aprez le decez de ladite testatrice, à la charge que les-

dits defferveurs & leurs fuceffeurs feront tenus dire & celebrer perpetuellement, ou par chacune femaine, une meffe basse en ladite eglise, à son intention, & de ses parents & amys, à commencer dans la femaine aprez son decez. *Item*, ladite testatrice, pour charité, pitié, aumosne, a legué & donné aux pauvres la somme de 1,000 liures de fonds, avec les dons au proufit de cinq pour cent ou aultre proufit qu'il plaira au roy donner à cause de ladite somme, & icelle prendra sur le credit de plus grand somme qu'elle a au grand party du roy sous le nom du S^r Thomas Fortin (ou Fourtin), & duquel elle a cedulle, lequel credit doit estre assigné sur la ville de Rouan à raison de cinq pour cent, laquelle somme de fonds ou dons & reuenus ladite testatrice veult estre distribuee aux pauvres par ledit Fortin, lequel elle prie d'en prendre la charge, & aprez le decez d'iceluy Fortin, & ou ladite somme par lui n'auroit pas esté distribuee, en laisse la charge aux recteurs de l'Aumosne generale de cette ville de Lyon, ainzy que lesdits Fortin & recteurs verront estre plus charitable. *Item*, ladite testatrice a donné & legué, pour aider à marier trois pauvres filles, à chacune la somme de 50 liures tournois à prendre sur les premiers deniers de la rente du reste de sondit credit du roy, en laissant la nomination & eslection, distribution & delivrance desdits deniers, ladite testatrice en laisse la charge aux sieurs recteurs de l'Aumosne generale de Lyon. *Item*, ladite testatrice a donné & prelegué en principut & adavantage à Pierre Charly dit Labé son nepveu & l'un de ses heri-

tiers aprez nommez, le reste des deniers, que icelle testatrice a audit grand party sous le nom dudit S^r Thomas Fortin, qui est tout ce qui reste, desduit les 1,000 liures leguees auxdits pauvres & les 150 liures tournois pour les dons leguez pour marier pauvres filles, pour dudit reste d'iceluy credit, tant de principal que de dons, faire & disposer par ledit Pierre Charly comme de sa chose propre, & sans qu'il soit tenu le rapporter ou conferer à la masse d'hoirie de ladite testatrice avec ses heritiers ou coheritiers, le faisant en ce son heritier particulier. *Item*, ladite testatrice donne & legue à quatre filles d'un nommé Villard de Parcieu son voisin, à chacune d'elles une robe iusques à 5 liures tournois, lesquelles leur veult estre deliurees ou elles suruiuront à ladite testatrice, incontinent aprez son decez & trespas, pour une fois, & non aultrement. *Item*, ladite testatrice donne & legue à Antoinette, femme de Pierre Valiant tiffotier, iadis seruante de ladite testatrice, la somme de 100 liures tournois, laquelle luy veult estre payee pour une fois aprez le decez de ladite testatrice. *Item*, donne & legue icelle testatrice à une sienne chambriere qu'elle a dit estre nommee Pernette, ieune fille, la somme de 50 liures, laquelle luy veult estre payee pour une fois lorsqu'elle fera mariee, & cas demeurant que ladite Pernette decedast sans estre mariee, donne & legue ladite somme aux pauvres à la nomination dudit Fortin, & aprez luy, defdits recteurs. *Item*, donne & legue icelle testatrice à aultre Pernette sa vieille chambriere qu'elle tient à la

grange de Parcieu, une pension viagere de 10 liures, d'un poinçon de trois afnees de vin & d'une afnee bled froment, le tout bon, pur, net & marchand, mesure dudit lieu, laquelle veult estre payee à ladite Pernette, & tant qu'elle viura, par fefdits heritiers & substituez aprez nommez, par chacun an, à commencer aprez le decez d'icelle testatrice: declarant icelle testatrice auoir 18 liures tournois appartenant à ladite Pernette, tant pour reste de ses gages que deniers qu'elle lui a baillez en garde, laquelle somme lui veult estre restituee apres le decez de ladite testatrice. *Item*, ladite testatrice a donné & legué à Iacquesme Ballaffon, iadis son iardnier, lequel demeure en la paroisse de Parcieu, une pension annuelle & viagere de deux afnees bled froment, bon, pur & marchand, mesure du lieu, laquelle elle veult estre payee audit Iacquesme & à ses enfants, tant qu'ils viuront, & non plus aultrement, apres le decez de ladite testatrice, & veult & entend icelle testatrice que ladite pension puisse estre rachetee par ses heritiers & substituez, en payant audit Ballaffon ou à fefdits enfants, la somme de 100 liures tournois, quand bon semblera à ses heritiers. *Item*, ladite testatrice donne & legue à Claude Chomel son seruiteur, pour une fois, la somme de 10 liures tournois, laquelle veult lui estre payee apres son decez: declarant estre debitrice audit Chomel de 30 liures tournois, tant pour reste de ses gages que pour deniers qu'il luy a baillez en garde, lesquelles 30 liures tournois luy veult estre restituees apres son decez. *Item*, la mesme testatrice

donne & legue à Benoist Frotté, son grangier dudit lieu de Parcieu, la somme de 10 liures, à la femme dudit grangier & à la niepce de la grangiere, à chacune une cotte iusques à 5 liures tournois, lesquelles leur veult estre payees respectiement & aprez son decez. *Item*, ladite testatrice, pour bonnes considerations, à ce la mouuant, a donné & legué, donne & legue par ces presentes, audit S^r Thomas Fortin, marchand florentin, demeurant audit Lyon, les usufruiçts, proufits, reuenus & iouissance de la grange & tenement qu'elle a audit lieu de Parcieu, en quoy que ladite grange consiste, soit en mesonnaiges, bastiments, iardins, fonds, heritages & immeubles quelconques, & tant celle ou ladite testatrice a coustume habiter que celle ou elle tient son grangier, avec toutes les pensionès qui sont dues à ladite testatrice tant audit lieu de Parcieu que lieux cir- conuoisins, qui peuuent monter à la quantité de vingt anees bled par chacun an, ou enuiron, pour en iouir & user par ledit Fortin & les siens, & autres qu'il plaira audit Fortin legataire ordonner aprez son decez, pendant & durant le temps de vingt ans continuels & consecutifs à compter du iour du decez de ladite testatrice : tant seulement & outre ce, donne & legue audit Fortin & aux siens susdits, pendant ledit temps de vingt ans, l'usage & iouissance des biens meubles d'icelle testa- trice, de quelque qualité, nature & condition qu'ils soyent & qu'ils seront, tant en sadite grange que celle ou habite son grangier audit lieu de Parcieu, & veult & entend icelle testatrice que ledit Fortin legataire &

les siens fufdits puiffent incontinent aprez le decez de ladite testatrice prendre & apprehender la poffeffion & iouiffance reelle & actuelle des chofes ci-deffus leguees, fans recognoiffance & caufe de benefice d'inuentaire, ne aultre requiffition: mais prohibe & deffend expreffement à fefdits heritiers & fucceffeurs aprez nommez & à tous aultres n'empescher ledit Fortin & les siens fufdits en ladite poffeffion & iouiffance reelle & actuelle defdites maifon & grange, en l'eflat qu'elle fera hors dudit decez, & tout ainfy qu'elle fe trouuera meuble & garnie, & fans que iceluy Fortin, comme ufufruitier ou aultrement, foit tenu de prefter aucune caution, ne prefter & rendre aucun compte & reliquat defdits biens meubles, & à ces fins venant le decez de ladite testatrice, icelle testatrice, pour le faict dudit ufufruit a transferé & transporte en la perfonne dudit Fortin & des siens fufdits, tous droicts & propriété de poffeffion pour le temps fufdit, & au cas ou lefdits heritiers foubfnommez vinffent à troubler ou à empescher ledit Fortin & les siens fufdits, en la iouiffance actuelle defdits biens leguez, ou qu'ils le voulfiffent contraindre à faire inuentaire, bailler caution, ou de les prendre par les mains defdits heritiers, en ce cas ladite testatrice a reuoqué & reuoque l'inftitution d'heritier faite au profit de fefdits heritiers aprez nommez: en ce cas a inftitué & inftitue & nomme de fa propre bouche fes heritiers uniuerfels en tous fes biens, les pauvres de l'Aumofne generale de cette ville de Lyon: car telle eft la volonté d'icelle testatrice. *Item*, donne & legue à Ger-

main Borgne de Cahors, cordonnier habitant à Lyon, quatre asnees bled froment, bon, pur & marchand, lesquelles luy veult estre deliurees aprez son decez. *Item*, ladite testatrice a donné & legué & par droit d'institution à tous autres pretendans auoir droit sur fefdits biens, la somme de 5 sols tournois, laquelle leur veult estre payee, & à chacun d'eulx pour une fois, aprez le decez d'icelle testatrice, & à ce les a faits & instituez par chacun d'eulx ses heritiers particuliers, fans pouuoir aultre chose quereller ne demander sur fefdits biens. *Item*, ladite testatrice a déclaré & declare estre debitrice des sommes suiuantes, à sçauoir, à M. Jacques....., apothicaire à la Grenette, de 8 liures ou enuiron, à Benoist Bertrand, en rue Salnerie, d'autres 8 liures pour vente de carrous, & prest de....., de 60 liures 1 fol pour reste d'une terre que modernement elle a acquise de luy, & finalement ladite testatrice au residu de tous & chacuns fefdits biens meubles & immeubles, presents & aduenir quelconques, desquels elle n'a cy dessus disposé ni ordonné, a fait, constitue, créé & nommé, & par ces presentes fait, constitue, cree & nomme de sa propre bouche ses heritiers uniuersels, à sçauoir, ses bien-aimez Jacques Charlin dit Labé & ledit Pierre Charlin son frere, nepueux de ladite testatrice & enfans de feu François Charlin dit Labé son frere, demeurans à Lyon, & chacun d'eulx, par moitié & egale portion, & leurs enfans massés, naturels & légitimes & de chacun d'eulx, & cas aduenant que fefdits nepueux heritiers fufdits ou leurs en-

fants mafles vinffent à deceder fans enfans mafles & legitimes, audit cas & iceluy aduenant, ladite testatrice a substitué & substitue en tous fefdits biens, les filles descendans du degré de fefdits heritiers, pour iouïr par elles des biens de ladite testatrice, leur vie & de chacune d'elles durant, & aprez le decez de fefdits nepueux & heritiers, ou de leurs enfans mafles & de leurfdites filles, au cas que fefdits nepueux ou leurs enfans mafles decedassent fans enfans mafles, audit cas & iceluy aduenant, ladite testatrice a substitué & substitue en fefdits biens les pauvres de l'Aumosne generale de cette ville de Lyon, à la charge de payer & acquitter ses dettes, legats & frais funeraires, de les accomplir fans aucune exception ne figure de procez, declarant par exprez ladite testatrice qu'elle n'a voulu ne entendu, mais a expressement prohibé & deffendu, & deffend par ces presentes, tant à fefdits heritiers que substituez, l'alienation de ses biens ou partie d'iceulx, & toute distraction de quarte trebellianique, parce qu'elle veult fefdits biens estre conferuez en sa maison & famille, pour en défaut d'icelle paruenir auxdits pauvres, en faueur desquels ladite prohibition a esté par elle faite. Ladite testatrice a fait par ces presentes .executeur de ce present son testament ledit S^r Thomas Fortin, auquel elle donne pouuoir & puissance de prendre de fefdits biens pour l'entier accomplissement de cedit present son testament: priant & requerant ladite testatrice les tesmoins aprez nommez d'estre records de cette presente ordonnance de derniere volonté, la

tenir secrette iufques à ce qu'il plaira à Dieu l'auoir appelee, & aprez en porter bon tefmoignage en temps & lieu: priant auffy & requerant ledit notaire & tabelion royal deffoubs signé de la rediger par efcrypt, la minuter & eftendre au long la fubftance de fait nous mefme, & aprez en faire expedition à qui appartiendra, moyennant falaire competent. Fait & passé à Lyon en la maifon d'habitation du S^r Thomas Fortin, ladite testatrice eftant au lit malade le famedi 28^e iour d'april 1565: presents Bernardo Rappoty, Antoine Panfy, florentin, Martin Preuoft, apothicaire, M^r Claude Alamani, maiftre ez arts, Germain Vacque, cordonnier, Pierre Maliquet, coufturier, Claude Paniffera, piedmontois, tous demeurans à Lyon, tefmoins appelez & requis, laquelle testatrice, enemble lefdits Rappoty, Panfy, Alamani, Paniffera & Preuoft ont signé, & non lefdits Maliquet & Vaque, ne fçachant figner, deurement requis, fuiuant l'ordonnance.





BIBLIOGRAPHIE





BIBLIOGRAPHIE

EVVRES DE LOVÏZE LABÉ LIONNOÏZE. *A Lion par Ian de Tournes* MDLV avec *Priuilège du Roy*, p. 10-8° 173 pp. plus un f. non chiffré, comprenaut : Epitre dédicatoire — *Debat de Folie & d'Amour* par Louïze Labé lyonnoïze — Trois Elegies — Vingt-quatre sonnets. Au revers de la p. 123 est écrit : *Fin des OEuures de Louïze Labe lyonnoïze — Aus poètes de Louïze Labe.* Sonnet — *Escriz de diuers poètes à la louange de Louïze Labé lyonnoïze* (24 pieces commençant par une ode grecque) — au revers de la p. 173 : indication de quatre « fautes à corriger en l'impression » et cette mention : « Acheué d'imprimer ce 12 aoust MDLV. » — Le f. suivant non chiffré est occupé R., et V° par le privilege du Roy. — La prose est imprimée en caracteres romains, et les vers en italiques.

EVVRES DE LOVÏZE LABÉ LIONNOÏZE *reues et corrigées par ladite Dame.* *A LION PAR IAN DE TOURNES* MDLVI. Avec priuilège du Roy. P. 10-8°, 173 p. chiffrées. Les

pp. 174 et 175 non chiffrées contiennent le Priuilege. — Les quatre fautes indiquées au revers de la p. 173 de l'édition de 1555, sont corrigées à leur place et le priuilege du roi occupe ce revers et le R° du f. suivant. Le fleuron au V° du f. 4 est plus riche et plus neuf que celui de l'édition précédente. Quelques bandeaux et une lettre ornée sont changes. — Les variantes sont indiquées dans nos *Notes et variantes*.

EVVRES DE LOVIZE LABÉ LIONNOIZE, à *Lion par Jan de Tournes*. MDLVI. *Avec priuilege du Roy*, p. in-16, 83 f. — Le volume est tout entier imprimé en caractères ronds mais le caractère des vers est plus petit que celui de la prose. — L'ode grecque et le priuilege du Roi font défaut.

EVVRES DE LOVIZE LABE LIONNOIZE DU DEBAT DE FOLIE ET D'AMOVR (*sic*) à *Rouen par Jan Garou* 1556 in-16. Imitation de l'édition de Jean de Tournes, avec la prose en romains et les vers en italiques.

OEUVRES DE LOUIZE CHARLY, LYONNAISE, DITE LABÉ SURNOMMÉE LA BELLE CORDIÈRE. A *Lyon, chez les frères Duplain libraires*. MDCCLXII. Illustration de Nonote. — Réédition d'un exemplaire de 1556, possédé par M. de Fleuriu que l'on croit avoir tenu la plume pour la rédaction de la notice due à la collaboration de plusieurs savants Lyonnais. On a ajouté aux *Escriz de divers poètes* une ode de Pelletier du Mans.

EVVRES DE LOUIZE LABÉ LIONNOISE SURNOMMÉE LA BELLE CORDIÈRE. A *Brest de l'imprimerie Michel*. 1815. La notice est celle de l'édition de 1762. Les *Escriz* sont groupés suivant leur genre: Odes, Épitres, Sonnets etc.

EVVRES DE LOVIZE LABÉ LIONNOIZE, à *Lion par Durand et Perrin*. MDCCCXXIIII. In-8° LXX. 328 p. Notice non signée de Cochard; notes et glossaire de Breghot du Lut. Malgré sa tournure un peu vieillotte cette édition est encore ce

qu'on a fait de mieux jusqu'à ce jour et les éditions suivantes n'en sont généralement que des *réductions* plus ou moins heureuses.

ŒUVRES DE LOUISE LABÉ LYONNAISE. — *Édition publiée par L. Boitel. A Lyon chez les principaux libraires. — Paris, Techener, place du Louvre, MDCCCXLV.* — Il a été fait plusieurs tirages de ce titre, avec variante à chaque tirage. — Notice insignifiante de F. Z. C. (Collombet). Les œuvres de Louise Labé sont publiées dans un autre ordre que celui qu'avait adopté Jean de Tournes, et avec une orthographe de fantaisie — On y a ajouté, pour la première fois, le testament de Louise Labé. — Cette édition a le mérite d'avoir servi de prétexte à Sainte-Beuve (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1845) pour « réparer, envers Louise Labé, un oubli, une légèreté involontaire, qu'un critique ami (M. Patin), dit-il, nous reprochait dernièrement avec grâce. »

ŒUVRES DE LOUISE LABÉ LYONNAISE. MDCCCL. — *Paris, imprimé par Simon Raçon et C^o. In-8°, 198 p.* — Édition publiée par Cailhava et par J.-B. Monfalion, auteur de la notice biographique.

ŒUVRES DE LOUISE LABÉ. *N. Scheuring, libraire-éditeur, Lyon. MDCCCLXII.* — In-8° XIV 186 p. Notice anonyme attribuée à Allut. C'est à propos de cette édition que Sainte-Beuve (*Constitutionnel* du 23 février 1863) a refait son étude de 1845 sur Louise Labé.

ŒUVRES DE LOUISE LABÉ. *Paris, librairie Tross...* MDCCCLXXI. In-8°. Cette édition est sans notes ni notice et semble avoir été faite uniquement pour employer de magnifiques caractères de civilité.

ŒUVRES DE LOUISE LABÉ *publiées avec une étude et des notes par Prosper Blanchemain. Paris, librairie des bibliophiles, rue St-Honoré 338. MDCCCLXXV, p. in-8°, XXXVI. 220 p.*

Parmi les éditions partielles des Œuvres de Louise Labé, il en est deux qui méritent une mention particulière.

La première est intitulée : *Histoire & amours pastorales de Daphnis & Chloé écrite premièrement en grec par Longus & maintenant mise en françois : ensemble un débat iudiciel de Folie & d'amours, fait par Dame L. L. L. (Louise Labé, Lyonnaise) : plus quelques vers françois, lesquels ne sont moins plaisans que recreatifs. P. M. D. R. poitevine (par Mlle des Roches, poitevine). A Paris, chez Jean Parent, rue St-Jacques, 1578, avec privilege. (IV et 132 f.)*

Un exemplaire de cet ouvrage rarissime était inscrit sous le n° 168 dans la bibliothèque de Pont de Vesle. Il passa ensuite dans celle de M. de Soleinne, qui le prêta à M. Bregnot du Lut en 1825; puis il fit partie de la bibliothèque Coste (n° 955) et enfin il figura à la vente Yéméniz (n° 2232). L'épître dédicatoire est signée I. P. P. (sans doute Jean Parent, parisien). La traduction du Longus est celle d'Amyot 1549.

A la suite du *Debat de Folie & d'Amour* sont imprimées la *Louange des eaux* de Mlle des Roches et la *pièce de Baif: Que faites-vous, mes compagnons etc.*, avec ce titre : *D. L. L. à ses amis, des gracieusetés pour elles reçues.*

L'autre édition partielle a pour titre : *Sounet de Louiso Labé e rimo a sa lausour revira dou francés en prouvençau o de l'italian en francés*, per A. de Gagnaud. Dans cet ouvrage (imprimé en 1882 chez les frères Hamelin, de Montpellier), le sonnet italien de Louise Labé est traduit en français, et les sonnets VIII, IX, XIV et XXIV, ainsi qu'un fragment de la III^e élégie sont traduits dans la langue de Mireille. L'auteur, M. de Berluç-Pérussis, un fin ciseleur de sonnets, a mis à la suite de cette traduction, celle du sonnet d'Olivier de Magny *Des beautés de D. L. L.*, du sonnet de Josephin Souly *Louise Labé* et du sonnet italien *Qui dove in braccio*. Cette curieuse publication s'ouvre par une préface en prose provençale et une dédicace en vers provençaux aux dames de Montpellier, et elle se termine par deux sonnets fran-

çais sur *Le Manoir de Clémence de Bourges* et *Les Jardins du Sacré-Cœur*, de Villeurbanne.

Voici la traduction en vieux français du sonnet italien de Louise Labé :

*Ulysse ni personne mieulx prudente
N'auroit predict que de ce doux aspect
Tant plein de grâce et d'honneur et respect,
Le mal naistroit qui mon âme tourmente.*

*De toy, Amour, ma poitrine innocente,
Où ton ardeur son logis avoit faict,
Par ces beaux yeux feust percée d'un traict
Sans garison, fors qu'en toy je la sente,*

*Estrange sort, tel si le dard me poinct
D'un scorpion, et remède n'ay poinct
Si n'est le sien, qu'avecques soy il porte.*

*Je le requiers de me bailler soulas,
Mais n'esteignant desir qui me conforte,
Lequel failli, tost sonneroit mon glas.*

Pour mémoire il faut citer : *Le Parnasse des Dames*, 1773. Les OEuvres choisies de Louise Labé y sont imprimées en beau langage. — *Annales poétiques*, 1778. Les poésies de Louise Labé se trouvent dans le tome IV (notice de Sautereau de Marsy). — *Les poètes français depuis le deuxième siècle jusqu'à Malherbe*, 1824. — Louise Labé, t. IV.

Enfin, pour terminer cette bibliographie, voici un passage de l'*Almanach de Lyon*, de 1790, p. 36. Il s'agit de la description du drapeau d'un des 28 bataillons de la garde nationale :

BATAILLON BELLE CORDIÈRE.

« Louise Charly, femme d'un cordier, fit, en 1550, un poème sur la liberté. Sa beauté et sa science ont formé l'emblemé suivant :

« La belle Cordière est vêtue simplement, assise sur un lion ; une

guirlande de fleurs lui descend de l'épaule gauche au côté droit; de la main droite elle tient une pique entrelassée de lis, et surmontée du chapeau de GUILLAUME TELL, *restaurateur de la liberté Helvétique*; à ladite pique est encore adapté un ruban sur lequel est cette légende :

*Tu prédis nos destins, Charly, belle Cordière,
Car pour briser nos fers tu volas la première.*

« De l'autre côté du ruban est gravé :

Belle Cordière, ton espoir n'était pas vain.

« Au chapeau de Guillaume Tell est le panache aux trois couleurs. De la main gauche, Louise Labé tient son poème sur la liberté Française, qui est appuyé sur un globe terrestre. Le lion tient sous une de ses pattes le livre de la Constitution; à côté est l'autel de la patrie, où brûle le feu du patriotisme; d'un côté est une plante d'olivier, signe de la paix, et de l'autre une de laurier, signe de la gloire; des livres en désordre sont à ses pieds, qui désignent sa science. »

Inutile de dire que seuls parmi les bibliophiles, les gardes nationaux de 1790 ont eu connaissance de ce poème sur la liberté, composé en 1550 par la Belle Cordière.

Les derniers éditeurs ont cru pouvoir ajouter aux œuvres de Louise Labé un sonnet qui figure en tête des *Amours* d'Olivier de Magny, quatorze vers sur le tombeau d'Hugues Salel attribués à *Castianire*, la bien-aimée du poète quercinois, et un sonnet d'une écriture du XVI^e siècle, trouvé sur les gardes d'un Nicandre (Paris, G. Morel, 1557) et portant en titre : *Sonnet de la Belle C...* L'attribution de ces trois morceaux — fort peu remarquables du reste — à Louise Labé n'ayant paru nullement justifiée, on n'a cru devoir ni les ajouter au texte, ni même les reproduire ici.



NOTES ET VARIANTES





NOTES ET VARIANTES

A M. C. D. B. L.

P. 3, l. 1. — A. M. C. D. B. L. C'est-à-dire, comme nous l'apprend un contemporain, *A M^{lle} Clémence De Bourges Lyonnaise*. L'édition de 1555 indique seulement A. M. C. D. B. — On trouvera dans le second volume des renseignements détaillés sur la famille de Bourges.

P. 3, l. 15. — Var. : *Ne nous pourra estre oté.*
1555 : *Ne nous aura pas ote.*

P. 4, l. 1. — Var. : *Force d'ennemis.*
1555 : *Par ennemis.*

P. 4, l. 2. — Var. : *Si c'eusse esté.*
1555 : *Car ayant esté.*

P. 4, l. 5. — Var. : *Plus d'exemple.*
1555 : *Tant d'exemple.*

- P. 4, l. 21. — Var. : *Ils n'ayent honte voir preceder celles desquelles ils...*
 1555 : *Ils n'ayent honte voir preceder les Dames sur lesquelles ils...*
- P. 4, l. 23. — Var. : *Pource, nous faut il animer l'une l'autre à si louable entreprise ; De laquelle ne devez eslongner ni espargner.*
 1555 : *Pource, nous faisons armer l'une l'autre à si louable entreprise pour laquelle ne devez esloigner ni distraire.*
- P. 4, l. 25. — Var. : *De plusieurs & diverses graces.*
 1555 : *De plusieurs & diverses idees.*
- P. 5, l. 12. — Var. : *Si ne nous feut il remettre en telle disposition... etc.*
 1555 : *Si ne nous voulons remettre en telle disposition que ja nous estions ; & quelque imaginacion qui vienne nous imprimions en la teste, si ne faßons nous bien que ce n'est qu'une imaginacion...*

DEBAT DE FOLIE ET D'AMOVR

- P. 9, l. 8. — *Atacher à moy, attaquer à moy.*
- P. 10, l. 11. — *Vendre les coquilles, allusion à la vente de coquillages que faisaient les pèlerins à leur retour des lieux saints.*
- P. 11, l. 17. — *En route, en deroute.*
- P. 34, l. 13. — *Apollon cite la Bible. Dans sa réplique, Mercure fera de meme.*

P. 35, l. 4. — *Animant*, un être animé. La nuance qui existait alors entre *animants* et *animaux* est aujourd'hui perdue.

P. 35, l. 7. — Var. : « de tout aimé.

P. 41, l. 16. — *Se couchant en chaper le morceau au bec*, de très bonne heure et au dernier morceau.

P. 42, l. 17. — Les éditions originales portent cette leçon ; il semblerait plus naturel d'écrire : « On paose un malade. »

P. 44, l. 13. — Dans les éditions originales on trouve *ils con-
tregardent*, qui est une faute d'impression ; il faut : *elles contre-
gardent*.

P. 52, l. 19. — L'amitié de Vénus et de Mercure était célèbre dans l'antiquité ; plusieurs temples leur ont été dédiés en commun.

P. 53, l. 14. — Il y avait dans le forum une statue d'Apollon.

P. 55, l. 4. — La plus petite des deux éditions de Jean de Tournes 1556, contient en cet endroit une faute typographique : « Il ne s'en est mis en son plein devoir. »

P. 55, l. 14. — La Folie, comme déesse, était inconnue dans l'Olympe des anciens. C'est Érasme, dans son *Encomium Moriaë*, qui nous la représente comme une fille de la Jeunesse ; encore Érasme — qui, du reste, a écrit plutôt la satire des fous que l'éloge de la Folie — est loin de nous en faire une personne vivante semblable à celle que nous voyons parler et agir dans l'œuvre de Louise Labé.

P. 57, l. 20. — Ce très curieux passage du *Debat*, consacré aux Rois et aux Grands, a pu tomber sous les yeux d'un garde national lettre de 1790 — une édition des œuvres de Louise Labé ayant été publiée à Lyon en 1762 — et la légende d'un poème « sur la liberté », écrit par la Belle Cordière, trouverait peut-être là un commencement d'explication. (Voyez, dans le présent volume, le chap. *Bibliographie*, page 183.)

P. 58, l. 23 et seq. — Chryssippe mourut à 73 ans, l'an 207 avant J.-C., dans des circonstances bizarres et diversement rapportées, laissant, d'après Diogene Laërce, 311 traités de dialectique et même 705 d'après d'autres auteurs. Ce détail explique la question que pose Mercure.

— Saint Justin et saint Grégoire de Nazianze donnent cette version de la mort d'Aristote, mais d'autres disent qu'il s'empoisonna et d'autres encore qu'il mourut d'une colique.

— Le *Cratè* dont il est ici question est sans doute Cratès, le philosophe, à qui Diogène persuada de jeter son trésor à la mer, et non Polycrate, le tyran de Samos, comme on l'a dit dernièrement.

P. 59, l. 7. — La Belle Cordière, qui avait dû « s'elever par dessus la quenouille et le fuseau, » s'était élevée aussi par dessus les préjugés astrologiques si enracinés de son temps. Les astrologues du XVI^e siècle étaient même d'une force étonnante sur certaines choses ; ainsi ils avaient trouvé, dit Brantôme gravement, que la reine de Navarre avait été conçue « dix heures avant midy et dix-sept minutes le 11 de juillet, » et son frère, François I^{er}, « le 10 de décembre à dix heures du matin. »

P. 63, l. 28. — On avait retrouvé, en 1528, des tables de bronze reproduisant une partie du discours dans lequel l'empereur Claude, né à Lyon, avait annoncé qu'il accordait aux trois provinces de la Gaule chevelue le droit de cité. Le nom de l'empereur était dans toutes les bouches savantes du temps, ce qui explique peut-être comment en cette circonstance Louise Labé confond Claude avec Caligula.

La popularité de Claude subsiste toujours à Lyon d'une façon inconsciente. Il n'y a pas de pays où l'on trouve aussi fréquemment le prénom de Claude, Claudius, Claudine, ou Claudia.

P. 64, in-fine. — C'est à ce passage que Pierre de Saint-Julien fait une perfide allusion dans ses *Gemelles ou Pareilles*. (Voir aux Annexes de notre second volume.)

P. 71, l. 27. — Leurs occupations « muliebres. » — Rele-

vous cette expression franco-latine pour constater combien elles sont extrêmement rares dans les œuvres de la Belle Cordière et combien elle a peu donné, malgré l'exemple de la majeure partie de ses contemporains, dans le travers ridiculisé par Rabelais.

ELEGIES

P. 81, v. 1. — C'est-à-dire la lyre de Sapho, née dans l'île de Lesbos.

P. 81, v. 20. — *Consommer*. Longtemps après Louise Labé, on a encore employé *consommer* dans le sens actuel de *consumer*.

P. 83, v. 17. — *Estranger*, rendre étranger, rendre différent; de même qu'ailleurs (page 23, lig. 7), on a lu : « Au plus estrange, » c'est-à-dire à l'être qui serait le plus étranger, le plus indifférent.

P. 85, v. 11. — Le *Pau cornu*. Cette orthographe du Pô, *Padus*, serait plus logique. Quant à l'épithète de *cornu*, elle est classique. (Voir Virgile et Ovide.)

P. 86, v. 16. — C'est-à-dire depuis deux mois, depuis deux pleines lunes.

P. 86, v. 29. — *Calpe & Pyrenée* : l'Espagne; *Calpe* est l'ancien nom de la pointe de Gibraltar.

P. 87, v. 28. — Les éditions originales portent : « Mourant d'une Amour. Lequel... »

P. 89, v. 25. — *Celle-là* : Arachné...

SONNETS

P. 94, v. 14. — Ce sonnet, dont les deux quatrains sont identiques à ceux du LV^e des *Soupirs* d'Olivier de Magny (pa-

rus en 1557), offre une particularité très curieuse. On la reconnaîtra aisément en remarquant la place occupée par la lettre O. Voici le sonnet imprimé dans les œuvres de Magny :

O beaux yeux bruns, o regards destournez,
 O chauds soupirs, o larmes espendues,
 O noires nuits vainement attendues,
 O iours luisans vainement retournez ;

O tristes plaints, o desirs obstinez,
 O temps perdu, o peines despendues,
 O mille morts en mille rets tendues,
 O pires maux contre moy destinez ;

O pas espars, o trop ardente flamme,
 O douce erreur, o pensers de mon âme,
 Qui çà, qui là, me tournez nuit & iour ;

O vous mes yeux, non plus yeux, mais fontaines,
 O Dieux, o cieux, o personnes humaines,
 Soyez, pour Dieu, tefmoins de mon amour !

Un pari avait dû s'engager pour continuer le sonnet de Louise Labé en conservant dans les tercets une place déterminée à un certain nombre d'o.

P. 94, v. 23. — A remarquer le bizarre enlacement des rimes des tercets du III^e sonnet.

ESCRIZ DE DIVERS POÈTES

P. 110, v. 4. — Quelques éditions portent *vel manis Euan*. C'est évidemment une faute d'impression.

Cette ode a pour auteur A. Fumée. (Voir ci-après l'Ode en faveur de D. Louïze Labé à son bonigneur.)

Dans les *Epigrammata*, de Théodore de Bèze (Lyon, 1553), on trouve aussi (page 109) une pi-cc-e latine intitulée *In basium Candida*.

P. 111, l. 22. — La devise *Non fi non la*, qui sert de signature à ce ténébreux sonnet, se retrouve au bas du premier et du dernier sonnet du *Microcosme* de Maurice Scève. (Lyon, Jean de Tournes, 1562)

P. 112, l. 16. — On retrouve ce sonnet avec une variante au dernier tercet :

Ah, comme ardroit mon cœur reduit en cendre!

dans le livre III des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, sonnet XII.

P. 113, v. 16 — *Belle à foy* était l'anagramme de *Loyse Labé*.

P. 114, l. 4 — Cette devise a été employée pour Claude de Taillefont, notamment dans sa *Tricarite*, où il l'orthographie : *Devoer de voer*.

P. 114, l. 5. — Voir sur le titre de ce sonnet et sur sa signature les deux notes qui précèdent.

P. 116, l. 11. — Ces vers me paraissent être de Jean de Vauzelles, prieur de Montrotier et cure de Saint-Romain. Il signait habituellement *D'un vray zèle*; mais il usait et abusait du jeu de mot auquel son nom pouvait prêter. Le style amphigou-rique et ascétique du morceau rentre dans la manière ordinaire du prieur; de plus, son premier quatrain est imité d'un quatrain de Pétrarque, et presque tous les ouvrages de Jean de Vauzelles sont des traductions ou des imitations italiennes.

P. 116, l. 12. — J'ai communiqué les vers italiens qui se trouvent dans les *Écrits de divers poètes* à M. le commandeur Conti, professeur à l'Université de Florence, et à M. le commandeur

Gnasti, surintendant des Archives, qui ont bien voulu me faire part de quelques remarques.

Les *sonnets*, dont l'auteur est inconnu, sont d'un poète toscan et dans le bon style du XV^e siècle. Les *epigrammes* semblent avoir été composées pour être mises en musique; elles sont d'une autre main et d'un style plus moderne. Les sonnets pourraient bien être de Luigi Alamanni.

P. 119, l. 1. — C'est sans aucune raison valable qu'on attribue généralement ces *Estreintes* à Marot.

Marot est cité parmi les poètes qui ont chanté Louise Labé, mais dans ses œuvres complètes, où cependant il est fait mention de plusieurs lyonnaises, on ne rencontre rien à l'adresse de la Belle Cordière. Il faudrait vraiment une bonne volonté extraordinaire pour reconnaître la fille du cordier de Lyon dans une *Louise* dont le poète dit :

*C'est le doux feu dont mon âme est prise,
C'est de mes vers le droit lut limité.
Haufiez la donc en toute extrémité,
Car bien prise me sens quand on la prise...*

Ces vers, adressés à deux jeunes Lyonnais, Antoine Du Moulin et Claude Galland, ne se trouvent pas dans l'édition de Marot faite par Juste en 1539, après le dernier voyage du poète à Lyon; on les lit pour la première fois dans l'édition de Dolet en 1543, f. 215.

P. 120, l. 1. — Cette *Épître* se retrouve avec quelques légères variantes aux feuillets 69 et suivants des *Quatre Livres de l'amour de Francine*, publiés par Baif, à Paris, chez Wechel, en 1555, l'année même de l'apparition des œuvres de Louise Labé, à Lyon, chez Jean de Tournes.

P. 124, l. 4. — Ce sonnet est le XXXII^e des *Soupirs* d'Olivier de Magny, publiés en 1557.

P. 125, l. 1. — Vers de Baif dans le III^e livre des *Amours de Francine* (f. 75 et suivants de l'édition de 1555, chez Wechel).

P. 128, l. 1. — Cette ode, au « docte et gentil Fumée, » se retrouve en deux parties dans le volume des *Odes* d'Olivier de Magny, qui fut publié en 1559 et qui contient une pièce si injurieuse pour le mari de Louise Labé.

Les 22 premières strophes y figurent sous ce titre : *A Anthoine Fumée, grand Rapporteur de France*, et les six dernières sous celui-ci : *Ode du Temps & de l'Occasion présentée en vue mommerie à Monsieur d'Aunson*.

P. 131, v. 28. — *Gazons de lait*. Cette bizarre expression, qu'on retrouve dans Ronsard (XL^e sonnet du premier livre des *Amours*), signifie, dit-on, éminence couverte de gazon, d'où éminence en général, et par comparaison le sein de la femme.

P. 135, l. 1. — On ne retrouve pas cette ode dans les œuvres de Maurice Scève; mais, si elle n'est pas de lui, elle est certainement d'un de ses élèves!

P. 137, l. 4. — Ces initiales désignent sans doute *Anthoine Fumée, Rapporteur de France*, dont il est parlé dans l'*Ode* d'Olivier de Magny et qui serait l'auteur des strophes *De Aloyfia Labæa Oculis*. D'après les trois derniers vers, il faudrait voir dans ce Fumée un des plus anciens amis de la Cordière et l'un des plus constants, puisqu'Olivier de Magny (*Ode* p. 129) l'appelle encore *son bon Seigneur*.

P. 138, l. 1. — Traduction d'une pièce de Jérôme Angerianus, à qui Louise Labé a emprunté une comparaison :

Le tems met fin aux hautes Pyramides, etc.

(Voir Michael Tarch. Marullus, Hieron. Angerianus et Joannes Secundus, poetæ elegantissimi. Spiræ Nemetum, 1595. Pages 221 et 227.)

P. 143, v. 22. — ... *filz de Clymene* : Prométhée.

P. 144, v. 19. — .. *roy de Corcyre* : Alcinoüs.

P. 145, v. 25-28. — C'est pour les besoins de l'antithèse (l'oli-

vier et le laurier) que le poète fait croître l'arbre d'Athènes sous le climat de Lyon.

P. 146, v. 5. — Cypris, ami d'Apollon, changé en eyprés.

P. 149, v. 3. — *La forte Tritonienne* : Minerve, fille de Jupiter, né et adoré dans l'île de Crète (plus tard Candie).

P. 149, v. 5. — ... *la vierge Ortygienne* : Diane, adorée dans l'île d'Orthygie, près Syraeuse.

P. 150, v. 29. — ... *la Cyprienne* : Vénus, née près de Chypre.

P. 153, v. 16. — ... *Roy de Bebrice* : Amyeus, roi des Bébryciens établis en Bithynie, fut tué par les Argonautes.

P. 154, v. 2. — *Gradius* : surnom de Mars.

P. 154, v. 9. — On voit par la note placée en marge dans les éditions originales que, du temps de Louise Labé, les étymologistes faisaient venir Fourvière, Forvière ou Foruière, de *Forum Veneris*. Cette opinion est aujourd'hui assez généralement abandonnée; mais celle de *Forum vetus*, qui rallie plusieurs archéologues, ne vaut pas mieux et peut aller rejoindre les deux autres qu'on a hasardées, *Forum Veri* et *Forum Boarium*. Je ne me permettrai pas d'intervenir dans cette question pour l'embarrasser d'une opinion toute personnelle, et je me bornerai à exhumer l'avis, bien oublié, émis par le P. Monet (jésuite, né à Bonneville en 1566, mort à Lyon le 31 mars 1643).

Il n'est plus guère permis de douter, que Lyon, *Lugdunum*, signifie *montagne des corbeaux*, et la longue discussion au cours de laquelle on a versé des flots d'encre à Lyon, et même ailleurs, paraît close sur ce point. Le P. Monet, qui avait adopté l'étymologie de « montagne des corbeaux, » indiquée par le Clitophon du pseudo-Plutarque, prétendait que *Forvière* était simplement une corruption de *Corvière*, traduction française de *Lugdunum*.

P. 160, v. 17. — *La couple Cynthienne* : Diane et Apollon.

Page 161, vers 8. — *La harpe Methimnoise* : la harpe d'Arion de Methymne.

LE PRIVILEGE DV ROY

P. 163, in-fine. — Les auteurs de l'édition de 1824 paraissent avoir eu sous les yeux un exemplaire de l'édition de 1555 auquel manquait le *Privilège*, et ils ont cru que cette pièce n'existait que dans les éditions de 1556. Leur indication a induit en erreur presque tous les bibliographes, y compris Brunet. Cette inexactitude vient d'être relevée, pour la première fois, par M. Émile Picot dans son savant catalogue de la bibliothèque de feu le baron de Rothschild.

Tout exemplaire de 1555 qui n'a pas le *Privilège* est incomplet, et on ne saurait prétendre que ceux dans lesquels il se trouve l'ont emprunté à quelque volume de 1556; en effet dans ceux de 1555 il est imprimé au recto et au verso d'un même feuillet, tandis que, dans ceux de 1556, il l'est au verso d'un feuillet et au recto du suivant.

Dans l'édition première (1555), on trouve au verso du feuillet qui précède le *Privilège* l'indication de quatre fautes typographiques à corriger dans l'impression et la mention suivante :

« Acheué d'imprimer ce 12 Aouft M. D. LV. »

TESTAMENT

P. 165, l. 1. — L'original du testament n'a pas été retrouvé, mais il en existe des expéditions très anciennes ou des extraits, aux Archives de la ville de Lyon et à celles de la Charité et de la Chambre des notaires. Il a été publié pour la première fois par Boitel en 1845 et sa copie faite avec soin a été suivie dans toutes les éditions postérieures.

P. 167, l. 5. — Cette expression « sans pompe ni *superstition* » est singulière, en 1565, dans le testament d'une aussi bonne catholique.

P. 168, l. 9. — *Au grand party du roy*, c'est-à-dire dans un emprunt fait par le roi.

P. 168, l. 10. — Thomas Fortin, Fourtin ou Fortini, sur qui on trouvera des renseignements détaillés dans les *Recherches historiques*, t. II de la présente édition.

P. 168, l. 28. — Pierre Charly, dit Labé. Remarquer que, jusque dans le même acte, on écrit tantôt *Charlin*, tantôt *Charly*; nous trouverons encore d'autres variantes à ce nom, qui semble devoir être écrit *Charlieu*.

P. 169, l. 16. — Pierre Vaillant et Antoinette Bessard, sa femme, donnerent une première quittance de 73 livres à Fortini, le 30 juin 1567, et les lui rendirent le 27 octobre 1568, parce qu'ils les avaient déjà touchées directement des héritiers.

P. 170, l. 10. — Louise Labé avait une troisième « chambrière, » que Fortini conserva à Parcieu. Elle se nommait Jeanne Chavrières et était native de Marterel-en-Dauphine.

P. 172, l. 21. — Cette clause par laquelle la testatrice défend qu'il soit fait inventaire de ses meubles nous prive de renseignements précieux, notamment sur sa bibliothèque.

Page 173, lig. 12. — Le 26 juin 1567, un apothicaire de Lyon, Martin Prevost, donne quittance aux héritiers de Louise Labe, « payant par les mains du S^r Thomas Fortin, de la somme de 36 l. t., pour payement de semblable somme accordée pour certaines parties que led. Prevost a fourni à lad. dame, arrestées par M^e de Rieu, curateur defdits héritiers Charlin à lad. somme. » Ce nouveau compte d'apothicaire est assez important, mais il ne faut pas oublier qu'entre le testament et la mort de la testatrice, il s'est écoulé une année entière, et que le jour où elle testa elle était déjà « au lit malade. » — Ce Martin Prevost est un des témoins du testament.

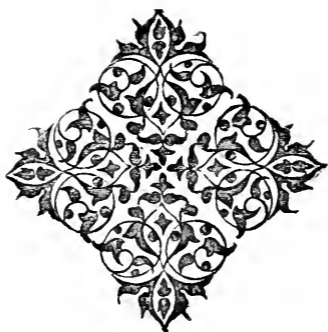
P. 173, l. 14 — *Carrons*: bandes de lard sans maigre.

P. 174, l. 12. -- La pierre tombale de Louise Labé, portant ses « escripteaux & armes, » fut payée par Fortini, le 30 août 1566, à Claude de Bourg (en Bresse), tailleur de pierres, la somme de 12 l. 10 s. t.

BIBLIOGRAPHIE

La description des éditions anciennes de Louise Labé a été faite avec une minutie qui n'était pas inutile, des bibliographes très estimables ayant commis, à leur sujet, des inexactitudes reproduites journellement dans des livres et dans des catalogues.





TABLE





TABLE



	Pages.
Avertissement au Lecteur.	1

OEUVRES DE LOUISE LABÉ

A M. C. D. B. L.	3
DEBAT DE FOLIE ET D'AMOUR	7
ELEGIES.	80
SONNETS.	93
AUX POETES DE LOUISE LABÉ.	108

	Pages.
ESCRIZ DE DIVERS POETES	109
Le Priuilege du Roy.	162
Testament de Louïze Labé.	165
 Bibliographie	 179
Notes et Variantes	187



Achevé d'imprimer

le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-six

PAR

ALPHONSE LEMERRE

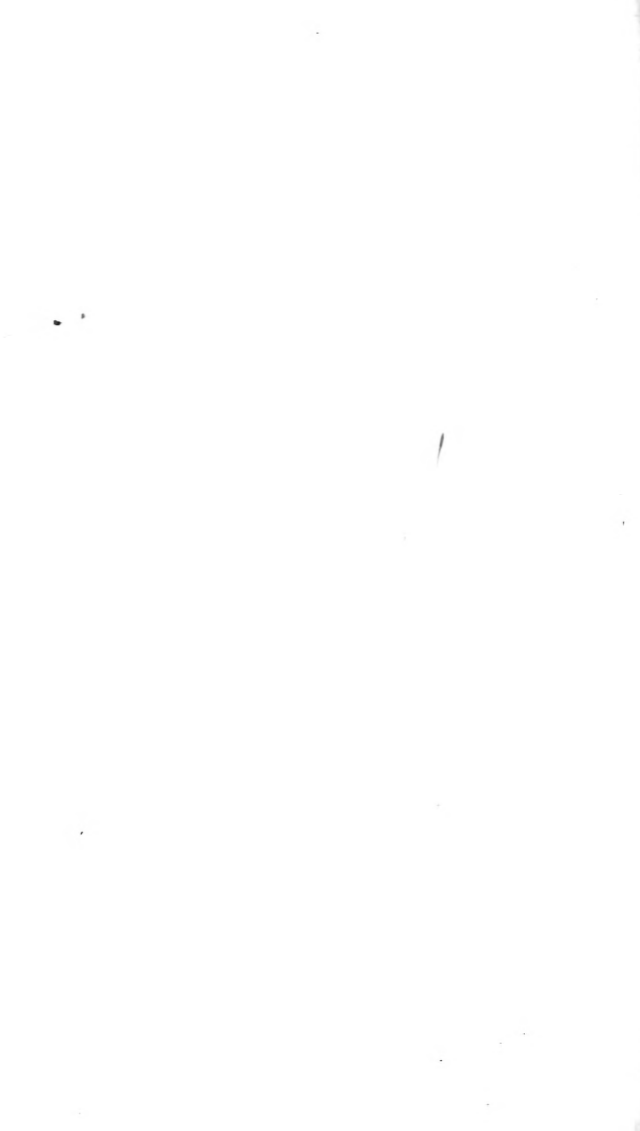
25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 25

A PARIS

OEUVRES

DE

LOUISE LABÉ



OEUVRES
DE
LOUISE LABÉ

PUBLIÉES
PAR
CHARLES BOY

II

*Recherches sur la vie et les œuvres de Louise Labé.
Glossaire.*



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXVII



RECHERCHES
SUR LA VIE ET LES ŒUVRES
DE
LOUISE LABÉ





RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

LOUISE LABÉ

I

LES ŒUVRES DE LOUISE LABÉ.

NÉE dans la maison d'un cordier et élevée par une belle-mère sans goût ni grâce, Louise Labé soupira dès l'enfance après la liberté et dès sa jeunesse après un libérateur. Ce libérateur, beau, brillant, faisant d'elle une grande dame, dont elle eût tenu le rôle avec une aisance si élégante, elle crut un jour l'avoir trouvé dans un *homme de guerre*, et elle ne négligea rien pour

le séduire. L'homme à qui ce culte s'adressait passa, sans le recueillir, à côté de ce rare trésor : l'amour sincère d'une jolie femme, l'estime d'un esprit distingué et la reconnaissance d'une belle âme.

Fille d'un cordier, elle finit par se marier avec un cordier riche et bon enfant, qui la laissa écrire en vers et en prose, et recevoir dans sa maison les « sçavants hommes » que charmaient sa personne et son talent. Malheureusement, pour avoir le bonheur d'entendre la nouvelle Sapho, il fallait passer près de la corderie de son mari ; et un contemporain, parlant des argentines cordes de son luth, ne manque pas d'ajouter : « Non celles que son mari fait. » Là se trouve peut-être le secret de toute la vie de la Belle Cordière, et surtout l'explication des appréciations si contradictoires que nous en ont laissées les contemporains.

Ainsi ne l'ont pas compris, je le sais, les derniers biographes. Tous, ou à peu près tous, entourent leur héroïne de l'élite de la société lyonnaise : ils font de sa maison le centre artistique et littéraire de la région, et ils écrivent à côté de son nom l'histoire des lettres et des arts au milieu du XVI^e siècle. Quant au principal personnage lui-même, leurs efforts tendent uniquement à rechercher si le mari seul fut admis à contempler les admirables attraits décrits avec tant d'indiscrétion par un poète du temps, Olivier de Magny, et à savoir, en fin de compte, si le charmant écrivain mérite une délicate couronne de fleurs blanches ou tout simplement une ceinture dorée.

Il m'a semblé qu'il y avait mieux à faire. J'ai pensé qu'il serait plus intéressant d'établir exactement les dires des contemporains, d'en détacher les broderies exécutées sur le canevas primitif par les biographes des siècles suivants, et de montrer, en s'aidant de quelques documents inédits, ce qu'a été l'existence de la Belle Cordière.

Louise Labé nous a laissé un petit volume, imprimé en 1555 par Jean de Tournes qui fut en son temps une des gloires de la typographie lyonnaise. Après une épître dédicatoire adressée à une toute jeune fille de grande famille, ce volume renferme un poème en prose intitulé, *Débat de Folie et d'Amour*, trois élégies et vingt-quatre sonnets. Avec ces seules pages, le nom de l'auteur est parvenu jusqu'à nous, accompagné des éloges de plusieurs célébrités de son temps, et il en a été ainsi malgré la jalousie des ignorants et des sots qui l'entouraient, les épigrammes de quelques amoureux éconduits et les fabliaux grivois de leurs successeurs, qui ont rendu méconnaissable cette intéressante physionomie.

Considérée au point de vue littéraire, l'œuvre capitale de Louise Labé est le *Débat de Folie et d'Amour*. Bien avant Sainte-Beuve, qui a remarqué la supériorité de la prose de la Cordière sur ses vers, Voltaire avait écrit : « La plus belle fable des Grecs est celle de Psyché; la plus plaisante fut celle de la matrone d'Éphèse; la plus jolie parmi les modernes fut celle de la Folie qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide. »

Or, l'idée, le plan et l'ensemble de la composition du *Débat* paraissent appartenir à Louise Labé, qui a pu emprunter quelques détails curieux à l'*Encomium Morix* d'Érasme, à la *Danse des Aveugles* de Michault et aux écrivains de l'antiquité, mais à qui, jusqu'à plus ample informé, doit revenir l'honneur de l'invention.

Ce poétique sujet, l'éternel débat de la folie et de l'amour, traité en prose à une époque où tout n'était que ramage d'oiseaux et d'oisillons éveillés par Ronsard et Du Bellay, est ce que le public connaît le moins de l'œuvre de la Belle Cordière. Il n'en était pas de même au temps de Louise Labé, et, peu d'années après sa mort, on formait à Paris un petit volume avec le *Débat de Folie et d'Amour* et l'une des premières traductions de *Daphnis et Chloé*. Ce gracieux hommage rendu à la prose de la belle Lyonnaise par un de ces imprimeurs de la Renaissance qui étaient à la fois des érudits et des délicats, n'est pas le seul qu'elle ait obtenu, car le *Débat* a eu les honneurs de l'imitation en vers. C'est du moins ce qu'affirme Jean Dagueau, un biographe de Louise Labé inconnu jusqu'à ce jour, qui accuse de cette transformation un autre personnage encore moins connu répondant au nom de Jacques Ridouet, sieur de Sancé, « qui, de ce non
« content, aurait, suivant la piste de cette dame (Louise),
« enfoncé la dispute qu'elle avait entamée (entre la Folie
« et l'Amour), en joignant à son œuvre trois autres
« discours élégans en rithme. » Tout cela, dit-on, aurait été imprimé ; mais il ne nous a pas été possible de

découvrir un exemplaire de l'ouvrage. On est donc forcé de s'en tenir au témoignage de Dagoneau, tout en conservant une prudente réserve sur son appréciation relativement au mérite littéraire du sieur de Sancé. Sans faire tort à cette nébuleuse disparue du firmament poétique, il est permis de douter que ce brave Angevin ait eu la plume assez fine pour « traduire en rimes » les délicatesses de cette prose féminine. Quant aux imperfections du petit poème, son « traducteur, » au lieu de les effacer, n'a pu que les aggraver, puisqu'elles tenaient moins au goût personnel de l'auteur qu'à celui de son temps.

Il est certain que cette œuvre, la plus étendue parmi celles de Louise Labé, est un type achevé de finesse et d'observation féminines, et que les contemporains lui ont accordé une attention toute particulière. De nos jours, il en est autrement : on feuillette rapidement ces pages, qui paraissent tenir trop de place dans le volume de Jean de Tournes, pour arriver plus vite aux sonnets et, parmi les sonnets, au XVIII^e, — quelques-uns veulent bien joindre à ce sonnet le XIV^e, — et ces deux morceaux résument pour eux l'œuvre de la Belle Cordière. Cependant le *Débat* est un petit chef-d'œuvre, laissant bien loin derrière lui, comme pensées, l'ensemble des vers de Louise Labé, et pouvant, au point de vue de la forme, être mis à côté des meilleures pages écrites au milieu du XVI^e siècle. Ce qui nous empêche de le lire, ce ne sont ni les longueurs ni les subtilités qu'il a de commun avec la plupart des compositions

de ce temps, c'est — nous pouvons le dire sans crainte — l'absence de ce qui rend populaires la Reine de Navarre, Brantôme et les anciens conteurs.

A cet égard, Louise Labé est une exception remarquable ; sauf une ligne, où le lecteur peut soupçonner une allusion à laquelle l'écrivain n'a peut-être jamais songé, il n'y a rien de licencieux dans ses écrits. En prose, elle a laissé tomber de sa plume deux ou trois phrases qui côtoient le trivial ; en vers, on remarque le XVIII^e sonnet, sur lequel nous reviendrons, mais il faut reconnaître, surtout si l'on compare ses écrits à ceux de ses contemporains, qu'elle a toujours le langage le plus réservé, même dans l'expression de quelques pensées assez libres. Quant au *Débat de Folie et d'Amour*, tout ce qu'il y a de bon lui appartient en propre, et ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la forme revient, pour la plus grande partie, à la mode de son époque.

En ce temps-là, Clément Marot et Scève de Sainte-Marthe à Paris, Pontus de Tyard à Mâcon, Étienne Dolet à Lyon, portaient aux nues Maurice Scève et admiraient

..... la muse hautaine
 De ce Scève audacieus
 Dont la tonnante parole,
 Qui dans les astres carole,
 Semble un contre-foudre és cieus.

Ainsi s'exprime l'auteur anonyme des *Louanges de Dame Louise Labé*. Maurice Scève, cet abstracteur de

quintessence, qui se contourne dans l'obscur et se tourmente dans le rocailleux, était en effet le chef de cette école de transition qu'à la veille des débuts de la Pléiade l'influence du génie italien fit éclore à Lyon ; circonstance particulière à laquelle plusieurs de ses poètes ont dû une partie de leur notoriété et même la réputation dont ils ont joui après la perte ou l'oubli de leurs œuvres.

Il était difficile à ceux qui l'entouraient de se soustraire complètement à la mode dont il était le maître. Aussi, quoique dégagée des rivalités et des compétitions d'écoles, ignorant même sans doute ce qu'était une école littéraire, jetant simplement sur le papier, à ses heures de loisir, tout ce qu'elle avait de poésie, de tendresse et d'ardeurs, Louise Labé offre dans ses vers beaucoup des naïvetés, des mignardises et des formes heurtées, si chères aux écrivains de son temps. Mais elle reste toujours poète autant qu'elle est femme : quand une idée la saisit, le mot arrive et son vers jaillit avec une justesse, une netteté et un bonheur d'expression remarquables.

Aucun critique, à ma connaissance du moins, n'a fait remarquer que les sonnets de Louise Labé ne sont pas des morceaux détachés, sans suite entre eux, et disposés au hasard de la plume ou suivant le caprice de l'imprimeur. Chacun d'eux représente en miniature un épisode du poème inépuisable de l'amour, et l'ensemble forme comme un collier de camées dont les figurines nous en représentent les rêves, les aspirations,

les troubles et les désirs, puis les bonheurs, puis le réveil, et la désillusion, avec son cortège de larmes, de regrets et de désolations.

Dans le plan d'un poème sur l'amour tracé de cette manière, le XVIII^e sonnet avait sa place marquée. Il est vrai qu'arrivés à ce moment critique les poètes qui ne se sont pas proposé d'être licenciés ont la discrète habitude d'éteindre la lampe et d'attendre le lendemain. Seuls, les maîtres en poésie ont la permission de ne pas laisser de lacune dans leur récit, parce que seuls ils ont l'adresse de jouer convenablement avec la gaze et les abat-jour. Sans vouloir rappeler de trop grands noms et de trop grandes œuvres, le XVIII^e sonnet peut, en son genre, être mis à côté des pages de toutes les époques dans lesquelles le tour de force a été tenté et heureusement accompli.

Mais si les sonnets de Louise Labé, — et c'est ce qui doit nous préoccuper au début de ces recherches biographiques, — si les sonnets de Louise Labé, loin d'être des morceaux détachés tombés de sa plume sous l'impression du moment, sont au contraire comme les assises méthodiquement élevées d'un petit temple réservé au culte d'une divinité; si plusieurs d'entre eux sont venus là pour y prendre la place marquée d'avance dans l'harmonie de la construction, alors que peuvent-ils nous apprendre des incidents de sa vie humaine et que pouvons-nous leur demander, si ce n'est ce que tout poète met de son cœur dans les créations de son esprit?

Considérée comme source d'informations pour écrire son histoire, l'œuvre de Louise Labé doit se diviser en deux parties bien distinctes. La première, qui comprend la lettre à Clémence de Bourges et les élégies, — dont la deuxième est presque une autobiographie, — peut servir à l'étude de son existence, et la seconde, composée du *Débat* et des sonnets, à l'étude de son talent et de son caractère. A toute cette seconde partie de l'œuvre de notre écrivain nous ne demanderons pas autre chose, sachant que nul ne peut déterminer combien les faits de la vie réelle ont laissé de réalité et pris d'idéal en passant à travers les rêves et l'imagination de l'artiste. Nous croyons qu'il n'est pas absolument nécessaire au poète d'avoir, avec un de ses semblables dans l'autre sexe, de réelles amours dont il racontera l'histoire, pour qu'il soit à même de concevoir et d'écrire une œuvre fille de l'amour et de la beauté, une de ces œuvres dont nous avons l'habitude de dire qu'elles ont été *vécues*. Nous croyons que si la parole fut, comme on le dit, donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, quand cette parole est écrite dans la langue des vers et surtout quand cette pensée est celle d'une jolie femme, il est bien dangereux de poser la main sur le fil léger de quelques vers avec l'espoir d'arriver par lui aux plus intimes secrets d'une existence.

Du reste, Louise Labé a pris soin de nous dire elle-même à quel point de vue il faut considérer ses écrits. Au moment où Jean de Tournes allait faire composer


cette courte ligne « Fini d'imprimer le 12 août 1555, » elle semble avoir éprouvé un sentiment que je ne sais comment exprimer, sinon en le comparant à un frisson de pudeur féminine. Elle prit sa plume et écrivit, le 24 juillet, à Clémence de Bourges, l'épître que l'on connaît, cette épître, non pas en vers mais en bonne et solide prose, que quelques biographes semblent n'avoir jamais lue.

Débarassés ainsi de cette végétation parasite sous laquelle on les étouffait, les vers de Louise nous apparaissent tels qu'elle les a voulu. Tant pis pour les « vertueuses dames » de son temps, si elles n'ont pas su, à sa prière, « élever leurs esprits au-dessus de leurs quenouilles et fuseaux ! »



II

LES CONTEMPORAINS ET LES BIOGRAPHES.

N est généralement d'accord pour nous apprendre que Louise Labé était fort belle : tous ses contemporains nous le disent, à l'exception de Du Verdier, qui trouve sa beauté « médiocre, » et de Rubys, qui n'en fait pas même mention. Elle était fort instruite et parlait plusieurs langues ; tout le monde nous l'assure, excepté Rubys qui continue à se taire. Elle avait d'admirables dispositions pour les arts, depuis la musique jusqu'à l'équitation ; chacun le déclare expressément, sauf le même contemporain, qui persiste à garder le silence. Elle fut la plus honnête des femmes, disent les uns ; elle fut une courtisane, disent les autres : elle a « fait profession de courtisane publique jusqu'à sa mort, » s'écrie deux fois, et à trente ans d'intervalle, le contemporain qui s'était toujours tu. Mais personne ne nous dit si un nuage est venu voiler cette existence embellie par tant d'hommages et d'adorations ; per-

sonne ne mentionne le moindre incident de cette triste lutte entre un talent supérieur et une condition inférieure, au milieu des préjugés qui, à toutes les époques et dans toutes les sociétés, ont toujours entravé l'essor des meilleurs esprits. Personne ne le révèle, sauf peut-être l'auteur du premier livre connu de nous qui parle de la Belle Cordière, et à qui sans doute appartiendra le dernier mot dans la discussion. C'est un livre bizarre intitulé : *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin construit par François de Billon*, dont l'impression s'achevait à Paris quelques mois avant l'apparition des œuvres de Louise Labé. On y voit que la « malice envieuse » s'exerçait déjà contre elle; mais François de Billon trouve qu'aucune femme n'est à l'abri de ces sortes de malignité et que cela préserve les hommes, « faute de meilleurs propos, de s'endormir à table. » Ceci, en effet, est extrait d'un chapitre relatif aux *Brocards contre les femmes*.

Un autre ouvrage qui nomme notre aimable écrivain est le recueil des œuvres de Jacques Peletier du Mans imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1555, c'est-à-dire la même année que les vers de Louise. Son auteur, « célèbre médecin, grand mathématicien et grand poète, » d'après le P. Colonia, énumère les splendeurs de la ville de Lyon dans une ode dédiée à Louise Labé, qui, à ses yeux, en est une des merveilles.

Pour mémoire, et en regrettant d'avoir à y revenir plus loin, il faut citer ici une chanson imprimée en 1557 et une ode de 1559, dans lesquelles deux jeunes

gens ont libertiné sur le papier à propos d'une jolie femme. Toute femme jolie ou grande dame est exposée à voir tomber à ses pieds quelques rimes polissonnes, et les gens les plus sérieux ne se privent pas toujours du plaisir de les lire.

En 1561, pendant cette lutte à coups de plume qui préparait la lutte à coups d'arquebuse, Calvin traite la Belle Cordière de *plebeia meretrix*, à la suite d'un incident assez singulier qui sera raconté en son temps. La traduction française par Théodore de Bèze du pamphlet de Calvin contre Gabriel de Saconay, dignitaire de l'Église de Lyon, dans lequel se trouve cette expression, parut en 1566, l'année même de la mort de Louise à Parcieu en Dombes.

Dès ce moment, elle a sa place dans toutes les histoires de quelque importance. Paradin, l'historien de la ville de Lyon, nous dit qu'elle se fit remarquer non seulement par ses écrits, mais encore par sa vertu. A Louise Labé et à Pernelle du Guillet, « ces deux dames lyonnoises en ce temps excellentes en savoir et en poésie, » il consacre tout un chapitre de son livre ; et le style du bon doyen de Beaujeu prend, pour célébrer leurs mérites, une allure lyrique qu'il n'a jamais que dans les grandes circonstances. Il faut noter dès maintenant la date de la publication de son ouvrage, 1573, et l'insistance avec laquelle il nous dit que la vie de Louise fut irréprochable.

La même année, Claude de Rubys, cet éternel contradicteur de Paradin, parlant des martyrs de Lyon en

général et de Sainte Blandine en particulier, jette une première pierre à l'œuvre de son devancier et écrit contre Louise Labé une phrase injurieuse. Trente ans plus tard, son esprit de dénigrement contre l'auteur de l'histoire de Lyon et sa haine profonde contre Louise subsistent encore : seulement, il a eu le temps de remarquer que Paradin avait compris dans les mêmes éloges Louise Labé et Pernelle du Guillet ; aussi s'empresse-t-il de réparer son omission et d'accabler ces deux femmes sous un même déluge d'expressions et d'imputations outrageantes.

Dans le long intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde publication des deux ouvrages de Rubys, avaient paru, en 1584, *Les Gemelles ou Pareilles de Pierre de Saint Julien*, doyen de Mâcon. Louise Labé y est aussi appelée une courtisane, et son *Débat de Folie et d'Amour* y est attribué à Maurice Scève.

La même année (1584), La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque françoise*, cite Louise et Pernelle comme deux femmes « très doctes. » L'année suivante, l'ouvrage de Du Verdier, qui porte le même titre, fait mention des deux Lyonnaises. De Pernelle, il dit quelques mots seulement et transcrit tout au long son épitaphe, dans laquelle Maurice Scève célèbre

*L'heureuse cendre autrefois composée
En un corps chaste où vertu reposa.*

Mais s'il n'est pas d'accord avec de Rubys au sujet de Pernelle, nous retrouvons sous sa plume la « courtisane

lyonnoise, autrement nommée la Belle Cordière, pour être mariée à un bonhomme de cordier. » Moins dédaigneux cependant que Rubys, il constate ses mérites littéraires ; il nous donne des détails sur sa vie, ses livres, ses préférences et ses « colations d'exquises confitures ; » il déclare sa « beauté médiocre ; » il termine en nous apprenant pourquoi on l'avait surnommée le *capitaine Loys*, un intéressant capitaine que nous reverrons bientôt et assez longuement. Je ferai remarquer dès à présent que Du Verdier ne doit pas avoir connu la Belle Cordière, et je le regrette bien sincèrement pour elle, car il eût sans doute goûté ses « exquis confitures » et il se serait montré moins aigre à son égard.

A cette liste des écrivains du xvi^e siècle il faut ajouter Jean Dagonneau, protestant de Mâcon, qui adopte l'opinion de Paradin et qui ignore complètement ou veut ignorer celle de Rubys. On trouvera sa notice, inédite jusqu'à ce jour, à la suite des extraits de tous les auteurs dont nous venons de parler, extraits que nous avons réunis en un seul chapitre sous ce titre : *Les Contemporains*.

Enfin, à la suite de ses œuvres, Louise Labé a fait imprimer plusieurs des pièces de vers qui lui avaient été adressées, notamment celle d'un Poitevin inconnu, dans laquelle un critique a cru reconnaître le style de Guillaume Aubert, de Poitiers. Ce morceau n'a pas moins de quarante-sept strophes de quatorze vers, et ces six cent cinquante-huit lignes suffisent à peine à

l'auteur pour décrire « la face, le corps et l'esprit curieux » de son héroïne. Malheureusement, malgré tous nos efforts pour découvrir une foule de belles choses, que nous entrevoyons, nous ne parvenons pas à soulever le boisseau sous lequel le poète a mis sa lumière. Son style amphigourique et ses phrases à la Maurice Scève ont éloigné les biographes, et cependant nous avons là, suivant moi, un exposé minutieusement exact de la vie de Louise Labé depuis le jour où elle fut « conçue, » comme dit le poète, jusqu'à une époque postérieure à son mariage. Alors même qu'il est impossible de saisir l'allusion, l'abondance et la précision des détails indiquent un détail biographique.

Entre le second ouvrage de Claude de Rubys (1604) et l'*Étude sur Louise Labé* écrite par Prosper Blanchemain pour l'édition donnée chez Jouaust, en 1875, il serait possible de citer une soixantaine d'auteurs grands ou petits qui se sont occupés plus ou moins longuement de la belle Lyonnaise. Cette énumération n'aurait pas plus de charme que d'utilité. Il suffit d'indiquer, au point de vue littéraire, deux articles de Sainte-Beuve, et, au point de vue historique, un chapitre de Perneti, qui, dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, donne le premier quelques renseignements sérieux sur la famille de Louise Labé. Complétés par Cochard et Bregnot du Lut, ces renseignements ont fait le fond de la notice — restée la meilleure — qui figure en tête de l'édition de 1824. Tout ce qui a été écrit depuis Per-

netti et Cochard — sans excepter l'étude de M. Monfalcon dans la jolie édition de 1853 — n'est qu'une amplification ou une réduction de leur travail, quand ce n'est pas un de ces récits de haute fantaisie comme il en existe quelques-uns.

Les plus consciencieux parmi ces biographes passent leur temps à rompre des lances, avec le plus grand sérieux, pour ou contre la vertu de la dame, sous la bannière de Rubys ou de Paradin, et c'est le premier, il faut en convenir, qui conduit les plus gros bataillons. Quant aux autres, ils se bornent à sourire et à copier Du Verdier, en ajoutant des commentaires d'un goût douteux et parfois difficiles à citer, même en latin comme ceux de La Monnoye.

Avec la notice placée par M. Blanchemain en tête de l'édition de 1875, nous sortons enfin de ces fastidieuses redites et de ces phrases ou précieuses ou de mauvais goût. Écrivain de plume ingénieuse et délicate, fort au courant des choses du xvi^e siècle, M. Prosper Blanchemain, qui disposait des notes recueillies par un chercheur lyonnais, M. Claude Brouchoud, a failli nous donner une œuvre aussi sérieuse qu'agréable. Malheureusement son ami M. Édouard Turquety avait lancé dans le *Bulletin du bibliophile* une idée nouvelle sur les vers de la Belle Cordière : il avait publié une étude curieuse, destinée à établir que Louise Labé avait eu « un collaborateur longtemps ignoré, » et que ce jeune homme, plein d'une « tendre affection » pour elle, n'était autre qu'Olivier de Magny, le poète de

Cahors. M. Blanchemain s'est emparé avidement de cette idée, il l'a développée, il lui a donné un corps, et, dans la notice de l'édition de 1875, il dit très nettement que les sonnets de Louise Labé « *appartiennent peut-être autant à l'amant qu'à l'amante.* » Il est assez singulier, soit dit en passant, de faire une nouvelle édition des vers d'un poète et d'écrire au début que ces vers ne lui appartiennent pas ou ne lui appartiennent qu'en partie.

J'aurais vivement désiré de ne pas placer au commencement de ce livre une discussion avec le précédent biographe, mais sa thèse — qui a fait fortune — étant admise dans le monde des lettres et n'allant à rien moins qu'à priver Louise Labé de ses écrits, il me paraît difficile de ne pas l'examiner.

A l'opposé de ce juge d'instruction qui avant tout cherchait la femme, M. Blanchemain cherche avant tout l'homme des amours poétiques de Louise Labé, et quand il croit l'avoir trouvé il s'écrie avec son amante :

*Tu es tout seul tout mon mal et mon bien :
Avec toi tout, et sans toi je n'ay rien,*

et voici l'histoire qu'il nous raconte; elle est aussi originale que fort bien dite.

Jusqu'en 1550, il avait suffi à Louise Labé d'être belle et de composer des chansons qu'elle modulait d'une voix harmonieuse en s'accompagnant de son luth avec un véritable talent. On l'avait bien envoyée

ou laissée aller au siège de Perpignan, pour y conquérir le cœur du Dauphin; mais « cette équipée, semi-guerrière, semi-amoureuse, » n'avait pas laissé de traces plus sérieuses dans sa vie de poète que dans sa vie de femme; et du reste, pour calmer sa jeune imagination, on la maria. « Sa véritable vocation poétique ne paraît s'être révélée qu'à l'époque où elle connut Olivier de Magny. » Cet Olivier de Magny était Quercinois et secrétaire de Jean d'Avanson, ambassadeur du roi de France auprès du Pape, en 1550. L'ambassadeur s'arrêta à Lyon. Olivier présenté à Louise fut admis dans son « cénacle provincial, » où « il rayonna comme une étoile de première grandeur parmi ces nébuleuses lyonnaises... Louise se sentit fascinée, Phaon apparaissait à Sapho. Elle ne vit plus au monde que le jeune et brillant poète, lui-même ressentit soudain le contre-coup de la commotion qu'il avait donnée. » Alors l'influence littéraire d'Olivier, qui dans les élégies se fait sentir d'une façon discrète et à demi voilée, se découvre entière « dans les brûlants sonnets jaillis à la fois de leurs deux cœurs, *tracés par leurs mains du même crayon* et qui, pour la dernière perfection du rythme, *appartiennent peut-être autant à l'amant qu'à l'amante.* » Ici l'auteur se demande, dans une note, si cette liaison fut coupable, et il déclare hésiter à le penser; puis il continue: « Mais les heures de l'amour étaient comptées pour eux. » Le secrétaire de l'ambassadeur fut obligé de se rendre à Rome. « Louise resta longtemps absorbée dans les

souvenirs de son amour ; mais, n'étant plus inspirée par la présence du poète, elle cessa de chanter ; » et ses amis obtinrent d'elle, à grand'peine, qu'elle consentit à faire imprimer ses vers, qui eurent un rapide succès. Olivier de Magny conçut-il quelque jalousie de ce succès, que ses poésies n'avaient jamais obtenu, ou l'absence seule suffit-elle pour refroidir sa passion ? Toujours est-il, et ses *Soupirs* en offrent le témoignage, qu'il s'attarda dans les bras des courtisanes romaines. De son côté, Louise, perdant l'espoir de voir revenir l'infidèle, « abandonna son esprit aux charmes d'une nouvelle liaison... L'objet de cet attachement » fut un jeune et « brillant » avocat lyonnais, Claude de Rubys, « dont la plume audacieuse avait déjà suscité beaucoup de sympathies et de nombreuses animosités. » Sur ces entrefaites, Olivier, qu'on n'attendait plus, arriva tout à coup. « Furieux de rencontrer un accueil simplement amical là où il avait rêvé un regain d'amour, » il exhala sa première fureur dans une ode où il prodiguait l'outrage à Louise et à son mari. « Cette ode brisa le cœur de la pauvre femme au moment où, revenant à Olivier dans une effusion sincère, elle congédiait l'objet d'une jalousie sans doute imméritée. » La malheureuse resta perdue sans rémission ; car à la colère du poète elle avait ajouté la haine de son rival, qui devait s'acharner sur sa mémoire et lui imprimer une flétrissure dont elle n'est pas encore lavée aujourd'hui.

Tout ceci, M. Blanchemain nous l'apprend lui-même,

résulte uniquement du rapprochement qu'il a fait des vers de Louise Labé avec ceux d'Olivier de Magny. De ce rapprochement a jailli la lumière, lumière si intense qu'elle le dispensait, lui et son ami Turquety, de chercher à s'éclairer autrement.

Ils n'ont pas songé que le même travail de rapprochement fait sur les vers d'un autre poète de la région aurait donné le même résultat, et que telle strophe de Pontus de Tyard, de Mâcon, et de Guillaume de la Taysonnière, de la Dombes, peut, aussi bien qu'une strophe d'Olivier de Magny, être une réponse à Louise Labé.

Avoir une thèse préconçue et vouloir la prouver avec les hémistiches d'un poète ou les lignes d'une inscription, c'est le péché mignon de bien des chercheurs. Ce fut celui de M. Blanchemain, qui de très bonne foi, je n'en doute pas, en est arrivé à des affirmations de ce genre : « L'image de Castianeire — une des nombreuses adorées d'Olivier de Magny — placée en tête de ses *Amours*, en 1553, ressemble en plus jeune au portrait de Louise Labé fait, en 1555, par Wocriot. » Ces deux gravures n'ont rien de commun. —————


J'ai eu l'occasion de discuter ailleurs très longuement la thèse de M. Blanchemain, et l'on retrouvera, dans les *Notes*, quelques-uns des principaux arguments de détail qui doivent lui être opposés. D'ailleurs toute cette argumentation est devenue inutile : l'histoire ingénieusement échafaudée sur le passage à Lyon de Jean d'Avanson, se rendant à Rome avec Olivier de ✓

Magny, « vers 1550, » s'écroule d'elle-même par le seul rapprochement de deux dates. Il est certain que Jean d'Avanson n'est pas parti pour Rome avant le 25 novembre 1553, et le privilège des *OEuvres* de Louise Labé est daté du 13 mars 1554. Quand d'Avanson partait de Paris, le placet de la Belle Cordière sollicitant un privilège pour son livre, était peut-être déjà arrivé à Fontainebleau.



III

LA FAMILLE DE LOUISE LABÉ. —
SA NAISSANCE.

EST parmi les cordiers et les cordières que naquit Louise Labé, et c'est dans ce milieu que, malgré son talent et sa beauté, les circonstances la maintinrent presque toujours. Il n'est pas inutile de jeter un rapide coup d'œil sur tout ce petit monde, afin d'observer ce qui s'est agité autour d'elle de passions diverses, et de constater sous quelles influences a dû éclore et mûrir cette fine et gracieuse intelligence. Là est le véritable intérêt de l'histoire, grande ou petite : réduite à la recherche des curiosités biographiques que recèlent les vieux papiers, l'histoire serait à la fois la plus stérile et la moins attrayante des études; mais si, en étudiant la vie d'un homme ou d'une femme, on cherche sa pensée, alors avec quel plaisir ne suit-on pas l'existence de ces êtres charmants qui ont consacré à l'art quelques-

unes de leurs heures mortelles, même quand ces heures se sont partagées entre deux boutiques de cordiers.

En 1488, habitait à Lyon, dans une maison de la rue de l'Arbre-Sec, un cordier du nom de Jacques Humbert dit Labé; cinq ans après, en 1493, nous trouvons dans cette même maison, qu'il tient du chef de sa femme, un « *Pierre de Charlieu dit Labbé, cordier, mari de la veuve Jacques Humbert.* » Cette veuve Jacques Humbert, prénommée Guillermie ou Guillermette, fut héritière universelle de son premier mari, et, suivant de sérieuses probabilités, elle laissa au second tout ce qu'elle possédait. Trente ans plus tard, nous retrouvons Pierre Charlieu, veuf d'une deuxième femme, Étienne Roybet, *alias* Deschamps, *alias* Compagnon, de qui paraît lui être venue une terre située au quartier de la Gela, vers le haut de la côte Saint-Vincent. En ce temps-là, on se mariait de bonne heure, et si l'on devenait veuf on ne tardait pas à se remarier, la perte d'une femme étant considérée comme un malheur qu'il fallait se hâter de réparer. C'est ce que fit Pierre Labé, qui, privé de Guillermette d'abord et d'Étienne ensuite, épousa, en troisièmes noces, une Antoinette, fille du maître boucher Jean Taillard. Seulement, comme alors il était riche et presque vieux, il prit une femme relativement jeune, puisque nous retrouverons Antoinette encore vivante en 1571, c'est-à-dire soixante-dix-huit ans après le premier mariage de Pierre avec la veuve de Jacques Humbert.

De ces trois unions Pierre Labé avait eu au moins quatre garçons et deux filles ; mais à sa mort, survenue en 1552, il ne laissait qu'un fils du nom de François et deux filles nommées Louise et Jeanne. Ses trois autres garçons, Barthélemy, Mathieu et Pierre, — ce dernier issu, comme Jeanne, de son mariage avec Antoinette Taillard, — étaient morts avant le 15 avril 1548, date à laquelle il ajouta à son testament un codicille qui en modifiait totalement la teneur primitive.

Pierre Charlieu, dit Labé, s'était créé une situation honorable et aisée. Il était devenu courrier de la Trinité, confrère du Saint-Esprit, collecteur des aumônes de l'hôpital, et enfin maître des métiers pour les marchands de chanvre. Il possédait plusieurs maisons en ville, un domaine sur la côte Saint-Vincent, quelques terres à Vaux en Dauphiné ; et, outre l'argent employé dans son commerce, il avait encore assez de fonds disponibles pour cautionner de 3,400 livres les fermiers des entrées, en quoi il ne fit pas une brillante spéculation, puisqu'il paraît avoir été contraint de payer pour eux.

Quand il mourut, vers le mois de janvier 1552, il laissait, pour recueillir sa succession, son fils François et sa veuve Antoinette Taillard, à laquelle il donnait, dans son testament, des témoignages non équivoques de reconnaissance. Celle-ci, dès que le temps de son deuil légal fut accompli, c'est-à-dire le dernier jour de janvier 1553, épousa maître Claude Popon, notaire royal de Lyon. Dès ce jour, François Labé refusa

d'exécuter les volontés de son père à l'égard d'Antoinette Taillard. De là, discussions et procès, qui se terminèrent par une transaction, le 1^{er} août 1558. Dans l'intervalle, Antoinette avait marié sa fille Jeanne avec maître Antoine Noyer, clerc-praticien ès-cours de Lyon.

François, Barthélemy et Mathieu étaient fils de la seconde femme de Pierre Labé, et Pierre et Jeanne étaient nés de la troisième. Quant au nom de la mère de Louise, et à la date de sa naissance, nous n'avons pas d'indication précise, et nous sommes contraint de nous attarder sur cette question qu'au début d'une biographie il est indispensable d'élucider ou, tout au moins, d'essayer d'éclaircir.

La III^e élégie de Louise, celle dans laquelle elle nous donne quelques renseignements sur sa vie, contient cette phrase :

*Je n'avois vu encore seize hivers,
Lors que j'entray en ces ennuis divers :
Et jà voici le treizième esté
Que mon cœur fut par amour arresté.*

Le premier qui remarqua ces quatre vers les fit suivre de cette note : « Elle écrivait en 1555 et avait alors vingt-neuf ans; ceci place donc naturellement sa naissance à l'année 1525 ou 1526. » Depuis lors, toutes les notices, toutes les histoires et tous les dictionnaires, rapportent que Louise Labé est née en 1525 ou en 1526. Cependant cette date doit être rejetée, parce que le calcul à l'aide duquel on cherche à

l'établir n'est pas sérieux, et parce qu'elle a contre elle une objection qui me paraît décisive.

D'abord, la date de 1555 est la date certaine de l'impression, mais elle n'est pas celle de la composition de ses vers, que dans la lettre à Clémence de Bourges Louise appelle des « jeunesses. » Il faut donc dire qu'elle avouait vingt-neuf ans quand elles les écrivit; mais il faut convenir qu'il a pu et même qu'il a dû s'écouler un certain temps entre leur composition et leur impression. L'auteur de la lettre ajoute, il est vrai, qu'ils furent revus avant d'être livrés à l'imprimeur; mais combien de lecteurs voudront croire que la révision porta sur ce point d'une manière absolument précise? Quant aux lectrices, sachant comme on aime à rester en quarantaine devant ce cap de trente ans, elles trouveront bien éloquent dans ses réticences ce chiffre de *vingt-neuf*, le plus proche voisin de trente — *longo sed proximus intervallo* — pour une jolie femme surtout!

D'autre part, lorsqu'en 1565 Louise, veuve et sans enfants, dictait au notaire Laforest son testament si minutieusement détaillé, Antoinette Taillard vivait encore. Cependant si on voit de nombreux legs faits à son entourage, sans oublier ses « chambrières, » même les anciennes, la femme et la nièce de son fermier, et les quatre filles de son voisin de Parcieu, je ne trouve pas la moindre mention de la veuve de son père. A Lyon pourtant, pays de droit écrit, la mère devait avoir une réserve dans la succession de son enfant

décédée sans postérité. Il est inadmissible qu'un notaire aussi méticuleux que Laforest eût passé sous silence la mère, si elle avait existé au moment où il stipulait le legs universel en faveur des neveux de la testatrice. Il est inadmissible qu'Antoinette Taillard, si âpre, comme nous le verrons, lésée dans des droits incontestables, n'eût pas adressé des réclamations dont nous trouverions trace dans le règlement de la succession de Louise.

Elle n'est donc pas née de la femme en troisièmes nocés, Antoinette Taillard; et par suite sa naissance est antérieure à 1524, époque où l'on trouve Pierre Labé veuf de sa femme en secondes nocés Étienne Compaillon. Cette femme, il l'avait déjà épousée, je suis du moins porté à le croire, aux environs de 1515, et je place la naissance de Louise entre ces deux dates extrêmes, 1515 et 1524. Il me paraît impossible de la rejeter au-delà, parce que Louise était encore jeune en 1542, lors de ce siège de Perpignan dont nous parlerons; parce que son portrait, fait en 1555, — malgré le vague d'une pareille indication, — n'accuse pas un âge bien avancé; parce qu'elle témoigne beaucoup d'affection aux enfants de son frère François, fils de la seconde femme, tandis qu'elle ne fait pas même mention de sa sœur Jeanne, fille de la troisième. Pourquoi une différence aussi marquée, sinon parce qu'elle était sœur germaine de François?

Enfin n'y a-t-il pas un autre motif de penser que la mère de Louise n'était ni la veuve de Jacques Humbert,

ni Antoinette Taillard, mais bien Étienne Compagnon, dans ce fait que, dès 1490, on trouve des Compagnon établis à Parcieu en Dombes, où très certainement Louise Labé est venue au monde ?

L'auteur du gracieux *Débat de Folie et d'Amour* a signé son livre « Louise Labé, lyonnaise. » Lyonnaise elle est, lyonnaise elle restera, et Lyon la comptera toujours au nombre de ses enfants de prédilection. Cependant elle n'est pas née dans cette ville, comme Ereghot du Lut semble l'avoir soupçonné. C'est aux *Louanges de dame Louise Labé* que nous empruntons cette indication.

Celui qui les écrivit passait son temps, nous l'avons déjà dit, à envelopper sa pensée dans des termes obscurs, — c'était sa manière, à lui comme à bien d'autres, d'être poète — mais son imagination s'étant épuisée à la recherche de la forme, il n'a rien inventé quant au fond. Il s'est donc borné à orner de réminiscences mythologiques, d'une inévitable apparition en songe et de mots bizarrement tirés du grec et du latin, un récit très ordinaire et très prosaïque de ce qu'il savait. Dans cet ordre d'idées on comprend qu'il nous ait parlé du lieu où naquit son héroïne — le poète dit : *où fut conçue* — et qu'il nous ait décrit en cinquante-six vers l'endroit et les environs de l'endroit témoins d'un événement si important pour elle.

De tous les rébus qu'il nous propose, celui-ci est le plus clair, parce que la prose des hommes d'affaires nous a révélé certaines circonstances auxquelles il fait

allusion, et parce que ses vers s'y adaptent souvent d'une manière tellement exacte que le doute n'est plus permis. Le poète fait dire par Vénus à sa fille Louise :

*En moi tu fus engendrée
Joignant le gracieux bord
Où la Saône toute quoie
Fait une paisible voie,
S'en allant fendre Lyon.....*

Et la déesse ajoute aussitôt :

*Le lieu où tu fus conçue
Ne fut ville ni château,
Ains une forêt tissue
De maint plaisant arbrisseau,
Dont je veux (en témoignage
De ta race) te pourvoir,
Ainsi que d'un heritage
Que je tiens en mon pouvoir.*

Suit une longue description du pays qui est autour de ce lieu, pays dans lequel Louise pourra satisfaire sa passion pour la chasse ; et alors, « *chargée de proie*, tu pourras, lui dit sa mère,

*....à ton château tourner
Qu'en brief bâtir je veux faire,
Suffisant pour te complaire
S'il te plaît y séjourner. »*

Si on prend les expressions « engendrée » et « conçue » dans leur acception commune, d'abord on fait parler le poète comme tout le monde, ce qui est con-

traire à ses habitudes ; ensuite ces vers ne veulent plus rien dire, et cependant ils disent des choses si ordinaires qu'il faut naturellement les traduire ainsi : Louise Labé n'est venue au monde ni dans une ville ni dans un château, mais à la campagne, en amont de Lyon et non loin de la Saône. La déesse sa mère lui prédit qu'elle lui donnera ce lieu *comme un héritage qu'elle tient en son pouvoir*, — en effet le pouvoir de Vénus est grand, surtout en matière d'héritage, — et que, dans cet endroit ou tout à côté, elle lui fera bâtir un château suffisant pour lui complaire, s'il lui plaît d'y séjourner.

Une prédiction de poète ne peut être menteuse, surtout quand elle est faite après coup. Dès lors, puisque Louise Labé est devenue propriétaire du lieu dans lequel elle fut « engendrée » à la lumière, il ne nous sera pas bien difficile de déterminer ce lieu. Nous verrons plus loin que la fille du cordier possédait une maison de campagne — un château, si l'on veut — « suffisant pour lui complaire, » puisqu'elle y a séjourné, puisqu'elle y avait son mobilier de choix, puisqu'elle tenait en particulière affection ses voisins, et puisque enfin elle y est morte ; que cette maison, suivant de sérieuses probabilités, lui avait été laissée par son mari, — c'est bien l'héritage que Vénus tient en son pouvoir, — et enfin qu'elle était située à Parcieu, en Dombes, c'est-à-dire en amont de Lyon, au-dessus d'un pré encore appelé aujourd'hui *de la Cordière*, et à quelques minutes de la Saône, dont on aperçoit,

de la terrasse, un des méandres les plus gracieux. Dès lors il me semble difficile de ne pas admettre que la mère de Louise Labé est venue à Parcieu — peut-être dans sa famille — mettre au monde la belle et spirituelle lyonnaise.



IV

SA JEUNESSE. — RÊVES DE MARIAGE. —
L'ÉPISODE DE PERPIGNAN.

ENTRE un père déjà âgé et une belle-mère encore jeune, Louise Labé arriva à un âge où ses brillantes aptitudes durent chercher leur emploi ailleurs que sur la tapisserie, cet art dans lequel elle se vante de rivaliser avec Pallas, ou bien sur les cordes du « mignard luth. »

On comprend qu'elle ait consacré, suivant son témoignage, une partie de sa jeunesse à l'étude de la musique, ne fût-ce que pour répandre un peu d'harmonie dans cette demeure où, le père absent, une jeune fille de son caractère se trouvait en présence d'une belle-mère comme la fille du boucher Jean Taillard. Que de récriminations dut faire naître parfois, et couvrir bien souvent, le bruit de ces instruments dont elle se servait avec tant d'habileté, au dire de ses pires

ennemis ! Le père, lui, s'absorbait dans les détails de son commerce, qui réussissait d'ailleurs parfaitement ; il gagnait de l'argent et faisait ses affaires ; mais on se figure aisément de quels yeux, à son âge surtout, il regardait grandir et se développer sa belle et intelligente fille, jusqu'au jour où Jeanne vint détourner à son profit une partie des tendresses paternelles. Quand il s'agissait de Louise, Antoinette Taillard devait perdre une partie de son influence, influence d'ailleurs incontestable, puisque Pierre Labé nous démontre par ses trois mariages qu'il fut toujours sensible aux Guillermette, aux Étienne, et encore sur le tard aux Antoinette. Cependant je crois que tout devait se taire et rentrer dans un ordre extérieur des plus parfaits, lorsque le père se trouvait là : l'atelier marchait trop bien pour qu'il en fût autrement à la maison.

Son amour-propre, — plus que son intelligence peut-être, — satisfait des dispositions de son enfant, ne lui marchandait ni les instruments de musique, ni les écheveaux de soies variées, ni encore et surtout les livres. Même en faisant la part de l'exagération chez Paradin — part assez mince devant le témoignage de Du Verdier — il reste acquis que Louise écrivait des vers latins et italiens, parlait l'espagnol, lisait le grec, et qu'elle sut plus tard, par le charme de sa conversation, son principal talent, amener auprès d'elle les meilleurs esprits. Si bien doué soit-on par la nature, un tel résultat ne peut s'obtenir sans un travail prolongé ;

et l'étude, dans quelque « chambre courtoise » au-dessus de la boutique de son père, dut venir assez tôt disputer à la musique ses longues heures de solitude. Elle y apporta toute l'ardeur de son tempérament ; aussi ne faut-il pas s'étonner de la voir chercher dans les violents exercices du corps, l'équitation et les armes, une distraction et une détente aux travaux de son esprit. Elle semble d'ailleurs avoir trouvé, dans sa maison même, un maître en l'un au moins de ces deux arts, maître à qui elle donna dans son testament des preuves d'une véritable affection : c'est son frère François.

*Mais quoi ? (souponne-t-elle), amour ne put longuement voir
Mon cœur n'aimant que Mars et le savoir.*

Amour la posséda complètement et lui rendit « ennuyeuses » toutes les « œuvres ingénieuses » auxquelles elle avait jusqu'alors pris plaisir ; autrement dit, à l'heure marquée, l'écolière, avec ses jeux et ses livres, céda la place à la jeune fille tout absorbée par le rêve que l'on fait à seize ans. Un jour, elle se regarda dans son esprit — elle s'était regardée déjà dans son miroir — puis elle remarqua qu'elle se trouvait au fond de la boutique d'un cordier. Et pourtant, non loin d'elle, dans de hauts fauteuils armoriés s'asseyaient des femmes que l'on aimait, que l'on adorait, et qui étaient beaucoup moins séduisantes, de corps et d'âme. Elle pensa que ses blonds cheveux feraient honneur à une couronne de perles, que ses épaules étaient assez

belles pour supporter, avec le poids des diamants, celui de quelque noble nom, et que son cœur aurait des trésors de tendresse pour qui voudrait lui donner l'un et l'autre. Elle repoussa un vieux poète italien, qui s'en alla mourir en Espagne, et elle aima un *homme de guerre*, qui ne comprit pas, qui ne voulut pas, ou qui n'eut pas la liberté d'accorder ce qu'on attendait de lui. La lutte fut longue entre la réalité et l'illusion longuement entretenue; mais enfin le rêve dut s'évanouir, en laissant dans l'esprit, sinon dans le cœur, qu'il avait hanté, des traces qui ne disparaîtront peut-être jamais. C'est alors, et pour chanter ses « maux passés, » qu'elle prit sa lyre :

*Au temps qu'Amour d'hommes et dieux vainqueur
Faisoit bruler de sa flamme mon cœur,
.
Encore lors, je n'avois la puissance
De lamenter ma peine et ma souffrance!
Encor Phœbus, ami des lauriers verts,
N'avoit permis que je fisse des vers.*

L'aventure de Perpignan, qui tient une si grande place dans les biographies modernes, est un petit épisode de cette histoire des amours. Ces mots « aventure de Perpignan » éveillent l'idée d'une chevauchée dans les Pyrénées; et, en effet, les derniers biographes de Louise ont tous cru qu'elle avait suivi une expédition réelle contre les Espagnols, alors qu'il s'agit très certainement d'un tournoi, auquel elle prit part sans s'éloigner du Rhône, et peut-être sur le champ de Bellecour.

On connaît la passion des habitants des bonnes villes pour les parades militaires, passion particulièrement développée chez les citoyens bourgeois de Lyon. Louise nous parle de leurs joutes, de leurs tournois et de leurs « belles entreprises, » comme de choses très fréquentes; et les récits des historiens, aussi bien que les comptes des Trésoriers de la ville, nous montrent qu'ils ne laissaient échapper aucune occasion de défiler en armes et de jouer magnifiquement aux soldats. La plus connue, sinon la plus brillante, de ces fêtes militaires, fut donnée, en 1548, lors de l'entrée de Henri II : il y eut bataille navale sur la Saône et simulacre de combats de gladiateurs, dont le roi fut si charmé qu'il ordonna une seconde représentation. On peut citer également les fêtes de 1533 — sans doute en l'honneur de la Reine Éléonore et des Enfants de France — pendant lesquelles, outre le « mistayre d'Eructame (?) » on « conduisit sur la rivière de Saonne, le mystaire du « Daulphin. » Enfin, dans plusieurs circonstances, des scènes guerrières, dont le motif était parfois emprunté à l'histoire des Romains, eurent lieu sur quelque champ de Mars préparé pour la circonstance. Il est permis de croire que les dames ont maintes fois pris part à ces sortes de représentations, car l'usage du cheval était commun parmi les femmes en ces temps de peu de voitures, et lorsqu'on était aussi jolie personne, aussi adroite écuyère, aussi habile archer que Louise Labé, on ne devait pas craindre de montrer en grande réunion les talents dont on savait faire preuve en petit comité.

L'auteur des *Louanges*, qui sur un aussi beau sujet ne pouvait être en retard ni de descriptions ni de lyrisme, y revient par trois fois, en appelant « les hauts dieux à son secours ; » et nous lui devons de savoir que notre belle amazone galopa sur quelque place de Lyon. Ce fut, nous dit-il,

*Quand la jeunesse française
Perpignan environna.*

En 1542, l'armée qui, sous le commandement du Dauphin, plus tard Henry II, allait mettre le siège devant Perpignan. passa par Lyon, où le Roi et le Dauphin se rendirent solennellement au milieu de la pompe et avec le lourd attirail d'un véritable luxe asiatique. Montluc nous dit qu'il n'avait jamais vu une armée plus belle ni plus brillante. La jeunesse lyonnaise, partagée en deux camps, espagnol et français, dut simuler, pendant le passage des soldats, la prise de Perpignan; naturellement c'était à la « jeunesse française » que restait la victoire, et c'est parmi cette jeunesse que se trouvaient les plus beaux figurants. François Labé étant « maistre joueur d'espée, » et maître assez habile pour figurer en cette qualité aux fêtes de l'entrée d'Henry II, en 1548, il n'est pas surprenant qu'il ait fait obtenir un rôle à sa sœur dans le tournoi de Perpignan :

*Là sa force elle déploie,
Là de sa lance elle ploie
Le plus hardi assaillant.
Et brave dessus la selle*

*Ne demouloit rien en elle
Que d'un chevalier vaillant.
Ores la forte guerrière
Tournoit son destrier en rond,
Ores en une carrière
Essayoit s'il estoit prompt :
Branlant en flots son panache,
Soit quand elle se jouoit
D'une pique ou d'une hache,
Chacun prince la louoit :
Puis ayant à la senestre
L'espée ceinte, à la destre
La dague enrichie d'or,
En s'en allant toute armée
Elle sembloit par l'armée
Un Achille ou un Hector.*

Ainsi s'exprime l'auteur des *Louanges*, et cette seule description de l'héroïne eût dû faire ouvrir les yeux aux rédacteurs de la notice de 1762 et les porter à ne pas placer dans les Pyrénées le « Perpignan » de ce poète, qui parle toujours en paraboles. Pour croire avec eux que Louise Labé suivit en Roussillon son père ou son frère « exerçant dans l'armée quelque emploi utile (?) » ; pour croire, avec les éditeurs de 1824, que le « patriotisme de Jeanne Hachette ou de Jeanne d'Arc » l'avait poussée aux combats ; pour croire, avec celui de 1875, que sa jeune et folle tête lui fit faire cette « équipée semi-guerrière, semi-amoureuse » ; pour croire enfin, avec tous les biographes modernes, qu'elle a réellement pris part au siège de Perpignan, déguisée en homme et sous le nom de *Capitaine Loys*, il faut

drait, ce me semble, quelque chose de plus que les deux vers du poète anonyme tout enthousiasmé de son « panache. »

Si Louise est allée à Perpignan-en-Roussillon, comment ses amis ont-ils passé sous silence cet incident, qui leur permettait de tresser dans leurs couronnes faites avec sa beauté, sa science, sa poésie et sa vertu, les fleurs plus vives du courage et du patriotisme? Et comment se peut-il que ses ennemis, que Rubys surtout n'ait pas puisé là du bout de sa plume venimeuse, pour établir avec précision que, si « elle fit profession de courtisane publique jusqu'à sa mort, » elle avait appris son métier de bonne heure et à bonne école? Comment se fait-il que parmi tous les contemporains qui nous parlent de son habileté à monter à cheval et à faire des armes, aucun ne dise un mot de ce fait si propre à justifier ou son admiration ou son mépris? Quant à Du Verdier, *le seul* qui nous révèle l'existence du *Capitaine Loys*, il nous éloigne singulièrement du siège de Perpignan, puisqu'il nous dit : « Elle piquoit fort bien un cheval, à raison de quoi les gentilshommes qui avoient accès auprès d'elle l'appeloient Capitaine Loys. » Et c'est tout.

Pour expliquer cette participation au tournoi de Perpignan-en-Bellecour, ou autre lieu du Lyonnais, il n'est pas nécessaire d'appeler à son aide l'amour-propre de François Labé, son professeur, heureux de produire une élève aussi remarquable, l'inventeur même de ce Perpignan, l'auteur des *Louanges*, éprouve le

besoin d'expliquer lui-même cette participation ; il nous dit :

*Ainsi cette belliqueuse
Ne fut jamais orgueilleuse,
Telle au camp elle n'alla ;
Ains ce fut à la prière
De Vénus sa douce mère
Qui un soir lui en parla.*

Nous nous doutions bien que Vénus était en cette affaire, et qu'elle avait fabriqué ce costume de l'héroïne dont le poète émerveillé nous fait une description si complète ; description, soit dit en passant, qui répond mieux à l'habillement d'une amazone allant conquêter un « homme de guerre » dans un tournoi, qu'à celui d'un modeste capitaine guerroyant dans les Pyrénées.

C'est en effet un « homme de guerre » qui fut aimé de Louise Labé ; et l'histoire de ces amours est racontée dans l'ode grecque qui ouvre les *Escrits de divers poètes*, dans les *Louanges* et dans les *Élégies* mêmes de Louise. Il est facile de la lire entre les lignes « en se souvenant, a dit Sainte-Beuve, que des débats semblables se raniment encore après des siècles, autour des noms d'Éléonore d'Este et de Marguerite de Navarre ; et, pourvu que le pédantisme ne s'en mêle pas (comme cela s'est vu), de telles contestations agréables, qui font vivre dans le passé et qui se traitent en jouant, en valent bien d'autres plus présentes. »

L'auteur des *Louanges de dame Louise Labé* place

« la mignonne pucelle » dans le jardin de la maison de son mari, afin d'avoir l'occasion d'en faire la description, et il lui fait dire :

*Si Vénus m'a rendu belle
Et toute semblable qu'elle
Avec sa divinité,
Que pourtant elle ne pense
Qu'en un seul endroit j'offense,
Ma chaste virginité.*

A ce moment, un doux sommeil « dessus ses yeux se pose, » et sa mère Vénus en profite pour lui apparaître en songe et lui prophétiser la première partie de son existence, en ces termes, ou à peu près : Il est bon d'estimer Minerve et de se délasser avec Diane ; mais il ne faut pas mépriser ton frère Amour, qui est le plus puissant des dieux. A l'heure qu'il est, il s'apprête à te lancer une flèche dont il t'abattrà par terre, et en cela il tirera vengeance du bon poète romain que tu as si cruellement dédaigné. Il est heureux que tu aies appris à monter à cheval et à faire des armes : cela te servira quand tu seras aux prises avec la grande cruauté d'Amour. Mais, après un temps d'épreuve, ton frère te rendra à ta liberté première, et alors, laissant dague et épée, « ton habit tu reprendras » et « ton doux luth tu retendras. » Malheureusement, à cet endroit si intéressant, Vénus et sa prophétie passent à un autre ordre d'idées, et nous sommes obligés d'aller cher-

cher la suite à travers les lignes de l'ode grecque, dont voici la traduction littérale :

« Les chants mélodieux de Sapho ont péri engloutis dans l'abîme du temps.

« Mais, tendre élève des amours et de la charmante déesse de Paphos, voici que Louise Labé les a retrouvés.

« Ce prodige nouveau vous surprend, et vous demandez peut-être d'où vient cette muse inconnue.

« *Apprenez donc que pour son malheur elle s'est éprise elle aussi d'un Phaon, d'un cruel et d'un insensible.*

« Sa fuite lui a percé le cœur ; et sur les cordes de la lyre l'infortunée a voulu redire ses souffrances. »

Il était difficile d'être plus clair et plus précis, à la faveur du grec ! Et l'auteur de cette ode avec celui des *Louanges* complètent ce qu'écrivit en pleurant la victime elle-même dans ses *Élégies*. A eux trois, ils nous montrent l'homme de guerre qui a laissé un espoir germer dans son esprit et éclore dans son cœur de jeune fille, mais qui, séduit par un autre caprice ou dompté par la volonté paternelle, s'est détaché des premiers liens.

Elle le lui reproche doucement dans la II^e élégie, quand, s'examinant devant Dieu, elle dit :

*J'ay de tout tems vescu en son service,
Sans me sentir coupable d'autre vice
Que de t'avoir bien souvent en son lieu
D'amour forcé, adoré comme Dieu.*

Puis, rappelant avec beaucoup de finesse et d'à-propos la réputation dont elle jouit,

Soit en beauté, vertu, grâce et faconde,

elle lui adresse ces caressants reproches sortis d'un cœur saignant de quelque blessure d'amour-propre :

*Goute le bien que tant d'hommes desirent :
Demeure au but où tant d'autres aspirent :
Et croy qu'ailleurs n'en auras une telle.
Je ne dy pas qu'elle ne soit plus belle :
Mais que jamais femme ne t'aymera,
Ne plus que moy d'honneur te portera.*

Devons-nous le passage que terminent ces vers charmants à quelques paroles méchantes prononcées par un soupirant sans espérance? à quelque réflexion moqueuse ou brutale de la fille du boucher Taillard? à une pensée dont elle aura cru saisir la fugitive expression dans les yeux de l'homme qu'elle avait choisi? ou seulement à la crainte que cette pensée pouvait traverser l'esprit de ce Phaon farouche et inflexible? Elle a emporté son secret avec elle ; mais les vers tombés ce jour-là de ses lèvres, ces vers d'une passion si fière et si tendre, ont gardé la trace profonde du sentiment qui les avait fait naître.



V

SON MARIAGE. — LA FAMILLE PERRIN. —
LE PROCES DE GENEVE.

DE son voyage au pays des beaux rêves il ne restait à Louise Labé que la fatigue de la route : lorsque les illusions qui l'avaient isolée un instant des hôtes de la rue de l'Arbre-Sec se furent envolées, elle se retrouva plus mal que jamais dans la boutique de son père. Quelqu'un du nom d'Ennemond Perrin s'offrit à l'en retirer, et ce « bonhomme de Cordier, » qui venait à son heure, dut produire l'effet de la Terre promise aux yeux d'Israël fatigué de la manne et du désert. Il était riche des biens de la terre, et de plus il était cordier. Aux yeux du père Labé, cet homme constituait un bon placement; aux yeux de sa femme, un excellent débarras; à ceux de Louise, un changement d'existence : pour tous, c'était le bonheur.

L'homme qui épousait Louise Labé n'est pas le seul à Lyon, dans ce temps-là, ni de son nom, ni de sa pro-

fession, ni même de son prénom; et c'est avec beaucoup de réserve qu'il faut se servir des documents dans lesquels on pourrait le croire mentionné, sous peine de s'exposer à le confondre avec ses homonymes, et notamment avec celui du quartier de la Grenette.

Le 2 avril 1551 (après Pâques), Ennemond Perrin, cordier de Lyon, signe avec le Consulat un accord, dans lequel il déclare agir « tant pour luy que pour Loyse Charly dicte Labbé, sa femme. » Cet accord a pour objet le règlement de « lods » ou droits de mutation, exigés « à cause de l'acquisition par lesdits mariés Perrin faicte de leur maison d'habitation; » et un autre acte du même jour nous apprend que cette maison joignait le jardin et une autre maison possédés « en son nom propre » par Ennemond Perrin à l'angle de la rue Confort. J'imagine que Louise Labé trouva trop petite la maison de son mari — elle n'avait qu'un seul étage — et qu'à la première occasion les « mariés Perrin » achetèrent, de leurs deniers communs, celle du voisin. Ils se hâtèrent même d'aménager à leur convenance les deux immeubles réunis, car déjà, lorsqu'ils payent les droits de mutation, ils ont tout l'air d'occuper l'habitation réemment acquise.

L'acte de 1551 tranche une question souvent débattue, celle de savoir si Louise Labé était mariée lorsqu'elle publia ses œuvres. Il est certain maintenant qu'elle était mariée, mais nous ignorons depuis quand :

de même que nous ignorons si réellement son mari était, comme on l'écrit partout, beaucoup plus âgé qu'elle : c'est possible, mais ce n'est pas prouvé.

Quoi qu'il en soit, jeune ou vieux, Ennemond Perrin apportait à sa femme un véritable contentement, et voilà sans doute pourquoi Louise s'occupa à chanter « ses ennuis, ses dépités, ses regrets et ses larmes, » tout le cortège des douleurs d'autrefois. Elle met tant d'insistance à nous dire qu'elle écrivit ses vers après la fin de ses malheureuses amours, et il est si naturel au poète heureux de chanter ses « maux passés, » que je daterais volontiers de la lune de miel cette III^e Élégie toute pleine des « amoureuses noises. » Plus tard, quand elle la relira avant de la donner à l'imprimeur, elle ajoutera quelques lignes pour implorer la pitié des dames lyonnaises (dont elle se moque) et pour les prier de modérer les coups de leur « langue lézarde ; » elle laissera subsister les « seize hivers, » qui servent à marquer la première heure des « ennuis divers ; » mais certainement elle ramènera à un chiffre tenu entre le vrai et le vraisemblable le nombre des étés qui indiquent l'heure présente, dût ce « treizième été » porter malheur à la sagacité des biographes à venir. Plus tard, elle reverra ses œuvres ; mais « le plus grand plaisir qui soit après amour c'est d'en parler, » et alors quel moment meilleur pour subir cette nouvelle tyrannie de Cupidon que celui où, libre de ses mouvements et maîtresse de ses pensées, elle se trouvera véritablement chez elle et assise à un foyer d'où

la fortune de son mari éloignait les préoccupations, les soucis et les peines !

Ici doit se placer un incident très curieux en ce qu'il nous explique comment Calvin a parlé de la Belle Cordière et surtout pourquoi il en a parlé dans les termes que l'on sait.

Le 14 juillet 1552, un certain Jean Varoz, dit Yvard ou Yvert, qui, l'année précédente, en compagnie d'un libraire du nom d'Étienne Robinet, s'était fait recevoir « habitant de Genève, » déposa une demande en séparation contre sa femme Antonia Rollette ou Rossette. Il se plaignait de sa femme, « qui, dit-il, est à Lyon, qui la volu empoisonner, et qui s'est adonnée à paillardise. »

Le Consistoire présidé par Calvin s'étant réservé la connaissance des questions d'état, c'est devant lui que l'affaire fut engagée : le 21 juillet, cinq témoins, cités à la requête du mari, vinrent déposer. L'un d'eux déclara que la femme d'Yvard « hantoit bien privément une nommée la Belle Cordière, » et un autre, le libraire Robinet, ajoutant un détail précieux à recueillir, dépose que la femme d'Yvard « se gouverne fort mal, et ordinairement fréquente sa *cousine* la Belle Cordière et tient fort mauvais train. » Disons entre parenthèses que, dans l'acte d'acquisition de la maison de la rue Confort déjà mentionné, on cite, parmi les propriétaires confiants : « les hoirs de feu Anthoine Rosset, barbier. » Cet Antoine Rosset, barbier, a tout l'air d'être le père d'Antonia Rossette, qui, d'après Robinet, « à l'instigation d'un barbier » dont elle avait sans doute fait la

connaissance dans la boutique d'Antoine, « alloit à Saint-Clair, et là paillardoit avec un italien. » La femme d'Yvard, cousine de la Belle Cordière, était donc en même temps sa très proche voisine.

Enfin, le 25 du même mois de juillet, le Consistoire nomma des commissaires, qui, dès le lendemain, donnèrent lecture de leur rapport et de leurs conclusions. Ces conclusions étaient « que soit escript aux S^{rs} de Lyon dudit affaire soit par lettres ou requisitoire ou meilleur mode que faire se porra. » Dans leur réponse au sujet de la femme d'Yvard, les magistrats de Lyon, parlèrent-ils à leurs confrères genevois de *sa cousine la Belle Cordière*? Cette réponse, que nous serions si curieux de connaître, ne nous est pas parvenue, et nous avons même des motifs pour croire qu'elle n'a jamais été faite. Le procès dont il s'agit s'ouvre en 1552, à une époque où tout ce qui vient de Genève est suspect, où les rapports sont extrêmement tendus entre cette ville et Lyon qui se tient sur la défensive et qui, dans quelques mois, brûlera cinq jeunes gens venus de la Suisse pour prêcher la Réforme. Messieurs de Lyon ne devaient pas être bien pressés de répondre aux membres du Consistoire, surtout si, à cause de la question de divorce, la réponse devait émaner de l'Officialité. D'ailleurs je rencontre, à la date du 15 décembre suivant, mention du décès de Jean Yvard, et je m'explique alors comment on ne trouve pas de solution judiciaire à cette affaire, que la mort du demandeur termina probablement avant la fin de la procédure.

Au fond, l'histoire de cet Yvard, qui s'est fait recevoir citoyen de Genève sans doute pour se débarrasser de sa femme, nous importe fort peu, et l'opinion de ses témoins, dont nul débat contradictoire n'établit la justesse, ne nous intéresse qu'à demi. Cependant il faut retenir leurs dires, car ces gens représentent, au moins autant que Rubys et Paradin, ce qu'on appelle l'opinion publique, cette reine régnante et gouvernante, qui régit si mal le monde, mais à qui tout le monde obéit. Ils font partie de ce jury irresponsable et intéressé qui jamais ne se récuse, et dont le verdict ne se révisé qu'après la mort du condamné. Ces gens forment une des sources auxquelles il faut remonter pour découvrir « les sornettes si très âpres » dont François de Billon recueillera le bruit deux ou trois ans plus tard. Et, au fait, que pouvait être, pour les témoins d'Yvard, la femme de Perrin? Cette Belle Cordière était leur cousine et leur voisine. Elle avait été élevée à côté de leurs femmes, de leurs sœurs ou de leurs filles : dès lors, ils la regardaient, ils l'observaient, et ils la jugeaient en se servant, dans leurs jugements, des éléments d'appréciation dont ils disposaient. Elle n'avait pas tout à fait le même genre de vie que leurs femmes : donc elle avait tort. Elle était flattée, aimée, entourée par des hommes que leur position sociale mettait au-dessus d'eux et au-dessus d'elle : donc elle vivait mal. Elle avait toutes les séductions, elle était environnée de toutes les tentations : donc elle était coupable. Incapables de comprendre sa manière de vivre, incapables

surtout de porter une beauté comme la sienne entre tant de bras ouverts sans l'y laisser tomber à chaque mouvement, il ne leur venait pas à l'esprit que leur voisine pût faire autre chose que ce qu'ils auraient probablement fait eux-mêmes s'ils avaient été à sa place.



VI

LA BELLE CORDIERE. — SA SOCIÉTÉ. —
LES GENS DE LETTRES. —
PUBLICATIONS DE SES OEUVRES.

TANDIS que son nom et sa personne étaient ainsi livrés aux appréciations des témoins d'Yvard ; tandis que la Belle Cordière classait dans son appartement agrandi les « bons livres latins et vulgaires, italiens et espagnols, dont son cabinet était copieusement garni, » les gens de lettres prenaient assez fréquemment le chemin de la rue Confort. Parmi les nombreuses cités de France qui alors vivaient d'elles-mêmes, Lyon, placé à la limite du midi et du nord, sur la route de Genève et en relations constantes avec l'Italie, Lyon était un centre intellectuel que Paris n'éclipsait pas totalement. La renommée de ses imprimeries s'étendait au loin, et si l'on donnait le volumineux catalogue des livres imprimés à Lyon, pour des auteurs de tous les points de la France, de

l'Italie et de l'Espagne, on serait étonné des noms célèbres qui s'y trouveraient. A ce moment là, on ne se doutait pas encore des effroyables calamités qui allaient fondre sur la ville, chaque poète faisait son petit ramage, et dans le concert donné sur les bords de la Saône se trouvaient des artistes de tous les pays.

Ceux qui se piquaient d'aimer les lettres et les nombreux lettrés de marque qui traversaient la ville ne pouvaient manquer, un jour ou l'autre, de venir admirer le petit phénomène dont on commençait à beaucoup parler. On venait chez Louise Labé, *prendre le thé*, c'est-à-dire goûter « d'exquises confitures, » en faisant de la musique, en lisant des vers et en devisant des livres nouveaux. Réunions toutes privées, et peut-être plus authentiques que celles de cette *Académie angélique* de Fourvières dont le P. Colonia nous fait connaître les membres et les règlements, sans parvenir à nous convaincre de son existence.

Aucun voyageur ne nous ayant conservé, dans ses lettres sur Lyon, le récit d'une soirée chez Louise Labé, nous sommes obligés de fouiller les quelques pages qui nous parlent d'elle, pour tâcher de nous la représenter dans son intérieur.

Sous les traits assez raides, gravés en 1555, par Woëriiot, on devine une jolie femme, et quand on anime ce visage si expressif, au dire des contemporains, on comprend qu'elle ait fait tourner des têtes beaucoup moins mobiles que celle d'Olivier de Magny. Du Verdier, qui ne l'avait pas entendue chanter,

qui ne l'avait pas vue danser, qui ne l'avait pas écoutée parler, a pu, sur le soir de sa vie, la trouver de « médiocre beauté, » tandis que son voisin, le bon curé de Beaujeu, qui l'avait connue au temps où elle « florissait, » trouve sa « figure plus angélique qu'humaine. » C'est surtout par la grâce — ce parfum de la beauté — qu'était belle cette aimable blonde, aux cheveux frisés, aux grands yeux caressants, à la bouche maligne et au beau front intelligent ; c'est lorsqu'elle chantait, en faisant courir sur son luth cette main comparée par le poète à celle de l'Aurore, qu'elle avait le « regard traittement gracieux, » à qui nous devons une des plus jolies pièces de Baif :

*O ma belle rebelle,
Las, que tu m'es cruelle...;*

c'est lorsque ce corps, souple mais potelé, se balançait dans quelque nouvelle *pavane* apportée d'Italie, que se révélait toute l'élégance de la femme ; c'est lorsque, « d'un petit geste non autre que céleste, » elle soulignait une fine remarque sur les vers de Pétrarque, son poète favori ; c'est alors tout particulièrement que ses admirateurs subissaient le charme. Il y avait là tour à tour pour l'écouter, Maurice Scève, François de Billon, Baif, Pontus de Tyard, Olivier de Magny, Fumée, Moulin, Charles Fontaine, Jean de Vauzelle, Paradin, Peletier du Mans, la Tayssonnière, Luigi Alamani, Gabriel Symeoni, Mellin de Saint-Gelais, Guillaume Aubert de Poitiers, le chanoine Gabriel de Saconay, sans doute Marot, et enfin

cette intéressante Clémence de Bourges, « la perle des demoiselles lyonnaises. »

Je ne succomberai pas à la tentation de rassembler dans ce cadre étroit tous ceux qui, au milieu du XVI^e siècle, brillaient à Lyon dans le monde des lettres, pour me donner le plaisir de faire rayonner au milieu d'eux la spirituelle et gracieuse maîtresse du logis. Ce serait facile, ce pourrait être joli ; mais serait-ce bien vrai ? En recueillant, comme nous venons de le faire, les noms des poètes qui lui ont adressé des vers, ou qui sont cités par l'auteur des *Louanges*, c'est-à-dire en réunissant tous ceux que l'on peut affirmer avoir connu Louise Labé, et même en acceptant sans discussion les noms mis au bas de plusieurs pièces anonymes, qui trouvons-nous auprès d'elle ? Beaucoup d'écrivains de passage, peu de Lyonnais et une seule femme. En dehors des curieux qui se faisaient conduire chez la Belle Cordière, qui payaient leur bienvenue de quelques vers à sa louange, et qui plus tard utilisaient ces vers ailleurs, comme Baif, Magny et Pontus de Tyard, le cercle des habitués de la maison ne me semble pas avoir été aussi étendu qu'on le dit généralement.

Au milieu de ces « sçavants hommes, » et en donnant une place toute particulière à Fumée, non pas parce qu'il a fait l'ode *De Aloysiæ Labææ osculis*, mais parce qu'elle-même a fait imprimer ces vers de lui :

*Tant tes vers amoureux t'ont donné los et bruit
Qu'heureux me sens t'avoir non le premier aimée,
Mais prisé ton savoir avant la renommée ;*

au milieu de ces savants hommes et sans doute par leur conseil, Louise Labé revit ses vers et se décida à les faire imprimer. Le mari de Pernette du Guillet avait donné au public ceux de sa « gentille et vertueuse dame, » morte depuis quelques années. Ils avaient eu un vrai succès puisque, en 1552, on en faisait une nouvelle édition, et ce succès ne fut peut-être pas étranger à la résolution de publier ses œuvres, prise par Louise Labé, peu de temps après, car le privilège accordé par le roi est daté du 13 mars 1554. Peut-être aussi devenait-il nécessaire que la Belle Cordière publiât une véritable édition de ses œuvres, qui commençaient à circuler en manuscrit dans la ville et que cette circulation était de nature à altérer d'une façon compromettante, à cause de leur genre amoureux. C'est ce que dit la requête de Louise visée dans le privilège du Roi. Souvent, il est vrai, on arguait de copies subreptices pour obtenir ces privilèges qui ne se refusaient jamais; mais ici la circonstance à laquelle je fais allusion est si vraisemblable qu'elle peut être tenue pour vraie. En tout cas, il dut y avoir quelque hésitation, hésitation bien naturelle d'ailleurs, car notre poète est, je crois, la seule Lyonnaise de son temps dont les vers aient été imprimés du vivant de l'auteur. De toutes les femmes poètes de Lyon, des Jeanne Gaillarde, Jacqueline Stuard, Jeanne Creste, Claudine, Sybille et Jeanne Scève, des Claudine Péronne et Jeanne Faye, des Sybille Cadière et Clémence de Bourges, de toute la pléiade des *plumes dorées* célébrées par Marot, il nous

reste seulement des noms et quelques vers, conservés dans les ouvrages de l'époque avec les éloges des contemporains. L'inspiration, l'influence d'un événement, les conseils d'une personne, le milieu ou la mode, portaient à écrire des vers qu'on adressait à ses amis ; mais les femmes n'écrivaient pas par calcul et en vue de l'impression : de là, sans doute, une partie du naturel et du charme des ouvrages de ce temps. Aussi la conviction que ses écrits méritaient « quelque gloire » ne suffisait pas à Louise Labé pour la laisser « se montrer volontiers en public seule, » suivant ses propres expressions. C'est alors et à la dernière minute — le 24 juillet 1555 — qu'elle choisit Clémence de Bourges, une toute jeune fille de grande famille lyonnaise, pour lui dédier son livre.

On ne pouvait mettre plus adroitement une sourdine aux « sonnettes » qui commençaient à courir, et qui ne devaient pas manquer de s'amplifier au lendemain de l'apparition d'un livre tout entier consacré à l'amour. Aujourd'hui encore, l'épître à cette noble jeune fille, dont elle se signe *l'humble amie*, est la réponse la plus péremptoire aux « Brocardeurs » de Billon et aux témoins du procès de Genève. Quand la fille de Claude de Bourges mourut, bien jeune encore, sept ans environ après que la Belle Cordière lui avait dédié son livre, les contemporains furent unanimes dans l'éloge, et le peuple lui-même s'associa à ces éloges des poètes et des historiens, alors qu'on la portait au cimetière avec le visage découvert, la robe blanche et la couronne

de fleurs des jeunes filles. Du reste, son père et sa mère étaient, mieux que personne, en situation pour savoir ce qui se disait dans la ville, et il est inadmissible que l'un et l'autre eussent laissé publier une dédicace faite à leur fille, presque une enfant, par une femme de réputation équivoque. Il faut donc en conclure, ou bien que toutes ces « sonnettes » n'avaient pas assez de consistance pour être parvenues jusqu'à l'hôtel de Bourges, ou bien qu'elles y étaient parvenues, mais qu'on n'avait pas cru devoir en tenir compte.

Une grande intimité, a-t-on écrit, suivie d'une brouille éclatante, aurait existé entre Clémence de Bourges et Louise Labé « qui lui enleva son amant. » Cette intimité, cette brouille et cet amant n'ont jamais paru que sous la plume d'Irailh. Cette méchante langue d'abbé du XVIII^e siècle a fait battre tous les gens de lettres, depuis Homère, et il nous a donné le spectacle de ces batailles jusque dans leurs plus menus incidents. Il est entré avec des frétillements de joie dans la maison de la Belle Cordière, ce « temple des Muses et de la volupté, » et il a tout vu, tout entendu et tout raconté, sauf le nom de l'heureux mortel dont Clémence et Louise se seraient disputé le cœur; il sait tout — comme si c'était arrivé — et il nous narre la scène avec une précision et un luxe de détails inimaginables. Son chapitre débute ainsi : « C'étaient les deux Sapho du XVI^e siècle. Elles lui ressemblaient par la beauté du génie, par leur talent de faire des vers enjoués, délicats et faciles, et par le dérèglement de leur conduite. »

Le dérèglement de la conduite de Clémence de Bourges ! — Passons.

Une édition en 1555, deux autres éditions à Lyon et une à Rouen, dans le courant de l'année 1556, révèlent le succès des *Œuvres de dame Louise Labé, Lyonnaise*. On parla donc de cette femme, on en parla même beaucoup, et, comme il est interdit à une femme de faire parler d'elle, on la punit de la faute qu'elle venait de commettre. Les dames lyonnaises, jalouses de sa beauté ; sa famille, envieuse de ses relations ; et, il faut bien le dire, les poètes, ses admirateurs, froissés peut-être de sa réputation, tous semblent s'être entendus pour l'accuser, ou tout au moins pour ne pas la défendre. Son talent n'étant pas contestable et sa beauté pouvant difficilement être niée, on s'en prit à la femme.



VII

L'ODE A SIRE AYMON PAR OLIVIER DE
MAGNY. — DERNIERES ANNÉES DE LOUISE
LABÉ. — SON VEUVAGE.



E fut Olivier de Magny, un poète, qui ramassa les premiers traits jetés sur Louise Labé, et qui les lui renvoya tous à la fois après les avoir aiguïsés. Olivier de Magny, au dire de Baif, qui le plaisante assez agréablement, avait été un des adorateurs les plus passionnés de la Belle Cordière : il alla jusqu'à en perdre le boire et le manger. Seulement il semblerait — toujours d'après Baif — qu'il en fut pour ses frais de démonstrations et de belles ardeurs, qu'on le laissa languir dans sa détresse, qu'on resta ingrate et qu'on s'endurcit fièrement contre son amoureux tourment.

L'impression de l'épître de Baif sur ce sujet, — l'Épître à ses amis des gracieusetés D. L. L., — à la

suite des œuvres de Louise, aurait-elle froissé Olivier de Magny dans un moment où, d'autre part, sa susceptibilité d'auteur pouvait être éveillée par un succès que lui-même n'avait pas encore obtenu? Le secrétaire de Jean d'Avanson, trompé par de très faciles triomphes sur de très faciles beautés de Rome, aurait-il, en revenant à Lyon, voulu parler dans la rue Confort le langage si libre dont il se sert dans ses *Gayetés*; et Ennemond Perrin, arrivant au secours de sa femme, aurait-il mis à la porte l'auteur des *Soupirs*? L'abbé Irailh a oublié de nous raconter cette « querelle, » mais nous savons sans lui que, si Olivier de Magny semble en vouloir un peu à Louise, il en veut plus terriblement à son mari. Dans les vers auxquels nous faisons allusion, et qu'il fit imprimer à son adresse, en 1559, sous le titre : *A Sire Aymon*, le poète représente ce pauvre sire comme un pavillon couvrant la marchandise dont il se vante d'être l'heureux contrebandier. Il résume ces deux pensées dans cette strophe. la dernière :

*Et lors qu'avec ton tablier gras
Et ta quenouille entre les bras,
Au bruit de ton tour tu t'égaies,
Puisse-t-elle toujours de mes plaies
Que j'ay pour elle dans le cœur,
Apaiser la douce langueur...*

Fit-il pas mieux que de se plaindre? Du reste le cœur n'était pas pour beaucoup dans les inconstantes amours du poète, qui chante tour à tour ou même si-

multanément *Anne, Marguerite, Madeleine, Loyse*,
et qui s'écrie :

*La nature m'a fait, et la nature est belle
Par la diversité que nous voions en elle ;
Je suis donc naturel, et ma félicité
En matière d'amour c'est la diversité.
Aymons donques partout, et ces sottes constances
Chassons de nos amours et de nos alliances,
Aymant quand on nous aime, et nous gardant toujours
La liberté d'entrer en nouvelles amours.*

Il est vrai qu'en cette matière l'amour-propre joue un grand rôle, et que le poète fait, un jour, dans ses *Gayetes*, une déclaration dépouillée d'artifice :

*Mais aussi, nymphe sémillante,
Si tu pensois à pouvoir lente
A ce complot ne consentir,
Tu pourrois bien t'en repentir.
Parce que volontiers la muse
Se fasche quand on la refuse,
Et que le refus d'un baiser
Ne la peut jamais apaiser,
Tant et tant elle se dispute
Quand elle se voit esconduite,
Ou quand trop longtemps on attend
D'accorder ce qu'elle pretend...*

De quelque manière qu'on l'envisage, son ode au mari de la Belle Cordière fut une mauvaise action, mais une de ces mauvaises actions qu'on voit commettre journellement, circonstance qui pour certaines consciences les rend pardonnables. C'est d'ailleurs le malheur de la femme célèbre : pour elle, la classique roche

Tarpéienne n'est pas à côté du Capitole : elle est faite de chacune des marches de l'escalier qui y conduit. Tant que les quatre murs de sa demeure bornent son horizon, elle peut espérer qu'on la laissera en repos ; mais le jour où, touchée par le feu sacré, elle s'éclaire sur un point quelconque de la sphère intellectuelle, malheur à elle ! l'artiste brille, mais la femme brûle.

Les dames lyonnaises paraissent s'être chargées d'entretenir le feu. Riche et sans enfants, Louise Labé, qui pouvait consacrer à l'étude tout son esprit et tout son temps, trouvait dans la société des hommes instruits un plaisir que les autres femmes ne comprenaient guère et que quelques hommes, même dans son entourage, durent être assez fats pour ne pas s'expliquer. La femme ainsi placée contracte une manière nouvelle de parler, d'agir et surtout de penser ; elle a dû d'abord se faire violence pour rejeter un certain nombre d'idées vraies ou fausses, mais reçues, et plus tard elle finit par se trouver quelque peu mal à l'aise avec ses « sœurs, » très nombreuses, qui ne l'ont pas suivie dans son évolution. Insensiblement elle se débarrasse de quelques-unes des petites obligations gênantes imposées par l'usage à la moitié du genre humain, et elle paraît désert, en quelque sorte, le poste confié à l'honneur de tout le régiment.

Et puis, chez la Belle Cordière, surtout après la publication de ses œuvres, les savants hommes, espèce à part, ne vinrent plus seuls : ils introduisirent à leur suite « seigneurs, gentilshommes et autres personnes de

mérite, » voire, paraît-il, « maint et maint brave capitaine. » Ces hommes de qualité, eux, sacrifiaient sans peine à la jolie femme une grande partie de leurs préjugés ; ils pouvaient facilement, avec un peu d'esprit, s'excuser auprès des hautes et puissantes dames de cette sorte de mésalliance sociale, en disant que le talent, cette signature de Dieu, confère la noblesse aussi bien que la signature du Roi. Mais les hautes et puissantes dames n'aimaient pas à élever leurs pensers jusque-là : pour elles, toutes les raisons qui amenaient leurs fils, leurs frères ou leurs maris, dans la maison de Perrin, devenaient des motifs de suspicion, de jalousie et de haine. Celles qui avaient à leur service quelque lettré pouvaient connaître par ouï dire certain vers de Virgile que Racine devait traduire, et écraser de leur dédain cette cordière,

Fille, femme, sœur et tante de cordiers.

Louise Labé traînait d'ailleurs à son pied, comme un véritable boulet, toute une collection de cordiers, de bouchers, de meuniers, de barbiers, de cordonniers, ses parents ou les parents de ses parents, et, ce qui était bien pire encore, toute la partie féminine de leurs familles. Louise, en vraie grande dame qu'elle était, ne fut pas fière : elle les « hantoit fort privément, » témoin sa cousine Antonia Rollette. Mais que de fois tout ce monde, peut-être après avoir dîné chez elle, dut-il observer de la cuisine ce qui se passait au *salon* ou dans le jardin ? Voit-on la maîtresse de la maison, fière de la visite d'un

personnage. l'accueillait avec une grâce parfaite et avec cette politesse, fort démonstrative, encore en usage au temps de ces femmes qui pour l'amour du grec embrassaient un savant? Entend-on, derrière la porte, Antoinette Taillard, les bras au ciel, disant qu'elle avait bien prévu tout cela, mais déclarant solennellement qu'elle a fait son possible pour l'empêcher et que sa conscience de belle-mère ne lui reproche rien? Et alors un mot plus ou moins bien entendu et plus ou moins bien répété, un mot venant des parents eux-mêmes, n'est-il pas suffisant pour faire naître, dans le public, une suite de petites médisances, qui ne tardent pas à donner le jour aux plus vilaines calomnies? Mais, qu'elles viennent de la sottise ou de la méchanceté, — ces deux sœurs jumelles, — les morsures faites dans la chair d'une jolie femme sont difficiles à guérir, et il n'est pas surprenant que, plus de trois siècles après, on puisse les prendre encore pour les traces du vice.

Il en coûte cher d'écrire quelques vers dont on parle! a dû se dire parfois Ennemond Perrin. Du Verdier remarque que Louise « étoit mariée à un *bonhomme* de cordier; » mais nous ne sommes pas tenus de prendre au pied de la lettre l'expression du noble sieur de Vaupri-vas, et de considérer Perrin comme le « Jean-Jean » dont parle la *Chanson nouvelle de la Belle Cordière*. La position de mari d'artiste a toujours eu de quoi faire sourire, même quand ce rôle est tenu par de fort habiles gens, qui savent rester seigneurs et maîtres quoique en demeurant dans la pénombre. Tout en ne supposant pas

des qualités supérieures chez Perrin, du moins on a peine à croire Louise Labé si abandonnée des dieux et des hommes que, voulant se marier, elle en ait été réduite à un triple sot peu fait pour inspirer la jolie page du *Débat* sur l'amour dans le mariage. Autant vaudrait dire tout de suite qu'elle avait pris un mari pour n'en pas avoir, et qu'après lui avoir fait faire un testament en sa faveur elle donna commission à sa terrible cousine, la femme d'Yvard, de l'empoisonner.

Ennemond Perrin vivait encore en 1559, quand Magny, dont les vers ne devaient pas rester en portefeuille très longtemps, lui adressait sa fameuse ode :

*Si je voulois par quelque effort
Pourchasser la perte ou la mort
Du sire Aymon...*

Supposer le contraire serait charger d'un nouveau méfait la mémoire du poète, et il a été déjà assez coupable envers les vivants, pour ne pas l'accuser gratuitement d'avoir outragé un mort. J'aime mieux croire qu'en 1559 le mari de la Belle Cordière s'occupait encore de son commerce et surtout de ses domaines hors la ville. Il me paraît, en effet, que sans se trouver peut-être entièrement retiré des affaires, Ennemond Perrin, au moins pendant la dernière partie de sa vie, vécut beaucoup plus à la campagne qu'à Lyon, et que Louise Labé devenue veuve y séjourna de préférence. Ainsi, on trouve assez fréquemment dans les pièces de comptabilité de la ville et de l'hôpital le nom de

Pierre Labé, qui livre aux Recteurs ou au Consulat des chanvres bruts ou fabriqués, tandis que je n'ai jamais trouvé la moindre livraison faite par Ennemond Perrin, qui était cordier comme lui. Pierre Labé remplit des petites charges, fait des transactions, figure comme témoin dans quelques actes et comme partie dans plusieurs autres; — d'Ennemond Perrin il est rarement question avant 1551, et à partir de cette date je ne le rencontre plus. Pierre Labé laisse à son fils une fortune toute dans la ville ou à ses portes, tandis que la fortune de Louise — héritière universelle de son mari, au dire de Perneti — est presque toute dans les Dombes. On peut même remarquer que, de 1557 à 1562, elle fit l'acquisition de plusieurs petites terres aux environs de sa maison de campagne, à Parcieu, et qu'elle avait là son mobilier et ses papiers les plus importants, qu'elle témoigna une véritable affection pour ses voisins de Parcieu, et qu'elle mourut là, ou du moins qu'elle y fut enterrée, après avoir fait son testament, à Lyon, dans la maison d'un ami. Toutes ces raisons me font croire à une demi retraite à la campagne, peu après l'apparition de son livre, et antérieurement à la mort de son mari, qu'il faut placer entre 1559 et 1562.


Les historiens lyonnais ont habitué le lecteur à considérer l'état de Lyon, avant 1562, comme parfaitement calme, et la prise de cette ville par les protestants, dans la nuit du 30 avril, comme un événement tout à fait imprévu. Un simple coup d'œil jeté sur les registres des

délibérations consulaires nous apprend, au contraire, que cette *surprise* se préparait depuis longtemps, au milieu d'une agitation et de troubles bien suffisants pour faire fuir les poètes peu disposés à prendre une arquebuse. Il vint une époque où les riches émigraient malgré les doléances ou les représentations du Consulat, qui menaçait de mettre une taxe sur les immeubles des absents. Ce temps, Louise Labé ne l'a pas connu, mais elle vivait encore lors du fléau de 1564, alors que Claude de Pourges en était réduit à fiancer sa fille Louise « en petit congrégation de gens, pour cause du danger de peste, » et concluait « à faire les épousailles en autre temps plus opportun, » alors qu'il amenait en toute hâte sa famille à Villeurbanne, tandis que le fiancé, Gaspard de Saillans, retournait à Valence, d'où il n'osa bouger de longtemps. Elle vivait encore lorsque en 1562 les protestants s'emparèrent de Lyon et s'y maintinrent quinze mois, pendant lesquels eurent lieu, dès le début, ces excès que Calvin blâmait dans sa lettre du 13 mai. Mais bien avant la peste de 1564, bien avant l'occupation de 1562, l'état de la ville laissait beaucoup à désirer; et il n'est pas surprenant que Louise Labé se soit retirée à Parcieu.



VIII

THOMAS FORTINI. — MORT DE LOUISE LABÉ.

EUX que les dieux aiment meurent jeunes ! disaient les anciens. Louise Labé ne fut donc pas aimée des dieux autant que son esprit et sa beauté pouvaient le faire espérer. Tandis que les poètes du temps escortèrent le cercueil de Pernette du Guillet, qui avait quitté le monde encore jeune et avant l'impression de ses œuvres, aucun de ceux qu'avait charmés la grâce de la Belle Cordière n'a pris soin de préserver sa mémoire de l'injure ni sa pierre tombale de la destruction.

Elle vécut onze ans de trop, retirée, semble-t-il, à la campagne, venant de temps à autre à Lyon, où elle fit son testament, le 28 avril 1565, dans une maison qui n'était pas la sienne. L'obscurité la plus complète règne autour d'elle ; et Gaspard de Saillans, le beau-frère de Clémence de Bourges, dont le livre nous entretient de tant de choses, ne fait pas la moindre allusion à celle

à cause de qui on prononce encore le nom de la famille de sa femme, ce nom dont il se montre si fier.

De tous ceux qui venaient chez elle faire de la musique et goûter ses exquises confitures, un seul lui fut fidèle jusqu'à la fin. C'est « au lit, malade, » en la maison d'habitation de Thomas Fortini, que la Belle Cordière dicta son testament. C'est lui, qui de son vivant administrait sa fortune, c'est lui qu'elle fit son exécuteur testamentaire, et enfin c'est à lui qu'elle laissa l'usufruit pendant vingt ans de sa propriété de Parcieu, en le dispensant formellement de fournir caution et de « ne prêter ne rendre aucun compte *des biens meubles* » renfermés dans sa maison de campagne.

Fortini appartenait à cette colonie florentine si importante à Lyon, au xvi^e siècle, et il nous est facile de le reconnaître auprès de Louise, dès 1559, dans le gentilhomme florentin, « tout habillé de satin, » que l'auteur de la *Chanson de la Belle Cordière* place en dernier lieu dans sa maison. Riches, industriels et amis des choses de l'esprit, « messieurs de la nation florentine » ne pouvaient manquer d'être rencontrés chez la belle Louise; et il n'est pas surprenant qu'elle-même ait cherché, auprès de quelques membres de cette colonie à demi étrangère seulement, un peu de cette sympathie intelligente que lui marchandaient ses compatriotes. Nous n'attachons pas grande importance aux méchants petits vers du chansonnier de 1559; mais il faut relever cette dernière phrase du testament de la veuve d'Ennemonde Perrin : « Fait et passé à Lyon en la maison

d'habitation dudit sieur Thomas Fortini, ladite testatrice étant au lit malade. »

Fortini étant à peu près du même âge que Louise, puisqu'il était né le 22 septembre 1513, ne pourrait-on pas supposer, en la voyant au lit dans sa maison, qu'elle était venue demander au séduisant florentin la consolation des maux passés et des injustices présentes? J'ai cru trouver la réponse à cette supposition en examinant la conduite tenue à l'égard de Fortini par les Recteurs de l'Aumône générale de Lyon, le jour où ils devinrent les héritiers de Louise Labé. Elle avait institué pour ses légataires universels les deux fils de son frère François et, par substitution, les pauvres de l'Aumône générale. Jacques et Pierre Labé moururent peu de temps après leur tante; et, le 4 décembre 1569, les Recteurs étaient déjà en pleine possession des biens dépendants de sa succession, moins le domaine de Parcieugrevé pendant vingt ans de l'usufruit de Fortini. Cependant cet usufruit pesait lourdement au cœur des administrateurs du bien des pauvres; et, dès l'année suivante, on aperçoit des traces évidentes de tentatives faites par eux pour se mettre en jouissance d'une aussi importante propriété.

Ces tentatives furent enfin couronnées de succès le 21 novembre 1574, jour où le domaine fut vendu aux enchères par autorité de justice, à la requête de l'Aumône générale; mais, dans le cours de cette lutte de cinq ans, le droit de Fortini à son legs ne fut jamais contesté; il se trouve même nettement reconnu jusque dans l'acte de vente. En effet, la principale raison allé-

guée par les Recteurs pour exproprier le Florentin de son usufruit est « qu'ils n'en pouvaient jouir de plusieurs années encore ; » aussi, ajoutent-ils, comme par suite de la calamité des temps et de la cherté des vivres, ils ne savent où prendre l'argent pour acheter le blé et nourrir les pauvres, il faut vendre la propriété du sieur Fortini qui est « étranger, » qui « est retourné dans son pays, » qui « régit mal ses terres, » et enfin qui est « de difficile convention. »

Cette pitoyable argumentation nous révèle qu'on n'avait aucune bonne raison à faire valoir pour se débarrasser du florentin, alors cependant qu'on admettait comme axiome de droit que *don de concubin à concubine ne vaut*, et alors que la notoriété publique se trouvait au nombre des moyens légaux pour faire la preuve du fait. Il faut donc en conclure que les contemporains en général, et les Recteurs en particulier, voyant Louise Lalé au lit malade chez Fortini, n'ont pas trouvé là ce que de prime abord nous avons cru y découvrir, c'est-à-dire l'indice d'une vie commune existant, de notoriété publique, entre la donatrice et le donataire. S'il en avait été autrement, l'argent pour nourrir les pauvres serait arrivé dans les caisses de l'Aumône générale au lendemain de la mort des neveux de Louise, et le garde du scel royal, au lieu de tous ses considérants lamentables, nous eût fait part d'un jugement fortement motivé, qui eût déclaré non écrite la clause d'usufruit en faveur de Fortini. La réputation de la testatrice n'aurait pas pu en souffrir puisque les

choses auraient été publiques; dans tous les cas, l'intérêt des pauvres ne devait pas être sacrifié à cette considération; et enfin l'aumône rachète les péchés. On voit le parti qu'un recteur quelque peu clerc eût pu tirer de la situation pour absoudre Louise Labé, tout en faisant casser la clause du testament.

Nous ignorons la date exacte de sa mort. Pernetti la donne au mois de mars 1566; M. Brouchoud croit qu'on peut la placer au 25 avril; enfin, sur les registres de Delaforest, nous lisons : « *Le vendredi, 30 août 1566, Claude de Bourg, tailleur de pierres de Bourg en Bresse, demeurant à Lyon, confesse avoir reçu du Sieur Thomas Fourtin, présent, la somme de douze livres deux sols t., pour avoir taillé une pierre de tombeau et sur icelle fait les escripteaux et armes de la feu dame Loyse Charly pour icelle eriger sur son vase à Parcyeu.* »

Cette pierre ne nous a pas été conservée, et il est regrettable que quelque lyonnais, ami de la Belle Cordière, ne soit pas allé faire des recherches dans le cimetière et dans l'église de Parcieu, avant les réparations et les changements qu'ils ont subis l'un et l'autre à deux reprises. Peut-être la pierre tombale de Louise Labé fait-elle aujourd'hui partie du dallage de cette église, à qui elle avait légué soixante-quinze livres « pour employer en réparations » et une pension pour qu'on célébrât perpétuellement une messe basse « à son intention et de ses parents et amis. »

IX

GUILLAUME PARADIN. — CLAUDE DE RUBYS.
— PONTUS DE TYARD. — CONCLUSIONS.

L'EXISTENCE d'un vice public n'étant pas constatée, on peut avoir le désir d'en savoir davantage, mais je suis convaincu qu'on n'en a pas les moyens. Demander-t-on des renseignements à ce sujet aux petits vers à la louange de Louise Labé, dans lesquels on rencontre un bel éloge de sa vertu non loin d'une longue description de ses charmes. et dans lesquels on célèbre tout, même ses baisers, *de Aloysæ Labææ osculis?* Mais ces petits vers qu'elle a imprimés avec ses œuvres n'étaient que des jeux d'esprit, dans lesquels l'amour offrait un prétexte à poésie. Chaque siècle, on le sait, a une manière à lui d'arranger les choses amoureuses, et de tuer agréablement le temps à les dire en vers de dix ou douze pieds. Aux grands jours de Poitiers, Pasquier — et bien d'autres magistrats après lui —

fit des vers sur une puce qui avait surgi tout-à-coup à la lisière du décolleté d'une demoiselle; aujourd'hui, ces vers seraient trouvés bien jeunes, surtout sous la plume d'un magistrat; en ce temps-là, ils ne furent qu'aimables. M^{lle} des Roches répondit par des vers à la louange de ceux qui avaient chanté sa puce et, avec sa puce, la vallée d'ivoire qui lui servait de promenoir; aujourd'hui, ce serait trouvé très risqué, surtout de la part d'une demoiselle réputée sage; les contemporains ne la trouvèrent qu'agréablement spirituelle. Enfin, avec tous les vers des poètes « chante-puce » on fit un livre, et la vertueuse M^{me} des Roches, la mère, n'eut jamais l'idée d'en arrêter l'impression. Tous les poètes se permettaient alors ces sortes de fantaisies, et l'aventure de ce pauvre Jacques Tahureau est peut-être unique en son genre. Ayant parlé avec transport des plus tendres et des plus ardentes caresses de son *Admirée*, une jeune fille sage dont le nom était connu, il dut déclarer, pour l'honneur de cette aimable et honnête personne, que tout son bonheur n'avait existé qu'en rêve. Nous avons peine à comprendre aujourd'hui en quoi consistaient le bon ton, la convenance et la distinction, à cette époque qui n'était déjà plus le moyen âge, mais qui avait des habitudes encore si différentes des nôtres. Voilà pourquoi, ce voyage au temps passé n'étant pas à la portée de tous les esprits, beaucoup trouvent plus commode de s'en dispenser et de juger sommairement d'après ce qu'ils voient. Ce n'est pas pour ceux-là, évidemment,

qu'on se donne la peine de réunir ici les pièces de cet intéressant petit procès, et de rapprocher les méchantes crudités de Rubys des enthousiastes affirmations de Paradin.

Paradin était une de ces belles âmes qui foudroient le mal quand elles y croient, mais qui ont besoin de le voir pour y croire. Son *Histoire de Lyon*, malgré quelques naïvetés, n'en est pas moins l'œuvre d'un honnête homme et d'un écrivain consciencieux. Aussi lorsque cet auteur interrompt le cours de son récit pour faire l'éloge de Louise Labé et de Pernette du Guillet, deux femmes dont il pouvait se dispenser de citer les noms ; lorsque cet homme, déjà d'un certain âge, lorsque ce prêtre insiste particulièrement sur *l'honnêteté* de la vie de Louise, question qu'il n'était pas obligé d'aborder ; lorsque cet historien, écrivant dans un moment où les parties faisaient flèche de tout bois, ne craint pas de publier un éloge des mœurs d'une femme si critiquée par Calvin et par d'autres, son témoignage a évidemment une importance doublée par celle des circonstances dans lesquelles il se produit.

Bien différent du modeste doyen de Beaujeu — à qui il avait suffi pour être heureux d'une aiguière en argent votée par le Consulat, en récompense, dit-il, « de la peine que j'avais prise d'écrire l'histoire de la noble et antique cité de Lyon, » — bien différent du modeste doyen de Beaujeu était messire Claude de Rubys, sieur de l'Antiquaille. Procureur général de la commune, conseiller à la sénéchaussée de Lyon et au Parlement

des Dombes, auditeur de camp au gouvernement du Lyonnais et échevin, il fut chargé souvent par ses concitoyens de missions importantes ou honorifiques; c'est lui par exemple qui rédigea le cahier des remontrances aux États de Blois en 1576. Écrivain de quelque talent, exilé pour ses opinions politiques, Rubys avait plus de titres qu'il n'en aurait fallu à un honnête homme pour laisser un nom entouré du respect sinon de la sympathie générale. Au lieu de cela, quand on aura dit que son *Histoire de Lyon* est très utile pour l'étude des questions administratives et qu'on y trouve comme les mémoires de la Ligue dans ce pays, on a dit d'elle tout le bien qu'on en peut dire. Ligueur passionné, — on ne sait trop pourquoi, — son voyage à Paris ne fut pas étranger au massacre des Protestants de Lyon qu'il exérait; mais il eut bien soin de ne pas rentrer dans cette ville pendant qu'il s'exécutait; puis il s'empessa de se laver les mains de cette triste affaire, à laquelle, soit dit en passant, refusa de se prêter Nicolas de Langes, un nom cher à Paradin et aux lettres lyonnaises. Plus tard, quand il voulut revenir d'exil, il se soumit au roi, ce dont on ne saurait lui faire un reproche, mais il chanta tout haut la palinodie en disant qu'il avait hurlé avec les chiens, *ululavi cum canibus*. Ses ennemis lui ont fait trop d'honneur en donnant à sa petite personne rageuse, turbulente et vaniteuse, une importance qu'elle aurait voulu avoir mais qu'elle n'eut pas dans les événements. Ce « grand ostentateur, de médiocre érudition, » comme on l'a appelé, était jaloux

de tout et de tous, et il ne pardonnait ni à Symphorien Champier, ni surtout à Paradin, d'avoir écrit avant lui une histoire de Lyon. L'année où parut l'œuvre de Paradin, il se hâta de donner en quelque sorte le préambule de celle qu'il devait composer plus tard ; mais l'écrit de l'homme jeune de 1573, comme celui du vieillard de 1604, débutent tous deux par la critique la plus acerbe de celui qui eut le tort de les précéder.

L'inimitié de Rubys contre Louise Labé et contre Pernelle du Guillet — qu'il est le seul à attaquer — pourrait avoir uniquement pour origine les éloges donnés par Paradin à ces deux femmes. Tout autre motif n'est qu'hypothétique ; néanmoins il est une hypothèse si vraisemblable que je n'hésite pas à la donner.

La Belle Cordière avait ce qu'on appelait jadis des idées libérales : elle avait l'esprit assez large pour jouir de la société des savants hommes de toutes les opinions. Supposons qu'un de ses meilleurs amis ait été en opposition avec l'irascible de Rubys ; et la haine de cet homme, qui a peut-être su aimer, mais qui surtout a su détester cordialement, se trouverait alors expliquée dans sa double manifestation à trente ans d'intervalle. D'après Calvin, Louise Labé aurait été admise dans la société du chanoine Gabriel de Saconay qui fut, à Lyon, le principal adversaire de la Réforme — nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion, puisque la réponse faite par le chanoine au pamphlet de Calvin paraît n'avoir jamais été imprimée et que le manuscrit

nous est inconnu — mais, à côté de Saconay, dont les opinions pouvaient, en général, être celles de Rubys, nous trouvons, chez Louise, des hommes qui ne désapprouvaient pas les idées nouvelles, par exemple Pontus de Tyard, l'évêque de Châlon, dont on connaît la haine profonde contre la Ligue, qu'il combattit avec chaleur aux États de Elois; aussi ne put-il rentrer dans sa ville épiscopale tombée au pouvoir des Ligueurs contre qui M. de Bissy, son neveu, menait la campagne. Pontus de Tyard et Claude de Rubys — ces deux hommes si essentiellement opposés de caractère — furent donc, à un certain moment, des adversaires. Or, l'un des plus jolis sonnets publiés à la suite des œuvres de Louise, l'un des plus élogieux pour elle, se retrouve, avec une légère variante, dans l'édition que Jean de Tournes a donnée, la même année 1555, des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard; donc, dès avant 1555, le futur évêque de Châlon, alors chanoine et protonotaire apostolique, connaissait Louise Labé, dont il disait :

*Ici le ciel libéral me fait voir
En leur parfait, grâce, honneur et savoir,
Et de vertu le rare témoignage.*

En faudrait-il davantage avec un homme aussi passionné que Rubys pour expliquer la « courtisane lyonnaise » du livre de 1604?

Non, elle ne fut pas une courtisane, la femme qui écrivit cette prière adressée par le dieu des vers et du jour au maître du ciel et de la terre : « Laisse

Amour se resjouir en paix entre les hommes : qu'il soit loisible à un chacun de converser privéement et domestiquement les personnes qu'il aymera, sans que personne en ait crainte ou soupçon : que les nuits ne chassent, sous pretexte des mauvaises langues, l'ami de la maison de s'amie : que lon puisse mener la femme de son ami, voisin, parent, où bon semblera, en telle seureté que l'honneur de l'un ou l'autre n'en soit en rien ofensé. Et à ce que personne n'ait plus mal en teste, quand il verra telles privautez, fais publier par toute la Terre, non à son de trompe ou par attaches mises aus portes des temples, mais en mettant au cœur de tous ceus qui regarderont les Amans, qu'il n'est possible qu'ils vousissent faire ou penser quelque folie. »

En résumé, si nous laissons Du Verdier de côté, on peut dire que le nom de Louise Labé nous arrive avec les éloges de deux écrivains de son temps et les injures de deux autres. Les premiers sont un curé du voisinage et un calviniste des environs ; les seconds, le chef même de la Réforme à Genève et un des principaux meneurs de la Ligue à Lyon. La louange de Paradin est sans restriction, celle de Dagonneau est au contraire fort prudente. L'injure de Calvin est une simple épithète jetée à la jolie Cordière au cours d'un pamphlet latin contre un violent adversaire ; celle de Rubys, au contraire, voulue, détaillée et tenace, désigne Louise Labé et par son nom et par son surnom, pour la qualifier deux fois, en français tout crû, de courtisane publique.

Pour nous, l'étude attentive de ce petit procès ne nous a pas mené à une troisième opinion, produit de la combinaison des deux témoignages contemporains. Nous les laissons subsister dans leurs affirmations sans réticence, et nous ne sommes nullement surpris de leur contradiction absolue. Ange de vertu, la Belle Cordière pouvait très bien — cela s'est vu d'autres fois — être représentée comme une femme de mauvaise vie par quelques hommes passionnés ou légers. Femme sans mœurs, Louise Labé pouvait n'avoir été aperçue que pendant ses heures de travail et ses jours de repos, par quelques hommes honnêtes et sérieux. Dans l'un comme dans l'autre cas, la critique ou l'éloge ne s'arrête jamais à mi-chemin, quand il s'agit d'une femme, et elle va tout droit jusqu'à en faire une Pénélope ou une Phryné.

Pour Louise Labé, plus que pour toute autre, il ne pouvait en être différemment. Elle s'est trouvée aux prises avec les préjugés étroits de son entourage et les tendances développées chez elle par une éducation trop large, peut-être même trop libérale. Ajoutons que, dépaycée parmi les siens, elle n'a pu s'introduire, comme l'eût fait un homme, dans le milieu supérieur qui lui convenait, et nous serons en droit de conclure qu'elle n'a été comprise ni du monde auquel elle appartenait, ni de celui auquel elle aurait dû appartenir. Alors, nous qui à trois siècles de distance, éclairés par l'histoire de son époque et celle du cœur humain, — le cœur humain de tout le monde et de toutes les

époques, — avons la prétention de la juger plus saine-ment que les Taillard, les Yvart, les Rollette et les chroniqueurs, amis ou ennemis, ses contemporains, nous arrivons, à côté d'eux et en nous appuyant sur eux, à une conclusion toute différente, mais tout aussi absolue, sous ses allures prudentes.

Il y a place, croyons-nous, pour bien des Pénélope, entre la vertu austère qui file la laine et garde la maison, et la vertu légère et facile qui ne craint pas de papillonner autour du feu ; comme il y a place, pour bien des Phryné, entre le vice à peine perceptible sous des dehors rians et jeunes, et le vice orgueilleux de sa nudité. La ligne de démarcation est si indécise et si voilée d'ombre que nous n'essayerons même pas d'en chercher la trace. Il nous suffit de savoir que cette ligne existe, et que rien de sérieux n'autorise à croire qu'elle a été franchie en plein jour. Si notre aimable poète qu'on a cru apercevoir errante aux environs de la zone nébuleuse, s'y est égarée pendant la nuit, — on n'est jamais sûr du contraire — la marque de ses pas ne saurait être constatée, et la médisance, en pareil cas, ressemblerait fort à la calomnie.

Il est certes facile de mettre les rieurs de son côté en plaisantant le « bonhomme » Perrin, qui malheureusement nous est fort peu connu ; il est facile de prendre un mot, un vers, et même des sonnets tout entiers, et de broder sur le grossier canevas de Du Verdier une réjouissante tapisserie à personnages court-vêtus ; mais il est absolument impossible de déterminer exactement

la part qui revient au feu dans cette vie de jolie femme. Sa jeunesse est dominée par une passion ardente, dont l'excès même, s'il la conduisit à quelques folies, la préserva de bien des fautes en l'empêchant *d'écouter les belles promesses de ceux qui se déclaraient prêts à la servir*. L'objet de cette passion ne tarda pas à lui échapper; mais, dans ce cœur incendié, la trace des flammes ne put jamais disparaître. Plus tard, afin de rompre la monotonie d'une vie sans éclat et la solitude d'une maison sans enfant, elle écrivit des vers et de la prose, qu'on vint écouter avec plaisir et qui lui firent un assez grand nombre d'admirateurs. Pour ne pas commettre la faute de choisir un amant parmi ses adorateurs, il faut qu'une femme — surtout au xvi^e siècle — soit femme jusqu'au bout des ongles; or, ses œuvres, et parmi elles le *Débat de Folie et d'Amour*, nous apprennent qu'elle le fut.

Ces œuvres sont un petit livre où elle a enfermé tout ce qu'elle avait de plus cher : les fines observations d'un charmant esprit dans le *Débat*, les souvenirs d'une âme aimante dans trois élégies, les rêves d'un cœur passionné dans vingt-quatre sonnets, et sa personne dans ce *tombeau* qu'elle eut soin de s'édifier elle-même avec les *Escriz de divers poètes*. Elle eut raison, car les poètes qui, en 1562, firent de « doctes tombeaux » à M^{lle} de Bourges, ne se souvenaient plus de la Cordière, en 1566 : l'oubli s'était fait autour d'elle depuis plusieurs années déjà. Pas une des lignes qu'elle a écrites en dehors des vers publiés par elle ne nous a

été conservée par une main amie ; la seule pièce qu'on puisse avec certitude ajouter à ses œuvres est son testament. Il est bien éloquent, ce testament, avec ses diverses dispositions, avec ses sept témoins, quelques-uns étrangers, plusieurs illettrés, tous très obscurs ; avec l'indication de la maison où il est dicté, et surtout avec la phrase dans laquelle la testatrice demande à être enterrée modestement.

Le champ reste ouvert devant le lecteur superficiel pour toutes les hypothèses sur sa vie ; mais rien de sérieux n'autorise le biographe à faire de Louise Labé autre chose qu'une femme jolie, spirituelle, et honnête à la manière de son temps. Ce fut une amoureuse, mais ce ne fut pas une courtisane ; seuls, quelques lettrés du xvi^e siècle ont pu trouver que c'était dommage.



APPENDICE





APPENDICE

I.

LES CONTEMPORAINS.

UNE bibliographie complète des auteurs qui ont parlé de la Belle Cordière offrirait très peu d'intérêt. Les ouvrages qui ont paru mériter quelque attention ont été signalés au cours de l'essai historique qui précède ; cependant il est nécessaire de placer sous les yeux des lecteurs, comme suite aux *Escriz de diuers poetes*, le texte même de tout ce qui a pu être recueilli au sujet de Louise Labé dans les œuvres des poètes ou des prosateurs de son temps, c'est-à-dire de ceux qui l'ont connue ou qui ont pu la connaître.

Quelques phrases françaises auraient besoin de beau-

coup de latin pour voiler leur nudité, mais il n'était pas en notre pouvoir de soustraire ou de déguiser les témoignages contemporains. Les lecteurs au courant des mœurs littéraires du xvi^e siècle savent quelles libertés de pensées et de paroles s'accordaient les hommes les plus respectables aussi bien que les femmes les plus respectées. Ainsi, non seulement Gaspard de Saillans, un gentilhomme dauphinois de ce temps, écrit à sa femme des choses que n'écrirait certainement pas aujourd'hui un bourgeois à peu près bien élevé, mais encore il les imprime tout au long, du vivant de sa noble dame. Quant à Paradin, cet excellent doyen de Beaujeu, il emploie dans un ouvrage essentiellement moral, sur les dangers de la danse, des expressions dont ne s'est pas encore servie la littérature la plus naturaliste

1.

ANONYME (vers 1555).

LE *plaisant Blason de la Teste de Bois*. S. l. n. d. In-16, de 8 ff. non chiffrés de 23 lignes à la page, imprimé en lettres rondes, sign. A-B par 4.

Un exemplaire de cet ouvrage existe à la bibliothèque Méjanès à Aix, n° 30047. Il a servi, avec un autre

recueil, à l'impression qui figure au tome XIII, p. 53, du *Recueil de poésies françoises des xv^e et xvi^e siècles...* par MM. de Montaignon et de Rothschild, Paris, 1878. In-16.

On croit que l'auteur du *Blason* était lyonnais et qu'il publia son ouvrage à Lyon, à la fin de 1554 ou au commencement de 1555. Voici les derniers vers d'une pièce qui paraissent se rapporter à Louise Labé :

*Vous aussi, belle Lyonnaise,
 Bien fort vous prie qu'il vous plaise,
 Actendu que c'est vostre cause
 Et qui tant de beauté vous cause,
 De sonner sonnets resonans
 Pour demonstrer à tous venans
 Que ceste gente invention
 Des testes, dont fais mention,
 Est de si commode profit
 Que celuy qui premier les fit
 Pour si grand bien a merité
 Triumphante immortalité.*

11.

FRANÇOIS DE BILLON (1555).

LE fort inexpugnable de l'honneur du Sexe Femenin, construit par François de Billon Secretaire. — Paris, chez Jean d'Allyer; et à la fin : *Achevé d'imprimer à Paris le premier jour d'avril. 1555.* On lit, f^o 15 r^o :

« Pour myeux amplifier l'Histoire antique de laquelle Cleopatra (la reine Cléopâtre), ilz (les hommes) s'efforcent souventeffois de l'acoupler à une moderne, par l'exemple de quelque pauvre simplette, ou plus tost de la belle Cordiere de Lyon, en ses safres deduyt: sans qu'ilz ayent l'entendement de considerer, que s'il y a chose en sa vie qui puisse estre taxée, les hommes premierement en sont cause, comme Autheurs de tous maux en toutes Creatures: ny aussi sans pouvoir compenser en elle, les graces et gentilles perfections qui y sont, a tout le pis qu'on pourroit estimer de ses autres qualitez, lesquelles, pour resolution, si mauvaises sont, des Hommes sont procedées: et les autres qui sont louables, des Cieux tant seulement. Et par cela, qui desormais voudra blasmer Femmes de sa robbe, regarde, que de soy mesme il ne forge un blason, veu que les Clercs disent du cas de Femmes, *Hic et Hæc, Homo*. Parquoy, comme lubrique ou autrement vicieux que puisse estre a present le Sexe Masculin, icelle Cordiere se pourra bien dire Homme: mesmement qu'elle sçait dextrement faire tout honneste exercice viril, et par especial aux Armes, voire et aux Lettres, qui la pourront toujours relever de toute notte que telz Brocardeurs (cy devant assez promenéz) par malice enyeuse se sauroient efforcer de luy donner: ainsi qu'ilz font à toutes, sans exception, de mil autres sornettes si tresapres, que cela bien souvent les preserve, faute d'autres meilleurs propos, de s'endormir à la table. »

III.

JACQUES PELETIER DU MANS (1555).

JACQUES PELETIER était partisan de la réforme orthographique entreprise par le Lyonnais Loys Meigret, qui voulait faire *quadrer la prolation* (prononciation) *françoise et l'orthographe*. A ce point de vue tout particulier l'ode que nous reproduisons ne manque pas d'un certain intérêt. Elle figure pp. 108 et 109 de *l'Art poétique de Jaques Peletier du Mans, départi en deus Livres. A Lyon par Jan de Tournes et Guil. Gazeau. 1555. In-8°.*

A LOUISE LABÉ LIONNOISE,

ODE.

Mon eur voulut qu'un jour Lion je visse
 Afin qu'a plein mon désir j'assouvisse,
 Altere du renom.
 J'é vù le lieu ou l'impetueux Rhône
 Dedans son sein prenant la calme Sône
 Lui feît perdre son nom.
 J'é vu le siege ou le marchand etale
 Sa soee fine e perle orientale,
 E laborieus or:
 J'é vù l'ecrin, dont les Rois qui conduisent
 Leur grand' armee, a leur besoin esuisent
 Un infni tresor.

*J'é contemple le total edifice,
 Que la nature aveques l'artifice
 A clos e ammuté.
 J'é vù le plom imprimant meint volume
 D'un brief labeur, qui souz les trez de plume
 Ut si long tans duré.
 J'é vù an fin Damoiseles et Dames,
 Plesir des yeus e passion des ames,
 Aus visages tant beaux :
 Mes j'an è vù sur toutes autres l'une,
 Resplandissant comme de nuit la Lune
 Sus les moindres flambeaus.
 E bien qu'el soit an tel nombre si bele,
 / La beauté et le moins qui soit en ele :
 Car le savoer qu'ele à,
 E le parler qui soevemant distile,
 Si vivemant anime d'un dous stile,
 Sont trop plus que cela.
 Sus donq, mes vers, louèz cete Louïse :
 Soiez, ma plume, a la louer soumise,
 Puis qu'ele à meritè,
 Maugre le tans fuitif, d'être menée
 Dessus le vol de la Fame ampannée
 A l'immortalite.*

IV.

ANONYME (1557).

LA chanson suivante se trouve dans :
*Recueil de plusieurs chansons divise en trois
 parties.* Lyon, Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557.
 In-16, p. 43 ;

Le second et troisième livres du Recueil de toutes belles chansons nouvelles. Paris, veufve N. Buffet, 1559. In-16, 40 b.;

Recueil des plus belles chansons de ce temps, mises en trois parties avec la déploration de Venus. Lyon, Jean d'Ogerolles, 1559. Pet. in-8°. (Cité par Gonon.);

Le Thresor du chant francoys nouvellement imprime en l'inclyte et famosissime ville de Lugdune. (Sans date ni nom d'imprimeur).

CHANSON NOUVELLE

DE LA BELLE CORDIÈRE DE LYON.

*L'autre jour je m'en allois
 Mon chemin droict à Lyon;
 Je logis chez la Cordière
 Faisant le bon compagnon.
 S'a dit la dame gorrière,
 « Approchez vous mon ami,
 La nuict je ne puis dormir. »
 Il y vint un Advocat
 Las, qui venoit de Forvière;
 Luy montra tant de ducats:
 Mais ils ne luy coustoient guere.
 « Approchez vous, Advocat,
 S'a dit la dame gorrière,
 Prenons nous deux noz esbats,
 Car l'on bassine noz draps. »*

Elle dict à son mary

« Jan Jan, vous n'avez que faire ;

Je vous prie allez dormir ;

Couchez vous en la couchette

Nous coucherons au grand lict. »

S'a dit la belle Cordière :

« Despouillez vous mon amy

Passons nous deux nostre ennuy. »

Il y vint un Procureur

Qui estoit de bonne sorte,

En faisant de l'amoureux

Il y a laissé sa robe,

Et sa bourse, qui vaut mieux,

Mais il ne s'en soucie gucre.

« Approchez vous amoureux ;

Nous ne sommes que nous deux. »

Il y vint un cordonnier

Qui estoit amoureux d'elle :

Il luy portoit des souliers

Faictz à la mode nouvelle :

Luy donna un chausse-pied,

Mais ell' n'en avoit que faire,

Ell' n'en avoit pas mestier :

Ils estoient à bas cartier.

Il est venu un Musnier

Son col chargé de farine,

La cordière a maniée.

Elle lui faict bonne mine.

Il a toute enfariné

Ceste gentille cordière

Il la faut espousseter

Tous les soirs après souper.

Il y vint un Florentin,

Luy monstre argent à grand somme :

Tout habillé de satin

Il faisoit le gentilhomme.

*Elle le receut doucement
Pour avoir de la pecune,
Le but ou elle pretend
C'est pour avoir de l'argent.*

V.

OLIVIER DE MAGNY (1559).

LA pièce qui suit a été reproduite pour la première fois par Breghot du Lut dans ses *Nouveaux Mélanges* (Lyon, imprimerie de J. M. Barret, 1829-1831) et ensuite par Gonon dans ses *Documents historiques sur la vie et les mœurs de L. Labé, de nouveau mis en lumière*. Lyon, Dumoulin, 1844. In-8°. Elle est tirée des *Odes d'Olivier de Magny*, f° 181 v°. Paris, André Wechel, 1559. In-8°.

Comme on le sait, le mari de Louise Labé était fabricant de cordes et s'appelait *Annemond* ou *Ennemond Perrin*.

A SIRE AYMON.

*Si je voulois par quelque effort
Pourchasser la perte, ou la mort
Du sire Aymon, et j'eusse envyc
Que sa femme luy fut ravie,*

Ou qu'il entrast en quelque ennuy
 Je serois ingrat envers luy.
 Car alors que je m'en vois veoir
 La beauté qui d'un doux pouvoir
 Le cueur si doucement me brulle,
 Le bon sire Aymon se reculle,
 Trop plus ententif au long tour
 De ses cordes, qu'à mon amour.
 Ores donq'il fault que son heur,
 Et sa constance et son honneur
 Sur mon luth vivement j'accorde,
 Pinsetant l'argentine corde
 Du luc de madame parfaict,
 Non celle que son mary faict.
 Cet Aymon de qui quatre filz
 Eurent tant de gloire jadis,
 N'eust en sa fortune ancienne
 Fortune qui semble à la tienne,
 Sire Aymon, car sans ses enfans
 Il n'eust poinct surmonté les ans.
 Mais toy sans en avoir onq'eu,
 As en vivant si bien vaincu
 L'effort de ce Faucheur avare,
 Que quand ta memoire si rare
 Entre les hommes perira,
 Le Solcil plus ne reluira.
 O combien je t'estime heureux !
 Qui vois les tresors plantureux,
 De ton espouze ma maïstresse,
 Qui vois l'or de sa blonde tresse,
 Et les attraictz delicieux
 Qu'Amour descoche de ses yeux.
 Qui vois quand tu veulx ces sourciz,
 Sourciz en hebeine noirciz,
 Qui vois les beauttez de sa face,
 Qui vois et contemples sa grace,

Qui la vois si souvent baler,
 Et qui l'oïs si souvent parler.
 Et qui vois si souvent encor,
 Entre ces perles et cet or,
 Un rubis qui luyt en sa bouche, ✓
 Pour adoucir le plus farouche,
 Mais un rubiz qui sçait trop bien
 La rendre à soy sans estre sien.
 Ce n'est des rubiz qu'un marchand
 Avare aux Indes va cherchant,
 Mais un rubiz qu'elle decore,
 Plus que le rubiz ne l'honnore,
 Fuyant ingrat à sa beaulté
 Les apastz de sa privaulté,
 Heureux encor qui sans nul soin
 Luy vois les armes dans le poing,
 Et brandir d'une force adextre,
 Ores a gauche, ores à dextre,
 Les piques et les braquemars
 En faisant honte au mesme Mars.
 Mais pour bien ta gloire chanter
 Je ne sçay que je doys vanter
 Ou ton heur en telle abondance,
 Ou la grandeur de ta constance,
 Qui franc de ses beaultez jouyr
 N'as que l'heur de t'en resjouyr.
 Tu peulx bien cent fois en un jour
 Veoir ceste bouche où niche amour,
 Mais de fleurer jamais l'aleine,
 Et l'ambre gris dort elle est pleine
 Alleché de sa douce voix,
 En un an ce n'est qu'une fois.
 Tu peulx bien cent fois en un jour
 Veoir ceste cuyssse faicte au tour,
 Tu peux bien veoir encor ce ventre,
 Et ce petit amoureux antre

Ou Venus cache son brandon,
 Mais tu n'as point d'autre guerdon.
 Puisse tu veoir souvent ainsi
 Les beaultez et graces aussi
 Soit de son corps, soit de sa face,
 Et puisse-je prendre en ta place
 Les doux plaisirs et les esbatz
 Qu'on prend aux amoureux combatz.
 Et tousjours en toute saison,
 Puisse tu veoir en ta maison
 Maint et maint brave capitaine,
 Que sa beaulté chez toy ameine,
 Et tousjours, sire Aymon, y veoir
 Maint et maint homme de sçavoir.
 Et lors qu'avec ton tablier gras
 Et ta quenouille entre les bras
 Au bruict de ton tour tu t'esgayes,
 Puisse elle tousiours de mes playes,
 Que j'ay pour elle dans le cueur,
 Apaiser la douce langueur.

VI.

CALVIN.

GRATULATIO ad venerabilem presbyterum domi-
 num Gabrielum de Saconay, præcentorem ecclesiæ
 lugdunensis, de pulchra et eleganti Præfatione quam
 libro Regis Angliæ inscripsit. MDLXLI. P. 432. (Voir

Joannis Calvini. Tractatus theologici omnes, in unum volumen certis classibus congesti... In Bibliopolio Commeliniano.)

« ... Qua etiam fiducia transsubstantiationem securè ac plenis buccis asserere audeas, nescio, nisi fortè quia tibi peræque facilis videtur transmutatio panis in corpus, ac metamorphosis mulieris in virum. Hoc enim suavitatis genere convivas tuos oblectas, dum mulieres virili habitu ad mensam inducis. Hunc ludum quam sæpè tibi præbuit plebeia meretrix, quam partim à propria venustate, partim ab opificio mariti, Bellam corderiam vocabant. »

VII.

GUILLAUME PARADIN (1573).

MÉMOIRES de l'histoire de Lyon, Par Guillaume Paradin de Cuyseaulx, Doyen de Beaujeu. Avec une table des choses mémorables contenues en ce présent livre. A Lyon, Par Antoine Gryphius. 1573.

On lit, p. 355, livre III, chap. XXIX :

« De deux dames Lyonnoises, en ce temps excellentes en sçavoir et Poësie. Soubs les Roys François I, et Henry II.

« En ce siecle et regne, florissoyent à Lyon deux Dames, comme deux astres radieux, et deux nobles et vertueux esprits, ou plustost deux Syrenes, toutes deux

pleines d'un grand amas et meslange de tresheureuses influences, et les plus clers entendements de tout le sexe feminin de nostre temps. L'une se nommoit Loïse l'abbé.

✓ Ceste avoit la face plus angelique, qu'humaine : mais ce n'estoit rien à la comparaison de son esprit tant chaste. tant vertueux, tant poëtique, tant rare en sçavoir, qu'il sembloit, qu'il eust esté créé de Dieu pour estre admiree comme un grand prodige, entre les humains. Car encor qu'elle fust instituée en langue Latine, dessus et outre la capacité de son sexe, elle estoit admirablement excellente, en la Poësie des langues vulgaires. dont rendent tesmoignage ses œuvres, qu'elle a laissees à la postérité : desque'les sont competans juges les Poëtes vulgaires de nostre temps. Entre ses escrits se lict un Dialogue, en prose, docte non moins que ingenieux, duquel l'argument est. Que Jupiter faisoit un grand et somptueux festin, auquel estoit commandé à tous les Dieux se trouver. Amour et la deesse Folie arriverent en mesme instant, sur la porte du palais : laquelle estant ja fermee, et n'ayant que le guichet ouvert : Folie voyant Amour ja prest à mettre un pied dedans, s'avance et passe la premiere. Amour se voyant poussé, entre en colere. Folie soustient luy appartenir de passer devant. Ils entrent en dispute et querelle sur leurs puissances, dignitez et preseances. Amour ne pouvant vaincre de paroles, met la main à son arc, et luy lasche une flesche, mais en vain, pour ce que Folie soudain se rend invisible, et voulant se venger, creve les deux yeux à Amour : et pour couvrir le lieu où

ils estoient, luy met un bandeau, fait de tel artifice, qu'impossible est le luy oster. Venus se plaint de Folie. Jupiter veut entendre leur different, en plaine assistance des Dieux. Apollo et Mercure debattent le droit de l'une et l'autre partie, Apollo celuy d'Amour, et Mercure de Folie. Jupiter les ayant longuement ouïs, et voyant les Dieux diversement affectionnez, et en contrarieté d'opinions, les uns pour la Deesse Folie, les autres favorisans à Amour, pour appointer ce different, va prononcer cest arrest qui s'ensuit : Pour la difficulté et importance de vos differents, nous avons remys vostre affaire d'icy à trois fois sept fois neuf siecles, et ce pendant vous commandons vivre amiablement ensemble, sans vous outrager l'un l'autre. Et guidera Folie l'aveugle Amour, et le conduira par tout où bon luy semblera. Et sur la restitution de ses yeux, apres en avoir parlé aux Parques, en sera ordonné. Ce dialogue outre ce qu'il est fort moral, et plein de traits de belle Philosophie, il est diversifié de plaisans evenemens, et succez qui adviennent aux amoureux, posez avec grande elegance, et beaux termes. Et ne s'est ceste Nymphé seulement faite cognoistre pas ses escrits, aincois par sa grande chasteté. L'autre dame estoit nommee Pernette du Guillet toute spirituelle, gentille, et treschaste, laquelle a vescu en grand renom de tout meslé sçavoir, et s'est illustree par doctes et eminentes poësies, pleines d'excellence de toutes graces. Elle trespassa de ce siecle en meilleure vie, l'an de salut mille cinq cens quarante cinq. Les Poëtes françois celebrent ses obseques.

VIII.

CLAUDE DE RUBYS (1573).

LES *Privileges, Franchises et Immunitéz octroyees par les Rois treschrestiens, aux Consuls, Eschevins, manans, et habitans de la ville de Lyon, et à leur posterité. A Lyon, par Antoine Gryphius, 1573.*

On lit, p. 26 :

« Duquel temps l'église Chrestienne estoit desia tellement avancee en la ville de Lyon, et le nombre des fideles tellement multiplié, qu'il y fut par le commandement desdicts Empereurs martyrisé un tel nombre de pauvres fideles et vrais Chrestiens qui s'y estoient retirez mesmes de la ville de Rome, que toute la ville fut quelque fois baignee en leur sang qui couroit le long des rues comme des ruisseaux, et d'où la riviere d'Arar, que l'on tient en avoir rougy jusques à Mascon, prist sa denomination de Saone, selon l'opinion d'aucuns. Entre lesquels martyrs furent la vertueuse dame Blandine que Paradin devoit proposer à nos dames de Lyon, pour mirouer et exemplaire de vertu et chasteté, et non ceste impudique Loyse l'Abbé, que chacun sait avoir fait profession de courtisane publique jusques à sa mort. »

IX.

PIERRE DE SAINT-JULIEN (1584).

GEMELLES ou Pareilles, Recueillies de divers auteurs tant Grecs, Latins que Franscois. Par Pierre de saint Julien, de la maison de Balleure, Doyen de Chalons... A Lyon, par Charles Pesnot, 1584.

On lit (liv. XI, p. 324, LIII) que les femmes se laissent facilement séduire par quelques *babillards trompereaux*; et le doyen de Chalons ajoute cette phrase :

« Aussi est-il quasi tousjours advenu que la penitence a suyvi de pres le peché, mais soit sur ce renvoyé le lecteur a ce qu'en escrit Boccace de Certal en son Labyrinthe d'amour, et s'il veut voir le discours de dame Loyse l'Abbé, dicte la Belle-Cordiere (œuvre qui sent trop mieux l'erudite gaillardise de l'esprit de Maurice Sceve, que d'une simple Courtisane, encore que souvent doublée) il trouvera que les plus follastres sont les mieux venus avec les femmes. »

X.

LA CROIX DU MAINE (1584).

BIBLIOTHÈQUE du sieur La Croix du Maine. — La première édition est de Paris, Abel l'Angelier, 1584, in-f°.

On lit, p. 291 :

« Louise l'Abé, Lyonnaise, femme tres-docte, vulgairément appelée la belle Cordiere de Lyon, de laquelle l'anagramme est, *Belle à soy*; elle sçavoit fort bien composer en vers et en prose.

« Elle a escrit un dialogue en prose françoise, intitulé le *Debat de Folie et d'Honneur* (sic), imprimé avec plusieurs poësies de son invention et autres de ses amis, le tout a esté imprimé ensemble à Lyon par Jean de Tournes l'an 1555, et le tiltre est tel. Les œuvre de Loÿse l'Abbé Lyonnaise, etc.

« Elle floïssoit à Lyon sous Henri 2, l'an 1555. »

XI.

ANTOINE DU VERDIER (1585).

LA bibliothèque d'Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas. A Lyon, par Barthelemy Honorat, 1585, avec Privilege du Roy.

On lit, p. 822 :

« Loÿse Labé courtisane Lyonnaise (autrement nommée la belle Cordiere pour estre mariee à un bon homme de Cordier) picquoit fort bien un cheval, à raison dequoy les gentilshommes qui avoyent accez à elle l'appelloyent le capitaine Loÿs, femme au demeu-

rant, de bon et gaillard esprit et de mediocre beauté : recevoit gracieusement en sa maison seigneurs, gentilshommes et autres personnes de merite avec entretien de devis et discours, Musique tant à la voix qu'aux instrumens où elle estoit fort duicte, lecture de bons livres latins, et vulgaires Italiens et Espagnols dont son cabinet estoit copieusement garni, collation d'exquises confitures, en fin, leur communiquoit privement les pieces plus secretes qu'elle eust, et pour dire en un mot faisoit part de son corps à ceux qui fonçoient : non toutesfois à tous, et nullement à gens mechaniques et de vile condition quelque argent que ceux là luy eussent voulu donner. Elle ayma les sçavans hommes sur tous, les favorisant de telle sorte que ceux de sa cognoissance avoient la meilleure part en sa bonne grace, et les eust preferé à quelconque grand Seigneur et fait courtoisie à l'un plustost gratis qu'à l'autre pour grand nombre d'escus : qui est contre la coustume de celles de son mestier et qualité. Ce n'est pas pour estre courtisane que je luy donne place en cete Bibliotheque, mais seulement pour avoir escrit... »

Suivent : 1° la nomenclature des pièces écrites par Louise Labé ; 2° l'ode de Jacques Peletier que nous avons reproduite plus haut ; 3° Une des poésies publiées à la suite des œuvres de la Belle Cordière (Du Verdier oublie de dire le nom de l'auteur) ; 4° une très longue analyse du *Débat de Folie et d'Amour*.

XII.

CLAUDE DE RUBYS (1604).

HISTOIRE véritable de la ville de Lyon. — Contenant ce qui a esté obmis par Maistres Symphorien Champier, Paradin, et autres, qui cy devant ont escript sur ce subject : Ensemble ce, en quoy ils se sont forvoyez de la verité de l'histoire, Et plusieurs autres choses notables, concernans l'histoire universelle, tant Ecclesiastique que prophane, ou particuliere de France. — Avec un Sommaire recueil de l'administration Politique de la dicte ville. — Ensemble un petit discours de l'ancienne Noblesse de la maison illustre des Medici de Florence. — Le tout recueilly, et ramené à l'ordre des temps, et à la vraye Chronologie, par Maistre Claude de Rubys, Conseillier du Roy, en la Seneschaussee et siege Presidial de Lyon, et Procureur general de la communauté de la dicte ville.

Dedié à Monseigneur le Chancelier.

A Lyon, Par Bonaventure Nugo. M. DC. IIII. Avec Privilege du Roy pour dix ans.

L'avant-propos de cet ouvrage contient le passage suivant :

« ... Et de faict que Paradin aye esté de ces gens,

qui croient et escrivent legierement, je le pourrois verifier par le recit de plusieurs discours fabuleux, qu'il a employez et affirmez pour veritables dans ses escrits : mais me contenteray d'un seul, qui est en son histoire de Lyon. C'est là où il celebre le loz de ces deux insignes courtisannes, qui furent de son temps à Lyon. L'une desquelles fut Pernette du Guillet, laquelle servoit de monture à un Abbé, et à ses moynes. L'autre Loyse l'Abbé, renommee non seulement à Lyon, mais par toute la France, sous le nom de la Belle-Cordiere, pour l'une des plus insignes courtisanes de son temps. Et cependant il les qualifie deux mirouërs de chasteté, et deux parangons de vertu. Que si le bon homme s'est laissé ainsi lourdement abuser en chose advenue de son temps à Lyon, où il estoit tous les jours : à peine adjousterà on foy à ce qu'il a escrit des siecles passez. Il y a encores eu en Paradin un autre deffaut, qu'il m'a fallu suppleer... »

XIII.

DAGONEAU (15..).

EXTRAIT d'un manuscrit du xvi^e siècle intitulé :
La Rose des Nymphes illustres par J. Dagoneau,
conservé à la Bibliothèque de Reims.

« *Pernette de Guillet et Louise Labbé Lyonnaises.*

« Tant de plumes ont passé sur le los de ceste dame (Pernette de Guillet) que si je ne luy eusse donné place parmy ces dames illustres, je perdoie ma reputation ou pour luy envier la gloire qu'elle merite ou pour n'avoir eu l'esprit de faire estime des raretés et singularités esclairans tout cest univers. D'apporter ici tout ce qui pourroit estre requis pour exprimer les louanges de ceste dame lyonnaise, je ne l'ay entrepris, je ne le sçau-roie, et quant j'y pourroie donner atteinte, je ne le vou-droie parce que ce discours me jetteroie en une trop en-nuieuse prolixité, je me contanteray la recommander à la posterité pour trois perfections qu'elle a eu. La premiere d'avoir eu la poésie à commandement, avec des pointes, graces et élégances qui ont si bien rencontré, que les esprits les mieux appris en demeurent du tout esprits. La seconde passe plus outre, car outre la gentillesse incroyable qu'elle avoit, elle avoit une chasteté et pudicité de telle retenue que ses poésies n'estoient que reigles et ensei-gnemens à la vertu et à l'honneur. Elle n'avoit artifié le myrthe de Venus, et cela la rend de tant plus admi-rable que de son tems, comme cela ne se pratique que par trop pour le jour d'huy, on tenoit une poésie sans goust, sans air et sans plaisir, si on ne donnoit quelque refrain à l'Amour. Ceste dame adextroit ses vers en tel artifice, que, quoyqu'ilz ne sentissent les impudicités de Cupidon, si est-ce qu'ilz trouvoient une grace merveil-leuse envers les plus degoustés de l'honneur. Naturelle-ment ses labours estoient animés de chasteté, elle ayant

le cœur, la phantaisie, ses discours et ses deportemens pliés à la chasteté. Ce que j'admire de plus en elle, est qu'elle avoit empreinte en son cœur la pieté et qu'elle s'esbatoit à tistre des chansons spiritueles et meditations de sainteté. Exemple que je desireroie estre pris par nos succrées qui des qu'elles peuvent jecter un pied devant un autre sont les plus empressées du monde pour s'embesoigner, comme si la bonté de Dieu, sa grace, sa vertu et la pieté ne leur apprestoient as-és de sujet pour employer leur tems. Or ceste dame quicta ce siecle pour prendre possession du royaume des cieux, l'an du salut mil cinq cens quarante cinq, regrettée à merveilles et surtout par plusieurs poètes qui celebrent de leurs vers ses obseques.

« Je luy feray tenir compaignie en cest eloge par une autre dame Lyonnoise nommée Louise L'Abbé, laquelle le sieur Guillaume Paradin, au troisieme livre de son histoire de Lyon, chapitre 29, loüe fort avec celle de laquelle je viens de parler et en fait estat comme de deux astres radieux et des plus clairs entendemens de tout le sexe femenin de nostre tems. Ceste Louise avoit la face plus angelique qu'humaine, mais ce n'estoit rien au rapport de son esprit tant chaste, tant vertueuz, tant poétique, tant rare en sçavoir qu'il sembloit qu'il eut esté créé de Dieu pour estre admiré comme un prodige entre les humains. Car encores qu'elle fut fort bien versée en la langue latine, dessus et outre la capacité de son sexe, elle estoit admirablement excellente en la poésie des langues vulgaires dont rendent tesmoignage ses œuvres

quotat
p. II.

qu'elle a laissé à la posterité. Entre autres, son *Dialogue de la Folie et de l'Amour*, plein de tant et si belles fleurs, tant pour la moralité que pour les descriptions élégantes qu'elle y a artificieusement dressé que ceste œuvre a esté recherchée et admirée des esprits les mieuz nés de ce siecle. Le seigneur Jaques Ridouet, sieur de Sancé, comme entre les gentilhommes angevins il seroit bien marry d'avoir quicté le pas à aucun, non moins pour la prouesse que pour la doctrine, a pris un tel goust au dialogue de ceste dame, (qu'il a dressé trois autres discours élégans en rithme auzquels par maniere d'imitation, suivant la piste, et prenant le sujet de ceste dame, il a enfoncé la dispute qu'elle avoit entamé.) Je recognoistray qu'il y a apporté des inventions et artifices qui surpassent de beaucoup le premier project de ceste dame, laquelle ne perd pour cela un seul point de sa louange. Elle est vaincue par un seigneur qui naturellement a plus de roideur et de force qu'une femme, auquel pour la raison et jugement elle ne feroit difficulté de céder. Et finalement, elle ayant tracé le premier dessein, le sieur de Sancé ayant peu et deu adjoûter perfection à ce qui estoit esbauché. Le S^r Paradin la prise de chasteté, ce que je ne répute pas à moins que sa dextérité d'esprit. »

XIV.

PERNETTI.

Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou Les Lyonnais dignes de mémoire. Lyon, 1757. 2 vol.

PERNETTI, qui parle d'après des documents contemporains, mérite une place particulière parmi les biographes de la Belle Cordière, d'autant plus qu'on a vécu sur son fonds jusqu'en 1824. La dernière partie (I, p. 351) de son article sur Louise Labé me semble devoir être citée :

« Une contestation survenue pour la maison qu'occupe aujourd'hui M. Dupré, négociant de cette ville rue Belle-Cordière, ayant obligé d'avoir recours aux terriers de l'archevêché, on y a trouvé plusieurs anecdotes intéressantes, qu'on ne cherchoit pas, et qu'on avoit ignorées jusqu'à ce jour : 1° que Louise Labbé étoit fille d'un nommé Charly, dit Labbé ; 2° qu'elle avoit été mariée à Ennemond Perrin, marchand cordier, fort riche, qui possédoit plusieurs maisons à Lyon, une entr'autres située en l'angle de la rue Confort, allant des Jacobins à l'Hôpital, et une petite rue à la porte de Belle-Cour ; 3° que cette rue fut ouverte alors, qu'elle prit dans la suite

le nom de Belle-Cordiere, qui étoit le surnom de Louise Labbé; 4° que cet Ennemond Perrin se trouve mort en 1565, après avoir fait sa femme son héritiere universelle; que n'ayant point d'enfants d'elle, il lui substitue Jacques et Pierre Perrin, ses neveux, fils de François Perrin, son frere, et à leur défaut l'Hôtel-Dieu; 5° que Louise Labbé est morte au mois de Mars 1586; 6° que Jacques et Pierre Perrin, ses neveux substitués, étant morts sans enfants, l'Hôtel-Dieu étoit entré en possession de tous les biens d'Ennemond Perrin; 7° que la maison en question avoit été vendue à noble Homme (*ici une lacune qu'il faut remplir avec le nom de Berthier*) Conseiller au Parlement de Grenoble, qu'elle avoit ensuite passé au sieur de Courtines, Ecuyer, et que M. Dupré l'avoit achetée des héritiers du sieur de Courtines.

« Mes lecteurs observeront qu'il n'est pas vraisemblable qu'Ennemond Perrin eût fait sa femme héritiere si elle avoit été coupable des excès qu'on lui reproche.

« M. Besson, que nous venons de perdre, si connu par son habileté dans les terriers, m'a communiqué ces notes peu de temps avant sa mort; il m'a ajouté qu'il avoit vu beaucoup de vers latins de la composition de Louise Labbé entre les mains du P. Menestrier, qui se sont perdus sans doute avec tant d'autres manuscrits de ce grand homme. Cette seconde observation sert encore à justifier la belle Cordiere; une vie aussi occupée que la sienne est trop opposée à l'oisiveté, source ordinaire du désordre. »

II.

LES LABÉ.

UN acte du 18 septembre 1488 nous apprend que « *Jacobus Humbertus ccrderius* » possède, dans la rue de l'Arbre-Sec, à Lyon, une maison qui avait appartenu à Jean Gojon. Le 19 janvier 1489, nous trouvons que « Jehan Gojon et Jehannette, sa femme, tieulier de Lyon, » vendent aux dames de Saint-Pierre, par lettre reçue, Charlot Fleury, notaire, une pension de 60 sols tournois, hypothéquée sur cette maison, et que « ladite pension a été respondu escripte au doux de lad. lettre par *Jacques Humbert, alias Labbé, cordier de Lyon.* » C'était une conséquence du changement de propriétaire, et l'acte qui nous donne ce détail (à une époque indéterminée, mais antérieure à 1511) ajoute : « Et à présent *Pierre Charlieu et sa femme* possèdent la maison et courtil où est assise lad. pension et icelle pension paient etc. » Il n'y a donc pas d'erreur possible sur la filière

des propriétaires de cet immeuble, exactement désigné par ses confins « devers le vent » et « devers le soir et bise » et même « devers le matin, » où il joint la maison et courtil des vendeurs, Jean Gojon et sa femme.

Dans les *Nommées* (recensement pour établir les taxes) de 1493, nous trouvons en effet un Gojon et un Labé possessionnés rue de l'Arbre-Sec. Jean Gojon y a une propriété, faisant l'angle de cette rue et de la petite rue Pizay, propriété qui est dite « joignant les jardins de Rolin Bœuf de bise et la maison de *Jacques Labbé* de soir. » Quant à celui-ci, il est dénommé dans son article « *Jacques Humbert dit Labbé* cordier, » et sa maison joint « aux maisons dudit Gojon, devers le matin et les maisons de Rolin Bœuf, dit Choppine, devers le soir. »

De plus, ces mêmes *Nommées* de 1493 nous indiquent, dans la rue de l'Arbre-Sec, qu'un « *Pierre de Charlieu, dit l'Abbe, cordier, mary de la vesve Jacques Humbert*, tient ung jardin acquis de Rolin Bœuf, dit Choppine, » et elles ajoutent : « Plus tient, *de par sa femme*, une maison haulte, moyenne et basse, en la rue de l'Arbre-Sec, joignant la maison dud. Gojon, extimée valoir par an xx l. t. déduite la charge de III livres dues aux dames de Saint-Pierre. »

Enfin nous lisons, à la date du 4 janvier 1501 : « *Quod cum Jacobus Humberti quondam corderius instituerit heredem universalem Guillermam ejus relictam... etc.* » Ceci nous explique comment Pierre de Charlieu tient aujourd'hui cette maison. puisqu'il est devenu le *mary*

de la vesve Jacques Humbert ; mais nous ne comprenons pas comment, la même année 1493, figurent presque côte à côte Jacques Humbert et Pierre de Charlieu, *mari de sa veuve*, alors que cette mention est interlignée dans le registre des *Nommées*, et alors surtout que, six ans plus tard, dans les taxes de 1499, reparaît, au quartier de l'Arbre-Sec, *Jacques Humbert dit Labbé*, cordier. » Ce revenant de 1493 est taxé à 2 livres 10 sous ; mais, ajoute le registre, il « est amodéré à XLV sous X deniers. »

Du rapprochement de ces divers actes, on pourrait conclure que le cahier des *Nommées* de 1493 a servi pendant plusieurs années, — ce qui avait lieu assez généralement, — que la mention interlignée *mary de la vesve Jacques Humbert* n'a été mise que longtemps après cette date, et que le premier mariage de Pierre de Charlieu n'est pas antérieur à 1500, puisqu'en 1499 le premier mari de Guillermie, *alias* Guillermette ou Guillaumette, vit encore. L'examen du manuscrit et surtout la mention d'amodération en 1499 me portent à croire le contraire, et à penser que le premier mariage de Charlieu est antérieur à 1493. Les formalités accomplies par Jean Gojon et son acquéreur Jacques Humbert, le 19 janvier 1489, indiquent que ce dernier n'avait pas acheté depuis longtemps la maison dont nous le trouvons en possession le 18 septembre 1488. J'estime qu'il ne s'est pas établi rue de l'Arbre-Sec beaucoup avant cette date, et qu'il mourut peu après son acquisition, laissant une femme assez jeune, embarrassée de son

commerce de corderie et désireuse de trouver à la fois et un mari et un cordier. Quant à la maison, elle resta sous le nom de son précédent propriétaire, toujours survivant en la personne de sa veuve et héritière, et c'est beaucoup plus tard, quand son successeur acheta les immeubles voisins, que la mutation officielle fut opérée sur les registres du fisc.

Quand Pierre mourut, vers janvier 1552, il était propriétaire de trois maisons avec jardins, couvrant tout le terrain que limitent encore aujourd'hui sur trois faces la rue de l'Arbre-Sec, la rue Pizay, l'autre petite rue de ce nom, et que limiterait, pour le quatrième côté, une ligne droite tirée de la rue de l'Arbre-Sec à la rue Pizay, environ à égale distance de la rue de la République et de l'angle de la rue de l'Arbre-Sec avec la petite rue Pizay.

Un an après sa mort, c'est-à-dire le dernier jour de janvier 1553, sa veuve, Antoinette Taillard, épousa M^e Claude Popon, notaire royal à Lyon ; et, dès ce jour, la discorde se mit entre elle et François Labé, héritier universel de son père, au sujet de l'accomplissement de certaines dispositions testamentaires. « Entre autres légats, » le testateur avait fait à sa femme des avantages assez considérables ; mais François refusa de la façon la plus formelle de l'en laisser jouir après son second mariage. De là, un procès commencé depuis cinq ans lorsqu'une transaction, en date du 1^{er} août 1558, reçue par Dechalles notaire, vint y mettre fin. Cette transaction, à défaut du dossier du procès, — enfoui peut-être encore

dans les archives du Palais de Justice, — nous en révèle assez long sur l'état des choses et, ce qui nous intéresse davantage, sur l'état des esprits. Les termes du testament du père Labé semblent avoir été trop précis pour que le legs à sa femme pût être contesté. Comment se fait-il alors que le fils se soit refusé à son exécution d'une manière aussi radicale? Comment n'a-t-il pas reculé devant un procès intenté par la Taillard, qui était devenue femme du notaire Popon et belle-mère d'Antoine Noyer, praticien ès-cour de Lyon? Aurait-il contesté la validité du testament et soulevé la question de captation? Nous serions porté à croire quelque chose dans ce genre parce que la transaction qui intervient, *sur le conseil des hommes d'affaires*, est plus en faveur de François qu'en faveur d'Antoinette. Celle-ci garde les meubles qui lui ont été légués, mais elle les paie; et François redevient propriétaire de la maison de son père, moyennant certaine somme dont le capital est payable seulement après la mort d'Antoinette Taillard. Et cependant elle devait être bien désireuse de garder cette maison, puisque nous l'en retrouvons propriétaire, en 1571, après la mort des enfants de François.

Le 11 octobre 1553, le procès entre la veuve et le fils de Labé n'était pas encore commencé, puisqu'il eut lieu seulement à la suite de la seconde union contractée par Antoinette, plus de trois mois après, c'est-à-dire le 31 janvier de cette même année 1553. Aussi le contrat de mariage de Jeanne Labé fut-il signé dans la maison de son frère François, qui lui constitua en dot

les 300 l. t., à elle léguées par son père. Mais, le 19 avril 1554, lorsqu'il eut à acquitter 40 l. t. à compte sur cette dot, nous voyons qu'il n'est pas même venu signer l'acte et que c'est le notaire Chaliard qui a stipulé en son lieu et place.

Nous ne trouvons pas non plus le nom d'Ennemond Perrin parmi ceux des témoins du contrat de mariage de sa belle-sœur, et nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce fait d'une des dispositions testamentaires de Louise Labé, celle par laquelle la Belle Cordière, après avoir disposé de ses biens en faveur de Jacques et Pierre, fils de son frère François, lègue 5 sols tournois « *à tous autres prétendants avoir droit sur les dits biens... sans pouvoir autre chose quereller ni demander.* » La phrase était peut-être de style dans le formulaire de l'époque, mais elle dut paraître fort dure à Jeanne Labé, ou à ses enfants, à moins qu'elle ne s'attendit à l'y trouver, sachant le peu de sympathie qui avait régné entre la fille d'Étiennette Compagnon et la fille d'Antoinette Taillard.



III.

LA FAMILLE DE BOURGES.

Le père de Clémence de Bourges, noble homme Claude de Bourges, seigneur de Myons, visiteur des gabelles du sel, général des finances du Piémont, *alias* de Bourgogne, semble être le descendant d'un « magistri Petri Burgensis » qu'on trouve marié, en 1405, à une Marguerite, fille d'un riche boulanger, « Odetus Durandi paneterius, » déjà établi à Lyon en 1353.

De son mariage avec Françoise de Mornay, Claude de Bourges avait eu, entre autres enfants : Clémence, à qui la Belle Cordière dédia ses œuvres, et Louise, mariée à un gentilhomme du Dauphiné, Gaspard de Saillans.

« Clémence de Bourges, la perle des demoiselles lyonnoises, nous dit Du Verdier, employa sa jeunesse à l'exercice de la poésie et de la musique, et eut l'esprit accompagné de tant de beautés, que le feu sieur Du Peyrat, gentilhomme doué de toutes les bonnes

parties qu'on sauroit souhaiter, lui donna son cœur et se voua entièrement à son service. Cette vertueuse couple d'amans étoient près de monter au sommet de leur heureux désir et contentement, par l'étroit et saint lien du mariage dont ils alloient joindre leurs corps et esprits, quand le destin s'y opposant fit qu'icelui sieur Du Peyrat fut tué aux premières guerres civiles, à Beaurepaire en Dauphiné, combattant pour le service du roi et la défense de la Religion Catholique; aux nouvelles de laquelle mort, l'éplorée Clémence se serra le cœur de regret et de douleur extrême qu'elle eut d'une telle perte, de sorte que peu de jours après elle décéda de cette vie. »

Claude de Rubys qui semble avoir été le protégé de la maison de Bourges, lui a aus-i consacré une page. Après avoir fait mention de la mort de Claude Bellièvre, survenue « le sammedy, 2 d'octobre de la présente année 1557, » il dit : « Au même temps, mourut aussi cette perle vraiment orientale entre les demoiselles de Lyon, Clémence de Bourges, fille de noble Claude de Bourges, seigneur de Myons et général de Piedmond, et de demoiselle Françoise de Mornay. Elle fut renommée pour une des plus accomplies en toutes sortes de vertus qui fut de longtemps à Lyon et douée de tant de perfections qu'elles la rendoient admirable. Elle étoit conformément à son nom accompagnée de clémence et de bien dire avec une voix angélique, la musique et le jeu de tous les instrumens lui étoient familiers, et sur le jeu de l'épinette

auquel elle fit quelquefois honte aux organistes du Roi, jouant en présence de leurs Majestés. Elle fut portée en terre, découverte avec le chapeau de fleurs en la tête, témoin de sa pudicité virginale. Ces grands poètes Maurice Scève et Claude de Taillemont ne faillirent de lui faire de doctes tombeaux que l'injure du temps nous a fait perdre. Je lui fis (encore que jeune escolier) cette épitaphe, non comme poète, *namque ego me illorum dederim quibus esse poetas excerptam numero*, comme dit Horace, mais pour le devoir auquel m'obligeoit l'amitié que nous avions contractée par la nourriture que nous avions prise ensemble en nos jeune ans. »

Rubys, qui écrivait après 1600, ne se rappelle plus la date de la mort de Clémence; mais elle est fixée à peu près par celle de la mort de son fiancé, Jean II du Peyrat, que l'on rapporte au 30 septembre 1562. On ignore la date de sa naissance, et je ne sais sur quoi se fondent MM. de Ruolz et Monfalcon pour dire qu'elle avait à peine seize ans quand elle mourut. S'il en était ainsi, Louise Labé, qui lui dédia ses œuvres, en 1555, se serait mise sous la protection d'une enfant de moins de neuf ans, et le P. Colonia, qui la fait jouer de l'épinette devant le Roi et la Reine (en 1548, semble-t-il), nous présenterait un virtuose de deux ans. Il vaut mieux dire que nous ne savons rien de précis et nous garder de hasarder quelques chiffres.

La sœur de Clémence, Louise de Bourges, épousa, vers

1564, Gaspard de Saillans, qui était alors âgé d'environ 55 ans, et qui avait été déjà marié, en premières noces, à Catherine de la Colombière et, en secondes noces, à Romane de Charreton, veuve d'un docteur ès lois.

Saillans a écrit, entre autres ouvrages, un volume intitulé : *Premier livre de Gaspard de Saillans, gentilhomme citoyen de Valence, en Dauphiné : Le contenu duquel et des deux autres qui s'ensuivront se trouvera cy derrière. A Lyon Jacques de la Planche. 1569.* Breghot du Lut, dans ses *Nouveaux Mélanges* (p. 51.), dit, après avoir remarqué que l'ouvrage n'existait plus dans la bibliothèque de M. Adamoli : « La perte de ce volume est très digne de regret, et il paraît difficile de la réparer. Nous n'en connaissons d'exemplaire nulle part. » Un bibliophile d'Aix en Provence, M. le marquis de Lagoy, a bien voulu laisser consulter pour moi l'exemplaire que contient sa magnifique bibliothèque ; mais le résultat de cet examen n'a pas répondu aux espérances qu'avaient fait naître l'appréciation de Breghot et la note du catalogue Adamoli. Le livre de Saillans est presque tout entier consacré à « l'entreprise de son mariage » et à tout ce qui suivit. Comme étude de mœurs, il est fort curieux à parcourir : ce mari, qui publie sa correspondance avec sa femme, — correspondance où des plaisanteries les plus gauloises alternent avec des invocations à la bonté divine, des réflexions de la morale la plus austère avec des détails d'intérieur les plus intimes et les plus complaisamment exposés, — ne laisse pas que de nous produire


un singulier effet. A travers les récits insipides et les phrases bavardes qui abondent, on peut cependant voir se dégager de cet ouvrage la vivante expression d'une société disparue et dont la vie n'était pas sans charme.

Gaspard de Saillans, dont la famille venait seulement d'être anoblie, parle beaucoup des maisons et des châteaux des parents de sa femme, mais il ne dit pas un mot de la Cordière, morte seulement depuis trois ans. Les armes des de Bourges étaient : *De gueules au lion d'argent et au chevron d'azur sur le tout*. On les voit à la voûte de l'église Saint-Nizier de Lyon.



IV.

GABRIEL DE SACONAY ET CALVIN.

 N a lu, page 101, quelques lignes relatives à la Belle Cordière extraites d'un opuscule de Calvin contre Gabriel de Saconay, dignitaire du chapitre de Lyon et l'un des plus violents adversaires de la Réforme. La réponse du chanoine à cet opuscule nous est inconnue ; mais une de ses dispositions testamentaires nous apprend qu'il avait répondu.

Le testament de Gabriel de Saconay étant encore inédit, nous en publions la partie la plus intéressante, celle dans laquelle l'auteur donne la liste de ses ouvrages :

« Item veut led. testateur que les livres qu'il a composés et mis en lumière seront imprimés et mis en volumes, s'ils ne l'avoient été du vivant du testateur, et pour ce faire en charge ses héritiers, et exécuteurs seuls nommés, et pour trouver promptement imprimeur qui s'en veuille charger, veult estre avancé aud. imprimeur

la somme de 40 l. 1, ou plus grande s'il est de besoing, laquelle somme ses exécuteurs pourront prendre des deniers les plus liquides de l'hoirie du testateur, lesquels livres sont tels : *De la vraye ydollatrie du temps présent.* — *Discours des premiers troubles advenus en la ville de Lyon, l'année 1562.* — *De la Providence de Dieu sur les roys de France très chrétiens.* — *Exposition du 6^e chapitre de Saint Jehan.* — *Du principal et presque seul différend qui est maintenant en la religion chrétienne.* — *Généalogie sur la fin des Huguenaulx et découverte de calvinisme.* — *Traité très utile démontrant si l'Église qu'on dit calviniste peut être la vraye église de Dieu par le jugement du Calvinisme.* — RÉFUTATIONS DES BLASPHEMES CONTRE J. C. CONTENUS AU LIVRE DE M. JEHAN CALVIN, INTITULÉ CONGRATULATION A MESSIRE GABRIEL DE SACCONAY, PRECENTEUR DE LION. Lequel dernier livre s'il n'estoit imprimé au temps dud. testateur veult et ordonne qu'on le fasse imprimer à part premièrement et ensemblement avec les autres, du tout sans chercher aucune louange mondaine, Dieu le sçait, mais pour l'honneur de Dieu et de son Eglise et admenement... etc. »

Cette *Congratulation à venerable Prestre, Messire Gabriel de Saconnay, Precenteur de l'Église de Lyon*, était une réponse à la Préface mise par lui à une nouvelle édition du livre ayant pour titre : *Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum ædita ab invinctissimo Henrico ejus nominis octavo. Apud inclytam*

urbem Londinum, in ædibus Pynson, ann. MDXXI. (In-4°, 78 feuillets). Calvin parlant de cet ouvrage dit dans sa *Congratulation* (p. 10) : « Ce livre donc fut basti par quelques moines et caphards et gens addonnez à babil et contention. Et le Roy estant persuadé par mauvais conseillers, souffrit qu'on l'imprimast en son nom. Or pour ce qu'il s'est depuis repenti de ceste ardeur inconsiderée, et que le livre estoit si lourd et si fade que la memoire en pouvoit estre incontinent abolie, il est demeuré enseveli par l'espace de trente ans. »

L'édition lyonnaise de l'œuvre du royal auteur, avec une préface du chanoine G. de Saconay, souleva des tempêtes et fit l'objet d'un incident diplomatique. Le 12 août 1561, Trockmorton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, dénonçait cette préface à Calvin. Théodore de Bèze et Nicolas des Gallards réclamaient des poursuites et voulaient que « Saconay fût appelé et livré en procès pour son livre. » Trockmorton modéra cette ardeur, disant : « Il se trouve quelques fautes aucunes fois, lesquelles se remédient et se réparent plus pertinemment par silence que par procès. » Cet avis prévalut, et Catherine de Médicis remit, le 8 octobre 1561, à l'ambassadeur anglais, le curieux procès-verbal que voici :

« Nous, Guillaume de Gadaigne, baron de Saint-Victor, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, seneschal de Lyon, et lieutenant pour sa majesté au gouvernement de Lyonnais, sçavoir faisons que nous, ayant receu les lettres missives du dit seigneur soussignées par sa majesté et scellées de son cachet, à nous

adressans en date du XV^e jour de septembre, l'an present MVLXI, par lesquelles nous est mandé exhiber et defendre au libraire qui a imprimé certain livre intitulé : *Regis Angliæ Henrici hujus nominis octavi assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum*, avec une preface de M. Gabriel de Saconay, de vendre, ni exposer en vente, ni encore en pays estrangers pour y estre vendu le dit livre, jusques à ce que la dite preface aura esté reformée en certains endroitz plus à plein declarez par les dites lettres, sur peine de confiscation de tous les ditz livres, et de punition corporelle, avons ce jourd'huy, vingt-troisiesme des ditz mois et an, mandé venir par devant nous Guillaume Roville, marchand libraire demeurant à Lyon, sous le nom duquel on dit le dit livre avoir esté imprimé, et pareillement avons mandé venir le dit M. Gabriel Saconay, auxquels comparans par devant nous, avons fait entendre la volonté du roy, leur exhibant les dites lettres et d'icelles faisant lecture, suivant lesquelles avons prohibé et defendu au dit Roville de vendre ou exposer en vente, ni envoyer dehors pour vendre ce dit livre par luy ou par interposite personne, sur les peines contenues ez dites lettres, jusques à ce que la dite preface aura esté réformée ez IIII^{xx}, IIII^x, et IIII^{xx}, III^x feuilletz d'icelles. Et avons enjoinct au dit de Saconay, suivant la volonté du dit seigneur, de reformer la dite preface ez ditz endroitz et de supprimer ou bien changer ce qui semble offenser la memoire du dit feu roy Henry, huitiesme d'Angleterre, en ce qu'il parle du repudielement de sa premiere

femme, et dict au dit IIII^{xx} feuillet qu'il a fait divorce tout à un coup avec sa femme legitime et l'Esglise, espouse de Dieu, au commencement du IIII^{xx}, III^x, que la tache et macule d'heresie dure encore par le jourd'huy en son royaume et que sa nouvelle Jesabel avoit enfin porté la peine qu'elle avoit justement meritée, en sorte que la royne d'Angleterre à present regnant se puisse tenir pour contente et satisfaite. Lequel M. Gabriel de Saconay nous a dict et respondu qu'il obeira à la volonté de sa majesté, et quant au dit Roville libraire, il nous a dict et respondu que veritablement il a imprimé ou faict imprimer le dict livre, et a promis, moyennant son serment et sur les peines à lui indictes, qu'il ne vendra ni exposera en vente, et n'enverra dehors pour vendre, ni aultrement publier le dit par luy, ni interposite personne en quelque sorte que ce soit, jusques à ce que la dite preface ait esté reformée selon et suivant la volonté de sa majesté; desquelles deffenses, promesses et autres choses nous avons octroyé lettres aux ditz de Saconay et Roville et autres qu'il appartiendra, pour s'en servir en temps et lieu que de raison. Fait l'an et jour sus diz.

« DE GUADAGNE (sic). »



NOTES



NOTES

P. 6, l. 5. — Toutes les recherches faites en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne pour trouver, avant 1550, l'expression par la plume ou par le dessin de l'idée mère du *Débat de Folie et d'Amour* sont demeurées sans résultat.

Dans le *Journal de Jean Héroard* (Soulié et Éd. de Barthélemy, à Paris, chez Didot, 1868) on lit, t. II, p. 115, le 5 janvier 1616 : « Le baron de Lux tué par M. le chevalier de Guise à l'entrée de la rue de Grenelle. Le roi fait jouer une comédie française *De la Folie et de l'Amour aveugle* ; il va en la salle de la comédie. »

P. 6, l. 20. — On connaît un Jean Dagonneau ou Dagonneau, protestant mâconnais, qui, avec ses frères, prit une part active aux guerres de religion. La paternité de la *Légende de Domp Claude de Guyse* lui est généralement attribuée ; mais, malgré les indications obligeamment fournies par M. Tamizey de Larroque, il m'a été impossible de savoir si cet ouvrage n'appartiendrait pas, au moins en partie, à Gibbert-Regnault, seigneur de Vaux. La

discussion ouverte il y a longtemps sur cette question peut tenter encore quelque patient amoureux de bibliographie. (Voir l'article consacré à Jean Dagoneau par la *France protestante*, de Haag.)

P. 6, l. 24. — On lit dans le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par Celestin Port (t. III, p. 467), à l'art. Sancé: « La terre appartient, depuis au moins les dernières années du XVI^e siècle, à la famille Ridonet, dont un membre, Jacques Ridonet de Sancé, est auteur d'un dialogue allégorique *La Folie et l'Amour*, imprimé, dit-on. » Cette indication, conforme à celle du manuscrit de Dagoneau, est tout ce qu'on a pu découvrir sur Ridonet et sur ses œuvres.

P. 7, l. 27. — Dans ses *Gemelles ou Pareilles*, Pierre de Saint-Julien, attribuant le *Débat de Folie et d'Amour*, généralement si clair et si limpide, bien des fois si fin et si délicat, presque toujours si simple et si sensé, à « l'erudite gaillardise » de Maurice Sceve, nous montre clairement qu'il n'y entendait rien. La Muse audacieuse qui avait besoin de quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix vers pour célébrer la *Delie objet de plus haulte vertu*, était incapable non pas seulement d'écrire, mais encore de concevoir ce tout petit poème en prose.

P. 9, l. 26. — Il suffira, pour s'en convaincre, de lire les vingt-quatre sonnets dans l'ordre où ils sont imprimés et numérotés par Jean de Tournes, ou de jeter les yeux sur l'argument ci-après, d'une lecture beaucoup moins intéressante, mais un peu plus rapide:

I. Après un prologue dans la langue du chantre de Laure, — II. Louise Labé s'adresse à l'être aimé: lui qui sut inspirer tant d'amour, pourquoi n'aime-t-il pas? — III. Elle se consume en longs desirs et en espérances déçues, et c'est en vain que l'amour vient faire rage contre son cœur, il n'y a déjà plus de place pour une blessure nouvelle. — IV. Mais plus le Dieu cruel nous assaille, plus il nous donne de force pour combattre avec lui. — V. Invocation à l'astre des nuits, confident de ses soupirs

et de ses larmes. — VI. Béni soit cependant le retour du soleil qui lui fera voir celui qu'elle aime ! et, le voyant, elle emploiera si bien le pouvoir de ses yeux qu'elle ne tardera pas à faire sa conquête. — VII. Tendre appel à « l'âme bien aimée, » et, toute tremblante à l'idée de sa venue, douce prière pour se la rendre favorable. — VIII. Fidèle peinture de l'état de son âme, qui vit, qui meurt, qui brûle et se noie, et que l'amour mène sans trêve de la peine à la joie pour la remettre bien vite en son premier malheur. — IX. Dès qu'elle commence à prendre un repos désiré, elle croit posséder le bien après lequel elle soupire. O douces nuits, si elle ne doit avoir de bonheur en vérité, faites au moins qu'elle en ait en songe ! — X. Quand elle le voit, le front couronné de lauriers « au chef d'honneur plus haut que nul atteindre, » son cœur passionnément épris se demande si, à tant de qualités, il ne pourrait pas joindre celle de lui être « pitoyable. » — XI. Tout, autour d'elle, rejouit sa vue, et ses petits jardins pleins de fleurs amoureuses, et les beaux yeux aux doux regards de celui qu'elle aime, mais le plaisir que reçoivent ses yeux ne sert qu'à attacher davantage son cœur. — XII. Aussi quand elle essaye quelque chanson joyeuse, son luth qui pleura si souvent avec elle, ne produit sous ses doigts qu'un accompagnement de soupirs et de larmes. — XIII. Ah ! que l'envie ne l'empêche pas de s'unir à lui, qu'à lui elle puisse s'attacher comme le lierre à l'arbre, la mort envieuse de son bonheur pourra alors venir la prendre, et si son esprit sur ses lèvres s'enfuit elle mourra « plus que vivante, heureuse. » — XIV. « Tant que ses yeux pourront larmes épandre, » tant que sa main saura toucher le luth pour le chanter, tant que son esprit sera content de ne comprendre que lui, elle ne saurait désirer mourir ; mais quand elle sentira sa main impuissante, sa voix cassée, ses yeux taris et son esprit sans grâce, elle priera la mort de « noircir » le plus clair de ses jours. — XV. Pour fêter le retour du soleil, Zéphir éveille la terre, les fleurs se parent de mille couleurs, et dans les arbres les oiseaux font merveille. Que Zéphir fasse vers elle revenir son soleil, et il verra s'il ne la rend pas plus belle. — XVI. Après l'orage, le beau temps ; après le grand jour, la

nuit sombre; après le combat, le repos. Elle l'a vu et consolé dans ses peines, craignant de ne pas faire assez pour lui; mais à présent qu'il l'a embrassée, a présent qu'elle est comme il la voulait, elle le trouve plus froid qu'elle n'aurait désiré. — XVII. Elle fuit la ville où tout sans lui lui devient ennuyeux, où rien sans lui ne saurait la distraire; et il pourra la contraindre à lui donner ce qu'elle estime le mieux, car il lui faudrait vivre hors d'elle-même pour parvenir à ne plus penser à lui. — XVIII. Et mêlant à ceux de son ami ses « baisers tant heureux, » elle s'écrie: « Jouissons-nous l'un de l'autre à notre aise, lors double vie à chacun en suivra. » — XIX. A Diane, qui la rencontre en l'épaisseur des bois et lui demande ce qu'elle a fait de son arc et de ses fleches, elle répond: « Le passant à qui je les ai jetées les a ramassées, et il s'en est servi contre moi pour me faire cent et cent bresches. » — XX. On lui avait prédit qu'elle aimerait un homme dont on lui fit la peinture, et le jour où elle le rencontra, elle crut que le ciel avait formé cet amour; mais aujourd'hui « je croy, dit-elle, qu'étaient les infernaux arrêts que de si loin m'ourdisaient ce naufrage. » — XXI. « Quelle grandeur rend l'homme venerable? » et « Quel naturel est le plus aimable? » Elle l'ignore, mais elle sait bien que toutes les ressources de l'art ne sauraient accroître sa passion. — XXII. La puissante harmonie du ciel lie ensemble les esprits divins, mais si ce qu'ils aiment se trouvait loin d'eux, que deviendrait leur bonheur? — XXIII. Que sont-ils devenus les serments d'autrefois et les louanges dont il la comblait si souvent? C'est la douleur qui la fait ainsi parler, mais elle se console en pensant que lui-même aussi souffre quelque martyr. — XXIV. Ne reprenez, dames, si j'ai aimé, dit-elle en terminant son poeme, et Dieu vous garde d'être plus malheureuses que moi.

P. 10, l. 29. — Il est de mode aujourd'hui de chercher la vie d'un auteur dans ses œuvres. Pour les biographes futurs, éclairés par les critiques, les correspondances et les préfaces dans lesquelles on ne craint pas de s'autobiographier, ce travail sur nos contemporains sera moins périlleux; mais quand on le fait sur

d'anciens auteurs dont il ne reste à peu près rien, on s'expose à commettre d'étranges erreurs.

A l'occasion du V^e centenaire de la mort de Pétrarque, il a été imprimé, en France et en Italie, quelques douzaines de : *Vie de Pétrarque d'après ses vers*. Tous les auteurs de ces ingénieux travaux y ont trouvé les traces marquées de l'amour de Pétrarque pour Laure de Noves, femme de Hugues de Sade, qui, fidèle à son mari et respectueuse de ses onze enfants, ne succomba jamais, malgré l'avalanche de rimes qui tomba sur elle. Cependant M. de Berluc-Pérussis vient de démontrer jusqu'à l'évidence que toute cette histoire est une légende, dont l'inventeur est le marquis de Sade. La Laure chantée par Pétrarque était une jeune fille, sœur et non pas femme de Hugues de Sade. Le pape, qui voyait de bon œil l'alliance du poète avec Laure de Sade, était prêt non seulement à lui laisser ses reveus ecclésiastiques malgré son mariage, mais encore à le doter convenablement. Malheureusement Pétrarque était boiteux, peut-être même sujet à des crises qui ressemblaient à l'épilepsie, et la jeune fille n'en voulut pas.

Combien faudra-t-il de temps pour que cette histoire, autrement vraisemblable que la légende, et du reste appuyée sur les témoignages les plus sérieux, remplace le récit que l'on trouve partout? Sans doute autant qu'il en faudra pour détruire l'invention récente de la collaboration d'Olivier de Magny aux vers de la Belle Cordière, collaboration découverte dans les vers mêmes de Louise Labé. Il est à propos de remarquer ici que les trois derniers biographes de Louise Labé ont cherché son histoire dans ses sonnets et dans ses élégies. Cochard y a découvert un seul amour, qui remplit à peu près toute son existence; M. Monfalcon y en a trouvé deux, presque d'égales dimensions; quant à M. Blanchemain, il y en a vu deux grands entre deux petits.

P. 13, l. 4. — Antoine du Verdier, sieur de Vanprivas, né à Montbrison le 31 novembre 1544, mort à Duerne le 25 septembre 1600, d'après M. Delaroa. Il a composé une *Bibliothèque française*, dans laquelle sont décrits la majeure partie des livres qui furent publiés au XVI^e siècle en France et surtout à Lyon.

P. 13, l. 5. — Claude de Rubys, historien et homme politique lyonnais, dont il sera question plus loin.

P. 14, l. 19. — Voici le titre de ce rare volume: *L'Art poétique, de Jacques Peletier du Mans départi en deux livres. A Lyon, par Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1555.*

Ce titre est incomplet, en ce qu'il n'annonce pas qu'à la suite de l'Art poétique il y a une série de pièces en vers qui composent le second livre. C'est aux pages 108 et 109 de cette seconde partie que se trouve l'Ode à Louise Labé Lyonnaise.

P. 14, l. 28. — La *Chanson nouvelle de la Belle Cordière*, dont l'auteur nous est inconnu, et l'Ode à Sire Aymon, par Olivier de Magny.

P. 15, l. 16. — Guillaume Paradin, doyen du chapitre de Beaujeu, historien lyonnais, né vers 1510, mort le 19 janvier 1590, d'après le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

P. 17, l. 10. — A la date du 9 novembre 1588, c'est-à-dire vingt-deux ans après la mort de Louise Labé et trente-trois après l'époque où elle « florissait, » le Consulat délivre à noble homme M^e Antoine du Verdier, seigneur de Vanprivas, un certificat portant qu'il est *habitant de Lyon depuis plus de dix ans*, « attendu que, pour son habitation ordinaire, il y a acquis une maison, et, quoique pour ses affaires particulières il fasse séjour hors la ville, il ne laisse par d'aller ou envoyer au guet et garde, et de contribuer aux affaires de la ville comme vray habitant. »

P. 18, l. 22. — Le premier article de Sainte-Beuve a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1854 et, dans les œuvres complètes du grand critique, on l'a imprimé au milieu des *Portraits contemporains*. Le second article a été publié par le *Constitutionnel* du 23 février 1863, et il a été reproduit dans la *Bibliographie des livres relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage*, etc., Turin, 1872, t. IV, art. L. Labé. Seulement — et je signale cette singulière citation aux auteurs qui signent le comte d'... — l'article est donné comme tiré du *Journal des Débats* et dû à la plume de Jules Janin.

P. 18, l. 24. — Jacques Perneti, chevalier de l'Église de Saint-Jean, né à Chazelles-en-Forez vers 1696, mort à Lyon le 16 février 1777, d'après Bregnot du Lut et Péricaud. C'était un de ces laborieux compilateurs d'autrefois qui ont commis quelques inexactitudes parce qu'ils ont beaucoup travaillé, mais dont quelques modernes redresseurs de torts sont les premiers à consulter les travaux. Les *Lyonnois dignes de mémoire* parurent en 1757.

Quelques années avant, C.-J. de Ruoltz avait lu à l'Académie de Lyon (août 1746) un *Discours sur la personne et les ouvrages de Louise Labé Lyonnaise*, imprimé à Lyon, chez Delaroche, en 1750.

P. 19, l. 1. — Entre autres ouvrages, M. Monfalcon a écrit, avec toutes les apparences extérieures d'une vaste érudition, une *Histoire monumentale* (sic) *de la ville de Lyon*, 8 vol. gr. in-4°. Cette lourde, sèche et souvent inexacte compilation est magnifiquement imprimée.

P. 19, l. 5. — Voir, par exemple, dans les *OEuvres romantiques de M. le vicomte de Chateaubriand avec une notice sur sa vie politique et littéraire et des nouvelles historiques servant d'annotations à ses ouvrages*, par M. D*** de S. E***. Paris, chez les marchands de nouveautés, pet. in-8°, tome V^e, pp. 39 à 84.

P. 19, l. 24. — Paris, 1860, pp. 1637 et suivantes.

P. 20, l. 1. — Déjà en 1831, dans ses *Nouveaux Mélanges*, Bregnot du Lut avait indiqué dans Olivier de Magny un des plus grands admirateurs de Louise Labé. C'est lui aussi qui a découvert l'*Ode à Sire Aymon* et quantité de détails très menus, mais très intéressants, utilisés sans indication de source dans les notices publiées depuis. Il est à propos de se servir des recherches de Cochard, de Péricaud et de Bregnot du Lut, mais il n'est pas moins à propos de les remercier de la peine qu'ils ont éviée à leurs successeurs.

P. 20, l. 28. — « C'est à peu près tout ce dont la félicitent les poètes qui l'ont d'abord célébrée, » dit M. Blanchemain. Mais à

quel moment fut composée chacune des vingt-six poésies à la louange de Louise Labé qui nous sont parvenues? Il est impossible de répondre à cette question, parce que toutes ces poésies, dont aucune ne porte de date, ont été imprimées en 1555 du vivant de leurs auteurs. Et cependant, à moins d'y avoir répondu, comment distinguer les vers « qui l'ont d'abord célébrée, » et, par conséquent, reconnaître si les éloges donnés à son talent de musicienne sont antérieurs à 1550, et si les louanges prodiguées à son talent de poète sont de trois ou quatre ans plus voisines de nous?

P. 21, l. 11. — Les recherches les plus minutieuses pour trouver la moindre trace de ce passage de Jean d'Avanson à Lyon ou dans le voisinage sont demeurées sans résultat.

P. 21, l. 14. — La première publication d'Olivier de Magny est, si je ne me trompe, un hymne sur la naissance de la fille d'Henri II en 1553. Je ne vois pas ce qu'avait fait Olivier vers 1550, pour pouvoir, à cette époque, éclipser les Scève et les Taillemont, « ces grands poètes, » comme on disait alors.

P. 22, l. 13. — L'intervention de Claude de Rubys en cette histoire est fondée uniquement sur les deux strophes suivantes de l'Ode à Sire Aymon :

*O combien je t'estime heureux
Qui vois les trésors plantureux
De ton espouze ma maistresse!*

.

*Qui la vois si souvent baler
Et qui l'ois si souvent parler!*

*Et qui vois si souvent encor
Entre ces perles et cet or,
Un rubys qui luyt en sa bouche,
Pour adoucir le plus farouche,
Mais un rubys qui sçait trop bien
La rendre à soy sans estre sien!*

*Ce n'est des rubys qu'un marchand
 Avare aux Indes va cherchant,
 Mais un rubys qu'elle décore
 Plus que le rubys ne l'honore,
 Fuyant ingrat à sa beauté
 Les apastz de sa privauté.*

Évidemment ce mot de *rubys* n'est pas répété avec tant d'insistance sans une raison qui nous échappe peut-être. Cependant je suis prêt à confesser ma naïveté grande devant toute personne qui m'expliquera comment ces deux vers :

*Un rubys qui luyt en sa bouche
 Pour adoucir le plus farouche*

peuvent renfermer une allusion au futur historien de Lyon.

Quant à l'épithète de *brillant* qui lui est donnée, je ne vois rien qui la justifie. A cette époque, c'est-à-dire antérieurement à 1559, Claude de Rubys *n'avait encore rien publié*. Il me semble que sa première publication est un petit pamphlet cité par Du Verdier avec la date de 1566.

Il est encore permis de se demander si vraiment, à l'époque où M. Blanchemain place la « liaison » de Louise Labé avec Claude de Rubys, c'est-à-dire peu après 1555 — supposons 1557 — le futur pèlerin de Notre-Dame-de-Lorette était d'âge à être un rival pour Olivier de Magny.

Plusieurs écrivains lyonnais disent que Rubys est né en 1533, et pour donner cette date ils se fondent sur une phrase de son *Histoire de Lyon* parue au commencement de 1604, phrase dans laquelle il se dit « ja tantost » septuagénaire. Mais puisqu'il dit « ja tantost, » c'est qu'il ne l'est pas encore, et comme il cherche, dans cette circonstance, à se rendre intéressant, il faut supposer que le « ja tantost » signifie dans quelques années. Un homme qui *fait argument* de sa vieillesse peut bien, à soixante-cinq ans, se dire « ja tantost septuagénaire. »

D'ailleurs, Pericaud, qui a le tort de ne pas citer ses sources,

mais qui doit être cru sur parole jusqu'à preuve du contraire, nous dit qu'en 1566, date, selon lui, de la mort de Louise Labé, il avait environ vingt-sept ans. Il serait donc né, non pas en 1533, mais en 1539, et il aurait non pas vingt-quatre ans, mais dix-huit en 1557; à mon humble avis, la Belle Cordière n'était alors ni assez jeune ni assez mûre pour s'éprendre — si elle voulait s'éprendre — d'un « petit garsonneau, » suivant une de ses expressions.

Enfin, Claude de Rubys lui-même, à propos de la mort de Clémence de Bourges arrivée peu après le 30 septembre 1562, nous dit qu'il était à cette époque un « jeune escolier, » et il donne à entendre assez clairement qu'il était du même âge que M^{lle} de Bourges. Malheureusement nous ignorons la date de la naissance de cette charmante jeune fille. (Voir la note sur la famille de Bourges, ci-après.)

De tous les témoignages recueillis, il résulte cependant que Clémence de Bourges mourut très jeune, vers 1563, et que Rubys était à peu près de son âge; il est donc probable que la date indiquée par Péricaud se rapproche de la vérité et que le jeune escolier de 1563 n'était pas encore, en 1557, de taille à tenir le rôle qu'on lui attribue.

P. 23, l. 12. — Louise Labé a écrit dans son XXIII^e sonnet :

*Las! que me sert que si parfaitement
 Louas jadis et ma tresse dorée
 Et de mes yeux la beauté comparée
 A deux soleils...*

M. Blanchemain rapproche ces vers des vers suivants d'Olivier de Magny :

*Elle est à vous, belle maitresse,
 Cette belle et dorée tresse,
 Qui feroit honte aux mêmes ors
 Et ces yeux deux astres ensemble...*

Ne pourrait-on pas tout aussi bien rapprocher la strophe de Louise Labé de ces vers de Mellin de Saint-Gelais :

*Ceux là diront que les rays de vos yeux
Font devenir le soleil envieux
Et que ce sont deux astres reluisants.
.....
De vos cheveux, c'est moins que de raison
De faire d'eux à l'or comparaison...*

Rien de plus banal que ces deux images. Tous les poètes du XVI^e siècle, et même fort avant dans le XVII^e, les ont prodiguées, témoins encore ces vers que l'on a tant reprochés à Laugier de Porcheres, sur les yeux de Gabrielle d'Estrées :

*Ce ne sont pas des yeux...
Mais deux soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillans nous offusquent la vue.*

Et ceux-ci, du même, sur les cheveux de la même beauté :

*Beau poil, n'êtes-vous pas la rivière pactole
Qui flotte précieuse en riches ondes d'or ?*

P. 24, l. 7. — Ce renseignement, à propos de la date du départ de Jean d'Avanson, m'est obligeamment fourni par M. Joseph Roman, si fort au courant des hommes et des choses du Dauphiné. Mon ami J. Favre, dans son travail si complet sur Olivier de Magny, arrive par une autre voie à une conclusion presque analogue. Il écrit : « L'année même (1553) où il accepta la dédicace de la traduction de Salel, d'Avanson, sur la demande de Diane de Poitiers peut-être, fut envoyée à Rome en mission secrète auprès du pape Jules III. Ce fut probablement vers la fin de cette année. En effet, il emmenait avec lui en qualité de secrétaire Olivier de Magny. Or le poète n'était entré définitivement dans la maison de d'Avanson qu'après avoir fait im-

« primer la traduction de l'Iliade dont le Privilège est du 25 « juillet 1553. » (Voir *Olivier de Magny*, par Jules Favre. — Paris, Garnier, 1885.)

P. 26, l. 7. — Dans les actes relatifs au père, aux frères et aux neveux de Louise Labé, on trouve *Charlieu*, de *Charlieu*, *Charlin* ou *Charliu*, *Charly*, *Charlie*, *Cheyliu* et *Charrieu*. La forme généralement usitée par les biographes modernes est *Charly*. J'ai cru devoir adopter celle de *Charlieu*, la plus ancienne et la plus fréquente. Le nom de Labé est écrit également de diverses manières : *Labbé*, *Labé*, *L'Abbé* et même *Labe*. Toutefois on ne saurait hésiter sur l'orthographe de ce nom, Louise ayant signé son livre et sa lettre à Clémence de Bourges *Labé*.

Voir à l'*Appendice* les renseignements complémentaires sur la famille de Louise Labbé.

P. 26, l. 13. — « Un acte de 1524, dit Cochard, m'apprend que Charlieu était veuf d'Antoinette Deschamps *alias* Compagnon; qu'il en avait trois fils, Barthélemy, François et Mathieu; ainsi Louise n'est née que postérieurement et d'un second mariage. » (Oeuvres de Louise Labé. Éd. de 1824, note de la page XXVIII.)

Le savant et consciencieux Lyonnais doit être cru sur parole, quand il nous dit avoir vu cet acte, que je n'ai pas retrouvé; mais je m'explique difficilement, de la part d'un chercheur aussi prudent, la dernière partie de sa note. Puisqu'il connaissait seulement le mariage de Charlieu avec Étienne et puisqu'il en supposait un autre, cet autre pouvait être antérieur, aussi bien que postérieur. Ensuite, de ce qu'un acte mentionne les trois fils d'une femme, il ne s'ensuit pas absolument que cette femme n'ait pas eu de fille, surtout à une époque où les filles tenaient si peu de place, du moins dans les actes.

P. 26, l. 16. — D'une part, dans l'acte de 1524, cité par Cochard, la femme dont Pierre Labé était veuf à cette époque et que ce biographe croit être la première s'appelle *Étienne Deschamps alias Compagnon*. Cette Étienne est évidemment la « femme en deuxièmes nocés, » qui est appelée *Étienne Roybet*

dans l'accord de 1558, puisque la première, c'est-à-dire la veuve de Jacques Humbert inconnue à Cochard, était prénommée *Guillermie* ou *Guillermette* en latin *Guillerma*. D'autre part, en 1515, nous trouvons Labé propriétaire d'une vigne « qui fut de Benoit Compagnon » et qui est confinée par deux parcelles de terre relevant de deux *directes* différentes, parcelles dites l'une de *Benoit Deschamps*, l'autre de *Benoit Compagnon*. Benoit Deschamps et Benoit Compagnon forment évidemment une seule personne dénommée différemment dans chacun des deux registres de Directes.

En rapprochant ces indications, on a le droit de penser que la vigne de Labé lui venait de sa seconde femme, Étienneette Roybet, *alias* Deschamps, *alias* Compagnon, et par conséquent que son mariage avec elle existait déjà en 1515; mais, comme dans les dénombrements antérieurs à 1515, la terre de la Gela ne figure pas parmi ses propriétés, il faut croire qu'il ne la possédait que depuis peu.

P. 38, l. 28. — Bien qu'à cette époque le tènement de Bellecour fût encore une propriété privée, il se prêtait tout particulièrement à ces exercices. Dans le *Dialogue de deux escoliers*, imprimé en 1583 à la suite de la *Pratique de l'orthographe françoise, avec la manière de tenir livre de raison, etc.*, par Claude Mermet, on lit : « Je m'en voy jusques en la place de Belle-Cour, pour y voir piquer des chevaux par un écuyer italien nouvellement venu en ceste ville, lequel s'en acquitte fort dextrement. » (P. 109.)

P. 39, l. 29. — Mellin de Saint-Gelais, fit des vers « *Pour des chevaliers que des masques vestus en amazones menoyent sur les rangs au tournoy de la royne Catherine, en 1548.* »

Mon ami, M. de Berluc-Pérussis, veut bien me faire remarquer qu'un siècle plus tard eut lieu à Die un tournoi en tous points semblable à celui que je crois avoir été tenu à Lyon en 1542 :

« En juin 1681, m'écrivit-il, la noblesse protestante de Die simula le siège de la maison de Chamarges, appartenant à M. Ducros, petit-fils d'un conseiller au Parlement.

« On feignait une lettre de cachet, que M. de Sallières, com-

missaire d'artillerie au fort Barreaux, vêtu en courrier, porta à M^{me} d'Arbalestrier-Montelar, général, lui donnant l'ordre d'assembler ses troupes pour le siège.

« Les troupes s'assemblèrent. M^{me} le général était assistée de M^{mes} de Gilliers, capitaine, et de Chalvet, intendant; M^{lles} de Chabrieres et de Saint-Auban, capitaines de dragons; M^{mes} de Lantaret et de Clelles, M^{lles} de Chalvet et de Rochefort, avec leurs compagnies; M^{lles} de Lantaret et d'Ambel, commandant un détachement de piquiers; M^{lle} de Gilliers, capitaine de grenadiers. Le tout soutenu par des officiers du régiment de Crillon, qui tenait garnison à Die.

« Le gouverneur de Die permit de tirer quelques pièces de campagne de la citadelle; on composa des feux pour simuler les bombes, grenades et pétards.

« Le siège eut lieu dans toutes les formes. Chamargès capitula. Les violons, les haut-bois et un diner clôturèrent la fête.

(Voir *Mercurie galant* (sept. 1681); *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1879, article de M. le conseiller Accarias sur *les Chalvet*; *Journal de Die*, janvier 1879, article de M. Rochas.)

P. 41, l. 25. — Ces deux noms ont été prononcés très sérieusement plusieurs fois et notamment dans la discussion que souleva, en 1828, l'exposition du buste de Louise Labé, commandé par la ville de Lyon à Foyatier.

P. 44, l. 2. — De ce que dans son jardin de la rue Confort, au milieu de petits quartiers de buis et de marjolaine dans le goût du temps, Louise avait fait dessiner le chiffre du Roi, c'est-à-dire les Lys de France et le Croissant de Diane de Poitiers, on a imaginé de voir dans cet « homme de guerre » le Dauphin Henri qui commanda l'armée sous les murs de Perpignan. L'argument est d'autant plus singulier qu'autour du chiffre étaient « plantés » six vers dans lesquels on souhaitait que le Croissant devint « un plein rond. » Louise Labé aurait été vraiment de bien bizarre composition si, pour marquer le souvenir de ses amours, elle avait eu l'idée de prendre l'emblème de celles du Roi avec

Diane de Poitiers, et surtout de souhaiter que le Croissant devint un plein rond.

P. 45, l. 2. — A la demande de M. Henrich, le bienveillant doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, M. Vignon a fait cette traduction de l'ode grecque. En l'écrivant, M. Vignon a dû se rappeler l'incident dont il fut le héros à l'École normale, incident que M. Sarcey a rappelé (*Revue politique et littéraire*, 1882) dans *Comment je devins journaliste*. M. Vignon avait rompu une lance en faveur de la vertu de la belle Lyonnaise, sa compatriote, et Gérusez avait dit gravement: « Il faut une grande hardiesse pour répondre de ces choses-là. » Huit jours après, M. Ordinaire, qui tournait très joliment le vers et qui excellait aux pastiches, apporta deux madrigaux, qu'il avoua avoir trouvés à la Bibliothèque nationale dans un manuscrit des poésies inédites de Louise Labé; et il résultait de ces madrigaux que la dame avait « dénoué sa ceinture. » Vignon protesta contre cette ceinture dénouée mal à propos et déclara que les vers ne pouvaient pas être de Louise. Gérusez répondit doucement: « Je le crois comme vous, et je le regrette. Mais si elle n'est pas l'auteur de ces deux pièces, il me semble qu'il ne vaut plus la peine de parler d'elle. » Soullary me disait un jour la même chose, et, comme Vignon, je n'ai pas voulu le croire.

P. 49, l. 3. — Un des témoins qui, en 1552, déposèrent dans le procès de Genève, nous dit que le demandeur, Jean Yvard, avait renvoyé sa femme depuis six ans, par conséquent depuis 1546; un autre nous dit qu'il a connu les époux Yvard alors qu'ils vivaient encore ensemble — par conséquent antérieurement à 1546 — et qu'en ce temps-là la femme d'Yvard « hantoit bien privément avec une nommée la Belle Cordière. » Du Verdier nous apprenant qu'on avait donné ce surnom à Louise Labé « parce qu'elle étoit mariée à un bonhomme de cordier, » il faudrait alors conclure qu'elle étoit mariée avant 1546, puisqu'elle portait déjà ce surnom à cette date. On ne peut cependant rien affirmer en se fondant sur ce raisonnement, parce que le témoin de Genève a pu désigner la Belle Cordière par le sur-

nom qu'elle portait au moment où il parlait, et ensuite parce que Louise Labé, étant la fille d'un cordier, a pu être surnommée Belle Cordière avant son mariage avec un cordier.

P. 55, l. 25. — Il existe à la Bibliothèque nationale un exemplaire du portrait de Louise Labé gravé en 1555 par Woëriot. Ce portrait cité par le P. Le Long était inconnu à Lyon, où on a représenté la Belle Cordière de diverses façons très fantaisistes. C'est M. Brouchoud qui a révélé son existence en 1871 ; et, depuis cette date, quelques figures ont été peintes d'après la reproduction de l'original qu'il a fait graver par Dubouchet.

Un sculpteur lyonnais, M. Devenet, a exposé au Salon de l'année 1886 un buste d'après la gravure de Woëriot : la ville de Lyon devrait bien le placer dans son musée à la place de la fantaisie exécutée par Foyatier en 1828.

P. 58, l. 6. — L'existence de cette édition de 1552 a été contestée. Cependant un exemplaire des *Rymes de gentile et vertueuse dame D. Pernette du Guillet Lyonnaise, de nouveau augmentées* (Lyon, par Jean de Tournes, 1552, in-8 de 84 pages), figure dans le *Catalogue de la bibliothèque du marquis de Ganay*. Ce bel exemplaire, le seul connu jusqu'à présent, provient, dit Porquet, de la vente R. Hébert.

P. 59, l. 23. — Voir à l'Appendice la note sur la famille de Bourges.

P. 60, l. 15. — *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres depuis Homère jusqu'à nos jours*, Paris, chez Durand, 1761, vol. 1, p. 157.

P. 69, l. 24. — On lit dans les comptes de François Coullaud : « Recepte faicte par le present recepveur à cause des autres deniers levez extraordinairement à cause des troubles et saisye d'icelle ville par ceux de la nouvelle religion... Ledit quatriesme juillet mil V LXII (reçu) de Louise Labé XXV l. t, pour la moitié de sa cotisation. » Le second paiement a lieu le 3 novembre. Ainsi ce n'est plus Ennemond Perrin, mais Louise Labé

qui figure sur les registres des taxes du quartier Confort en 1562; d'où il résulte qu'à cette date Louise était en possession de la fortune que lui avait léguée son mari.

P. 70, l. 16. — Et cependant outre « la jarretière d'un taffetas bleu renforcé et bien ample » qu'il nous raconte avoir obtenu de sa fiancée la permission de « deslier et prendre, » Gaspard de Sailans avait encore obtenu de sa dame un bouquet, « lequel bouquet, dit-il, serviroit et profiteroit plus beaucoup que faire ne pourroient les preservatifs et defensoires qui lui seroient baillés par les meilleurs medecins de ce monde à l'encontre des formidables et épouvantables dangers où nous sommes. » (Voir la note sur la famille de Bourges.)

P. 70, l. 18. — Puisque nous parlons de l'occupation protestante en 1562, signalons une délibération du 24 décembre ordonnant « faire ouverture de la rue de la Courdière tendant aux autres rues ouvertes au tenement du Plat, » et une autre du 19 janvier mentionnant également la « rue de la Courdière. » Dans le plan de Lyon, dessiné avant juillet 1559 d'après A. de Montaignon (*Revue des Sociétés savantes*, t. VIII, p. 335), on voit très nettement indiquée la « rue Belle Courdière. » Ainsi, du vivant de Louise Labé, la rue qu'elle habitait n'était connue que par son surnom.

L'histoire de l'occupation de Lyon par les protestants est encore à faire, et ce sujet est de nature à tenter la plume de M. Raoul de Cazenove.

P. 72, l. 6. — Fils de Cherubino Fortini (mort en 1548) et de Cammilla di Amadio Giocondi (décédée le 21 mars 1563), Thomas naquit le 22 septembre 1512. Il avait deux frères, Paolo, le plus jeune, qui habitait Londres en 1560, et Girolamo, mort à Florence le 9 novembre 1591. C'est dans la fille unique de ce dernier, Cammilla, mariée à Benedetto di Giovanni Baldovineti que s'éteignit le nom et la famille des Fortini, ou, tout au moins, de la branche à laquelle appartenait l'ami de Louise Labé. Grâce à un legs que lui avait fait une certaine « Nicolle Guindri dicte

la Belle Bolangière, » nous savons qu'il habitait Lyon dès 1551. Le 15 juillet 1569, après avoir acquitté plusieurs des legs faits par Louise, il continua deux mandataires : Jean Orlandini, pour administrer le domaine de Parcieu, et Léonard Strozzi pour liquider ses affaires commerciales. En 1572, Nicolas Conselli, « comme fondé de sa procuration, » vient se plaindre aux Recteurs de la « ruyne qui se présente dans la grange de Parcieu. » Depuis lors, nous n'entendons plus parler de lui. Malgré les recherches auxquelles se sont livrés MM. Auguste Conti, président de l'Académie de la *Crusca*, et César Guasti, surintendant des archives de Florence, — qu'ils veuillent bien recevoir tous mes remerciements ! — aucun renseignement n'a pu être recueilli à partir de cette date sur les Fortini ou les Baldovineti.

Les Fortini portaient : « Un delfino contrariante, cioè azzuro nel campo d'oro, e oro nell' azzuro. »

P. 74, l. 8. — Fortini s'était cependant plaint aux Recteurs, en 1572, par l'intermédiaire de Nicolas Conselli, son mandataire, de la mauvaise gestion du *commissaire qu'on avait mis à Parcieu*. Les Recteurs avaient promis d'y mettre ordre, et ils avaient même demandé à cet effet que Fortini leur envoyât une procuration.

P. 75, l. 6. — Si Fortini avait vécu publiquement avec une femme, le curé de Saint-Paul ne lui aurait pas permis de tenir un enfant sur les fonds baptismaux. On lit dans les baptistaires de cette paroisse : « Item, le 9 mars 1564, a esté baptizé Thomas, fils de Claude Pamissière, son parrain le Sr Thomas Fortinny, marraine Marie Debinoz.

« Item, le 16 février 1566, a esté baptizé Philiberte, fille de Germain Vergnie, cordonnier, son parrain Thomas Fortiny florentin, marraines Anne Coudorpbinge et Annette Regnault. »

P. 75, l. 25. — La fortune laissée par Louise Labé était relativement considérable. Si on capitalise les pensions imposées sur les immeubles qu'elle possédait à Lyon et dans les Dombes, afin d'en

ajouter le montant à leurs prix de ventes — ventes faites dans des conditions déplorables — on leur trouve une valeur vénale de 10,230 livres tournois. Quant à sa fortune mobilière, les éléments nous manquent pour l'apprécier: nous savons seulement qu'elle fait des legs en argent pour environ 1,450 livres, et qu'un de ces legs de 1,000 livres doit être prélevé, dit-elle, « sur le crédit de plus grand somme qu'elle a au grand party du roy. »

P. 80, l. 19. — En 1558, « Anne du Bourg, conseiller au Parlement de Paris, est emprisonné comme herétique. Le *président Fumée*, pour éviter un sort semblable, s'enfuit à Genève. » (*Mémoires de Claude Haton*, etc. Paris, Imprimerie impériale, M DCCC LVII, t. I, p. 84.) S'agirait-il ici de ce Fumée qui fut un des amis de la Belle Cordière? D'autre part, on lit dans Péricaud: « Maurice Scève, dont l'époque de la mort est ignorée, n'aurait-il pas été une des victimes des *Vêpres lyonnaises*? » Enfin une lettre du temps nous apprend qu'au moment de la réaction contre les protestants « *les Scève vont à la messe.* »

P. 81, l. 4. — Chanoine de Mâcon en 1552, proto-notaire apostolique en 1553, aumônier du Roi, conseiller d'État, grand archidiacre de Chalon et enfin évêque en 1578, Pontus de Tyard fut appelé par Henri IV, en 1593, lorsqu'il voulut être instruit dans la religion catholique. (Voir *Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, depuis évêque de Chalon*, par J.-P.-Abel Jeandet. Paris, Aubry, 1860.) — L'auteur de la vie de Pontus de Tyard a, depuis la publication de son livre, acquis la certitude que Pontus fut d'abord dans les meilleurs termes avec Théodore de Beze, dont il s'éloigna dans la suite, tout en conservant pour lui une sincère estime.

P. 114, l. 1. — L'impasse dont il est question fut ouverte en 1562 pendant l'occupation protestante; elle portait en ce temps-là le nom de *La Cordière*, ainsi que l'indique la délibération consulaire qui ordonne son ouverture.

P. 114, l. 5. — Perneti a été induit en erreur. On a vu, par

la lecture du testament de Louise Labé et d'autres pièces, que Louise laissa sa fortune à ses *propres neveux*, Jacques et Pierre Labé, fils de son frère François Labé, et que c'est elle et non son mari qui leur substitua l'Aumône générale.

L'erreur commise par Perneti ou par son ami M. Besson au sujet de l'héritage arrive à l'Aumône générale est bien excusable, puisque, déjà en 1583 (6 juin), on trouve la mention suivante :

« Noble Claude Berthier, conseiller du Roy au Parlement de Grenoble, tant en son nom que de D^{lle} Antoine David, sa femme, tient certaine maison *que fut d'Ennemond Perrin et après des frères Labé et par le dit Perrin donné après la mort des dits frères Labbé* à MM. les Recteurs de l'Aumône générale, desquels les dits Berthier et sa femme l'ont acquis et icelle maison sise, » etc.

Peut-être en testant comme elle l'a fait, la veuve d'Ennemond Perrin a-t-elle simplement exécuté les volontés de son mari.

P. 123, l. 8. — Claude de Rubys a raison quand il nous dit qu'il n'était pas poète, et nous aurions préféré qu'il nous eût conservé les vers de Maurice Scève, de Taillemont et de Louise Labé, si elle figura dans les « doctes tombeaux. »

P. 123, l. 18. — Voir *Histoire générale du Dauphiné depuis l'an M de N.-S. jusques à nos jours*, par Nicolas Chorier, avocat du Parlement du Dauphiné, à Lyon, chez Jean Thioly, M DC LXXII, t. II, p. 575.

P. 126, l. 1. — Le testament de Gabriel de Saconay est du 12 avril 1577, et un codicille y fut ajouté : au domicile du codicillant, à Brindas, le 27 juin 1580. C'est le 13 août de cette même année qu'Anne de Severet, veuve d'Ayme de Saconay, frère du chanoine, agissant en qualité de mère et tutrice de Théode de Saconay, héritier universel, fit demander l'ouverture du testament de son beau-frère, décédé au chapitre de l'Église de Lyon, le 3 août 1580.

Tous les ouvrages de Gabriel ont été imprimés de son vivant, à l'exception du dernier, qui ne paraît pas avoir été donné à

l'imprimeur après sa mort. L'édition complète de ses œuvres ne paraît pas non plus avoir été faite.

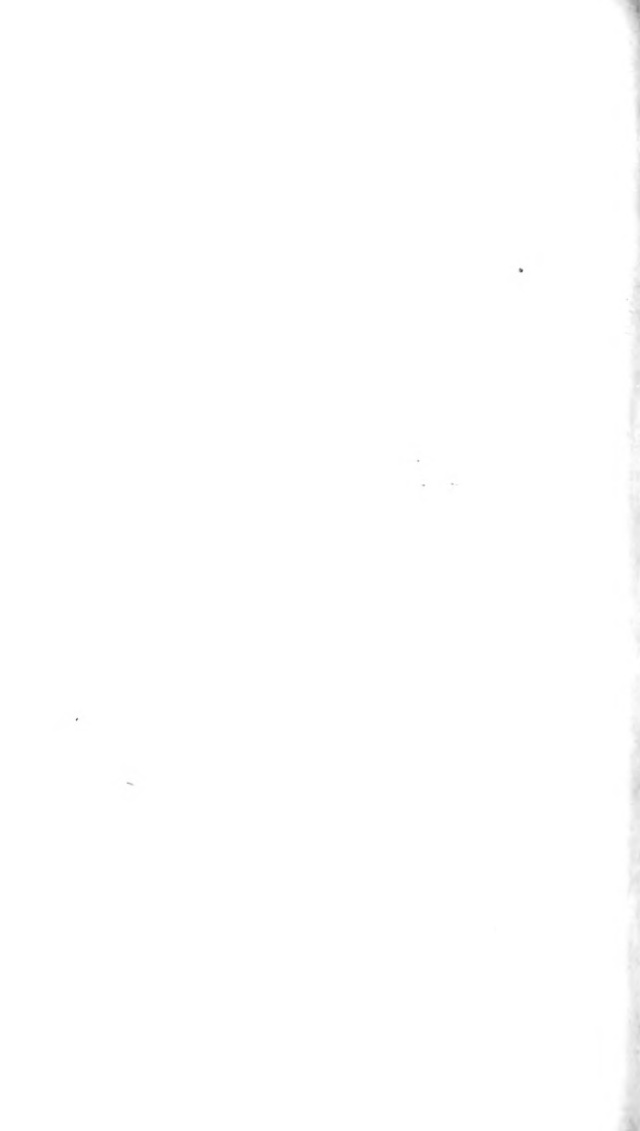
P. 128, l. 2. — *Recueil des opuscules de Calvin*, Genève, Pine-reul, 1566, p. 1825. (*Traduction du latin en français par Théodore de Bèze.*)

P. 128, l. 10. — Voir *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte Hector de La Ferrière, t. 1, p. 237. — L'original du procès-verbal de Guillaume de Gadaigne est reproduit ici d'après le texte publié, en 1868, dans les *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 2^e série, t. V, p. 368.





GLOSSAIRE





GLOSSAIRE

- ABSENT. P. 72, 123. Séparé.
- ACERTENER. P. 6. Rendre certain.
- ACOINTER (S'). P. 150. S'unir.
- ACROISSANCE. P. 145. Croissance.
- ADESTRE. P. 142. Rendre adroit.
- ADONQUES. P. 129. Alors.
- AFFECCION, AFECCIONNÉ. P. 29, 45, 67, 79.
Sentiment, désir; qui éprouve un sentiment.
- AINÇOIS. P. 131. Plutôt.
- AINS. P. 147. Mais.
- AJOURNER. P. 147. Faire jour.
- ALENER. P. 150. Respirer, souffler.
- AMIALE, AMIALEMENT. P. 29, 39, 79. Aimable.
aimablement.

- AMONCELER. P. 63. Transformer en montagne.
ANIMANT. P. 29, 35. Animal.
APAREILLER. P. 101, 139. Préparer.
ARC TRIONFANT. P. 63. Arc-de-Triomphe.
ARDRE. P. 94, 123. Brûler.
ASSEMBLEMENT. P. 74. Union.
ASSÉNER QUELQU'UN, P. 12, 104. Le frapper.
ATACHER. P. 9. Attaquer.
ATOURNÉ. P. 153. Paré.
ATTACHE. P. 50. Affiche.
AUTRUI (L'). P. 37. Le bien d'autrui.
AVOLÉ. P. 49. Volage.
AV'OUS? P. 120. Avez-vous?
BEC (Le morceau au). P. 41. La bouche encore
pleine.
BENIVOLENCE. P. 36. Bienveillance.
BESONGNER. P. 71. Travailler.
BESONGNES. P. 48. Affaires.
BRANC. P. 82, 142. Épée courte et large.
BRIEF (En). P. 83. Bientôt.
BRIEF. P. 85. Prochain.
BROUILLIZ. P. 54. Brouille, querelle.
BRUIT. P. 16. Réputation.
BRUNETTE. P. 147. Fleur.
CARME. P. 88. Vers.
CAROLER. P. 158. Danser, se jouer.

- CAUT. (Adj.). P. 128. Habile.
- CAUT. (Subst.). P. 136. Habilité.
- CE. P. 21, 28, 33, 45. Cela.
- CE PENDANT. P. 16, 27. Pendant ce temps.
- CERVERIN. P. 146. Plante autrefois réputée anti-aphrodisiaque.
- CHARACTERE. P. 59, 75. Signe magique.
- CIL. P. 95, 158. Celui, celui-ci.
- CITRE. P. 45. Cithare.
- CONGREGACION. P. 55. Rassemblement.
- CONQUERRÉ. P. 82. Conquérir.
- CONTOURNEMENT. P. 113. Roulement.
- CONTREFOUDRE. P. 158. Rival de la foudre.
- CONTREGARDER. P. 44. Préserver.
- CONVERSER. P. 49. Fréquenter.
- COUCHER EN CHAPON. P. 41. Se coucher comme les poules.
- COULOMNE. P. 145. Colonne.
- COURAGE. P. 91, 147, 151. Cœur.
- CRISPILLON. P. 124. Cheveux crépés, frison.
- CUIDER. P. 25, 32. Croire.
- CYNE. P. 129. Cygne.
- DÉFENSABLE. P. 38. Défendable.
- DÉFORMITÉ. P. 54. Laideur.
- DÉLIVRE. P. 103. Délivré.
- DEMONTRANCE. P. 67. Démonstration.

- DEMOURÉE. P. 140. Demeure.
DÉPENDRE. P. 63. Dépenser.
DÉSATELER. P. 148. Dételers.
DESCLOS. P. 151. Éclos.
DÉEMPLUMER. P. 140. Déplumer.
DESPENDRE. P. 94. Perdre.
DESPRISER. P. 69. Mépriser.
DESSERRER. P. 131. Décocher.
DESTITUER. P. 67. Priver.
DESTRE. P. 139. Main droite.
DINE. P. 12, 39, 43, 51, 128. Digne.
DINEMENT. P. 35. Dignement.
DINITÉ. P. 7, 78. Dignité.
DISCORD. P. 89. Discorde.
DISCOURIR. P. 160. Révéler.
DISPENSER. P. 39. Administrer.
DISPUTER. P. 67. Discuter.
DOMESTIQUEMENT. P. 49. Familièrement.
DONT. P. 60. D'où.
DOUCELET. P. 122. Diminutif de Doux.
DOUCINE. P. 45. Sorte de flûte.
DOUSONDOYANT. P. 147. Ondoyant doucement.
DOUTER. P. 71. Redouter.
DUIRE. P. 114. Convenir.
ÉBANOYER (S'). P. 148. Jouer (Se).
EFFORT. P. 12, 13. Force.

- EFFROYER. P. 146, 153. Effrayer.
- EMMANTELER. P. 140. Envelopper comme d'un manteau.
- EMMIELEUR. P. 105. Allécheur.
- ENCERCELER. P. 100. Encercler.
- ENCHANTERESSE. P. 13. Magicienne.
- ENCHARGER. P. 51. Confier.
- ENCLINER (s'). P. 139. S'intéresser.
- ENFARINÉ (Homme). P. 61. Qui a le visage blanc de farine, comme les acteurs de cette époque.
- ENGRAVER. P. 88. Graver.
- ENROUILLÉ. P. 41. Rouillé.
- ENSEIGNE. P. 73. Portrait.
- ENSEMBLEMENT. P. 138. Ensemble.
- ENSERPENTÉ. P. 130. Composé de serpents.
- ENSUIVRE. P. 49. Suivre.
- ENTORTILLONNER. P. 136. Entortiller.
- ENVIRONNER LE TOUR DE... P. 88. Aller autour de...
- ÉPANIR. P. 131. Faire épanouir.
- ERRE (Grand). P. 102, 153. Vite.
- ERREURS. P. 148. Courses, détours.
- ESCLAVER. P. 130. Rendre esclave.
- ESLARGIR. P. 113. Donner avec largesse.
- ESPLINGUE. P. 41. Épingle.
- ESTOUR. P. 89. Bataille.

- ESTRANGE. P. 23. Étranger.
ESTRANGER. P. 83. Disjoindre.
ESTRÉCIR. P. 44. Rétrécir.
ESVENTE. P. 57. Vantard.
FAILLOIT (II). P. 20, 55, 58. Fallait (II).
FARSEUR. P. 61. Joueur de farces, acteur.
FIANCER (Se). P. 85. Avoir confiance.
FINER. P. 85. Finir.
FLAIRANT. P. 144. Fleurant.
FLEURER. P. 131. Flairer.
FLOFLOTER. P. 122. Flotter.
FLOUET. P. 12. Fluet.
FONT. P. 148. Fontaine.
FORCENER. P. 88. Devenir forcené.
FORSAIRE. P. 15. Forçat.
GÉNIAL. P. 83. Conjugal.
GETTEUR DE POINTS. P. 59. Astrologue.
GRACIEUSETÉS. P. 120. Graces.
GRIEF. P. 83. Cruel.
GUINDER. P. 70. Monter.
HAIM. P. 124. Hameçon.
HAUTESSE. P. 82. Noblesse, grandeur.
HEBENIN. P. 131. D'ébène.
HERSOIR. P. 119. Hier soir.
IMMUER. P. 74. Changer.
INDINE. P. 72. Indigne.

- IMPUISSANTER. P. 111. Rendre impuissant.
INDIVIDU. P. 76. Individuel.
INFLUS. P. 116. Influence.
INFLUXION. P. 66. Influx, influence
IRÉ. P. 158. Irrité.
ISSANT. P. 114. Sortant.
ITERER. P. 106. Réitérer.
JA. P. 7. Déjà.
JAMBETTE. P. 62. Croc-en-jambe.
JEUNESSE. P. 6, 55. Chose, action de jeunesse.
JOUEUR. P. 62. Acteur.
JUS. P. 157. A bas.
LABERYNTER (Se). P. 111. Perdre (se).
LAIRROIT (Il). P. 70. Laisserait (Il).
LAMPEGER. P. 135. Éclairer, luire.
LASSETÉ. P. 43. Lassitude.
LEZARD. P. 89. De lézard, venimeux.
LOUEUR. P. 108. Louangeur.
LOZ. P. 16, 158. Louange, gloire.
LUITEUR. P. 63. Luteur.
MADRIGALLE. P. 45. Pièce de musique.
MARBRIN. P. 66. De marbre.
MASQUE. P. 46, 103. Mascarade.
MASTIS. P. 147. Plante, le thymus mastichina.
MESMEMENT. P. 129, 135. Surtout.
MESMES. P. 36. Surtout.

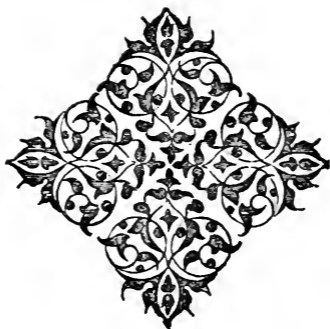
- METRE. P. 139. Vers.
- MIRÉ. P. 67. Qui s'est bien regardé dans le miroir.
- MONTRE. P. 46. Revue.
- MORESQUE. P. 46. Danse à la manière des Mores.
- MOYEN (Tenir). P. 12. Modérer.
- MOYENNER. P. 25. Procurer, causer.
- MULIEBRE. P. 71. Féminin.
- NAVRER. P. 13, 22, 25, 53. Blessier.
- NÉCESSITER. P. 111. Contraindre.
- NONCHAILLANCE. P. 78. Nonchalance.
- NOUVELET. P. 121. Diminutif de nouveau, Jeune.
- NUBILEUS. P. 105. Nuageux.
- NUITÉE. P. 160. Nuit.
- OBOMBRE. P. 83. Ombrager.
- OFENSER. P. 13. Blessier.
- ONQUES. P. 23. Jamais.
- ORER. P. 136. Chanter.
- ORES. P. 18, 128. Maintenant.
- OUTRE. P. 85. Malgré.
- OUTRER. P. 126. Frapper, atteindre profondément.
- PARANGONNER. P. 69. Comparer.
- PARANNER. P. 128. Perpétuer.
- PAROLER. P. 151. Parler.
- PASSEMESE. P. 45. Danse italienne.
- PERDURABLE. P. 140. Qui doit durer sans fin.
- PIGNER. P. 41, 67. Peigner.

- PITEUX. P. 81. Touché de pitié.
- PITOTABLE. P. 91. Qui a de la pitié.
- PLEIN. P. 94. Plainte.
- POITRINE. P. 67. Cœur.
- POSSIBLE. P. 16, 19. Peut-être.
- POUR AUTANT QUE. P. 13. Parce que.
- POURCE. P. 4, 23, 30. Pour cela.
- POURCE QUE. P. 24, 28. Parce que.
- PRIVÉMENT. P. 49. Familièrement.
- PROCHASSER. P. 86. Pourchasser, chasser.
- QUENOILLE. P. 4. Quenouille.
- RAIS. P. 150. Rayon.
- RAMELET. P. 144. Petit rameau.
- RAMENTEVOIR. P. 45. Rappeler.
- RARITÉ. P. 132. Rareté.
- REBOUCHER. P. 13. S'émousser.
- RECENTEMENT. P. 25. Récemment.
- RECUEIL. P. 64. Accueil.
- RÉDUIRE EN MÉMOIRE. P. 57. Rappeler à la mémoire.
- REMIRER. P. 43. Regarder encore, admirer.
- RESCOURRE, RESCOUS, P. 57. Délivrer, Délivré.
- REVOQUER. P. 73. Rappeler.
- REVUE. P. 97. Action de se revoir.
- RIENS. P. 152. Chose.
- ROBBER. P. 37. Dérober.

- ROBBON. P. 44. Robe courte.
- ROULER (Se). P. 153. Se faire rouler.
- ROUTE. P. 82. Déroute.
- RUER JUS. P. 157. Mettre bas, Déposer.
- SACRER. P. 145, 158. Consacrer.
- SAGETTE. P. 90. Flèche.
- SAILLIE. P. 103. Sortie.
- SAILLIR DE L'ARÇON. P. 157. Faire sortir de l'arçon, Désarçonner.
- SALTACION. P. 62. Danse, action théâtrale.
- SÉJOUR. P. 103. Repos.
- SEMBLANCE. P. 13. Ressemblance, Figure
- SERRER. P. 41. Fermer.
- SIGNEUR. P. 11, 30, 58, 76, 87, 128. Seigneur.
- SIGNEURIE. P. 12. Seigneurie.
- SIMPLESSE. P. 88. Simplicité.
- SONGEART. P. 64. Triste.
- SOUËF (Adv.). P. 100. Suavement.
- SOULACIEUS. P. 121. Qui soulage, console.
- SOULOIR. P. 68, 157. Avoir coutume.
- SQUADRON. P. 82. Escadron.
- SUCCÉDER. P. 56. Advenir.
- SUFUMIGACION. P. 75. Fumigation (dans le sens magique).
- SUPERABONDANT. P. 49. Surabondant.
- SUPERNEL. P. 115, 153. Supérieur, céleste.

- SUTIL. P. 66, 111. Subtil.
SUTIL. P. 10. Tissé.
A TANT. P. 159. Alors.
TARD. (Adj). P. 156. Tardif.
A TARD. P. 20. Trop tard.
TENDRELET. P. 121. Diminutif de tendre.
TIRÉ. P. 67. Bien mis.
TOURMENTEUR. P. 11. Qui tourmente.
TOURNER. P. 155. Retourner.
TRAVAIL. P. 46, 107. Fatigue, peine.
TRAYTREMMENT. P. 125. Traîtreusement.
TREBUCHER. P. 142. Faire trébucher.
TREMPER. P. 81. Tempérer.
VACATION. P. 75. Art.
VAGUE (Le), P. 140. L'air.
VAUX (Fém.). P. 142. Vallées.
VEFVE. P. 146. Veuve.
VENT. P. 131. Émanation, odeur.
VERFLORISSANT. P. 144. Fleurissant en vert.
VESPRÉE. P. 156. Soirée.
VESQUI (Je). P. 88. Vécus (Je).
VEUIL. P. 84. Volonté.
VOLTER. P. 89. Faire tourner.
VOULU (Bien). P. 15. Bien vu.
VOUSISSENT. P. 50, 71. Voulussent.





TABLE





TABLE

RECHERCHES SUR LA VIE ET LES OEUVRES DE LOUISE LABÉ

	Pages.
I. Les OEuvres de Louise Labé.	2
II. Les Contemporains et les Biographes. . .	13
III. La famille de Louise Labé. — Sa naissance	5
IV. Sa jeunesse. — Rêves de mariage. — L'épisode de Perpignan	35
V. Son mariage. — La famille Perrin. — Le procès de Genève	47
VI. La Belle Cordière. — Sa Société. — Les Gens de Lettres. — Publication de ses œuvres	54

	Pages.
VII. L'ode à sire Aymon par Olivier de Magny.	
— Dernières années de Louise Labé.	
— Son veuvage	62
VIII. Thomas Fortini. — Mort de Louise Labé.	71
IX. Guillaume Paradin. — Claude de Rubys.	
— Pontus de Tyard. — Conclusions.	76

APPENDICE

I. Les Contemporains	89
I. <i>Anonyme</i> (vers 1555)	90
II. <i>François de Billon</i> (1555).	91
III. <i>Jacques Peletier du Mans</i> (1555)	93
IV. <i>Anonyme</i> (1557)	94
V. <i>Olivier de Magny</i> (1559)	97
VI. <i>Calvin</i>	100
VII. <i>Guillaume Paradin</i> (1573).	101
VIII. <i>Claude de Rubys</i> (1573).	104
IX. <i>Pierre de Saint-Julien</i> (1584).	105
X. <i>La Croix du Maine</i> (1584).	105
XI. <i>Antoine du Verdier</i> (1585).	106
XII. <i>Claude de Rubys</i> (1604).	108
XIII. <i>Dugoneau</i> (15..).	109
XIV. <i>Pernetti</i>	113

	Pages.
II. Les Labé.	115
III. La famille de Bourges.	121
IV. Gabrielle de Saconay et Calvin	126
<i>NOTES</i>	133
<i>GLOSSAIRE.</i>	157



ERRATA

DES ŒUVRES DE LOUISE LABÉ

(1^{er} volume)

Page 76, ligne 14, au lieu de <i>fortq</i> ue lisez <i>fort que</i>			
— 93, vers 8,	—	<i>n'ol</i>	— <i>n'el</i>
— 105, vers 18,	—	<i>l'on</i>	— <i>lon</i>
— 110, ligne 1,	—	<i>Lab.e</i>	— <i>Lab.ee</i>
— 154, manchette,	—	<i>apele</i>	— <i>apelé</i>

Achévé d'imprimer

Le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-six

PAR

ALPHONSE LEMERRE

25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

A PARIS

